

à lire

Initiatives locales —

● Partout au Québec, de nombreux citoyens manifestent leur insatisfaction pour le programme fédéral; dans la Vieille capitale, un front commun a été formé en vue de réclamer justice

— page 3

Un nouvel engin —

● La police de Montréal a désamorcé hier une bombe au plastic dans un édifice du centre-ville. Il s'agissait de la première utilisation d'un explosif de ce genre dans la métropole

— page 8

FLQ —

● Vallières déclare avoir été déçu de constater que le Front de libération du Québec n'avait pas de direction idéologique et qu'il y régnait une certaine incohésion

— page 10

Radio-Canada —

● La recherche d'une solution au conflit est maintenant confiée à deux médiateurs, pendant que les techniciens poursuivent leurs grèves rotatives

— page 12

Les cartonnières —

● Le ministre Jean Marchand donne un "non" définitif au projet Kruger de Saint-Félicien; par ailleurs, des intérêts français pourraient investir dans une usine de pâtes blanchies dans la région de Baie-Comeau

— page 40



Un peintre qui promet —

Léonard de Vinci a reçu récemment un témoignage d'appréciation à la suite de l'exposition de quelques-unes de ses oeuvres à l'Université Laval. L'auteur de la lettre — portant en-tête d'un quotidien de Québec — avait sans doute "oublié" que le célèbre auteur de la Joconde est mort depuis 1519.

(Nos informations en page 21)

sommaire

Arts et Lettres	34 et 35
Annonces classées	43 à 49
A Québec aujourd'hui	34
Bandes dessinées	42
Bridge	47
Décès	51
Documents	22
Famille	6 et 7
Finance	36 à 38
Horoscope	44
Mot mystère	43
Mots croisés	45
Patron	46
Sport	23 à 30
Télévision	16

la météo

Clair et froid aujourd'hui. Cette nuit; clair et froid. Demain; nébulosité croissante et neige dans la soirée. minimum: 0 à 5, maximum: 15 au-dessus.

(Détails, page 2)

Affaire Saulnier

Martha Adams comparaitrait

par Fernando LEMIEUX
envoyé du Soleil à Montréal

La Commission de police songerait sérieusement à faire comparaître la quadragénaire Martha Adams dans l'affaire Saulnier, même si son avocat a déclaré qu'il ferait tout en son pouvoir pour l'en éviter.

Le nom de Martha Adams, actuellement sous le coup d'accusations de tenir une maison de débauche et d'appartenir à un réseau international de prostitution a été mentionné

Une autre affaire Munsinger?

Lire déclaration de Me Choquette, page 3.

ce matin à la reprise de l'enquête sur la présumée acceptation d'une télévision couleur par le directeur de la police de Montréal, la veille du Jour de l'An 1966.

Martha Adams aurait signé une déclaration d'omerté consignée selon laquelle plusieurs policiers de Montréal dont le capitaine Jean-Jacques Saulnier alors en charge de l'escouade de la moralité, aurait reçu des sommes d'argent pour "fermer les yeux" sur certaines activités. Cette déclaration aurait été produite en novembre 1966.

De même, Israël Kugiel, au moment où il offrait la télévision couleur au capitaine Saulnier faisait l'objet d'une enquête à l'échelle internationale sur de présumées activités illégales.

C'est ce qu'a révélé ce matin M. Jean-Paul Gilbert, ancien directeur de la police de Montréal, appelé spécialement à comparaître pour produire des documents qu'on croyait perdus, mais qui ont été "miraculeusement" retrouvés depuis le début de la semaine.

C'est ainsi que la Commission de police présidée par le juge Roger Gosselin a maintenant en sa possession l'original de la déclaration solennelle de Saulnier où il affirme avoir pris tous les moyens nécessaires pour que la télévision couleur revienne à son propriétaire.

M. Gilbert, qui est actuellement membre de la commis-

(Suite à la page 2, 8e col.)



Si le froid pouvait, lui aussi, s'envoler en fumée

(Photo Roland Marcoux)

Un accord de principe

Fusion Québec-Charlesbourg-Ouest

Les contrôleurs

Retour au travail, bon gré, mal gré

OTTAWA (PC) — Les contrôleurs du trafic aérien donnaient aujourd'hui leur réponse à une série de propositions visant à mettre un terme à leur grève qui a paralysé depuis 11 jours à peu près toute la circulation aérienne commerciale au Canada.

Au moment où débutait la rencontre avec le médiateur Noël Hall et les représentants gouvernementaux, rien n'indiquait ce que serait cette réponse.

Le cabinet entre-temps, tenait une réunion, sans savoir s'il devrait décider de rappeler le Parlement pour adopter une loi de retour au travail.

Peu avant la réunion, le premier ministre Trudeau a déclaré que le jour de la décision serait peut-être aujourd'hui.

Jusqu'à présent, M. Trudeau a écarté l'idée de rappeler la Chambre.

Le président de l'Association des contrôleurs du trafic aérien, M. Richard Campbell, a déclaré que son organisme avait tiré ses conclusions des propositions

Autre nouvelle à la page 13

Hall. Toutefois, ni M. Campbell, ni les négociateurs gouvernementaux n'ont voulu commenter publiquement ces conclusions.

M. Campbell a précisé que l'Association avait tiré ces conclusions après une conférence téléphonique avec ses bureaux régionaux, hier.

Le syndicat, a expliqué M.

Campbell, s'inquiète des mesures que le cabinet peut prendre.

M. Hall avait fixé à 10 heures la limite de la réponse syndicale à ses propositions secrètes. Celles-ci constitueront peut-être la dernière chance d'un règlement volontaire de la grève.

Le premier ministre a expliqué aux journalistes que le cabinet espérait être informé pendant sa réunion des progrès des négociations.

M. Trudeau n'a pu préciser si le problème serait réglé aujourd'hui, par entente négociée ou par rappel de la Chambre.

Selon le système parlementaire canadien, le Parlement est le suprême légis-

l'occasion de se prononcer. Un accord de principe est intervenu entre les villes de Charlesbourg-Ouest et de Québec pour le regroupement de ces deux municipalités. Les contribuables de Charlesbourg-Ouest auront cependant

En effet, au cours d'une entrevue, ce midi, le maire Gilles Lamontagne a confirmé que les représentants des deux municipalités se sont entendus, hier soir, sur le contenu éventuel d'un règlement de fusion. C'est au cours d'une réunion à huis clos que l'on a discuté des demandes de Charlesbourg-Ouest relativement à un regroupement municipal.

La décision appartient maintenant au conseil municipal de Charlesbourg-Ouest. Ce sera à lui d'entreprendre les procédures auprès du ministère des Affaires municipales après l'acceptation d'une résolution en ce sens par le conseil municipal. D'ici le 11 février les contribuables seront appelés à se prononcer au cours d'une séance d'information.

Le maire de Québec a rappelé que le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, s'est dit prêt à prendre en considération toute demande de fusion quand les populations concernées sont d'accord, même si le document que prépare son ministère n'est pas encore prêt. Ainsi, M. Lamontagne est persuadé que le regroupement pourrait se faire assez rapidement si la population de Charlesbourg-Ouest désire se retrouver sous les gironds de la Capitale.

(Suite à la page 2, 1ère col.)



Attention aux jeux d'hiver —

La construction de fortins, de tunnels ou d'igloo risque de coûter la vie à leurs entrepreneurs. Un jeune homme de 21 ans s'est fait écarter, cette semaine, par une masse de neige de plusieurs centaines de livres alors qu'il creusait sous un banc de neige. Ces photos nous livrent le film de l'événement: le jeune homme, prisonnier d'un bloc de près de dix pieds

de long et de trois à quatre pieds de diamètre; puis dégagé et recouvert d'une couverture avant son transport à l'hôpital. Sérieusement blessé à la colonne vertébrale et aux jambes, Reynald Gingras s'en tirera. Mais si c'eût été un enfant...

(Nos informations en page 18)

L'heure est aux tuques!

Le père Ovide, des célèbres Pays d'En Haut, aimait à dire: "Collés hier, collés aujourd'hui, collés demain". S'il revenait subitement, nul doute qu'on l'entendrait gémir avec les Québécois et les Canadiens de presque toutes les régions du pays et dire en claquant des dents: "Fret hier, fret aujourd'hui, fret demain. Sortez vos crêmons et vos bougrines, c'est pas fini".

Un rapide tour d'horizon montre en effet qu'après avoir connu des températures très basses au cours de la journée d'hier, les régions de Québec et des Cantons de l'Est ont subi, durant la nuit, des températures de quelque 25 degrés sous zéro et le maximum ne devrait pas dépasser 0 degré aujourd'hui. Pour la nuit prochaine, on prévoit une température de 10 degrés sous zéro. Dans la journée, demain, le temps sera nuageux et le mercure marquera de 15 à 20 degrés. De la neige est prévue en soirée, demain, également.

Ailleurs, dans les régions de l'Abitibi, de Pontiac, Témiscamingue, du Saint-Maurice et des Laurentides, le mercure est descendu jusqu'à 30 degrés sous zéro et le maximum prévu pour aujourd'hui, est de 15 degrés sous zéro. Il fera froid également, demain.

Les régions de Montréal et de l'Outaouais ont connu et connaîtront des températures semblables à celles des Cantons de l'Est et de Québec, pendant que dans les régions de Baie-Comeau, Rimouski, du Lac-Saint-Jean, de Gaspé et de Sept-Îles, les 30 degrés sous zéro étaient déjà inscrits dès en soirée, hier, et le mercure devrait arrêter sa remontée à 15 degrés sous zéro, aujourd'hui. Partout dans ces régions, il fera encore froid, demain.

SERIEUX DANGER

Cette vague de froid a incité entre autres le bureau météorologique de Montréal, à émettre hier, l'avertissement que le vent et la température dans la région du Bas-Saint-Laurent, équivalaient à 62 degrés F. sous zéro, représentant un très sérieux danger pour

(Suite à la page 2, 3e col.)

Hausse des loyers

Un dur coup à Giffard

Par André-A. Bellemarre

C'est dans la ville de Giffard, en banlieue nord-est de Québec, où les augmentations de loyer exigées par les propriétaires seraient les plus élevées.

"A tel point que cela m'inquiète", a révélé M. Bernard Lacroix, administrateur de la Régie des loyers à Québec, lors d'une conférence prononcée, hier soir, au CEGEP de Limoilou, devant quelque 25 personnes réunies par le Groupement des locataires du Québec métropolitain.

M. Lacroix, entre autres, a cité le cas d'un propriétaire de Giffard qui louait ses logements pour le prix mensuel de \$85 et qui vient d'aviser ses locataires que le loyer mensuel serait de \$120, à compter du 1er mai prochain.

Il s'agit d'une augmentation de loyer de plus de 40% par mois.

Mais il y a plus que cela, a précisé M. Lacroix: le propriétaire a fait savoir à ses locataires qu'il remplaçait le système de chauffage à l'eau chaude par des calorifères électriques, ce qui augmentera considérablement le compte d'électricité des locataires.

L'administrateur de la Régie des loyers de Québec affirme que c'est dans les municipalités de Giffard et de Charlesbourg que les augmentations de loyers sont les plus difficiles à subir par les locataires.

"A Giffard et à Charles-

(Suite à la page 2, 4e col.)

MÉTÉO

Abitibi, Pontiac, Témiscamingue, Laurentides : clair et froid cette nuit. Demain : nébulosité croissante et neige dans la soirée. Minimum : 15 à 25 sous 0, maximum : 0.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec : clair et froid cette nuit. Demain : nébulosité croissante et neige dans la soirée. Minimum : 0 à 5, maximum : 15.

Lac-Saint-Jean, Saint-Maurice : clair et froid cette nuit. Demain : ensoleillé devenant nuageux tard dans la journée. Minimum : 15-25 sous 0, maximum : 0 à 5.

Rimouki, Gaspé : clair et froid cette nuit. Demain : ensoleillé et froid. Minimum : 10-15 sous 0, maximum : 0 à 5 sous 0.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) —	Voici	Fredericton	— 4	— 1
les températures enregistrees, hier, dans les principales villes de l'Amérique du Nord.		Saint-Jean, T.-N.	25	32
		Halifax	10	11
		Chicago	7	11
		Detroit	9	14
	Min. Max.	Boston	19	24
Vancouver	19	25	New York	23
Winnipeg	— 34	— 14	Washington	29
Thunder Bay	— 30	— 8	Miami	73
Toronto	8	16	Tucson	45
Ottawa	— 5	5	St-Louis	13
Montréal	— 5	4	Los Angeles	50
Québec	— 15	— 9	San Francisco	41
			48	

Ottawa a oublié sa promesse (UCC)

par Michel SAMSON,

"Pourquoi abuse-t-on ainsi de la patience des Québécois?"

Cette question, c'est l'Union catholique des cultivateurs qui la pose au gouvernement fédéral devant sa lenteur, affirmant, à corréger "le séparatisme économique" pratiqué par la Commission canadienne du blé au détriment des agriculteurs québécois du secteur des productions sans sol (oeufs, porcs, dindons).

Au cours d'une conférence de presse tenue hier à Montréal, l'UCC a fait part de sa décision de revenir à la charge sur cette fameuse question de grains de provende (grains d'alimentation pour les animaux) en demandant une rencontre d'urgence avec les représentants du gouvernement fédéral.

Cette décision a été prise "devant la situation dramatique des producteurs québécois concernés et l'imminence d'une faillite pour un très grand nombre d'entre eux".

Depuis les deux rencontres des 16 et 22 décembre dernier, à Ottawa, entre les principaux porte-parole du gouvernement central et ceux des producteurs québécois, explique l'UCC, le fédéral n'a pas bougé malgré sa promesse de convoquer à nouveau les représentants des producteurs avant la fin de l'année 1971.

Dans un télégramme expédié lundi au ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, l'UCC déclare n'avoir toujours pas reçu de réponse aux deux questions suivantes:

— Quelle mesure le gouvernement envernement fédéral est disposé à fournir aux producteurs de porcs, d'oeufs et de dindons pour les pertes encourues au cours des derniers mois?

— Quelle mesure le gouvernement entend-il appliquer rapidement pour mettre fin au préjudice causé aux producteurs de l'Est du Canada par l'action monopolistique de la Commission canadienne du blé?

Autre nouvelle à la page 5

Les autorités provinciales, on le sait, donnent suite partiellement aux revendications des éleveurs du Québec avec une intervention économique de quelque \$5 millions, en novembre dernier. Cette décision de l'Etat québécois constituait la reconnaissance officielle des conditions économiques insupportables des producteurs mais le problème demeure presque total, puisque la compensation monétaire de la province représente à peine le tiers du minimum requis.

Cette balance de \$11 millions, précise l'UCC, n'est en définitive qu'un rattrapage pour l'année 1971. L'organisme insiste pour qu'on institutionnalise une compensation statutaire, tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas apporté un règlement au véritable problème de fond que constitue le double système de prix des grains de provende, réglementé par la Commission canadienne du blé.

L'UCC insiste pour qu'Ottawa accorde une compensation non seulement pour l'année écoulée mais aussi pour l'avenir. Comme le problème demeure encore le même, il serait sans doute opportun d'utiliser l'Office canadien des provendes pour voir à la répartition de ce budget additionnel, jusqu'à ce qu'on trouve une solution permanente.

Advenant que le ministre Olson déciderait d'intervenir à l'échelon national, comme il l'a laissé entendre, le Québec s'oppose à ce qu'il le fasse d'une manière uniforme car ce serait vouloir perpétuer une injustice et encourager les producteurs de l'Ouest à produire sans aucun contrôle de la production. Voilà pourquoi l'UCC exige qu'il y ait une intervention spéciale et complémentaire pour le Québec.

Fusion...

(Suite de la première page)

On se rappellera qu'à la suite de deux études de regroupement de Charlesbourg-Ouest, l'une avec Québec et l'autre avec Charlesbourg, les édiles de l'endroit ont présenté une série de requêtes pouvant favoriser le regroupement. Les autorités de Charlesbourg ont refusé de négocier ces demandes en précisant que l'on s'en tenait au contenu du premier rapport.

De leur côté, les représentants de la ville de Québec ont accepté de discuter ces points. C'est ce qui s'est fait hier soir et c'est à la suite de ces négociations que l'unanimité s'est faite pour un regroupement favorable à la Capitale. Il faut noter cependant que trois conseillers municipaux de Charlesbourg-Ouest n'étaient pas présents.

L'heure est aux tuques...

(Suite de la première page)

tout l'humain exposé à un tel froid.

Pour celui qui n'a pas le soin de coiffer une épaisse cagoule protégeant particulièrement la bouche et le nez, le froid peut "brûler" les poumons, les bronches et les voies respiratoires et causer jusqu'à l'étouffement et la paralysie.

Cette situation dangereuse a été atteinte, hier, dans le Bas-Saint-Laurent, alors que soufflaient des vents de 50 à 60 milles à l'heure et que le mercure demeurait stationnaire à 20 degrés sous zéro. La neige soufflée par le vent ne permettait aucune visibilité sur les routes, glacées de la Gaspésie.

CONGE FORCE

Pour une deuxième journée consécutive, les écoles de la région Port-Cartier, Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre, à tous les niveaux, ont fermé leurs portes, hier, en raison des conditions atmosphériques présentant des dangers immédiats pour les enfants.

Cette région se relevait péniblement des effets de la tempête de la veille lorsque des vents violents se sont mis de la partie. La route nationale no 15 est demeurée impraticable et en certains endroits, la neige amoncelée par le vent bloquait tout passage.

SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Avec des vents d'une vélocité de 30 à 40 milles à l'heure et un thermomètre indiquant 15 degrés sous zéro pour donner une température équivalente à 70 degrés sous zéro, on peut dire qu'il faisait froid, hier, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les écoles élémentaires de la Commission des écoles catholiques de Chicoutimi sont demeurées fermées, hier, et il en était encore de même ce matin.

Le froid n'est pas étranger à l'incendie qui a détruit le local du club Cosaques, dans le rang Saint-Joseph, à Chicoutimi. Une fournaise surchauffée a explosé.

A Jonquière, les familles de MM. Eudard Gagné et David Bolly, du 324 rue Pie XII ont été jetées sur le pavé à la suite de l'incendie qui s'est déclaré dans le logis de M. Gagné, hier après-midi. Pendant que les pompiers combattent le sinistre, un autre incendie a éclaté dans la demeure de M. René Harvey, dans la rue Châteauguay, à Jonquière également.

Dans cette région, les vents violents ont causé des dommages aux toits de plusieurs maisons de même qu'à celui de l'église de Port-Alfred. Enfin plusieurs pannes d'électricité ont été signalées.

DANS LES MARITIMES

Des vents d'une violence

inaccoutumée continuaient, hier, de souffler sur le nord-est du Nouveau-Brunswick, déjà éprouvé la veille par une tempête de neige qui a laissé huit pouces de neige. La plupart des écoles ont fermé leurs portes et c'est en bravant des vents de 60 milles à l'heure que les services de voiries s'acharnaient à débayer les routes.

Plusieurs pannes d'électricité se sont produites notamment dans la région de Campbellton-Dalhousie.

Les vents et le froid ont aussi durement éprouvé l'ouest de Terre-Neuve. Par ailleurs, la vitesse du vent a atteint 70 milles à l'heure dans plusieurs régions de la Nouvelle-Écosse.

DANS L'OUEST DU PAYS

Pendant que l'hiver empoignait dans la glace la province entière de la Colombie Britannique, le sud de cette province entière de la Colombie Britannique, le sud de cette province dans la privation de tout pouvoir électrique, hier. Les deux lignes de transmission de 500,000 volts du barrage hydro-électrique de Rivière-la-Paris ont été mises hors de service.

D'autre part, une avalanche dévalant une montagne à 30 milles à l'est de Revelstoke, à minuit, mardi, a interrompu toute circulation sur la ligne principale du CP Rail en Colombie-Britannique. Ce n'est pas avant 48 heures que la voie aura pu être dégagée. Enfin, le Canada en National a rapporté le déraillement d'un train de marchandises à Clearwater, à quelque 70 milles de Kamloops.

EN TURQUIE

Le continent nord-américain a de quoi gémir, c'est sûr, mais il n'est pas le seul à penser des blessures. En Turquie, les pires tempêtes de neige et les vents les plus dévastateurs depuis 40 ans, ont complètement isolé durant toute la semaine dernière, 4 villes et 9 villages de l'est du pays.

Une série d'accidents ferroviaires et aériens ont fait trois morts.

Un dur coup...

(Suite de la première page)

bourg, la population des locataires est composée, en grande partie, de fonctionnaires et d'ouvriers dont le salaire annuel brut varie entre \$5,000 et \$8,000. Ces locataires ont une famille à faire vivre.

"Une augmentation de loyer de \$10, \$15 ou \$20 par mois est beaucoup plus difficile à subir par ces locataires que par ceux de Sainte-Foy, où le salaire annuel brut de la majorité des locataires varie entre \$8,000 et \$12,000", a-t-il expliqué.

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

LA SEULE SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AYANT SON SIÈGE SOCIAL À QUÉBEC

INTERETS PAYES MENSUELLEMENT

sur dépôts garantis de 5 ans \$15,000.00 et plus

N'attendez plus 3, 6 et même 12 mois pour jouir de l'intérêt de votre argent. Regroupez vos placements ET faites un dépôt garanti à FIDUCIE PRÊT ET REVENU. Nous garantissons un chèque mensuel d'intérêts dans votre courrier.

POUR TOUT AUTRE DÉPÔT SUPÉRIEUR À \$500.00 COMMUNIQUÉZ AVEC NOUS.

TAUX ACTUELS *	
30 à 39 jours	4,7%
60 à 89 jours	4,7%
90 à 179 jours	4,7%
180 à 269 jours	4,7%
270 à 364 jours	4,7%
1 an	5,1%
2 ans	6,1%
3 ans	6,7%
4 ans	6,7%
5 ans	7%

* Sujets à changement sans avis.

Institution inscrite à l'Assurance-Dépôts du Québec

FIDUCIE Prêt et Revenu

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC, QUÉ.

Membre du Groupe Prêt et Revenu

CERTIFICAT DE DÉPÔT GARANTI

S.V.T. Copiez et collez en posant votre chèque à :

FIDUCIE Prêt et Revenu

QUÉBEC / 830 Place d'Youville

Tel: 529-0821 / Jean-Guy Filion

MONTRÉAL / 225 St-Jacques

Tel: 228-1221 / Roland Humeau

(TÉLÉPHONÉZ-NOUS A FRAIS VUS)

Montant : \$ _____

Durée : _____ ans

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Minimum : \$500.00. Un certificat officiel vous sera transmis.

5-1-72

Retour au travail...

(Suite de la première page)

lateur du pays et peut adopter n'importe quelle loi.

Après les entretiens de mercredi, M. Campbell a indiqué que la coincidence de la réunion ministérielle et de l'échéance fixée par M. Hall indiquait de la part du gouvernement l'idée d'imposer un terme à la grève.

M. Hall de son côté a dit qu'il s'était établi une date-limite, pour se retirer des négociations, qu'il a fait connaître aux deux parties après laquelle il se retirerait des négociations.

Il viendra un moment où la grève prendra fin ou continuera pour longtemps, a dit M. Hall, mais il n'existe aucun motif de "spéculer" quant à savoir quand ce moment viendra.

"Je crois que la grève a déjà duré assez longtemps".

REPERCUSSIONS

Par ailleurs, il est possible que les hôtels et les agences de voyage soient forcés à leur tour de procéder à des mises à pied si la grève en question se poursuit.

C'est du moins ce qu'a fait savoir hier M. Larry Ecroyd, vice-président de la "Travel Industry Association of Canada" qui a ajouté que certains hôtels avaient déjà dû en arriver là à cause de ce conflit de travail.

M. Ecroyd a expliqué que plusieurs voyages organisés de ski dans les Rocheuses avaient été remis et que certains hôtels de la région et leur personnel en ressentait maintenant les effets.

Enfin, les Postes britanniques ont annoncé

hier qu'elles commencent à expédier le courrier aérien destiné au Canada à New York.

A QUÉBEC

À Québec, on prévoit un règlement très prochain du conflit qui paralyse tous les aéroports du pays depuis dix jours. En effet, un porte-parole des 66 contrôleurs des la région est, qui comprend les aéroports de Québec, Saint-Honoré (Saguenay), de Baie-Comeau et de Sept-Îles, confiait, hier, au journal Le Soleil, qu'on prévoit un débloccage pour aujourd'hui même, à Ottawa.

M. Yvan-Miville Deschênes, chargé des relations publiques du comité québécois des contrôleurs, expliquait que le groupe prévoit des développements positifs du côté du comité de négociation, à Ottawa, pour cet après-midi. Les contrôleurs sauront alors à quoi s'en tenir quant aux positions respectives de l'association des contrôleurs et du Conseil du Trésor.

En général, explique M. Deschênes, on ne croit pas que la deuxième phase de la grève des contrôleurs dure encore longtemps, et l'on prévoit un point de rencontre au comité de négociation.

Cette perspective d'un règlement prochain du conflit a même stimulé le moral des contrôleurs, selon M. Deschênes, et ils attendent impatiemment des nouvelles favorables, pour aujourd'hui.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Martha Adams...

(Suite de la première page)

sion des libérations conditionnelles a commencé à raconter cet avant-midi, les éléments qui entourent l'enquête sur la présumée acceptation de pot de vin par le capitaine Saulnier.

Selon le témoin et en vertu de Kugiel, de ses présumées activités illégales et de Martha Adams que la police de Montréal semble connaître très bien, il a considéré aussi bien la plainte de la tenancière comme le pot de vin, comme une affaire d'une extrême importance.

"Cela pouvait conduire même à des accusations criminelles", a déclaré M. Gilbert.

C'est la raison pour laquelle il a confié l'enquête à des policiers chevronnés et cette enquête couvrirait aussi bien l'affaire Saulnier que les allégations de Martha Adams et les activités de Kugiel, propriétaire de l'Hôtel La Salle qui a fait faillite depuis.

SERVICES DE SANTE POUR LA COMMUNAUTE

Une étude générale des programmes - centres - et autres services externes de santé est présentement effectuée pour le compte de la Conférence des Ministres de la Santé du Canada. Nous voulons connaître les opinions personnelles et l'expérience des citoyens, associations et groupements qui utilisent de tels services ou qui sont membres du personnel de tels centres ou programmes.

Si vous pensez pouvoir nous aider, écrivez aussitôt s'il vous plaît à : Etude sur les Centres Locaux de Santé, P.O. Box 278, Station Q, Toronto 7, Ont.

Un nouveau cours de

MANNEQUIN

début le 31 janvier

Inscriptions limitées

Pour entrevue sélective appelez 522-3906



L'INSTITUT DE SECRETARIAT BART INC.

751, Côte d'Abraham, Québec, P.Q.



GRANDE VENTE après inventaire



grande vente au trente et un pour homme

épargnez jusqu'à 65%

- Complets réduits jusqu'à 55%.
- Vestons sport réduits jusqu'à 65%.
- Pantalons réduits jusqu'à 50%.
- Chemises réduites jusqu'à 50%.
- Chandails réduits jusqu'à 50%.
- Cravates réduites jusqu'à 60%.



grande vente de bijoux

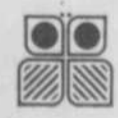
épargnez 50% et plus

Solde de tous les pendentifs, chaînes, bagues, bracelets, broches et boucles d'oreilles.



vente de vêtements sport/dames

épargnez jusqu'à 75%



vente de vêtements de ski/dames

épargnez jusqu'à 40%

SIMONS
québec et place sainte-foy

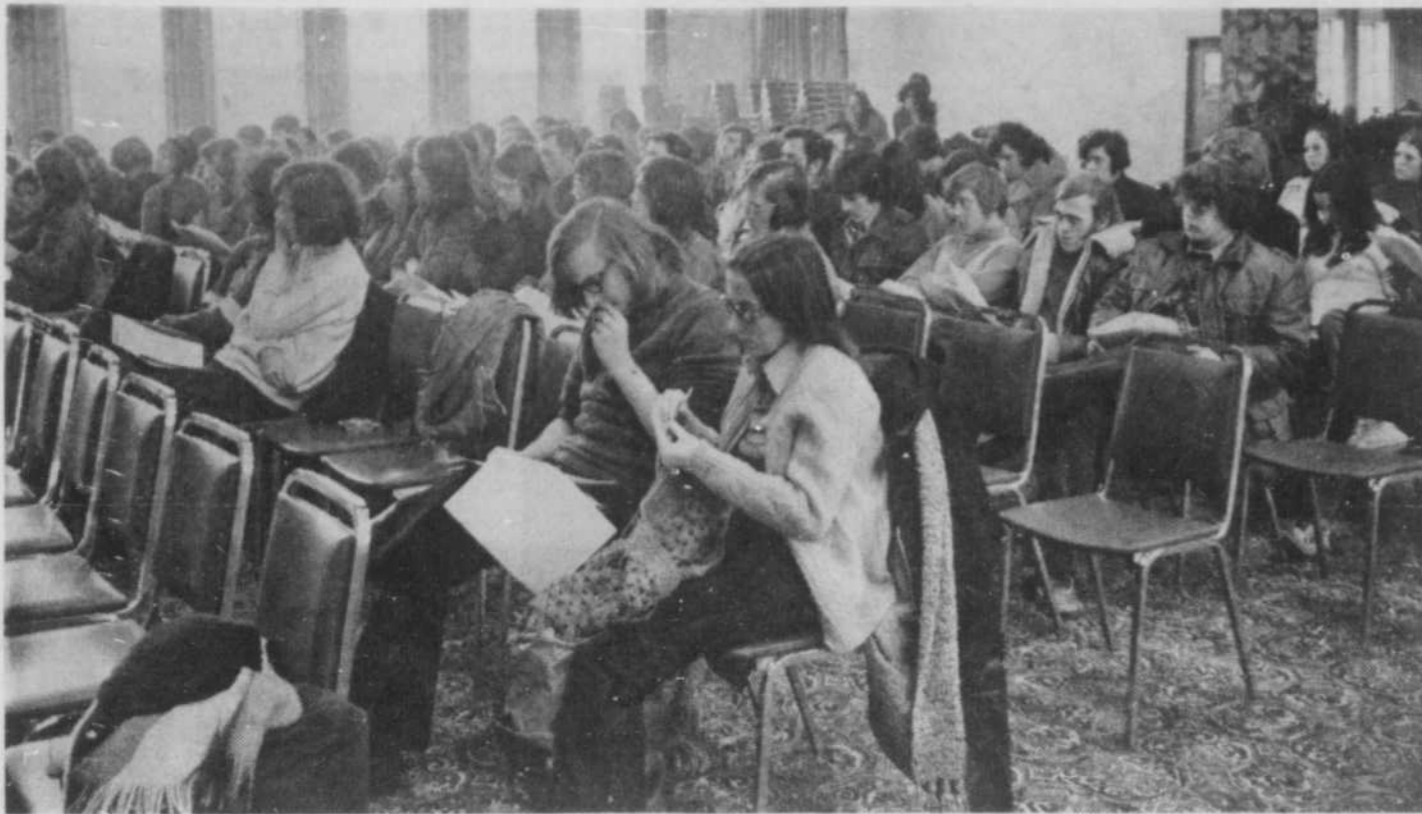


demandez du poulet



LE PAYSAN
COIN ST-FOY ET DU VALLON
LIVRAISON

Les Initiatives locales: l'insatisfaction surgit de partout



INITIATIVES LOCALES — Le front commun anti-initiatives locales de Québec a donné sa première conférence de presse hier. La photo fait voir les quelque cent personnes qui appuient le front après avoir présenté des projets.

par Vianney DUCHESNE

Le programme des initiatives locales du gouvernement fédéral a pour but de procurer de l'emploi temporaire à ceux qui seront touchés par le chômage, au cours de l'hiver, mais certes aussi d'attirer l'attention des Canadiens sur le gouvernement d'Ottawa. C'est fait!

En effet, à mesure que les autorités égrenent le chapelet des projets acceptés et refusés, les commentaires plus ou moins élogieux fusent de toutes parts, surtout à travers le Québec. A Montréal, un front commun formé de 32 organismes et même en train de mettre sur pied un front permanent autrichien au Québec.

Dans la région de la Vieille Capitale, un front commun anti-initiatives locales a vu le jour. Il a donné sa première conférence de presse hier, pour critiquer les critères d'acceptation ou de refus des projets soumis et la politique administrative concernant les attentes.

Au Saguenay - Lac - Saint-Jean, la prise de position la plus radicale est venue du Comité des citoyens de Farland - Boileau. Le président du groupe, M. Fernand Lavoie, a accusé le gouvernement fédéral d'avoir trahi les citoyens par le truchement des Centres de main-d'oeuvre. Selon lui, "l'affaire de l'or en barre est une vulgaire supercherie". Hier, ces citoyens ont occupé le centre de main-d'oeuvre de Port-Aliard.

En Abitibi, le premier son de cloche est venu de Val d'Or. Un chômeur, qui avait présenté un projet, M. Michel Garant, a créé le Comité des initiatives locales. Dans un télégramme expédié au ministre Otto Lang, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, le groupe déclare: "Nous avons perdu deux mois de notre année pour avoir fait confiance au programme des initiatives locales et au gouvernement fédéral. Cela suffit. Nous ne voulons pas perdre ce qui nous reste de l'hiver".

Ce groupe devait occuper le Centre de main-d'oeuvre de l'endroit, vendredi dernier. On a alors procédé autrement en rencontrant le responsable des projets à ce centre et en négociant la réouverture des dossiers, ce qui a été obtenu. Au cours d'une entrevue, hier, M. Garant nous a déclaré que les citoyens de Val d'Or devaient recevoir une nouvelle réponse, au début de cette semaine, concernant les projets qui avaient été refusés. Les autorités auraient promis de réviser tous les projets et d'accélérer la procédure. Une réunion des membres du Comité des initiatives locales devait avoir lieu hier soir et si aucune réponse satisfaisante n'est obtenue de la part des autorités, on entreprendra une autre action.

Notons finalement qu'un confrère s'est fait reprocher de poser trop de questions alors que les journalistes avaient été convoqués à l'édifice de la CSN du boulevard Charest pour une "conférence de presse".

A Victoriaville, une douzaine d'organismes se sont regroupés pour qualifier de discriminatoire et de frustrant le programme des initiatives locales. Après avoir obtenu un refus pour leurs projets, ces organismes s'interrogent sur la validité du programme et accusent la publicité gouvernementale d'être mensongère.

On explique que le temps pris par les autorités pour étudier les projets est interminable, qu'il n'y a aucune négociation ou discussion entre les promoteurs et le niveau de décision et qu'aucune raison n'est donnée en cas de refus, élevant ainsi la possibilité d'amender le projet initial.

Au niveau des municipalités, il règne un calme presque plat. Tout de même, le maire de Saint-Honoré, M. Edgar Bergeron, a déclaré que des municipalités rurales du Saguenay - Lac - Saint - Jean ne pourront mettre à exécution des projets municipaux acceptés par le gouvernement. La cause: l'octroi ne concerne que la main-d'oeuvre alors que la municipalité n'a pas les moyens de se payer le "luxu" de l'achat des matériaux. Il souhaite donc que les octrois puissent servir à payer la main-d'oeuvre, et les matériaux.

Chose certaine, plusieurs doutent de la possibilité, de la part des petites municipalités, de réaliser certains projets acceptés alors que le total des octrois peut se chiffrer à 100,000 et qu'il faudra déboursier au moins au-delà un demi-million de dollars.

Par ailleurs, d'autres s'interrogent sur la valeur des critères qui ont primé à l'acceptation des projets. A preuve, ce cas arrivé à Arvida, cas sur lequel des contribuables ont attiré l'attention du député fédéral Gilles Marceau: un octroi de 25,000 a été accordé pour une enquête sur l'opportunité de mettre sur pied une garderie d'enfants à Arvida; or, cette municipalité est dotée d'une garderie depuis avril 1969, garderie approuvée par le ministère des Affaires sociales et par la municipalité elle-même.

Quoiqu'il en soit, les projets sont acceptés un à un. A chaque fois c'est une course pour "annoncer" de la bonne nouvelle: un communiqué est expédié par le député du comté à Ottawa; le ministère de l'Expansion économique régionale expédie l'information par l'agence de presse Telbec; le ministère des Affaires municipales du Québec tente d'être le premier en avançant même l'approbation officielle d'Ottawa et, finalement, le groupe ou la municipalité qui voit son projet accepté ne demande pas mieux que d'en retirer une certaine publicité par l'information.

Voici, pour les régions desservies par "Le Soleil", les projets autres que municipaux qui ont été acceptés au cours de la dernière semaine:

QUEBEC
L'association canadienne de ski, division de Québec, section de ski de fond, recevra un octroi de 58,443 pour l'entretien et la réparation de centres de ski à Montréal, à Québec et à Chicoutimi. Ce projet créera 34 emplois.

Le conseil de l'âge d'or de la région de Québec touchera \$21,435 pour la création d'ateliers d'artisanat et de peinture, favorisant ainsi la création de neuf emplois.

Le Centre Ozanam du conseil central féminin de Québec a obtenu un octroi de 86,037 pour la création d'un centre de réception, de réparation et de distribution d'objets neufs et usagés qui occupera trois personnes à Québec.

Le comité des citoyens de Saint - Malo pourra nettoyer certains logements du quartier Saint - Sauveur grâce à un octroi de 34,661 qui permettra d'embaucher 15 personnes.

Le Comité d'enquête sur les besoins en loisirs du quartier Dubougeur pourra tenter d'atteindre son but puisqu'on lui accorde de 575,000. Ce projet assurera de l'emploi à 40 personnes pendant deux mois. On prévoit visiter 3,000 familles et de favoriser en plus la création d'emplois permanents.

Les Laboratoires de mécanique des glaces et hydraulique de l'Université Laval ont décroché un octroi de 114,167 qui permettra à six personnes d'effectuer des travaux de recherches appliquées des domaines de la mécanique des glaces et de l'hydraulique.

Le Centre social de Lauzon Inc., recevra 115,818 pour l'aménagement d'un centre de ski amenant sept emplois.

La Colonie Mgr F.-X. Gosselin Inc., de Lévis, bénéficiera de 116,415 pour la construction et l'entretien d'une patinoire, de trois glissoires et de pistes de motoneige, procurant sept emplois.

Le Service familial de la rive sud aura \$9,710 pour l'engagement d'un animateur culturel au centre culturel, 14,040 pour l'animation en loisirs, 7,722 pour l'engagement de deux commis et d'une dactylo à la bibliothèque, 7,371 pour la

création d'un centre pour les jeunes et 25,038 pour une enquête sur les besoins des jeunes. Tous ces projets créeront 31 emplois.

Le Patro de Lévis recevra 14,700 pour engager un chauffeur de camion, une secrétaire-réceptionniste, un peintre - manœuvre, une femme d'entretien et deux animateurs de groupe. On favorisera ainsi la création de huit emplois.

Les Loisirs de Lauzon pourront compter sur un octroi de 236,325 qui sera consacré à la restauration de l'usine de traitement des eaux pour la piscine; à la restauration du chalet d'accueil à la piscine et à la patinoire. Ce projet créera neuf emplois.

LAC-SAINT-JEAN
La Commission touristique du Lac - Saint - Jean Inc., à Roberval, recevra un octroi de 24,804 pour l'amélioration de la publicité et des services aux touristes, embauchant du même coup 13 personnes.

Le groupe des scouts de Mistassini profitera d'un octroi de 220,592 pour la construction d'un centre de loisirs. On y embauchera 8 personnes.

Le Comité provisoire des sports de la Vallée de Mistassini recevra un octroi de 35,802 pour l'entretien et l'aménagement de patinoires et de l'équipement de clubs de hockey. On favorisera la création de 17 emplois.

MONTMAGNY
La Société Saint - Vincent -

ANTIQUITE ACHETONS
Lit en cuivre, anciens démos électriques, commode, armoire, vaisselle, argenterie, horloge etc.
681-3120

de - Paul de Montigny obtiendra 28,899 pour la mise sur pied d'ateliers de couture, de décoration intérieure et d'artisanat embauchant ainsi 13 personnes.

CHARLEVOIX
L'Association coopérative de travail de l'ICC de Saint - Firmin touchera 24,800 pour le défrichage de chemins par 31 personnes.

L'Association des organismes de loisirs de Charlevoix est assurée de recevoir 29,484 pour l'entretien de patinoires et pour de la surveillance. Ce projet créera 14 emplois.

ABITIBI
Le groupe des chômeurs d'Amos touchera 28,517 pour le montage de diapositives sur la région d'Amos, de Val - d'Or, de Matagami et de la Baie James. 10 personnes y trouveront un emploi.

La fabrique Saint - Martin de Malartic recevra un octroi de 12,051 pour l'aménagement de salles de réunion, l'ouverture d'une garderie d'enfants et la restauration de l'intérieur de l'église. Ce projet amènera la création de neuf emplois.

Occasion unique à Québec
2 RESTAURANTS
en pleine expansion
Très bien situés, opérant à profit, réputation excellente. Le personnel clé est au courant et demeure avec le nouvel acquéreur.
Vente conjointe et séparée. Aucune information confidentielle par téléphone.
Pour détails:
Claude Amyot
683-2103 - 656-6166
MORIN & ASSOCIES
COURTIERS INC.

A la recherche de toutes les informations pertinentes

Le front commun anti-initiatives locales de Québec, formé de 26 groupes ayant présenté au moins un projet dans le programme des initiatives locales, exige le dialogue avec les responsables du programme et la réouverture des dossiers qui ont été classés parmi les "refusés".

C'est ce que le président du Groupement des locataires du Québec métropolitain, M. Roger Bourgeois, a expliqué, hier après-midi, au cours d'une conférence d'information. Une centaine de personnes, pour la plupart des jeunes, ont assisté à cette conférence pour montrer leur solidarité avec le front commun. On a dit que toutes ont présenté un projet et qu'elles ont tenu à appuyer le front commun, que ce projet ait été refusé ou accepté.

Il faut cependant spécifier que le Centre de main-d'oeuvre à Québec aurait reçu quelques 132 projets et qu'un des responsables aurait avoué que le 1-6 de ces projets était refusé. Mais, les participants d'hier désirent plus d'information précise

pour connaître exactement les critères d'acceptation ou de refus.

Le mystère qui entoure la présentation d'un projet et son analyse a fait dire à M. Bourgeois "que dans certains cas on peut penser que c'est du patronage". On veut aussi que le gouvernement fédéral rende public le coût du budget de publicité qui a fait connaître le programme des initiatives locales aux gens.

Le front commun, pour sa part, entend revendiquer les points suivants auprès de M. Otto Lang, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration: les raisons qui ont motivé des refus; réouverture des dossiers; deux semaines de délais pour les promoteurs des projets en attente; que les Québécois et les fonctionnaires soient en nombre égal au sein du comité de sélection; que les projets dont on désire continuer l'oeuvre au-delà du 31 mai reçoivent l'appui financier et que la clause numéro 10, celle du 10 pour cent, soit remaniée le plus tôt possible.

"Si Ottawa ne réagit pas favorablement à nos demandes, de dire M. Bourgeois, nous prendrons d'autres mesures radicales". Cependant, ces mesures n'ont pas été précisées ni la période de temps allouée au gouvernement d'Ottawa pour "se conformer".

Selon un communiqué remis, et signé par MM. Yvon Fisel, Wilfrid Métayer, Raymond Shink et Gilles Simard, le programme des initiatives locales n'est qu'un gadget du fédéral pour enlever le nom de quelques chômeurs des listes d'attente. On reproche aussi au gouvernement, à la veille de se présenter devant l'électorat, de se servir des projets acceptés à des fins politiques.

Par ailleurs, le front commun soutient que la proportion de 10 pour cent alloué aux bénéfices marginaux est trop élevée: "Comment voulez-vous arriver si au départ vous êtes obligés de donner au-dessus de 10 pour cent pour les bénéfices marginaux? De fait, le 17 pour cent

consacré à l'administration est d'ordinaire endommagé et il ne reste plus que sept pour cent pour le loyer, la papeterie, le téléphone, le transport et le matériel", a-t-on expliqué. Le 10 pour cent est expliqué ainsi: 0,3 pour cent pour l'assurance-chômage; 0,8 pour cent pour l'assurance - maladie; 0,6 pour cent pour la Régie des rentes; 3,3 pour cent pour les accidents du travail et 4 pour cent pour les vacances.

Le front commun anti-initiatives locales de Québec s'adresse à tout groupe ou à tout individu qui a présenté un projet au centre de main-d'oeuvre. Le bureau du front est situé dans les locaux de la Compagnie des Jeunes canadiens, à Limoilou.

Notons finalement qu'un confrère s'est fait reprocher de poser trop de questions alors que les journalistes avaient été convoqués à l'édifice de la CSN du boulevard Charest pour une "conférence de presse".

Le dossier antérieur de cette dernière. Celui-ci démontre qu'elle a été condamnée six fois, de 1955 à 1959, pour avoir habité ou avoir été tenancière d'une maison de prostitution, à Fort William, en Ontario.

La plus faible peine qui lui avait été décernée avait été une amende de \$75, tandis que la plus lourde avait été une peine d'emprisonnement de deux mois en plus d'une amende de \$500.

Trois ans plus tard, trois années où il y a un apparent hiatus dans ses activités, elle aurait immigré à Montréal.

Mais dès son arrivée, en 1962, elle avait été condamnée à \$300 d'amende pour avoir tenu une maison de débauche.

L'année suivante, elle était condamnée à \$100 d'amende pour possession d'argent contre-faît.

En 1965, elle écopait de 16 mois de prison pour un délit semblable.

POSSESSION
En 1966, la possession de faux papiers du revenu lui valait trois mois de détention.

Ayant tenu à nouveau une maison de débauche, en 1967, elle s'en tira avec \$2,000 d'amende.

Pour possession de matières obscènes, en 1968, une amende de \$25 lui était imposée.

La même année, revenue à ses anciennes activités, elle était condamnée à trois mois de prison, et à \$1,000 d'amende pour avoir tenu une maison de débauche.

Le moins que l'on puisse dire, devait faire remarquer Me Choquette lui-même, c'est que son dossier n'est pas vierge.

Puis, l'inspecteur Baril fit état des découvertes de ses policiers, depuis six mois.

Selon lui, on a pu relier à Mlle Adams une bonne cinquantaine de prostituées qui dirigeaient leurs activités non seulement à Montréal et dans les environs, mais également dans

d'autres parties du Canada et aux Etats-Unis.

Le policier ajouta qu'en 24 années de métier, il n'avait jamais vu un réseau aussi bien structuré, avec autant de clients réguliers dans les diverses classes de la société.

A l'interrogatoire des diverses filles qui travaillaient ou avaient travaillé pour elle, dit-il, la première constatation que l'on a pu faire, c'est que toutes avaient une peur excessive de leur patronne.

REPRESAILLES
Et surtout des représailles que celle-ci pouvait exercer contre elles.

Deux autres policiers, les caporaux Jean-Luc Pélipin et Fernand Côté, devaient par la suite rapporter, à ce sujet, des menaces qu'elle aurait faites, devant eux, à l'endroit de certaines personnes qu'elle croyait responsables de la déconfiture de son entreprise.

Et ce à un moment où elle savait qu'au moins un policier provincial avait évolué dans son cercle d'amis intimes pendant des semaines entières, sans qu'elle s'en soit douté, semblerait-il.

En fin d'après-midi, Me Choquette devait prononcer un plaidoyer enflammé pour arracher la libération de sa cliente au juge, en déclarant entre autres choses que l'on en avait assez des affaires Munsinger et Profumo, et qu'il ne fallait pas que nos corps policiers se fassent la lutte entre les jambes de filles de joie.

Le procureur de la Couronne, pour sa part, souligna plus calmement les multiples condamnations antérieures de la prévenue, presque toujours pour les mêmes délits, son manque plus qu'apparent de toute autre source de revenus, la gravité du délit, et surtout, la crainte de représailles à l'endroit de ceux qui, manifestement, vont être témoins des défaits.

Et le juge, à la fin, a ajourné sa décision à aujourd'hui.

Si Martha Adams témoigne à l'enquête sur Saulnier, on revivra une affaire Munsinger — Me A. Choquette

MONTREAL (d'après PC) — "Si Martha Adams est appelée à témoigner devant la Commission de police du Québec et qu'on l'oblige à faire des déclarations, on est appelé à revivre une période aussi troublante que celle qu'on a connue lors de l'affaire Munsinger."

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, à la Presse Canadienne, Me Auguste Choquette, l'avocat de Mlle Martha Adams. Quelques heures plus tôt, hier après-midi, Me Choquette s'était opposé à ce que sa cliente soit appelée à témoigner à l'enquête de la Commission de police, au sujet du chef de police de Montréal, M. Jean - Jacques Saulnier.

Me Choquette a ainsi revélé que des enquêteurs avaient rencontré Mlle Adams, hier, à la prison Tanguay, afin de tenter d'obtenir qu'elle témoigne à la dite enquête.

Pour justifier son opposition au témoignage de Mlle Adams, Me Choquette a dit que "ce genre de déclarations ne débouchent sur rien, d'avantage, ne servent personne, et ne servent d'aucune façon le bien commun".

Et Me Choquette entend bien mettre tout en oeuvre, de son propre aveu, pour que sa cliente ne soit pas appelée à déposer à l'enquête sur la conduite du chef Saulnier.

Me Choquette a été amené à faire ces déclarations, hier après-midi, dans le cadre d'une comparaison de sa cliente, en Correctionnelle, où le juge George Sylvestre était appelé à décider si Mlle Adams, présumée dirigeante d'un vaste réseau international de prostitution, pourra retrouver sa liberté contre un cautionnement.

LOIN DES ESPIONS

L'une des principales raisons invoquées par l'avocat montréalais pour faire élargir sa cliente, c'est qu'il veut la conseiller loin des oreilles indiscrettes, et dans un endroit où il n'aurait pas à craindre la présence d'appareils d'espionnage électronique.

Il a d'ailleurs tenté, mais sans succès, d'apprendre des policiers commis à l'enquête, s'ils s'étaient servis de tels moyens pour obtenir des renseignements non seulement sur les opérations du réseau de prostituées, mais peut-être aussi sur des relations que la préve-

nue aurait pu entretenir avec des personnes de toutes les classes de la société.

Des hier, toutefois, l'inspecteur Maurice Baril de la Sûreté du Québec, qui dirige l'escouade de la moralité de ce corps de police, a démenti les affirmations de certains journaux de la fin de semaine qui prétendaient que des magistrats, et des députés auraient été sur la liste des clients de la blonde quadrangulaire du boulevard Viau.

ME CHOQUETTE
"Nous n'avons aucun renseignement que ce soit à ce sujet", dit-il.

Me Choquette, de son côté, a dit être autorisé par sa cliente à nier une prétendue déclaration qu'elle aurait faite au lieutenant Emile Ducharme, il y a quelques années, et reproduit dans "Le Devoir", pour insinuer qu'elle était avertie des quelques années, et reproduite dans son "établissement".

La première preuve que le procureur de la Couronne, Me Pierre Verdon, avait déposée devant la cour, pour inciter le tribunal à refuser tout cautionnement à l'accusée avait été le

lot de toutes nos administrations locales.

"Pendant ce temps ajoute-t-il, les contribuables municipaux sont fortement taxés et, malgré cela, ne reçoivent pas les services qu'ils sont en droit d'attendre".

Le communiqué conclut en affirmant que cette situation est une jungle, que le ministre Tessier n'est pas capable d'y mettre de l'ordre, n'ayant pas de politique claire, et ne sachant ce dont il parle, et qu'en conséquence, il doit être remplacé.

Le PQ réclame la démission de Tessier pour incompétence

Le Parti québécois, par la voix de son whip, le député Marcel Léger, a demandé aujourd'hui la démission du ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier.

Dans un communiqué remis ce matin, à la tribune de la presse, le député péquiste de Lafontaine, qualifie le ministre Tessier de "girouette incompétente" et demande au premier ministre Bourassa de le remplacer par un homme "capable d'envisager dans une perspec-

ve progressiste le développement des municipalités".

Le PQ reproche principalement au ministre ses nombreuses déclarations "contradictoires" sur le regroupement municipal et le fait qu'il "ait saboté les services de recherche et de planification de son ministère".

Face à cette situation, dit M. Léger, les municipalités en sont réduites à mettre de l'avant leur propre projet de fusion, de regroupement ou d'annexion dans le but premier de se sortir des difficultés financières qui sont

Le grand gin.
BOLS
Une sacrée bonne boisson.
Distillé au Canada pour Evren Lucas Bols, Hollande.

DOCTEURS
REMY BEAULIEU - J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
NOUVELLE ADRESSE:
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-2413
(En haut Régie des Alcools)

YOGA
le Centre de Yoga
SIVANANDA
475 Richelieu
ANNONCE
La venue à Québec du maître indien
SWAMI VISHNU DEVANANDA
qui donnera une conférence. Thème: Yoga, source de paix, adapté à la vie de tous les jours. Lieu: 475 Richelieu. Date: 29 janvier, samedi 8h00 P.M. Renseignements: 524-1563 - 842-6703.

Pourriez-vous répondre à une offre semblable?
SECRETARE
EXCELLENTE OPPORTUNITE D'AVENIR
Salaire bien au-dessus de la moyenne
Bonne connaissance de l'anglais indispensable
Cette dernière exigence manque-t-elle à votre formation? Sachez que vous pouvez apprendre l'anglais durant vos moments de loisirs.
Le Laboratoire Linguistique du Québec, par sa méthode audio-visuelle, la plus rapide et la plus efficace qui soit, fera de vous une personne bilingue en peu de temps.
Préparez votre candidature pour un meilleur emploi en 1972.
Renseignez-vous: **681-6371**
LABORATOIRE LINGUISTIQUE DU QUEBEC INC.
350, chemin Ste-Foy (suite 102), Québec
Institution reconnue par le ministère de l'Éducation (Permis # 527)

Quelle marmite . . . ?

Notre collègue, Roger Bellefeuille, publiait hier des statistiques "non publiées" du ministère des Affaires sociales démontrant que plus du tiers des 189,556 Québécois qui recevaient l'assistance sociale, en novembre dernier, étaient réputés aptes au travail. Cette révélation est suffisamment démoralisante pour nous inciter à nous demander si le moteur n'est pas en train de démolir la machine.

Mais il y a pire. Ces données indiquent une hausse de 40 pour cent sur une période d'un an, ou de 20,000 bénéficiaires de plus. Et, ce qui constitue le bouquet, c'est que chez ces 20,000 nouveaux "clients" de l'Ém-mais québécois, il y en a 88 pour cent âgés de moins de 30 ans, une grande proportion se retrouvant dans la catégorie des 18 à 25 ans.

Que cette dernière "tendance" existe un peu partout au Canada — les Américains ont à peu près le même problème — ne change en rien le fait québécois qu'accentue une conjoncture économique beaucoup plus débile. Il ne s'agit pas de jeter inutilement des cris d'alarme ou lancer gratuitement l'anathème à la réforme sociale, à ses oeuvres et à ses saints. Mais il convient, par contre, de se poser froidement la question préalable à savoir, au train où vont les choses, combien de temps on pourra supporter humainement le fardeau, si l'on tient compte du fait que le seul budget de l'assistance sociale risque d'atteindre le demi-milliard de dollars, à trop brève échéance, sans que l'on ait pour autant assuré suffisamment la stabilité du système.

On doit encore une fois le répéter, il est entendu que des programmes de soutien de revenu, dans une optique d'une meilleure répartition des richesses, seront toujours nécessaires pour les adultes pauvres qui n'ont pas ou à peu près pas la capacité de gagner un revenu. Il faut même continuer de faire en sorte qu'ils obtiennent leur juste part du relèvement de vie général rendu possible par la productivité croissante de notre économie. Et ce besoin ne peut être autrement satisfait que par un accroissement de l'assistance sociale à leur égard.

Mais il y a les autres, ceux qui ont véritablement un potentiel de gain. Leur problème est naturellement accentué par les "parasites" qui grappillent les largesses de l'État, les "assistés antisociaux". Et l'on sait trop bien que, malgré les efforts entrepris et accélérés de l'État pour les dépister et les dénoncer, il demeure encore trop de concussionnaires au sein d'un ministère aussi vaste que celui des Affaires sociales, de même qu'il y subsiste encore trop de déficiences ou lacunes techniques de tous ordres (tel le manque de personnel pour analyser efficacement le "case load"), pour nettoyer et cautériser la plaie de l'assistance sociale.

Mais ce qu'il y a de plus alarmant est bien que ce problème semble maintenant s'inverser de plus en plus

au niveau des jeunes. Et cela est beaucoup moins normal même s'il faut encore là tenir compte de certaines situations susceptibles de nourrir un tel état de choses. Le premier ministre du Canada affirme que des "jobs", il y en a. Monsieur Bourassa entérine, "mutatis mutandis", ces propos que dénoncent certains syndicalistes en ajoutant qu'on ne peut forcer les gens à travailler. Et, à travers ce tohu-bohu, dans lequel se perd naturellement le profane et même celui qui l'est moins, on est même près d'affirmer que, parmi tous ces jeunes qui sont "sur l'allocation", ce sont les scolarisés qui seraient en majorité.

Que cette dernière prétention soit vraie ou à demi fausse, on sait fort bien, d'autre part, que même si le fait existe qu'il y ait des emplois disponibles, beaucoup de ceux-ci ne sont pas accessibles à tout le monde ou sont constitués en partie d'emplois irréguliers ou à temps partiel. On sait fort bien, également, qu'en plus du fait que notre main-d'oeuvre soit loin d'être suffisamment mobile, beaucoup de nos diplômés sont aptes à remplir des métiers ou des professions pour lesquels les débouchés sont insuffisants, que les industries réclament des employés qu'on ne peut leur fournir ou qu'elles ne veulent pas accepter, sous les prétextes bons ou mauvais qu'on connaît, que trop de nos jeunes, et aussi de nos moins jeunes, refusent d'accepter les aléas d'un dépaysement provisoire susceptible de leur servir de tremplin... ou sont tout simplement trop lâches pour travailler.

Mais, que sait-on encore, sinon que rien de tout cela ne contient de solution aux graves problèmes posés par la situation actuelle. L'ampleur, le gigantisme même, de toute notre politique sociale font qu'elle est désormais engagée dans un processus qui ne lui permet plus de reculer mais l'oblige, par contre, à se radicaliser, à épurer ses mécanismes de contrôle, en attendant de pouvoir favoriser l'incitation au travail, ce que, dans son laxisme actuel, elle se leurrerait à vouloir provoquer.

Une analyse plus minutieuse des demandes, l'éradication du "patronage" favorisant la fraude et la faimantise, un régime d'allocations familiales comme celui que propose le bill 286, l'accès prioritaire des petits salariés aux HLM sont quelques-uns des éléments susceptibles de donner une orientation plus positive et, partant, plus efficace à l'aide sociale chez nous, mais cela ne concerne que partiellement les moins de 25 ans.

En définitive, on pourrait facilement affirmer aujourd'hui qu'il n'y a pas de solutions véritables au problème et qu'il faut accepter la situation alarmante actuelle comme un phénomène social. Mais il demeure le fait que cette situation tend de plus en plus à donner raison à ceux qui affirment que revenu minimum garanti, formation professionnelle et politique de main-d'oeuvre sont des éléments difficilement dissociables dans le grand tout de la sécurité sociale.

Paul LACHANCE

Le "niet" de Hanoi

La plupart des réactions au plan de paix de Washington et Saïgon avaient fait montre de pessimisme. Comme prévu, Hanoi et le Vietcong (Gouvernement révolutionnaire provisoire ou GRP) ont rejeté officiellement ce que de toute manière, ils n'avaient pas accepté en octobre dernier, puisqu'ils n'avaient pas donné signe de vie. En effet, la déclaration du président des États-Unis spécifie que ce plan de paix en huit points avait été proposé en octobre et que depuis lors, les émissaires Kissinger et Le Duc Tho s'étaient rencontrés à plusieurs reprises pour en discuter, même à Paris.

Dès lors, on va se demander si ce rejet par Hanoi implique le retour à la guerre totale, ce que le monde saura s'il y a une vaste offensive du Têt, ou s'il signifie la capitulation sans conditions du Sud-Vietnam, du Laos et du Cambodge et de leur soutien extérieur. Par contre, l'acceptation du plan américain aurait peut-être signifié la fin de la guerre dans six mois, comme cela se produisit pour la guerre de Corée, après la conclusion d'un armistice ou d'un accord entre les parties au conflit. Si l'on reprend les huit points du président Nixon, on constate pourtant qu'il devrait y avoir de quoi satisfaire la partie communiste.

Il cède presque sur tout: retrait total des troupes, libération de tous les prisonniers, élections démocratiques au Vietnam, départ du président Thieu, réunification éventuelle des deux Vietnams sans ingérence étrangère, garantie internationale et conférence de paix. A cela, Hanoi répond: retrait inconditionnel des Américains et démantèlement de toutes les bases américaines! Il semble à première vue que les antagonistes soient plus éloignés les uns des autres que jamais. Mais Hanoi est manoeuvré tout autant par Pékin que par Moscou, d'avantage par les Russes que par les Chinois. Il se pourrait donc que le dévoilement des huit points du président Nixon soit le prélude aux deux visites qu'il doit effectuer dans les capitales des deux géants communistes. Reste à attendre ce qui en sortira. Laquelle des deux sera la plus intransigeante?

Jusqu'ici, la partie est surtout chaude pour les Vietnamiens. Hanoi répond que le plan Nixon n'est qu'un succédané de son plan de vietnamisation; par contre, les généraux sud-vietnamiens commencent à se fatiguer d'entendre parler de vietnamisation; selon eux, la guerre a toujours été vietnamisée depuis 30 ans. Ce sont les Sud-Vietnamiens qui résistent et qui meurent, les Américains n'ayant pas toujours été en première ligne, à l'abri de leurs bases quand elles pouvaient tenir, évacués

quand elles ne le pouvaient plus, apportant un précieux concours de ravitaillement et de munitions, quand la situation devenait trop corsée, mais seulement depuis une dizaine d'années.

En outre, une guerre ne se gagne pas avec des bombardements uniquement; le conflit indo-pakistanaï a pris fin, quand l'Inde, soutenue par Moscou, a décidé d'envahir le Pakistan oriental. Cet exemple peut redonner confiance à Hanoi, inquiéter les Chinois, satisfaire les Soviétiques et multiplier les conflits. Le Pakistan a capitulé, quand le blocus des Soviétiques et des Hindous fut efficace et que les États-Unis et les autres alliés cessèrent de l'aider, tandis que l'Inde recevait toute l'aide désirable de Moscou. On gagne Le Caïre et que voit-on présentement? Les étudiants, radicaux selon les uns, libéraux selon les autres, nationalistes et socialistes, qui veulent pousser le président Sadate à rouvrir le conflit avec Israël; ils posent les questions les plus directes comme celle-ci: pourquoi y a-t-il tant de "conseillers" russes en Égypte, s'il n'y a pas de guerre? Acculé au pied du mur, Sadate répond que la guerre est inévitable, mais qu'il faut savoir le moment propice de la faire. Il arrête alors les étudiants par milliers, parce qu'il craint leur entreprise.

En lançant le cri de guerre, les étudiants du Caïre savent bien ce qui peut se produire. Ce sont des étudiants nationalistes qui ont mis le détonateur de la Première Guerre mondiale; ce sont aussi les étudiants nationalistes qui ont fourni à Hitler le prétexte à toutes sortes d'entreprises en Europe centrale jusqu'à l'invasion de la Pologne, pour l'amour des Polonais, ce fut la Deuxième Guerre mondiale. Le Pakistan oriental était une enclave cernée par l'Inde; Israël peut être une enclave dans le monde arabe; l'Indochine est aussi une enclave pour ses voisins. Quand on raisonne de cette manière, tout peut être une enclave à faire disparaître tôt ou tard. Mais il peut aussi en surgir toutes sortes de choses comme de la boîte de Pandore.

Hanoi et Le Caïre sont-ils traumatisés par la victoire totale au Pakistan oriental? Quoi qu'il arrive, les esprits qu'on désigne comme les plus éclairés aux États-Unis, qu'on appelle les ultra-colombes et les ultra-libéraux, pensent que les huit points de Nixon vont devenir autant de nouveaux cloaquas dans le borborygme vietnamien. S'il faut n'y voir qu'un borborygme de plus, il reste à voir maintenant lequel va s'embarquer davantage.

A. TREMBLAY



L'opinion du lecteur

Les bibliothécaires scolaires (ou professeurs-bibliothécaires)

Après avoir lu dans cette chronique les lettres de Soeur Berthe Lesmerises et de M. Roger Lemay parues les 2 et 27 décembre dernier, je viens à mon tour vous présenter mon point de vue sur les bibliothécaires scolaires.

Dans sa lettre, Berthe Lesmerises disait à la CEQ qu'il était temps d'agir et M. Roger Lemay interprète les paroles de B. Lesmerises comme étant une accusation qui rend la CEQ (et je cite) "l'unique responsable de la situation intolérable faite aux bibliothécaires scolaires de l'Outaouais".

Pour ma part, je ne crois pas que B. Lesmerises rende la CEQ l'unique responsable de la situation pitoyable des bibliothécaires et des professeurs-bibliothécaires du Québec. B. Lesmerises crie au secours et elle lance son appel à la CEQ qui doit être là pour protéger ses membres, si je ne me trompe pas.

Et Berthe Lesmerises n'est pas le seul professeur - bibliothécaire (l'emploi de ce terme qui est utilisé dans notre Convention) de la province à crier au secours à la CEQ: la grande majorité (pour ne pas dire tous) des professeurs - bibliothécaires lancent le même appel. La CEQ et ses syndicats sont notre organisme syndical; si ceux-ci ne nous protègent pas, qui nous protégera? Le gouvernement?

Je crois aussi que cet appel à la CEQ est justifié. Il est un fait qu'on ne peut nier: la dernière Convention des enseignants handicapait les professeurs - bibliothécaires car elle ne les dotait d'aucune condition de travail; mais il y avait une phrase pour nous (les prof. bibl.) dans la Convention: "La présente convention s'applique aux... instituteurs - bibliothécaires... et leurs conditions de travail (au sens du Code du travail) font l'objet d'un chapitre particulier de la présente convention: clause 2-105A. ET nous attendons encore ce chapitre! mais l'honneur est sauf: il y a une phrase pour nous!"

Est-ce que nos collègues, les enseignants des autres matières, ont hésité à signer une convention qui défavorisait les professeurs - bibliothécaires (car notre chapitre "particulier" n'était pas inclus dans le projet d'entente)? Pas du tout.

Et que pouvaient faire, par exemple, 15 professeurs - bibliothécaires noyés dans une masse de 1800 enseignants pour empêcher la signature d'une Convention?

Notre convention parle du personnel pédagogique en termes de rapport maître - élèves norme 1-17 ou 1-27 mais il n'est absolument pas possible d'envisager le travail pédagogique du professeur - bibliothécaire en termes de rapport maître - élèves: le professeur - bibliothécaire ne peut, en même temps, avoir charge de groupes d'élèves et s'occuper de la bibliothèque. Berthe Lesmerises le mentionnait dans sa lettre: "Comment est-il humainement et professionnellement possible d'organiser, superviser et promouvoir la bibliothèque quand on fait 'la police' à cœur de jour? Ou que l'on fait la 'navette' entre les salles de cours et la bibliothèque?"

Le professeur - bibliothécaire a un rôle très important à jouer dans le domaine de l'éducation mais il ne peut le jouer s'il a charge de groupes d'élèves. Le professeur - bibliothécaire doit

être disponible pour conseiller et guider les professeurs et les étudiants dans les travaux de recherche ou dans les choix de lecture. Il doit être là pour "vendre" les nouvelles acquisitions de la bibliothèque qui permettront d'ouvrir de nouveaux horizons "intellectuels"; il doit être là pour faire un choix de volumes adéquats, en tenant compte des besoins de son milieu, parmi la vaste production littéraire, pédagogique, etc... il doit être là pour susciter l'intérêt des professeurs et des élèves par des expositions de livres, des publications de bibliographies, etc... Je m'arrête... il serait trop long d'énumérer tout ce que comporte l'ANIMATION PÉDAGOGIQUE DES BIBLIOTHÉCAIRES, à petits mois qui cachent des sommes énormes de travail. Comment faire de l'animation pédagogique des bibliothécaires si nous avons la responsabilité de groupes d'élèves pour leur donner des cours ou pour les surveiller?

celle du professeur - bibliothécaire.

M. Roger Lemay dit que la CEQ a fait quelque chose pour les professeurs - bibliothécaires: il parle d'une équipe de travail "qui se préoccupe depuis plusieurs années de l'amélioration de la situation des bibliothécaires scolaires". Pourrait-on connaître d'abord l'équipe puis les réalisations de cette équipe? M. Lemay mentionne aussi une enquête actuellement en cours sur les bibliothécaires scolaires: cette enquête a été demandée par l'Association des bibliothécaires scolaires du Québec et nous remercions la CEQ d'avoir acquiescé à notre demande.

On ne peut pas dire que la CEQ n'a pas pensé aux bibliothécaires scolaires mais on peut dire qu'elle n'a fait presque rien d'efficace. L'enquête mentionnée plus haut n'améliorera en rien le sort des professeurs - bibliothécaires puisqu'elle permettra sans doute d'appuyer les revendications de ceux-ci. Mais c'est seulement par des clauses de la prochaine Convention provinciale que la CEQ pourra aider EFFICACEMENT les professeurs - bibliothécaires.

Et quand B. Lesmerises dit à la CEQ: il est temps d'agir. Je crois qu'elle veut dire: "ne nous oubliez pas dans cette Convention et essayez d'obtenir pour nous ce que l'Association des Bibliothécaires scolaires vous a demandé".

Qui est responsable de la situation intolérable des professeurs - bibliothécaires? Le Ministère de l'Éducation (service des Bibliothécaires) a sa grande part de responsabilité par son manque de leadership, par son retard à adopter des normes quantitatives et qualificatives concernant le personnel des bibliothécaires scolaires. Fini le temps des suggestions: passez aux directives messieurs du Ministère!

Les Commissions scolaires ont aussi leur grande part de responsabilité: plusieurs auraient été capables d'assumer le salaire des professeurs - bibliothécaires, très peu l'ont fait. Les Commissions scolaires ne se soucient pas toujours de pédagogie. Par exemple, est-ce que la Commission scolaire de Québec (CEQ) était vraiment incapable de trouver des sommes pour payer les professeurs - bibliothécaires? (on a trouvé des sommes pour les élections de juin).

Il est évident que les professeurs - bibliothécaires doivent faire porter leur action sur le Ministère de l'Éducation. Un or-

ganisme gouvernemental se distingue souvent par son immobilisme; dans le domaine des bibliothécaires scolaires, à qui revient la tâche d'aiguillonner l'organisme concerné pour que surgissent quelques sursauts d'énergie? A la CEQ évidemment qui est l'organisme important dans le monde de l'éducation au Québec. Mais qui peut présenter à la CEQ des recommandations sur les bibliothécaires scolaires pour lui permettre d'établir une politique dans ce domaine? L'Association des bibliothécaires scolaires du Québec et tous les professeurs - bibliothécaires se doivent d'assumer cette tâche.

Donc si syndicalement, la CEQ et ses syndicats se préoccupent de doter les professeurs - bibliothécaires de conditions de travail (par les clauses de notre prochaine Convention), si professionnellement, les professeurs - bibliothécaires, l'Association des Bibliothécaires scolaires du Québec et la CEQ présentent des recommandations au Ministère de l'Éducation concernant les bibliothécaires scolaires, peut-être un nouveau jour se lèvera bientôt sur les bibliothécaires scolaires du Québec.

Pour conclure: Les professeurs - bibliothécaires ont été les grands sacrifiés à la dernière Convention. On pourrait dire que la CEQ se "fou" de la situation pédagogique du principal instrument de l'enseignement: la bibliothèque, mais je crois qu'on aurait tort. Quant à moi, je crois qu'il était normal de faire des erreurs lors d'une première négociation provinciale. Tous les enseignants ont péché par excès de confiance en le gouvernement par la signature d'une convention avec des clauses ouvertes tout en pensant les régler peu de temps après. (Je chapitre concernant les professeurs - bibliothécaires n'était pas la seule clause ouverte: que l'on pense aux problèmes de la classification qui n'a jamais été réglé).

Cependant, dans ces négociations-ci, la CEQ n'aura plus d'excuses si les professeurs - bibliothécaires sont oubliés: on ne pourra plus expliquer ni syndicalement ni professionnellement son attitude. J'ai confiance à la CEQ et j'attends avec impatience notre prochaine convention!

La Responsable de l'enquête sur les bibliothécaires scolaires pour l'Association des Bibliothécaires scolaires du Québec.

Huguette Gagnon-Rinfret,
3057, Laforest app. 16,
Ste-Foy, Québec 10.

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à attirer l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique, celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fixez un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritable de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

Le Québec devra-t-il assurer ses propres productions ?

par Roch DESGAGNE

Le Québec est dans une situation de non-retour en ce qui concerne la solution à apporter au problème des grains de provende, ses interventions en ce sens seront poursuivies avec fermeté, et s'il échoue, il lui faudra envisager d'assurer ses propres productions.

C'est ce qu'a soutenu M. Gaétan Lussier, sous-ministre de l'Agriculture du Québec, hier soir, devant un important groupe d'étudiants et de professeurs de la Faculté d'agriculture de l'université Laval. M. Lussier inaugurerait une série de débats portant sur l'avenir de l'agriculture au Québec.

Si les prochaines tentatives du Québec et des provinces de l'Est échouent, prévient M. Lussier, il est fort possible que le Québec n'ait d'autre choix que de songer très sérieusement — et c'est possible à réaliser — à développer ses propres productions. Le sous-ministre de l'Agriculture du Québec souhaite que les autorités fédérales, en l'occurrence la Commission canadienne du blé, soient attentives aux demandes québécoises et appliquent des mesures immédiates susceptibles d'éliminer la discrimination qui existe actuellement dans l'achat des grains par les producteurs sans sol de l'Est du pays. A son avis, l'aide au transport demeurera toujours une mesure palliative insuffisante.

UNE PREOCCUPATION MAJEURE

La solution de ce problème des grains de provende est une préoccupation majeure pour le gouvernement du Québec, un problème qu'il faut régler coûte que coûte, pour remédier à l'état lamentable des producteurs sans sol, soutient M. Lussier, précisant que le gouvernement du Québec possède tous les chiffres pour démontrer que la politique de la Commission canadienne du blé est discriminatoire, en ce sens qu'elle n'assure pas un jeu de concurrence loyale entre tous les producteurs canadiens.

Selon le sous-ministre québécois de l'Agriculture, l'inaccessibilité aux grains de provende est une des contraintes qui empêchent le développement normal de l'agriculture québécoise.

D'autre part, la politique de développement agricole du Québec doit se faire dans un contexte national, et dans un marché canadien libre, qui ne se fait pas au détriment d'une province. C'est selon M. Lussier, une responsabilité directe des provinces d'assurer une action concertée sur le plan national, par exemple en ce qui concerne le Bill C-176 qui viendra réglementer la production et la commercialisation des oeufs et de la chair de volaille.

"QUE CA SE REGLE EN 1972?"

Rappelant la condition actuelle des producteurs sans sol, le sous-ministre de l'Agriculture affirmait que le Québec se trouve actuellement dans un carcan, et que pour lui assurer les avantages comparatifs il est essentiel que ce malaise se règle dès cette année.

"Nous, on est prêt, et les dix provinces aussi. Il faut que la Commission canadienne du blé permette à tous les producteurs de se procurer des grains à des prix équitables", concluait M. Lussier sur ce point.

Le Dr Morgentaler ne pourra en appeler de la décision de la Cour d'appel du Québec

MONTREAL (PC) — Le Dr Henry Morgentaler, dont l'enquête préliminaire pour avortement avait été suspendue il y a quelques mois, s'est vu refuser hier, par la Cour suprême du Canada, la permission d'en appeler de la décision de la Cour d'appel du Québec.

Son avocat, Me Claude - Armand Sheppard, avait réclamé un bref de certiorari contre le juge Maurice Fauteux, de la Cour d'appel du Québec, lequel avait confirmé le verdict du juge Peter V. Shorteno, de la Cour supérieure du Québec de

rejeter la procédure requise. Devant la Cour suprême du Canada, Me Louis-G. Robichaud représentant la couronne, a soutenu que non seulement il n'y avait rien eu d'illégal dans la conduite de l'enquête, mais que le prévenu ne pouvait trouver rien d'illégal non plus dans les décisions successives des autres cours.

La plus haute instance judiciaire du pays s'est donc rangée à cet avis.

Le dossier reviendra maintenant devant le juge Fauteux, pour la poursuite de l'enquête.

L'UCC dénonce une fois de plus la politique fédérale sur les grains de provende

Une discrimination qui coûte cher à tous les Québécois

par Michel SAMSON

Tous les Québécois souffrent de la politique discriminatoire du gouvernement fédéral en matière de grains de provende (grains d'alimentation pour les animaux): les consommateurs, parce qu'ils paient la viande à la longue plus cher que nécessaire; les éleveurs, parce qu'ils assument des coûts de production non concurrentiels; tous les citoyens du Québec enfin, parce qu'ils ne bénéficient pas des effets d'entraînement qu'une saine économie agricole devrait leur apporter.

C'est ce qu'a affirmé, hier, à Montréal, le président général de l'UCC M. Albert Allain. Conscient de ces injustices, a expliqué M. Allain, l'UCC a demandé au gouvernement canadien de modifier les conditions anormales qu'il a lui-même créées car, la situation actuelle ne résulte pas du libre jeu des marchés mais des interventions irresponsables de la Commission canadienne du blé dans le domaine de la fixation des prix des céréales, notamment au cours de la dernière année.

Fondamentalement, a-t-il dit, le problème est le suivant: alors que le marché des productions sans sol (porcs, oeufs, volailles) est en concurrence à l'intérieur du Canada, celui des céréales de provendes, nécessaires à leur production, ne l'est pas. Au Québec, le prix de vente des céréales est fixé par la Commission canadienne du blé tandis qu'à l'intérieur des Prairies, il est déterminé par de simples facteurs économiques. Avec le résultat que c'est l'agriculteur de l'Est qui subventionne celui de l'Ouest.

A cause de cette politique de "deux poids - deux mesures", les producteurs québécois ont, au cours des dix dernières années, payé le boisseau de céréales en moyenne plus de 40 cents au-dessus du prix versé par l'éleveur de l'Ouest. Ils avaient en outre à défrayer environ 40 cents additionnels pour les frais normaux de mise en marché, notamment ceux du transport.

M. Allain reconnaît cependant que le gouvernement fédéral a consenti à verser un subside au transport qui, par exemple, se chiffre à 17 cents le boisseau livré à Sherbrooke. Il précise cependant que cette aide n'a fait qu'atténuer l'effet de discrimination des prix sans pourtant le supprimer.

S'il est normal qu'il existe un écart entre les prix payés par un éleveur de l'Ouest pour obtenir des céréales et ceux que verse un éleveur de l'Est, il est

tout à fait anormal, ajoute M. Allain, qu'à cette différence s'ajoutent les effets purement discriminatoires d'une politique de fixation des prix qui épargne les producteurs de Prairies mais non les autres producteurs canadiens.

Il arrive même, dans le contexte actuel, que les agriculteurs étrangers bénéficient de prix plus favorables que les agriculteurs québécois. M. Allain a donné comme exemple le fait que certaines cargaisons d'orge en provenance de l'Ouest étaient expédiées, l'été dernier, au Danemark, à partir de ports comme Québec et Trois-Rivières, à 70 cents le boisseau alors qu'au même moment l'agriculteur québécois achetait le même orge à \$1,39 le boisseau.

Cette situation, l'UCC entend la dénoncer jusqu'au temps où la Commission canadienne du blé aura cessé de le créer, car les conséquences pour l'économie générale du Québec sont trop grandes.

Les producteurs du Québec sont évidemment les premières victimes. Par ricochet, tous les

Québécois en assument les coûts et les effets dépressifs sur l'ensemble de leur économie.

Le Québec, a-t-il dit, est fortement dépendant des approvisionnements de céréales en provenance de l'Ouest. Il pourrait opter pour une production céréalière plus intensive localement, mais jusqu'ici il a tenu compte de l'ensemble de la production canadienne même si la réciprocité ne lui a pas toujours été accordée.

En fait, au cours des dernières années, le Québec a importé annuellement plus d'un million de tonnes de céréales de l'Ouest. Ces approvisionnements ont une grande importance car ils représentent 45% des besoins de grains de provende pour l'alimentation du bétail. Le président de l'UCC a d'ailleurs précisé que 30% de l'économie agricole québécoise était directement touchée par toute cette question.

Le Québec produit environ 85% de ses besoins de porcs; 85% de ses besoins de volailles et de dindons et 60% de ses besoins d'oeufs.

Ces productions dites "sans sol" influencent à leur tour d'autres secteurs de l'économie notamment les industries de moulinerie et de viandes qui représentent à elles seules une valeur de quelque \$100 millions pour le Québec.

En tant que producteurs, les éleveurs québécois n'ont rien à envier à ceux des autres provinces. Dans l'ensemble, ils pratiquent un élevage industrialisé sur une grande échelle. Ils sont en mesure de faire face à la concurrence d'où qu'elle vienne, mais ils ne peuvent cependant lutter de front à la fois contre les éleveurs des autres provinces et contre le gouvernement fédéral, a dit M. Allain, et c'est pourquoi ce que la situation présente exige d'eux.

Les conditions économiques insupportables qui prévalent actuellement sont donc en train de conduire à la faillite un très grand nombre de producteurs québécois et, en particulier, les plus efficaces qui en raison des investissements importants, ne

peuvent ajuster leur volume de production à un niveau très bas sans subir de pertes importantes.

Le bas prix des grains de provende dans les Prairies encourage, dans cette région, une surproduction de porcs, de dindons et d'oeufs qui ne fait qu'avilir les prix dans l'ensemble du Canada.

A moins de se replier sur lui-même et de produire ce qui est nécessaire à ses besoins, à partir des céréales jusqu'aux oeufs, a affirmé M. Allain, le Québec doit exiger que le gouvernement central remplisse le rôle qui lui est assigné et fasse en sorte

d'éliminer les disparités qui existent les unes des autres les grandes régions du pays. Ce faisant, ils se doivent de supprimer d'abord les effets discriminatoires engendrés par ses propres institutions.

Selon le président de l'UCC, le gouvernement fédéral devra mettre en place à travers tout le pays un système efficace et équitable de mise en marché des céréales de provende de manière à ce que les prix reflètent les conditions réelles de l'offre et de la demande partout au Canada. L'UCC, a-t-il conclu, ne sera satisfaite que lorsque cet objectif aura été atteint.

CONVOCACTION
Assemblée générale
Club Libéral Québec-Est Inc.
310, 11e Rue
lundi le 31 janvier à 8h00
Election des officiers

Zenith fabrique quatre appareils auditifs de haute qualité qui se vendent moins de \$200.00

Tous portent la garantie de satisfaction assurée ou argent remboursé dans les 10 jours.

Vous avez maintenant un choix de quatre appareils auditifs de fameuse qualité Zenith coûtant moins de \$200.00 chacun. De plus, si vous n'êtes pas entièrement satisfait de votre appareil, retournez-le dans les 10 jours suivant l'achat et votre argent vous sera rendu. Bien des appareils auditifs ne sont pas ainsi garantis. Cela coûte trop cher. Venez bientôt nous voir et nous laisser vous démontrer les bonnes raisons d'acheter quelque chose de bien - un Zenith.



La qualité doit y être pour que le nom soit apposé

Pollack
CENTRE-VILLE SAINT-FOY

Composez 529-9111 poste 337
Centre-Ville, seulement Appareils auditifs rayon 107, rez-de-chaussée.

POUR DEGAGER LA TÊTE ET LES BRONCHES RAPIDEMENT!

PRENEZ POTTER'S
PASTILLES contre le CATARRHE
Elles sont vraiment efficaces!

Pollack BAT LA MARGE
CENTRE-VILLE & SAINT-FOY
JANVIER 72

VENTE ANNUELLE

Helena Rubinstein

LIGNE "ULTRA-FEMININE"

- a) Crème démaquillante qui nettoie votre peau en profondeur. Rég. 10.00 **6⁰⁰**
- b) Crème "Ultra-Feminine" aux hormones qui protège contre les rides et la déshydratation. Rég. 10.00 **6⁰⁰**
- c) Lotion rafraichissante à base d'émollient. Rég. 10.00 **6⁰⁰**
- d) Emulsion hydratante, non grasse, elle conserve l'humidité de la peau. Rég. 10.00 **6⁰⁰**
- e) Lotion aux hormones pour les mains. Pénètre rapidement et laisse les mains douces et souples. Rég. 4.50 **2²⁵**

Centre-Ville, Cosmétiques, rayon 240, rez-de-chaussée, Sainte-Foy, étage du Mail.



1 seulement (à Sillery)
TELEVISEUR CONSOLE
Ecran de 25", cabinet fini en bois, garantie de 1 an sur lampe-écran.
Prix \$595.00 **SPECIAL \$375⁰⁰**

1 seulement
SYSTEME COMPOSANT
Ampli tout-transistors, 80 watts, 2 haut-parleurs et une table tournante Garrard automatique.
Prix \$499.95 **SPECIAL \$299⁰⁰**

2 seulement
SECHEUSES McClary/Easy
6 programmes de séchage, chaleur à cycles infinis.
Prix \$219.95 **SPECIAL \$158⁰⁰**

LIQUIDATION ECHANTILLONS DE PLANCHER

chez **aguire**
sillery 681-4124
PLACE FLEUR DE LYS 529-4915

1 seulement (à Sillery)
TELEVISEUR COULEUR G.E.
Ecran de 15", image instantanée, haut-parleur à l'avant.
Prix \$395.00 **SPECIAL \$275⁰⁰**

CUISINIÈRE DANBY
4 éléments détachables, contrôle du four automatique, porte amovible. Disponible avec porte vitrée moyennant un léger supplément.
\$128⁰⁰

2 seulement
SYSTEME ENREGISTREUSE
Enregistreuse à cassette avec radio AM/FM, micro avec contrôle compris, piles incluses.
Prix \$119.95 **SPECIAL \$75⁰⁰**

1 seulement
MOBILIER DE SALON 2 mcx
Style moderne, recouvert de tissu de peluche verte, bras évases, base en bois fini noyer.
Prix \$379.95 **SPECIAL \$298⁰⁰**

aguire
sillery 681-4124 PLACE FLEUR DE LYS 529-4915

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi, mardi et mercredi de 9h. a.m. à 6h. p.m.
Jeudi et vendredi de 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi 5h. p.m.

2 seulement
MOBILIER DE SALON 2 mcx
Style avant-gardiste, tissu pied-de-poule, bras en bois peints de couleur rouge.
Prix \$499.00 **SPECIAL \$349⁰⁰**

CHAISES DE REPOS
Fauteuil très confortable recouvert en similicuir, inclinable avec appui-pieds.
Rég. \$94.95 **SPECIAL \$74⁰⁰**

RADIO DE TABLE PHILCO
Boîtier noyer, haut-parleur de 5", 6 transistors, 2 diodes et 2 redresseurs.
\$19⁰⁰ **SPECIAL**

Les suppléments vitaminiques sont très souvent inutiles

Depuis l'automne dernier, nos enfants ont l'occasion de voir à la télévision certaines annonces commerciales présentant des suppléments vitaminiques; nous en avons aussi remarqué en feuilletant des magazines.

Ces suppléments sont vraiment très attrayants pour les enfants: certains ont la forme d'un animal, d'autres offrent comme prime à l'achat une auto miniature.

Il est à remarquer que le prix de ces comprimés est très élevé et d'autre part que la publicité ne dit pas toujours qu'ils sont destinés à des enfants dont l'alimentation laisse à désirer.

C'est l'occasion d'utiliser son discernement pour déterminer si vraiment l'enfant en question a besoin de recevoir des vitamines supplémentaires.

Un enfant en santé ne manque habituellement pas d'appétit. S'il mange suffisamment de viande, d'œufs, de fruits et de légumes, de pain et de céréales et boit du lait, on n'a pas à s'inquiéter. Dans cette alimentation variée, il reçoit automatiquement toutes les vitamines dont il a besoin, sauf bien entendu la vitamine D: la vitamine solaire.

Passons en revue quelques-unes des vitamines que l'on retrouve dans une préparation pharmaceutique de vitamines:

— La vitamine C, la plus connue, que l'on identifie comme "la vitamine qui aide à prévenir l'infection". On la retrouve sous sa forme naturelle dans les oranges, pamplemousses, tomates, fraises congelées, le chou crue, etc. . .

— La vitamine A, qui garde en bon état les muqueuses (tissu qui recouvre les voies respiratoires, par exemple). Les carottes, les tomates, le brocoli, le lait, le beurre, la margarine fortifiée en sont de bonnes sources.

— La riboflavine ou B2 qui est présente notamment dans la viande (le foie en particulier) et le lait. Les coupures aux commissures des lèvres indiquent généralement que l'organisme manque de vitamine B2.

— La thiamine ou B1 et la niacine ou B3 qui jouent un rôle dans le fonctionnement du système nerveux. Le foie, le pain et les céréales nous les procurent.

— La vitamine K, qui aide à la coagulation du sang. On la retrouve largement distribuée dans les aliments: légumes à feuilles vertes, céréales, jaunes d'œufs et foie, etc. . . en contiennent.

— Quant à la vitamine D, c'est la seule qu'on doit prendre l'hiver sous forme de supplément, à cause de notre climat. Maintenant la plupart des laiteries enrichissent le lait de vitamine D. Si un enfant boit au moins 4 grands verres de lait par jour, il recevra par le fait même la quantité de vitamine D nécessaire chaque jour, soit 400 U.I. S'il boit peu de lait, il faudra ajouter de la vitamine D, sous forme d'huile de foie de morue, par exemple, qui se vend à un prix beaucoup plus abordable que les comprimés multivitaminés, dans toutes les pharmacies. Le goût n'étant pas très agréable, on peut le mélanger à un aliment, comme la soupe, les pommes de terre, la salade.

Lucie L. ROY, diététiste.

budget/nutrition



LE DEJEUNER, UN REPAS A NE PAS MANQUER — Un bon déjeuner aide à bien commencer la journée. En voilà un appétissant et... même un enfant peut le préparer!

C'est à tort qu'on veut éliminer le pain

par Jean SHARP

TORONTO (PC) — Dans les périodes de prospérité, dit Jean Fielding, on vend moins de pain. Les gens achètent d'autres aliments, plus délicats, qu'ils substituent au pain. Ou bien ils se mettent au régime et ne mangent plus de pain du tout.

Selon Mme Fielding, ils ont tort. "Calorie pour calorie, le pain vous donne une variété plus grande d'éléments nutritifs que n'importe quel autre aliment. Je ne dis pas qu'on peut vivre de pain seulement, mais on devrait en manger. On ne peut éliminer d'un régime aucun aliment sain et avoir quand même un régime complet.

Mme Fielding est conseillère en nutrition pour Bakery Foods Foundation, la division éducative de Bakery Council of Canada. Ce conseil, fondé il y a 24 ans, est formé de boulangers qui y adhèrent volontairement. Son but est surtout de représenter l'industrie de la boulangerie auprès du public.

Mme Fielding déclare qu'elle est au courant des griefs et des préoccupations du public au sujet du pain.

DE LA CONFUSION

"Je crois que le public est

mêlé sur ce qui est bon et ce qui ne l'est pas, de ce temps-ci. Le pain contient toutes les choses qui sont la base d'une bonne santé: protéines, calcium, graisse, sodium, fer, etc. Bien des gens croient qu'il ne contient que des hydrates de carbone. Les manufacturiers ajoutent des vitamines au pain blanc. On blanchit la farine parce que les gens n'aiment pas le pain jaune. Le procédé de blanchiment détruit les vitamines, et c'est pour cela qu'on doit les remettre dans le pain.

"Certaines personnes disent que c'est synthétique. Eh bien, en fait, ces vitamines sont tirées de matière animale, et elles ne sont certainement pas plus synthétiques que les vitamines qu'on vend dans les pharmacies."

Mme Fielding est d'avis que la plupart des pains, aujourd'hui, ont à peu près la même valeur nutritive, parce qu'on enrichit la plupart des farines. "On ne possède pas de chiffres exacts, mais on estime que de 75 à 80 pour cent des farines utilisées dans la fabrication du pain sont enrichies. Certains boulangers songent même à utiliser de la farine enrichie pour faire les beignes et autres pâtisseries."

Un déjeuner-dîner pour faciliter la détente durant les jours de congé

Un bon déjeuner commence bien la journée! Malheureusement, trop de gens prennent ce repas "sur le pouce" en vitesse.

Pourquoi ne profiterions-nous pas des jours de congé pour préparer des déjeuners substantiels et différents? L'arôme d'aliments savoureux, tôt le matin, sera une invitation sans pareille à faire de même durant les jours suivants.

Un bon déjeuner doit inclure les aliments suivants: fruit ou jus de fruits, céréales, pain et au moins un aliment protéique tels que fromage, œufs, beurre d'arachide, bacon, etc. Les confitures, gelées, marmelades, miel, mélasse et sirops ajoutent des calories tout en constituant d'excellentes sources d'énergie. Un tel déjeuner diminue la fatigue et maintient l'efficacité et le rendement au travail.

Pour apporter de la variété au déjeuner, il suffit d'ajouter des fruits aux céréales ou de les rehausser de cannelle, de remplacer les traditionnelles rôties par des muffins, croissants ou brioches. Les jours de congé alors que le "déjeuner" devient parfois "dîner", surprenez agréablement les convives en leur présentant œufs, bacon et même pommes de terre en travestis! Les recettes suivantes ont été expérimentées par les conseillères en alimentation du Ministère de l'Agriculture du Canada, ce qui devrait vous assurer un déjeuner-dîner réussi même avec un œil encore fermé!

Oeufs "réveille-matin"

2 c. à table d'oignon vert haché
2 c. à table de céleri en dés
1 c. à table de piment vert en dés
4 c. à table de beurre
4 œufs battus
1-4 tasse de lait
Sel et poivre
1 pain "submarine" grillé et en deux
6 tranches de tomates frites (1 tomate moyenne)
4 tranches de bacon frit
Piment vert en anneaux

Sauter les 3 premiers ingrédients au beurre, 2 minutes; y incorporer le mélange d'œufs, lait, sel et poivre. Cuire en remuant continuellement jusqu'à ce que le mélange soit pris, environ 5 minutes. Garnir les pains du mélange d'œufs puis de tomates, de bacon et de piment vert. 2 portions

Crêpes aux pommes de terre

2 tasses de pommes de terre crues, râpées grossièrement
2 c. à table d'oignon râpé
2 c. à table de farine
3-4 c. à table de sel
1-8 c. à table de poivre
1-2 c. à table de poudre à pâte
2 œufs battus
Gras

Mélanger pommes de terre, oignon, farine, sel, poivre et poudre à pâte; ajouter des œufs battus juste avant la cuisson. Chauffer le gras; y verser quelques cuillerées à table de la préparation et étendre uniformément. Dorer 1 à 2 minutes de chaque côté. Quantité: environ 18 crêpes.

Surprise matinale au bacon

2 tasses de mélange à biscuits
3-4 tasse de fromage cheddar râpé
1-2 tasse de lait
8 tranches de bacon frit, émietté
1 œuf battu
1-2 tasse de crème acidifiée (crème sure commerciale)

Mélanger les 3 premiers ingrédients de manière à former une pâte molle. Pétrir 30 secondes sur une planche légèrement enfarinée. Diviser la pâte en deux et l'étendre dans 2 assiettes à tarte graissées de 9 pouces. Parsemer de bacon puis recouvrir du mélange d'œuf et de crème acidifiée. Cuire à 425 degrés F, 15 minutes.

RESTAURANT
Château Laurier
Hôtel Château Laurier
695 est, Grande-Allée
Place Georges V
529-3594
Cuisine française à son meilleur!
Dîner spécial d'hommes d'affaires
Bar salon
Ouvert de midi à 3h. et de 6h. p.m. à 10h. p.m.

COUTURIERES

d'expérience demandées

Recherchons personnes sachant ajuster. Bonne position à l'année. Bon salaire, s'adresser aux:

CREATIONS SUZANNE

869 rue St-Jean

VENTE ANNUELLE

LA SEULE ET UNIQUE VENTE DE L'ANNEE du 20 au 29 janvier



30% à 50%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

- | | |
|-------------------|---------------------|
| BAETZ FURNITURE | HOUSE OF BRAEMORE |
| DELCRAFT | COOMBE |
| F.M FURNITURE | DIAMOND BROS. |
| GIBBARD FURNITURE | DU BARRY |
| HEIRLOOM | FRY & BLACKHALL |
| HESPELER | IMPERIAL FURNITURE |
| KNECHTEL | GEOFORM DESIGNS |
| ANDREW MALCOLM | MUELLER |
| RO-EL FURNITURE | SEBASTIAN FURNITURE |
| ROXTON | SELIG BY SIMMONS |
| SIMMONS LTD. | WUNDER |

A notre SALON DU MEUBLE, vous trouverez tous les éléments nécessaires au confort et à la beauté d'une maison.

- TOUTES LES GRANDES MARQUES
- SERVICE DE DECORATION
- ASSORTIMENT COMPLET DE TAPIS



La Signature de Haute Qualité

robert lessard inc

2065 OUEST, BOULEVARD CHAREST, QUÉBEC 12, P.Q.
ANGLE GRAHAM BELL — 527-7323

HEURES D'OUVERTURE:
Tous les jours, 9h. a.m. à 5h. 30 p.m.
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi de 9h. a.m. à 5h. p.m.

Facilités de stationnement

VOYEZ Quasar de MOTOROLA

CHEZ A. CLOUTIER RADIO TV
VOTRE ELECTRONICIEEN SPECIALISE

TELECOULEUR PORTATIF Quasar



- Avec sélecteur de couleur INSTA-MATIC
- Ecran de 19" mesure diagonalement
- Lampe-écran brillante
- Indicateur des canaux lumineux
- En cas de détectusité, un technicien expert changera un minicircuit en quelques minutes, chez vous.



TELECOULEUR CREDESCENCE MEDITERRANEE de 26" en diagonale

Le style méditerranéen populaire caractérise ce meuble à placages en orme véritable et bois franc de choix fini pacanier Andorra avec décorations sculptées dans un matériau simili-bois. Lampe-écran "Quasar brillante" de 315 pouces carrés. Roulettes fournies. L. 35 1/2", H. 29 1/2", P. 18 1/2" (ajoutez 5" pour le protecteur du col de la lampe-écran). Modèle WU 908 HP.

A TOUT POINT DE VUE NOUS SOMMES PLUS PRES DE VOUS CHEZ A. CLOUTIER RADIO TV ENR.



ACHETEZ DIRECTEMENT D'UN ELECTRONICIEEN PROFESSIONNEL POUR LE MEILLEUR SERVICE APRES VENTE

VENEZ VOIR LA LIGNE COMPLETE DES TV COULEUR

Quasar

Instamatic avec mécanisme dans le tiroir

Bien avant l'avènement de la TV couleur, nous étions dans le métier!

A. CLOUTIER RADIO TV ENR.

VENTE - SERVICE - SPECIALITE: TELEVISION EN COULEURS
840, rue Myrand - Ste-Foy - Tél.: 527-8123

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1963

ATELIER DE SERVICE
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h.30

...es collections parisiennes

Le carnaval avec Laroche Ungaro et ses volants



DE PIERRE BALMAIN — Robe du soir taillée dans un voile d'organdi imprimé de rouge, vert et bleu.

PARIS (AFP) — Chez Guy Laroche, on sait tout de suite où l'on va. C'est le carnaval à Rio qu'il nous propose des les trois premiers modèles: volumineuses robes de broderie anglaise en volants étagés comme en portent les "doudou" en goguette avec d'immenses chapeaux fleuris. Les hommes, très élégants sont en shantung blanc avec de grands chapeaux de planteurs. La suite s'assagit mais on retrouvera le carnaval dès la fin de l'après-midi et ses débauches de satins et de mousselines dans des couleurs éclatantes de néon.

Pour les heures sages: des tailleurs-pantalons de shantung vert sur des débardeurs blancs brodés d'une rose sur l'estomac, des pantalons droits très larges, marine ou fushia, sur des maillots de bain

multicolores, des tailleurs à jupe plissée marine et veste rouge gansée de marine à toutes les coutures, des petits bérets de chasseur inclinés sur l'oreille et piqués d'une rose ou d'un camélia, des vestes courtes orange ou verte, style petit veston, sur des jupes plissées de flanelle grise.

Ce sera tout pour le jour "portable". Vient ensuite une gamme de "trilby" dans des drapés d'avant-guerre, des crêpes travaillées en biais, des mousselines plissées, volantes, extravagantes.

Pour le soir, des soutien-gorge paillettes sous de la mousseline marron ou noire, des flots de mousseline lumineuse et des sandales "salomé" à talons très hauts, les plus hauts des collections.

PARIS (AFP) — Paris a perdu Saint-Laurent mais il n'a pas perdu la guerre... Il a retrouvé Ungaro et la période 1930-1945. Ungaro 1972 est Saint-Laurent 1971.

C'est une débauche de satin, de volants, de jupes à godets, de turbans sur le front avec un gros chou, comme une lampe de mineur. Trois impératifs chez Ungaro, le décolleté profond sur une gorge extraplatée, l'importance des manches, gonflées comme des lampions et la couleur. Ou plutôt toutes les couleurs, à la fois en imprimé, rayé, allié aux carreaux en mosaïque et aux semis de fleurettes.

Tout est court une bonne main au-dessus du genou. Pour le plein été, les petites robes-

tabliers ont été coupées dans des soies légères à petits damiers multicolores. Les manteaux blancs ou roses sont amples, ceinturés comme de robes de chambre ou coupés droits, près du corps. Dessous, des robes paysannes froncées à la taille, décolleté profond et manches lampions. Le soir, les mêmes robes s'allongent jusqu'au sol et s'ornent de volants. Les manches montées en corolle autour de l'emmanchure font les épaules larges.

Pour le grand soir, un modèle osé: un bloomer de satin jaune à bretelles croisées sous un mini-manteau multicolore. La mariée est en tutu blanc. Un turban à gros chou blanc sur le front lui sert de voile.

Courrèges amène son public à rêver de crinolines

PARIS (AFP) — Courrèges à la mode, quelle que soit la tournure que prenne la mode, d'intéresser son public par un véritable spectacle, toujours au point et parfaitement réussi.

L'exiguïté de ses salons ne lui permettait pas jusqu'à présent d'être pleinement apprécié et c'était bien dommage. Cette saison il a choisi un gymnase de Neuilly et ce fut du délire.

Courrèges c'est Munich 72, les jeux olympiques, le coup de pistolet du départ, la course à pied, le saut à la perche et la poursuite en moto. Du moins pour l'infrastructure. Pour la mode proprement dite, trois départements distincts, qui ne se différencient, en fait, que par les matières employées et... les prix. Pour \$100, en boutique, les jeunes femmes pourront s'offrir dès les premiers beaux jours, des jupes plissées, courtes mais pas trop, blanches et assorties de brousson de couleur vivif, des tailleurs pantalons, marine et blanc, des imperméables cirés noirs sur des bermudas, et, pour couronner le tout, des visières de joueurs de baseball en vinyl orange, tenues par un élastique qui laisse flotter les cheveux en queue de cheval. C'est la collection "hyperbole".

Un cran au dessus, et deux ou trois fois plus cher, "couture future", du prêt-à-porter de luxe: une robe de lainage orange zippée blanc, en baudrier sur le devant, un corselet de plastique frippé noir sur une robe blanche d'écolière, des petits manteaux nets, légers, coupés à la perfection et beaucoup plus dépouillés que par le passé. Plus de pattes de boutonnage, de boutons en série, de martingales, mais des découpes

nettes qui dessinent la ligne et les volumes.

La plage est très drôle. On verra des maillots de bain noir et de longs bas noirs montant haut sur la cuisse, ne laissant à découvert que quelques pouces de peau et les épaules.

Pour le grand soir, Courrèges, a donné libre cours à sa fantaisie et son inspiration. Il lui est venu des idées romantiques, envahissantes, irréelles, comme les "crinolines" qu'ils resuscitent, avec leur armature de cerceaux (ici remplacés par des volants empesés à l'extrême). C'est une profusion d'organdi en bleu, en rose, en vert d'eau et surtout en blanc, orné de fleurettes

"épinglées" comme des papillons. C'est une débauche de rubans tressés, des semis de petits nœuds, des volants partout.

Ce n'est plus du tout Courrèges, du moins comme il nous avait habitués à l'aimer, mais les jeunes filles et les très jeunes femmes qui en ont assez de jouer au garçon manqué, pourront rêver tout à loisir au prince charmant sans qu'il soit obligatoirement cosmopolite. Même pour Courrèges, la mode est un éternel recommencement. Il lançait la tenue de gladiateur romain quand tous ses confrères parlaient fanfreluches. Au moment où tout le monde s'assagit, il rêve de crinolines.

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.



VOTRE ENSEMBLE DE VOYAGE... DE STYLE ITALIEN

De Via Appia. Le merveilleux ensemble italien... blazer marine-et-rouge ou à carreaux bruns, \$40; pantalons marine, brun ou blanc, \$25. Tous deux en 8 à 16. La chemise blanche côtelée, de notre collection, \$12. Tous en tricots de polyester faciles d'entretien. Vêtements sport Miss Renfrew, au troisième. Achats en magasin seulement!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de ville
Place Ste-Foy
2 hrs. station. gratuit
Parc-autos Chauveau

Eglises à vendre

Pour la première fois, en France, des églises sont à vendre, dans le Nord et le Pas de Calais.

Ce sont les "Houillères du Nord" (et non les diocèses) qui peuvent revendiquer le titre de propriétaires de ces 12 sanctuaires, de ces 14 presbytères et de ces 7 salles paroissiales, dans le diocèse de Cambrai. Quant au diocèse d'Arras, il va perdre ainsi 42 églises, 5 presbytères, 20 maisons vicariales, 45 salles paroissiales et 4 terrains.

Il n'en faudra pas moins construire 500 à 700 lieux de culte dans les deux ans à venir, pour équiper les 6 à 8 millions de nouveaux "urbanisés".

C'est une situation assez paradoxale...

Ce que peut faire une dactylo... avec de l'humour

LONDRES (Reuter) — L'humour d'une dactylo a contraint hier, l'armée britannique à dépêcher une équipe d'artificiers à la Chambre des Communes.

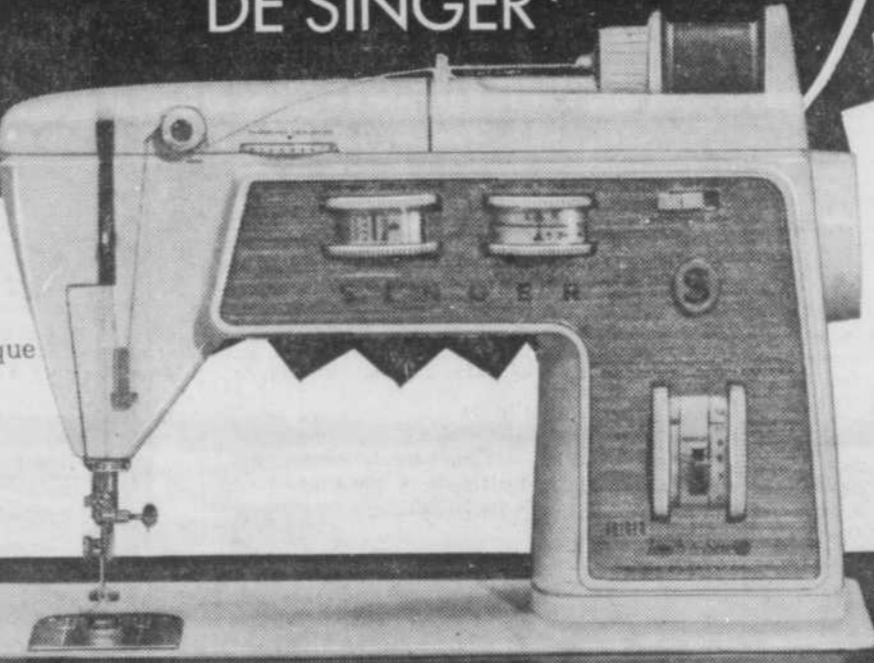
Un message avait été découvert sur une petite machine de bureau portant la mention "this is not a bomb" (ce n'est pas une bombe) mais le "not" avait été rayé.

C'est seulement après l'arrivée des artificiers que l'on s'est rendu compte que le message de la dactylo n'était qu'une plaisanterie.

POUR LA PREMIÈRE FOIS,

on vous propose d'obtenir GRATUITEMENT ce magnifique meuble 'Sherbrooke'. Mais il faut vous hâter! Car cette offre ne va pas durer éternellement.

Modèle 750/336

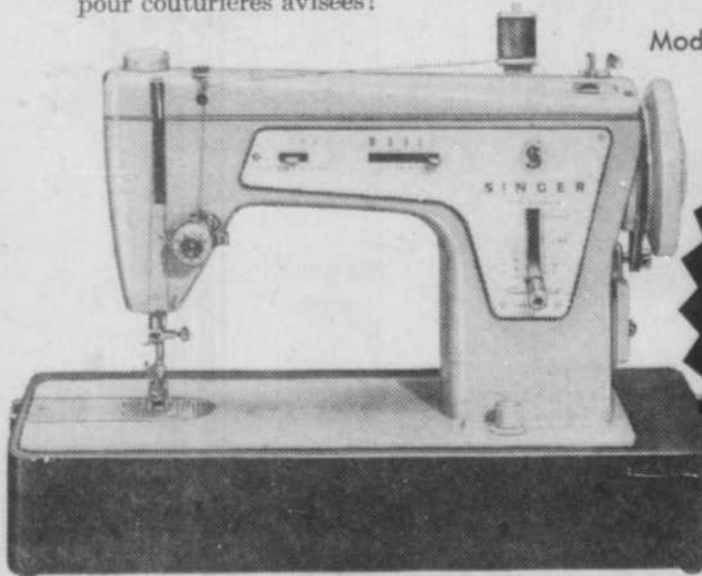


La Golden Touch & Sew est vraiment la reine des machines à coudre puisqu'elle peut faire les points droits et extensibles, les points en zig-zag, les boutonnières et même la couture décorative! Utilisez le plan de crédit Singer pour vous procurer la merveilleuse Golden Touch & Sew et obtenir votre meuble Sherbrooke GRATUITEMENT!

ET VOICI UNE NOUVELLE PLUS QU'INTÉRESSANTE!

La machine à coudre Fashion Mate* de Singer fait les points droits et zig-zag sur n'importe quel tissu à partir de la dentelle jusqu'au cuir. Et vous pouvez même coudre en zig-zag les boutons et les boutonnières sans aucun accessoire spécial. Une occasion unique pour couturières avisées!

Modèle 237



SEULEMENT \$99.95

SINGER FASHION MATE ET MALLETTTE

*Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Limitée.

La nouveauté de demain est chez Singer aujourd'hui!

ST-ROCH
324 est, rue St-Joseph,
Québec, Québec.
Tél.: 522-8128

PLACE LAURIER
Centre d'Achats
Place Laurier, Ste-Foy,
Québec. Tél.: 651-4021

CHICOUTIMI
Centre d'Achats
Place du Saguenay,
Chicoutimi. Tél.: 549-9122

RIVIERE-DU-LOUP
289 rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup,
Tél.: 862-2789

RIMOUSKI
Centre d'Achats,
La Grande Place, Rimouski
Tél.: 723-2072

Nombreuses démissions

La situation se détériore à la Confédération des loisirs

par Yves JARRETIE

Tout va mal au sein de la Confédération des loisirs du Québec.

C'est le moins que l'on puisse dire en constatant la série de démissions effectives et à venir qui s'effectuent au sein du plus grand organisme de loisirs de la province. On sait, en effet, que la CLQ, entre parenthèses, œuvre dans le domaine des loisirs depuis un quart de siècle, est l'organisme représentant du monde du loisir au plan provincial.

Nous avons appris de source généralement bien informée que plusieurs démissions ont eu lieu, entre autres au sein du personnel permanent et également au

sein du conseil d'administration.

Signalons, entre autres, celles de MM. Louis Blanchet et Yves Beaugrand, tous deux du personnel de cadre, ainsi que la démission de M. John Rankin, administrateur de la CLQ.

Toujours selon les mêmes sources, M. Jean-Marie Lachance, directeur de l'organisme, aurait reçu avis que son mandat se terminait définitivement le onze février prochain. Enfin, il serait fortement question de la prochaine démission de M. R. Bellisle, président de la CLQ depuis plusieurs années.

Enfin, pour compléter le tableau, un organisme affilié à la CLQ, l'Association de Loisirs Time, a retiré son adhésion à la

Confédération des loisirs du Québec.

Il apparaît que ces nombreuses désaffections au sein de l'organisme provincial sont dues à la nouvelle orientation visée par plusieurs membres du conseil d'administration; d'organisme de service et de soutien, la CLQ se transformerait en organisme de représentation et de pression auprès du gouvernement.

Depuis la tenue du congrès de l'an dernier, on enregistre déjà un certain malaise au sein de la CLQ, mais, apparemment, la situation s'est envenimée, puisque, toujours selon les mêmes renseignements, ces démissions ont été motivées par une désapprobation des nouvelles politiques envisagées.

Avec un personnel permanent réduit à sa plus simple expression et c'est le moins que l'on puisse dire, avec le départ d'un membre du conseil d'administration, ainsi que ceux du directeur général et du président, il ne reste plus grand-chose de la Confédération des loisirs.

La CLQ va-t-elle survivre? Y a-t-il encore de la place sur l'échiquier des loisirs pour un organisme privé? Autant de questions qui demandent des réponses très bientôt. Et dire que nous sommes en pleine civilisation des loisirs!

Centres de main-d'œuvre ouverts le soir

Les électriciens et les mécaniciens devront se procurer leur certificat de qualification

Plusieurs centres de main-d'œuvre du Québec (CMQ) seront ouverts le soir au cours des trois prochaines semaines afin de permettre aux électriciens et mécaniciens de se procurer dans un délai raisonnable les certificats de qualification qui doivent remplacer les licences autrefois émises en vertu de la Loi des électriciens et installations électriques et la Loi des mécaniciens en tuyauterie.

Dans la région de Québec, les CMQ sont ouverts le mardi et jeudi, de 19 heures à 22 heures, pendant les semaines du 24 janvier, du 31 janvier et du 7 février.

La prolongation des heures d'ouverture des CMQ fait suite à une directive de la Direction générale de la main-d'œuvre du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre qui est maintenant chargée d'émettre les certificats de qualification de ce groupe de travailleurs.

Ces heures d'ouverture tardives permettront ainsi aux travailleurs qui ne peuvent se présenter au CMQ pendant leurs heures de travail de se conformer aux dispositions d'un nouveau règlement entré en vigueur le 1er janvier 1972.

Afin d'obtenir leur nouveau certificat, les travailleurs doivent présenter une attestation

de leur qualification professionnelle, par exemple leur dernière licence émise par la direction générale des services techniques du ministère au bureau des examinateurs électriciens et au bureau des mécaniciens en tuyauterie.

à l'école, à pied, à cheval, en voiture ou ailleurs... Le professeur vous suit partout.



Berlitz
cours de langues et services de traduction.

500 Grande-Allée - Québec, 529-6161
152 est, rue Racine - Chicoutimi, 549-7474
Ouvert en semaine jusqu'à 8:30 pm. le samedi jusqu'à 1 pm.

Le projet d'un Holiday Inn à Saint-Roch se précise

Le projet de construction d'un hôtel par la chaîne canadienne Holiday Inn, dans le quartier Saint-Roch, continue son chemin. Lundi, le comité exécutif a autorisé la préparation d'une lettre d'opinion, par un évaluateur professionnel, pour connaître la valeur de l'ancien couvent Saint-Roch, aujourd'hui le collège Saint-Jean-Eudes.

Dans un document remis au comité exécutif, l'ingénieur Michel Beaumont stipule qu'il y a lieu, pour la ville, d'établir la valeur marchande de la propriété dont il est question plus haut. La base de référence de la Société d'habitation du Québec pour une subvention, est la valeur technique de l'édifice dont il est question.

M. Beaumont ajoute qu'à cause de la valeur appréciable de la propriété en cause, une telle lettre coûtera sûrement meilleure marché qu'une évaluation en bonne et due forme. Or, après vérification à la SHQ, la lettre d'opinion sera considérée comme satisfaisante pour la base de calcul de la subvention.

Les négociations entre la ville de Québec et les représentants des promoteurs du projet se poursuivent toujours. Ces derniers sont représentés par la firme GNC.

Par ailleurs, l'expertise sur la valeur de l'édifice et les confirmations écrites du montant de vente de l'Archevêché et de la Fabrique de Saint-Roch sont des pré-requis à tout versement d'une subvention de la part de la SHQ. L'Archevêché et la Fabrique, tout comme la ville de Québec, sont impliqués dans la transaction en tant que propriétaires de l'édifice ou des terrains adjacents.

Normalement, c'est d'ici environ un an que les travaux de construction de l'hôtel devraient débuter. Avec la construction du mail couvert et le début de la rénovation urbaine du quartier Saint-Roch, on devrait, selon les spécialistes assister à la relance économique de ce secteur.

Quant aux autres projets d'hôtellerie dans la ville de Québec, on en parle plus ou moins: celui de Bois-Fontaine est demeuré silencieux depuis l'annonce officielle par les propriétaires de cet édifice; celui de Place Montcalm est aussi silencieux depuis que la ville de Québec a accepté d'investir 3 millions de dollars pour la construction d'un centre de congrès; celui de Place Québec est en marche tandis que l'autre, entre la rue Saint-Jean et la rue Saint-Cyrille, à proximité de Place Québec, serait toujours en voie de réalisation, les transactions pour l'achat de terrains se poursuivant.

L'une des plus importantes maisons de vêtements féminins à Montréal, La Maison Diana Inc. est à votre service ici même à Québec, à la nouvelle annexe de Place Laurier.



Robe de jersey noir, faux boléro aux vives couleurs, grandeurs 5 à 13 ans.

39.95

Le plus grand choix de manteaux, robes, vêtements sport, costumes, fourrures et tous les accessoires de toilette, mini, midi, maxi. N'oubliez pas de visiter notre Salon de la Mariée.

Maison Diana Inc.

Nouvelle annexe Place Laurier
Entrée nord-est face au Photo Centre Brunet
651-6335

CHARGES paiements faciles si désiré

Première bombe au plastic découverte à Montréal

Par ALEX BINKLEY

MONTREAL (PC) — A deux reprises, hier après midi, la police a tenté de faire exploser une bombe au plastic déposée au rez-de-chaussée d'un des plus grands édifices du centre-ville de Montréal: celui de la Banque canadienne impériale de commerce, situé au coin des rues Peel et Dorchester, qui compte 45 étages.

L'engin a été découvert à 15 h par un employé qui a alerté la police. Le dispositif contenait des bâtons de plastic dont la puissance équivalait à 25 bâtons de dynamite. Selon un porte-

parole de la police, il était piégé et devait exploser au moindre mouvement ou toucher.

Le sous-sol, le rez-de-chaussée et le premier étage de l'édifice ont aussitôt été évacués et toute circulation interdite dans les rues adjacentes, bloquées par des voitures de la brigade des pompiers.

Deux agents de l'escouade des bombes appelés sur les lieux, ont fait feu sur le sac contenant l'engin, lequel s'est aussitôt décomposé, sans toutefois exploser. Les services compétents de la police espèrent connaître plus de détails, aujourd'hui, sur cet

engin. C'est la première fois que l'on découvre à Montréal une bombe au plastic, bien qu'il y en ait eu ailleurs au Québec.

FIN DE L'ALERTE

Aussitôt après la deuxième tentative, la police a autorisé toutes les personnes évacuées à réintégrer l'édifice. Cela se passa près de 90 minutes après la découverte de l'engin.

Le personnel des bureaux situés aux étages supérieurs n'avaient pu être évacués, l'ascenseur ayant été bloqué de crainte que ses mouvements ne déclenchent la détonation. Ils sont

donc restés sur place, suivant anxieusement du haut des fenêtres les mouvements de la police et des véhicules des pompiers dans les alentours.

De l'avis d'un porte-parole de la police, si la bombe avait explosé elle aurait occasionné quelques dégâts aux locaux de la banque et provoqué l'éclatement de vitres. Mais, elle ne représentait aucun danger pour le reste du bâtiment, en raison notamment de la solidité de la construction.

Le même porte-parole a précisé que les dirigeants de la banque partageaient l'avis de la

police selon lequel il était trop dangereux d'essayer de déplacer l'engin. Ils ont donc autorisé les agents de l'escouade des bombes à le faire exploser sur place.

Après la seconde détonation, une nuée de curieux qui attendaient depuis une heure malgré le froid rigoureux qui sévissait dehors, se sont précipités vers les fenêtres de la banque dans l'espoir de voir quelque chose. Malheureusement, pour eux, ils ont été frustrés par un employé de la banque qui a aussitôt tiré les rideaux.

EATON JOURS D'AUBAINES VIKING

Laveuse automatique Viking à pousoirs

299⁹⁵ et pl.

Laveuse d'une capacité de 18 lb, à cuve émaillée porcelaine et agitateur polypropylène. 5 pousoirs; cycles: normal, pour tissus fins, 2 pour tissus sans repassage, un pour linge très sale. 2 rinçages par jet et un rinçage à fond par agitateur. Petit panier se posant sur l'agitateur pour petits lavages et tissus laver main. Economisez l'eau pour petite cuvée avec le réglage du niveau d'eau.

Séchoir automatique Viking pré-programmé

\$209⁹⁵ et pl.

4 boutons-poussoir pour cycles et sélection de chaleur; lampe ozone; lampe intérieure; sonnerie pour indiquer la fin du cycle.

Congélateur Viking 11.8 pi. cu.

\$189⁹⁵ et pl.

Chaque congélateur Viking est conçu pour assurer une isolation complète et éliminer les "points chauds". Réglage précis de température (à 3° près) de 0 à -20F. Avec serrure et clefs.

Laveuse/essoreuse Viking

\$169⁹⁵ et pl.

L'agitateur provoque de forts remous qui lavent le linge. Au moindre coincement, l'essoreuse s'arrête instantanément et les rouleaux s'écartent dès qu'on appuie sur la barre de déclenchement.

Lave-vaisselle Viking

\$269⁹⁵ et pl.

Chargement par le dessus; trois pousoirs; cinq cycles et minuterie rotative pour lavages simples ou doubles; trois rinçages. Facile à déplacer. Cuve d'acier; isolation en fibre de verre.

277 EST, RUE ST-JOSEPH—TEL.: 524-5161

Daoust trouve inacceptable le refus de Bourassa de participer au ralliement des travailleurs

Qualifiant "d'inutile" la rencontre proposée par le premier ministre Robert Bourassa, le secrétaire général de l'FTQ, M. Fernand Daoust, a affirmé hier que le refus du premier ministre de participer à un grand ralliement des travailleurs au forum de Montréal exprimait bien "l'éloignement du peuple qui caractérise son gouvernement".

Disant espérer que M. Bourassa se ravise, M. Daoust a souligné qu'il serait beaucoup plus utile que quelques milliers de travailleurs entendent de la

bouche même de celui "qui est supposé gouverner le Québec" quelle solution globale il propose au problème du chômage.

Selon M. Daoust, le moins que l'on puisse demander à un chef de parti "qui s'est fait élire en promettant 100,000 emplois", c'est de venir rencontrer des chômeurs.

La Fédération des travailleurs du Québec, conjointement avec le Conseil du travail de Montréal, AVAIT convoqué, vendredi dernier, les premiers ministres du Québec et du Canada à une assemblée publique

sur le chômage. Cette assemblée doit se tenir au forum de Montréal, le 28 février.

Le premier ministre Trudeau n'a pas encore fait savoir s'il se rendrait à l'invitation de la FTQ, mais M. Bourassa a révélé au début de la semaine qu'il préférerait rencontrer les représentants syndicaux pour faire le point "d'une façon sereine et constructive", dans ses bureaux de Québec.

M. Bourassa avait également souligné qu'il avait déjà eu l'occasion de rendre compte publiquement du travail accompli par son gouvernement en matière économique et de lui exposer certains projets susceptibles de solutionner les problèmes des travailleurs québécois.

Des relations culturelles seraient établies entre Israël et le Québec

MONTREAL (PC) — Le nouveau consul général d'Israël à Montréal, M. David Ephrati, a dit hier son intention de promouvoir les relations culturelles entre son pays et les francophones du Québec. Il a noté que ceux-ci, soucieux de conserver leur langue et en quête de leur identité propre, portent un grand intérêt à ce qui se fait en Israël, pays où les juifs ont retrouvé tout à la fois leur langue et leur identité.

M. Ephrati a rencontré hier officiellement les journalistes de Montréal, avec qui il s'est entretenu en français et en anglais.

Les relations culturelles entre Israël et les francophones du Québec, a dit M. Ephrati, se poursuivent sous forme d'échanges de professeurs et d'étudiants au niveau universitaire, de conférences et d'écrivains, — des écrivains israéliens doivent arriver ici en mai. La langue française est d'ailleurs parlée par 500,000 personnes — sur 3 millions — en Israël. Le consul général, a parlé de la situation en Israël, de l'immigration des juifs russes, de la persécution des juifs demeurés en Syrie.

Il a aussi rappelé l'exécution — il y a deux ans — de 11 juifs en Irak, pour le seul fait qu'ils étaient juifs. Et il a souhaité qu'à cette occasion les journalistes sensiblement l'opinion publique pour qu'elle presse la Syrie de laisser partir les Juifs se trouvant encore sur son territoire, et qui seraient au nombre de plus de 4,000.

Début de la session le 7 mars

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Bourassa a fait savoir hier soir, que la prochaine session de la 29e législature de l'Assemblée nationale s'ouvrira le mardi 7 mars prochain, comme l'avait d'ailleurs annoncé Le Soleil.

M. Bourassa a expliqué que, malgré cette date tardive, il n'y avait pas de perte de temps puisque les partis d'opposition avaient accepté à l'unanimité, le 14 décembre, de réinstaller au feuilleton une douzaine de projets de loi lors de l'ouverture de la 3e session de la 29e législature.

De plus, le premier ministre a indiqué qu'il avait consulté les différents chefs de parti quant à la date d'ouverture de cette nouvelle session.

Rappelons que la première session de la 29e législature s'est ouverte le 9 juin 1970 pour se terminer le 19 décembre 1970 et la seconde session a débuté le 23 février 1971 pour se terminer le 24 décembre dernier.

Remboursement exigé de la ville de Hull

HULL (PC) — Dasken Entreprises, de Montréal, a déposé hier, en Cour supérieure une poursuite en dommages contre la ville de Hull, en accusant cette dernière de lui avoir erronément octroyé un permis de construction pour un projet d'habitations de \$12 millions.

Le complexe de plusieurs édifices à appartements était partiellement construit quand, en décembre, la Cour suprême du Canada a ordonné que tout soit démolli, parce que la construction s'élevait dans une zone réservée exclusivement à des maisons privées.

La poursuite en dommages réclame à la ville de Hull un remboursement de \$598,950 pour 11 acres de terrains que Dasken a achetés de la ville elle-même, en vue d'y ériger le projet, et \$1,551,746 équivalant au coût de la construction déjà effectuée lorsque la Cour suprême a rendu son jugement.

A Trois-Rivières, L'hôtel Lido est détruit par le feu

TROIS-RIVIERES (PC) — L'hôtel Lido, construit au début du siècle, a été complètement détruit, hier soir, par un incendie, à Trois-Rivières.

L'incendie a pris naissance vers 20h30. Une heure plus tard, le feu avait atteint le toit. Les dégâts sont évalués à environ \$300,000.

Le personnel et les clients de l'hôtel ainsi que les résidents des immeubles voisins ont été évacués et personne n'a été blessé.

Un pompier a été incommode par la fumée et une dame a été transportée à l'hôpital, mais son état n'inspire aucune crainte.

En fin de soirée, on craignait que l'incendie ne se propage aux immeubles voisins.

Les pompiers ont lutté durant quatre heures contre l'élément destructeur, avant qu'il ne fût sous contrôle.

Lorsque vous êtes **FACE à FACE**

... C'est l'instant magique. Inoubliable. Vous n'avez rien à craindre d'un rapprochement, grâce à un nettoyage facial régulier avec SNAP.

SNAP
NETTOYEUR POUR VISAGE, MAINS ET ÉPIDERME
DANS TOUTES SUPERMARCHÉS ET LES PHARMACIES



Célébration champêtre...

Pour le printemps et l'été notre mariée s'habillera d'une jolie robe de dentelle toute Chantilly. Légère et bien coupée, cette robe sera remarquée par son originalité. Valant à la manche et au bas, Voile illusion. Dentelle blanche avec fourreau blanc, rose ou bleu. 6 à 14. Robe et voile \$160.

Suggestion pour apppareiller: le chapeau frisé de dentelle et l'ombrelle à manche argentée.



275 est, St-Joseph, Québec 2
● Deux heures gratuites de stationnement
● Ouvert les jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h.

HITACHI
Voyez Entendez & Epargnez
LA FETE D'ENTERTAINEMENT

Riche d'une expérience de 62 ans à travers le monde, Hitachi, la compagnie de l'état solide à 100% célèbre sa deuxième année au service des Canadiens en leur offrant une multitude de cadeaux gratuits à l'achat de certains appareils de divertissement au foyer Hitachi.

Voyez cette liste de magnifiques primes, par catégorie d'appareils, qui vous sont offerts GRATIS par Hitachi.

PRIME GRATUITE
T-671 Radio transistor de table

PRIME GRATUITE
HD-66 Casque d'écoute

PRIME GRATUITE
L-1901 Lanterne fluorescente à pile sèche

PRIME GRATUITE
6-C-60 Cassettes

T-21 Nouveau téléviseur blanc et noir portatif 20" à état solide. IU-52, IU-53, IU-54, TWU-68, TWU-69, TWU-73, SU-84, SU-86

CNU-881 Télécouleur de table 19", avec RAI et CAF. CWA-200, CWA-210, CFA-440, CFA-460, CFA-461, CSU-681, CSU-790, CNU-871, CNU-891. Ainsi que les magnétophones T-Q-710, TRQ-717, TRQ-737

TRQ-2325 Magnétophone portatif muni de deux haut-parleurs, de réglages à glissière et de décibelmètres d'enregistrement. TRQ-282, TRQ-215, TRQ-240, TRQ-250, TRQ-253, TRQ-280, TRQ-286, TRQ-290, TRQ-206. Ainsi que les radios AM/FM lecteurs de cassettes KCT-1210, KCT-1250

KST-3400 AM/FM Magnétophone stéréo à cassettes, assurant un rendement d'une parfaite fidélité. KS-2210, KS-2300, KS-2400, KS-2810, DPK-321, SR-300, SR-800, IA-600, IA-1000

KC-775 Radio-réveil numérique "Digi-Brite" AM/FM. TC-501, K-705, K-713, KC-743, KC-752, KC-753, KC-773, KC-774, KC-776, TH-623, TH-631, TH-851. Ainsi que les radios portatives KH-950, KH-911, KH-1016, KH-1038, KH-1086, KH-1450, TRQ-200, TRQ-114, KH-1400, KH-3100

Célébrez avec Hitachi la "Fête d'entertainment" et obtenez votre prime gratuite, qu'il s'agisse d'une lanterne fluorescente à pile sèche ou d'un casque d'écoute Hitachi.

La "Fête d'entertainment" Hitachi bat actuellement son plein chez tous les marchands participants. Recherchez l'étalage de la "Fête d'entertainment" dans les magasins de votre région.

Pour avoir droit à une prime gratuite, le consommateur doit acheter un appareil de divertissement au foyer Hitachi d'une valeur d'au moins \$50.00. Si vous aviez l'intention de vous procurer un nouveau téléviseur ou un nouvel appareil stéréo, c'est le moment ou jamais d'en profiter, au cours de la "Fête d'entertainment" Hitachi.

Cette campagne prendra fin le 29 février 1972.

HITACHI
LA QUALITÉ PRIME TOUJOURS CHEZ HITACHI.

Dépositaires				
Plante TV Service 11 ouest, boul. St-Cyrille Québec 529-3145 ● HITACHI	Maguire Electrique Place Fleur de Lys Québec 529-4915 ● HITACHI	Claude Sioui Enr. Village Huron Loretteville 842-1994 ● HITACHI	Croleau Ltée Roger Croteau, prés. 175 est, rue St-Joseph Québec, P.Q. 525-8155 ● HITACHI	Boivin Meubles Rembourrage Inc. 475, rue Anna coin boul. Charest, Québec 681-2390 ● HITACHI
Jean-Louis Marcotte Inc. "L'Ami des fiancés" 2850 rue Duval, Québec 628-1456 ● HITACHI	motel television inc. 2750 Chemin Ste-Foy Plaza Laval Québec 651-9110 ● HITACHI	Le Syndicat de Québec Place Laurier - Centre-Ville Fleur de Lys 529-7351 ● HITACHI	Maguire Electrique 1330 Maguire Sillery 681-4124 ● HITACHI	Ste-Foy Electronique 3190 Chemin Ste-Foy Québec 653-3054 ● HITACHI
Champagne TV 34 1/2, Côte Ste-Anne Ste-Anne-de-Beaupré Québec 827-4215 ● HITACHI	J.-L. Lamontagne Enr. 631, 10e Rue Charny, cté Lévis, P. Q. 832-8340 ● HITACHI	Noreau Ltée 44, rue St-Louis Lévis, P. Q. 837-9321 ● HITACHI	Electronique Jacques 303 av. du Palais St-Joseph-de-Beauce 397-6370 ● HITACHI	Rolland Dion TV Enr. St-Raymond cté Portneuf 337-7016 ● HITACHI
Marcel Simard Meubles 84, St-Jean-Baptiste Baie St-Paul 435-6210 ● HITACHI	Le Royaume de la TV 391 Dequen Sept-Îles 962-5830 ● HITACHI	A. Gagnon TV Service Enr. 764 boul. Walberg, Delbeau 276-2519 ● HITACHI	Pelletier Radio TV 866, St-Joseph Roberval 275-2457 ● HITACHI	Amiol & Goulet Inc. 80 ouest, St-Germain Rimouski 724-4181 ● HITACHI
Saguenay TV Service Compagnie Ltée 454, St-Hubert Jonquière 547-2674 ● HITACHI				

La grève des contrôleurs retarde la tenue de la conférence des ministres des Finances

Par PAUL LONGPRE
(D'après PC) — Les négociations fédérales - provinciales sur le partage du fardeau des soins de santé, qui impliquent une somme de \$1 milliard pour l'ensemble du pays, sont dans une impasse. Elles doivent être reprises, au niveau des ministres des Finances cette fois, à la conférence de Jasper.

Prévue pour les 31 janvier et 1er février, cette conférence des ministres des Finances a toutefois été remise mercredi, en raison de la grève des contrôleurs aériens qui paralyse le pays depuis 10 jours. Et-on apprit mercredi d'un porte-parole du ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau.

Au début de la soirée, ce dernier attendait le résultat des communications qui se poursuivent entre le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta, afin de déterminer la date et le lieu de la rencontre. Il se pourrait qu'elle ait lieu dans deux ou trois semaines et peut-être ailleurs qu'à Jasper.

Le gouvernement de l'Alberta avait pris des arrangements pour réunir les participants dimanche à Edmonton et les diriger sur Jasper par train spécial. Mais la grève des contrôleurs empêchait les délégués de l'Est de se rendre à Edmonton.

DELEGATION

La délégation du Québec n'a pas encore été définitivement formée. Elle se composera vraisemblablement du ministre des Finances, M. Raymond Garneau, de son ministre d'Etat, M. Jean Bienvenue, et peut-être du ministre du Revenu, M. Gerald Harvey. Plusieurs fonc-

tionnaires accompagneront les ministres.

EQUITE

Les discussions seront de même nature qu'au cours des dernières réunions de ce genre, soit la revue de la situation économique et financière, les programmes fédéraux de stimulation à l'emploi et la loi des arrangements fiscaux (péréquation).

Le dossier des soins de santé apportera donc du nouveau au

menu. Il s'agit d'une question très technique que trois ans de négociations au niveau des ministres de la Santé n'ont pas réussi à vider.

En bref, lors de la dernière réunion de la mi-décembre, Québec présentait une contre-proposition à la formule mise de l'avant par le gouvernement fédéral. Ce dernier offrait principalement de remplacer les subventions actuelles, qui sont calculées selon les coûts réels

des services, par une subvention per capita.

En plus, la formule fédérale présentée par M. Munro "indexait" cette subvention selon l'évolution du produit national brut canadien.

CONTRE-PROPOSITION

La contre-proposition fédérale, soutenue par M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales, s'était butée à un silence poli de son homologue fédéral.

Elle rejetait l'idée de faire évoluer les subventions aux provinces selon le rythme du produit national brut, puisque les coûts des services de santé croissent plus rapidement que le PNB et que le ralentissement de cette croissance, objectif recherché tant par les provinces que par le fédéral, ne se fera sentir que graduellement.

M. Castonguay s'opposait également à l'idée d'une subvention per capita, en raison du

fait que certaines provinces maintiennent des services très spécialisés qui profitent également aux autres provinces canadiennes. Il donnait en exemple les cas de l'Institut de cardiologie de Montréal et de l'Institut de microbiologie de Laval.

Il concluait, lors d'une intervention en Chambre, que le gouvernement du Canada laissait tous les risques aux provinces, empêchant les gains, si gains il y avait.

DELAI

Cette question n'a connu aucun développement depuis décembre, ce qui, selon un porte-parole des Affaires sociales, aurait amené la décision d'en confier l'étude aux ministres des Finances.

Elle devient particulièrement importante en raison du délai de plus en plus court qu'il reste pour le renouvellement des ententes fédérales-provinciales qui

expireront cette année, a-t-on précisé.

Pour sa part, M. Castonguay avait nettement établi sa position, à l'occasion d'un débat sur les services de santé, à l'Assemblée nationale.

"Maintenant que le gouvernement du Canada trouve sa contribution au financement des services de santé trop lourde à supporter, avait-il déclaré, il devra supporter des risques s'il veut modifier le système."

REVELATION



VOICI LA MAZDA 808. LA SUR-DOUÉE!

Mazda vous fait toute une révélation!

Le coupé sport Mazda 808. Cette voiture vous offre les performances que vous avez toujours recherchées; les lignes profilées et luxueuses que vous ne pensiez jamais pouvoir vous payer, plus le calme, le confort, la sécurité et l'excellence de la mécanique.

Mazda en a fait une élégante voiture sur-douée, qui se vend à un prix économique.

REVELATION: UN STYLE NOUVEAU ET UNE VOIE PLUS LARGE

Sous tous les angles, la Mazda 808 fait belle figure. C'est une voiture de performance, large, surbaissée et profilée, aux lignes fastback qui révèlent en un clin d'oeil ses aptitudes de grande routière.

REVELATION: LES PERFORMANCES D'UNE FASTBACK

Le fougueux moteur 1600 cc à arbre à cames en tête de cette Mazda développe les performances d'une vraie fastback difficiles à surpasser.

Vous avez le choix d'une transmission quatre vitesses synchronisées au plancher facile de maniement, ou d'une transmission automatique. Pilotez-la sur un chemin cahoteux ou filez à vive allure sur l'autoroute: la suspension de cette Mazda vous procure la stabilité d'une grosse voiture et vous permet de la conduire en souplesse. La Mazda 808: une sur-douée qui devance, et de loin, toutes les concurrentes de sa catégorie.

REVELATION: UN INTERIEUR LUXUEUX

Glissez-vous derrière le volant similibois du coupé sport Mazda 808. Découvrez le confort de la cabine de pilotage et l'équilibre soigné du tableau de bord; sièges baquet avant inclinables à haut dossier; moquette; console centrale, ampèremètre, tachymètre, totalisateur journalier et montre; commande combinée à cinq fonctions qui contrôle, du bout des doigts, les essuie-glace deux vitesses, le lave-glace, les phares, les phares code et les clignotants de

direction. Une foule d'autres caractéristiques *standard* font de cette voiture un achat vraiment avantageux.

REVELATION: UNE CONDUITE DE TOUTE SECURITE

Le coupé sport Mazda 808 fait appel à vos sens et à votre bon sens. Avez-vous déjà vu une voiture aussi sûre qui paraisse aussi bien? Le châssis de cette Mazda est construit en forme de semi-monocoque de sécurité; la puissante chaufferette et le dégivreur électrique de la lunette arrière assurent une visibilité totale toute l'année; la colonne de direction absorbe l'énergie résultant d'un choc; le pare-brise est en verre laminé et teinté...et nous pourrions allonger encore cette liste. En un mot, il n'y a pas de voiture plus sûre. Voilà pourquoi nous l'appelons la sur-douée.

Voilà donc une révélation pour les automobilistes: le coupé sport Mazda 808 à \$2,599* ou le sedan quatre portes à \$2,549*. Voyez-les aujourd'hui chez votre concessionnaire.

MAZDA

Conçue et construite pour le Canada par Toyo Kogyo Co. Ltd. du Japon, le fabricant d'automobiles le plus avant-gardiste au monde.

*Prix de détail suggéré par le constructeur aux ports d'entrée de Moncton, Montréal, Toronto et Vancouver; en sus, les frais de préparation, d'immatriculation, d'essence, de taxe provinciale ou de transport local, s'il y a lieu.

GARAGE O. GOSSELIN INC.
185, Saint-Sacrement
681-0525

Lévis
GODBOUT AUTOMOBILE ENR.
72 boul. Kennedy
837-2661

Chicoutimi
BEDARD ET FILS AUTO LTEE
1423 boul. St-Paul
549-1264

Cap Sante
PASCAL AUTO INC.
266 Route #2
285-1341

PLUS de 150 concessionnaires à votre service au Canada

Vallières déçu de constater l'absence de direction au sein du FLQ

"Le Front de libération du Québec n'a pas de grand patron, pas de direction idéologique, on y décèle une certaine incohésion à plus d'un point de vue, chaque cellule est pratiquement indépendante et même isolée des autres. L'organisation en soi n'est donc pas meilleure que celle des années précédentes."

Telles sont les impressions générales qu'a retirées de sa clandestinité celui qui a déjà été considéré comme étant le chef idéologique du FLQ, M. Pierre Vallières, impressions qu'il a communiquées hier soir aux journalistes de Radio-Canada qui l'interviewaient lors de l'émission "Format 30".

Pierre Vallières a déclaré avoir été un peu déçu de faire cette constatation après avoir vécu pendant un certain temps avec des membres d'une cellule fequiste. Il a même affirmé que s'il avait pu s'en rendre compte avant d'entrer dans la clandestinité, son choix en aurait peut-être été différent.

Concernant le texte qu'il avait fait parvenir au quotidien "Le Devoir" pendant cette période et dans lequel il disait ne plus croire en la nécessité de la lutte armée comme moyen de libération pour les Québécois, Vallières estime qu'il ne peut être considéré comme un traitre par les fequistes, puisqu'à son avis, c'est là un changement d'attitude de sa part et non pas un changement d'objectif.

"J'ai opté pour l'action à faire aujourd'hui au Québec, pour la réalité", a déclaré Vallières. "Encore là c'est une décision qui doit être reconsidérée à chaque jour puisque les circonstances changent continuellement. Si les Québécois décident un jour démocratiquement de demander l'indépendance du Québec et que le gouvernement central s'y oppose par la force, il est évident que la violence pourrait alors redevenir nécessaire."

L'ancien penseur du FLQ dit en être arrivé à la conclusion que le processus électoral ne se résume pas à la seule période électorale mais que c'est plutôt un ensemble de pratiques quotidiennes de politisation des masses dans un cadre donné et que c'est toujours une volonté de changement, une volonté de faire éclater des structures, des rapports sociaux et de les transformer pour une plus grande libération.

Il dit se considérer encore comme un révolutionnaire puisqu'il entend toujours travailler à la transformation de la communauté québécoise pour aider au progrès de l'ensemble des citoyens. Il estime que tous les moyens peuvent être aussi révolutionnaires les uns que les autres et que le processus électoral lui est apparu comme pouvant être révolutionnaire, pendant sa clandestinité.

Après avoir affirmé qu'il croyait que sa décision avait pu convaincre la majorité des fequistes, Pierre Vallières, en réponse à une question, a prétendu qu'il n'était pas un cadeau empoisonné pour le PQ, du moins pas plus que M. René Lévesque en avait été un pour les Libéraux en 1960.

"La population a quand même voté pour René Lévesque", a-t-il dit, "bien que l'Union Nationale ait fait une grosse campagne en le traitant de communiste et de "nationalisant". Les Québécois ne sont pas des fous, ils ne peuvent pas croire indéfiniment les mensonges que leur racontent continuellement les politiciens qui ne servent qu'à les exploiter."



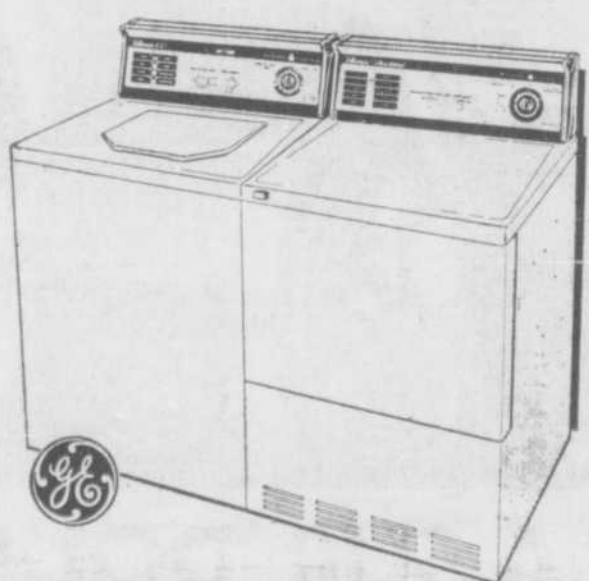
LA VOILA, LA GRANDE VENTE TANGUAY de janvier

du 24 janvier au 5 février inclusivement



**general electric
EN SPECIAL**

**POELES, REFRIGERATEURS, LAVEUSES, SECHEUSES,
MODELES EXCLUSIFS A PRIX SPECIAL**



ENSEMBLE LAVEUSE-SECHEUSE

LAVEUSE modèle W851H - Capacité de 18 lb. Six cycles. Quatre vitesses de lavage-essorage.

SECHEUSE modèle D883H - Quatre cycles de séchage. Choix de trois degrés de chaleur.

GARANTIE 1 AN PIECES ET MAIN-D'OEUVRE PLUS 4 ANS ADDITIONNELS SUR TRANSMISSION

**PRIX SPECIAL
DE JANVIER**

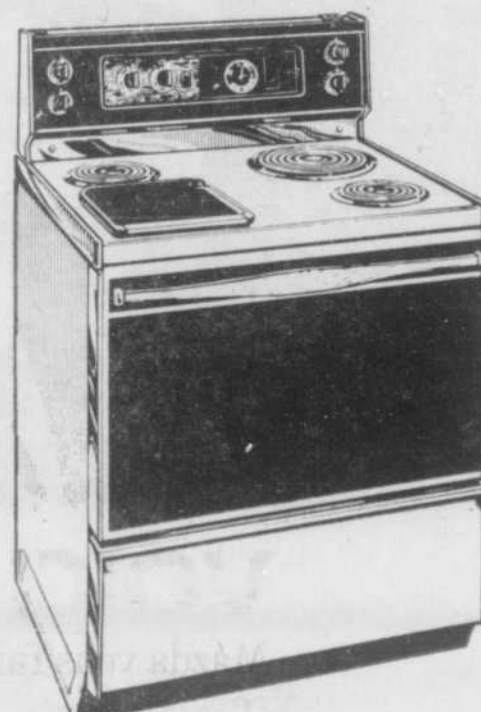


REFRIGERATEUR modèle TFF24RM

sans givre côte-à-côte avec service de glace automatique dans la porte. Capacité totale 24 pi. cu.

GARANTIE 5 ANS PIECES ET MAIN-D'OEUVRE SUR TOUT LE SYSTEME REFRIGERANT

**PRIX SPECIAL
DE JANVIER**

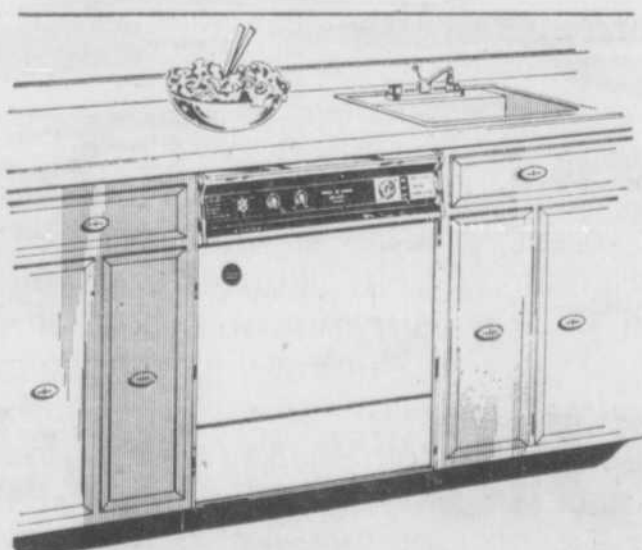


CUISINIÈRE modèle J37AG

autonettoyante. 30 pouces. Panneau de contrôle du four en simili-noyer et porte du four avec verre noir.

GARANTIE 5 ANS SUR TOUS LES ELEMENTS PIECES ET MAIN-D'OEUVRE

**PRIX SPECIAL
DE JANVIER**



LAVE-VAISSELLE modèle SD850N

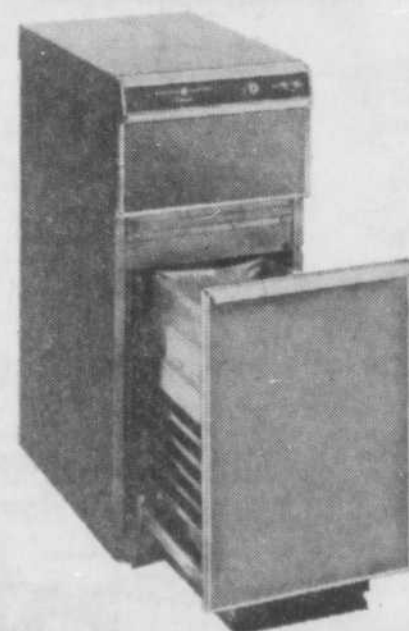
Encastré et à chargement par le devant. Cinq cycles de lavage.

GARANTIE 1 AN PIECES ET MAIN-D'OEUVRE ET 5 ANS SUR L'ELEMENT AVEC MAIN-D'OEUVRE

**PRIX SPECIAL
DE JANVIER**



**GENERAL
ELECTRIC**



PRESSE-REBUTS GGCG550

Tirait à deux panneaux réversibles interchangeables, quatre couleurs en tout: avoiron, or moisson, cuivre et blanc.

GARANTIE 1 AN PIECES ET MAIN-D'OEUVRE

**PRIX SPECIAL
DE JANVIER**

ATTENTION SPECIALE AUX FUTURS MARIÉS



LEVIS

ROND-POINT DE LEVIS
837-2496

BEAUPORT

BOUL. STE-ANNE
661-3761
(à côté de la Dame Blanche)

Ouvert jeudi, vendredi soir jusqu'à 9h, samedi jusqu'à 5h.

Les Indiens de la Baie James se disent assurés de l'appui fédéral contre Québec

MONTREAL (PC) — Les Indiens de la Baie James se disent assurés que le gouvernement fédéral interviendra pour empêcher que celui du Québec ne s'empare des territoires et viole leurs droits.

Au cours d'une conférence de presse, hier, à Montréal, le secrétaire exécutif de l'Association des Indiens du Québec, M. Irvin Goodleaf, a affirmé que le ministre fédéral du Grand Nord et des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, a, ces dernières semaines, écrit au premier ministre Robert Bourassa pour lui exposer les vœux du fédéral et défendre les intérêts des Indiens.

Il n'y a aucun doute dans l'esprit des dirigeants indiens que le gouvernement d'Ottawa appuiera leurs revendications et interviendra au besoin dans les négociations.

Entre-temps, a ajouté M. Goodleaf, les Indiens demeurent convaincus que le gouvernement du Québec devra consentir une compensation financière.

Les Indiens évaluent à \$5 milliards la valeur des territoires qu'ils habitent dans la région de la Baie James. Et c'est le montant qu'ils entendent revendiquer.

Avec un représentant du ministère québécois des Richesses naturelles, M. Chevrier, les porte-parole indiens ont participé

20 janvier à Montréal à la poursuite des négociations. Selon M. Goodleaf, le représentant du gouvernement a refusé de discuter de la réclamation de \$5 milliards.

Une nouvelle rencontre est prévue pour le mois de février et d'ici là les Indiens constitueront un comité d'experts chargés d'analyser les dommages prévisibles par la réalisation du projet gouvernemental, et d'établir avec précision l'estimation des pertes.

D'AUTRES DEMANDES

Le secrétaire exécutif de l'association a également souligné que les Indiens entendent obtenir satisfaction sur bien d'autres points que la compensation financière de \$5 milliards.

Les Indiens, explique-t-il, sont tout autant préoccupés

de la protection de l'environnement et du sort réservé aux territoires de chasse. Ils se demandent ce qui va se passer une fois le harnachement des rivières terminé. Ils ignorent s'ils pourront y trouver des emplois ou s'ils auront la possibilité de poursuivre, à leur façon, le développement de cette région.

Selon M. Irvin Goodleaf, ce n'est qu'à la condition de pouvoir mener leur barque librement au sein des nouvelles structures et d'être admis à une participation entière que les Indiens pourront éviter l'écueil de la dépendance.

Si les négociations avec le gouvernement ne devaient pas aboutir, M. Goodleaf reprend alors l'avertissement lancé par son chef Max Gros-Louis: "Seuls les castors seront admis à construire des barrages."

Mackasey nomme deux médiateurs dans le conflit à Radio-Canada

EDMONTON (d'après PC, UPI) — Le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey, a nommé hier deux médiateurs dans le conflit qui oppose la société Radio-Canada à ses techniciens en radio télédiffusion, qui eurent continué leurs grèves rotatives à travers le pays.

Les médiateurs choisis par M. Mackasey sont MM. Charles Poirier, spécialiste du ministère du Travail sur l'industrie de la radiodiffusion, et G. R. Doucet, conciliateur chef pour la région de Québec.

Un porte-parole du ministère a fait savoir que les deux hommes travaillent actuellement à une rencontre entre les négociateurs des deux parties. Le syndicat a déjà prié ses membres de refuser le travail supplémentaire et il a entrepris une série de grèves rotatives pour appuyer ses demandes d'augmentation salariale.

Le tout a débuté avec une grève d'une équipe de télévision

à Vancouver, mardi soir. Dans la journée d'hier, c'était au tour de 90 techniciens à Terre-Neuve et de 54 autres à Edmonton. Puis hier soir, à Winnipeg, une dizaine de leurs confrères quittaient leur poste avant la fin de leur quart.

Les quelque 80 techniciens de l'association nationale des employés et techniciens de radio NABET, à l'emploi de la Société Radio-Canada à Québec, ont débrayé à 20 heures hier soir, pour une période de 24 heures.

La grève de ces employés paralyse toutes les émissions locales des stations de télévision et de radio de la Société Radio-

Canada à Québec.

Rappelons que les techniciens de Radio-Canada à Québec avaient tenu une journée d'étude de 6h30 vendredi soir dernier à 6h30 le lendemain et une heure plus tard, ils participaient à la grève de 24 heures de tous les membres de NABET à l'emploi de la Société Radio-Canada à travers le pays pour appuyer le renouvellement de leur convention collective de travail.

Canada à Québec.

Rappelons que les techniciens de Radio-Canada à Québec avaient tenu une journée d'étude de 6h30 vendredi soir dernier à 6h30 le lendemain et une heure plus tard, ils participaient à la grève de 24 heures de tous les membres de NABET à l'emploi de la Société Radio-Canada à travers le pays pour appuyer le renouvellement de leur convention collective de travail.

BAPTISTE LE TOUCHATOU

DIRECTEMENT DE L'OUEST
pour bricoleurs et contracteurs

PLYWOOD EN EPINETTE			K-3			ASPENITE		
regulier	regulier	emboutei	regulier	4x8	4x8	4x8	4x8	2x4
\$3.96	\$5.84	\$7.50	\$8.42	\$3.84	\$3.99	\$4.99	\$5.99	\$3.10 50¢

LE PLUS GRAND CENTRE DE MATERIAUX
ST-ROMUALD
839-8813
839-4184

CENTRE DE RENOVATION LIVRAISON GRATUITE

Pépin demande au Japon d'accepter plus de produits du Canada

TOKYO (AFP) — M. Jean-Luc Pépin, ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, actuellement en visite au Japon, a insisté auprès du gouvernement japonais pour que celui-ci accepte une augmentation des importations en provenance du Canada.

Au cours d'un entretien avec le directeur de l'Agence de planification économique, M. Toshio Jumura, le ministre canadien a souligné que le niveau des échanges entre les deux pays était défavorable au Canada depuis le début de 1971.

Mutation future de l'emploi des locaux scolaires

TORONTO (PC) — Au cours de la présente décennie, les groupes de citoyens exigeront que les locaux scolaires soient pleinement utilisés et les écoles deviendront peut-être le noyau de la vie communautaire comme à l'époque des pionniers.

C'est ce que prédit un rapport sur la participation populaire aux écoles présenté hier par le ministre ontarien de l'Éducation, M. Robert Welch.

M. Welch a remis son rapport à la deuxième assemblée du comité parlementaire spécial sur l'usage des locaux académiques. L'étude a été préparée par de hauts fonctionnaires du ministère, sous la direction de M. W.W. Coulthard, sous-ministre adjoint de l'Éducation.

Les spécialistes de l'enseignement, affirme le rapport, doivent se faire une idée plus large de la "clientèle scolaire" et inclure dans cette notion des couches plus importantes de la société. La population, ajoutent les auteurs, ne pourra que se montrer mécontente et frustrée si les commissions scolaires et les associations académiques ne la laissent pas participer plus pleinement à l'éducation.

TRAVAIL POPULAIRE

A mesure qu'augmente la participation populaire à la vie scolaire, souligne le rapport, l'enseignement devra insister davantage sur la façon d'œuvrer au sein de la communauté.

"Certaines commissions scolaires ont déjà commencé à désigner des personnes chargées de travailler auprès de la population et elles le feront de plus en plus à l'avenir."

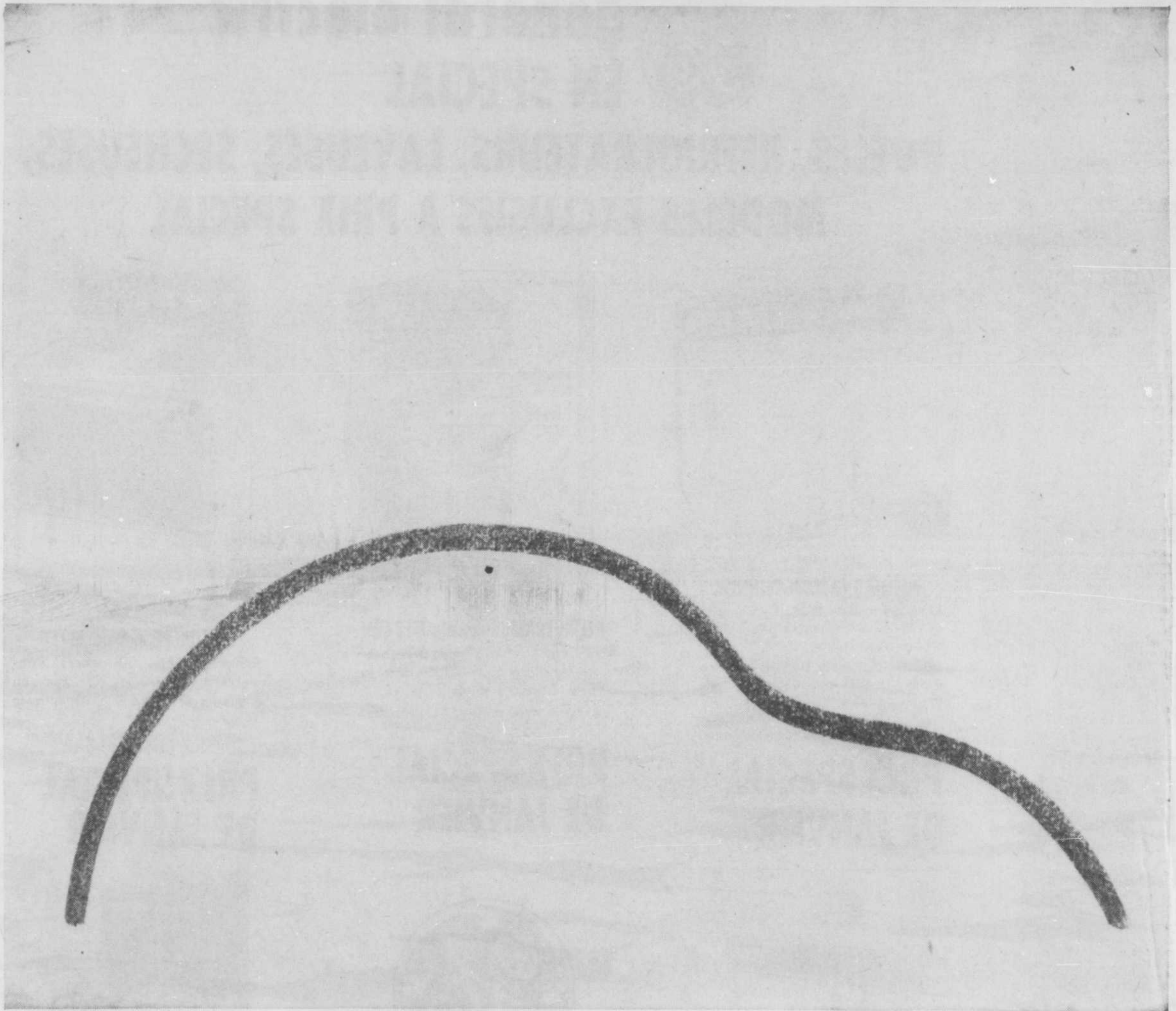
Les enseignants et les administrateurs devront s'intéresser davantage à la politique locale, non seulement à la vie des partis, mais aux zones d'influence et de pouvoir.

Visite de Joseph Luns à Ottawa

OTTAWA (PC) — Le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, est arrivé à Ottawa, aujourd'hui dans le cadre de sa première tournée d'entretiens officiels avec les gouvernements des pays membres de l'Organisation. Sa visite se prolongera jusqu'au 29 janvier.

Selon un communiqué du ministère des Affaires extérieures distribué, hier, à Ottawa, le programme de la visite comprend un déjeuner offert par M. Trudeau et une réception par le gouverneur général, M. Roland Michener.

Il aura en outre des entretiens avec le secrétaire aux Affaires extérieures, M. Sharp, ainsi qu'avec le ministre de la Défense nationale, M. Donald Macdonald.



Croquis plein de promesses.

Prédiction: La petite Volks s'est implantée et continuera pour encore bien des années à venir.

Prédiction: Un de ces jours, dans un moment de fièvre, quelqu'un présentera une autre voiture économique.

Prédiction: La fièvre sera de courte durée.

Prédiction: Comme par le passé, les propriétaires de vieilles Volkswagen donneront leurs voitures en reprises pour de nouvelles Volkswagen parce qu'ils aiment les Volkswagen.

Prédiction: Nos ingénieurs continueront d'améliorer le rendement de la VW alors que nos stylistes se sentiront toujours aussi frustrés.

Prédiction: Tôt ou tard en 1972, la Volks deviendra le modèle de voiture le plus populaire de l'histoire automobile, allant même jusqu'à surclasser la Ford modèle T reproduite à 15 millions d'exemplaires.

Prédiction: Nous ne laisserons pas cette dernière prédiction nous monter à la tête.



Jos. Lahoud Automobiles Ltée
34 RUE DORCHESTER 529-9051

Laval Volkswagen Ltée
777 OUEST BOUL. CHAREST 683-4451

Rinfret Auto Inc.
50 RUE DELISLE 833-2133

La grève des contrôleurs aériens

Les Iles-de-la-Madeleine demeurent encore isolées

par Louis TANGUAY, de notre bureau de RIMOUSKI

Bien que les problèmes du ravitaillement en denrées périssables et des transports d'urgence aient été réglés en fin de journée hier, la population des Iles-de-la-Madeleine demeure isolée du continent pour ce qui est des produits de consommation courante, en raison de la grève des contrôleurs aériens.

D'autre part, les autorités de l'archipel tentent d'obtenir par négociations avec le gouvernement fédéral et les représentants des contrôleurs, que l'éventail des transports d'urgence soit élargi dans le cas des Iles, compte tenu du fait que l'avion est le seul moyen de transport qui les relie à la terre ferme.

Le problème était devenu particulièrement crucial, hier matin, après l'annonce par la compagnie aérienne Eastern Provincial Airlines de la suspension des vols de ravitaillement.

La compagnie avait en effet annoncé, mardi soir, que ce service serait interrompu à minuit, hier matin. Elle avait en effet décidé de mettre à pied la majorité de son personnel et cette réduction de ses effectifs ne lui permettrait plus d'assurer la liaison avec les Iles.

Ce n'est qu'au terme d'une journée complète de négocia-

tions avec le gouvernement fédéral, la compagnie EPA et les contrôleurs, qu'il a été convenu que la compagnie Air Gaspé pourra effectuer le transport du ravitaillement entre Moncton, Charlottetown et les Iles-de-la-Madeleine, pour la durée de la grève.

SEUL MOYEN DE TRANSPORT

Cette solution, selon le préfet de comté des Iles-de-la-Madeleine, M. Octave Turbide, ne règle cependant que partiellement le problème des Madelinots, puisqu'il n'existe pas de moyen autre que l'avion pour le transport des biens de consommation courante comme les pièces de mécanique, par exemple.

En effet, à ce temps-ci de l'année, les liaisons maritimes sont interrompues et même le traversier Manic mis en service à l'automne est présentement au repos.

M. Turbide, qui est également président de la coopérative de transport des Iles-de-la-Madeleine, a expliqué que le service de traversier avait été interrompu le 31 décembre, le gouvernement fédéral ayant refusé d'octroyer les subsides nécessaires à son opération pendant le mois de janvier, comme le demandait la population. Selon M. Turbide, la somme nécessaire était de l'ordre de \$50,000.

Quant au petit caboteur qui relie également les Iles aux ports de Pictou et Souris, il a discontinué son service, à cause des glaces, comme prévu, à la fin de décembre.

Pour ce qui est enfin de l'autre caboteur qui fait la navette entre l'archipel madelinot et les ports de Québec et Montréal, il a effectué son dernier voyage la semaine dernière, soit beaucoup plus tard qu'à l'habitude. Il est ensuite retourné à son port d'attache, soit Québec, pour y être mis en hivernement.

TRAFIC IMPORTANT

Questionné sur l'importance numérique du transport aérien entre les Iles et le continent, M. Turbide a fait état de chiffres relativement élevés.

Même à cette saison qui est la plus calme de l'année, le nombre de passagers s'élève selon lui à une centaine par semaine.

Sans pouvoir fournir une approximation du tonnage de marchandises transportées hebdomadairement, il a précisé que, par beau temps, il y avait deux avions par jour qui amenaient les colis.

Le courrier postal de première classe est habituellement acheminé à bord des avions de passagers.

Saisie de 20,000 publications pornographiques

par Jos.-L. HARDY

Une énorme quantité de publications jugées pornographiques, accompagnées d'illustrations particulièrement suggestives, a été rafflée par l'escouade de la moralité de la Sûreté du Québec, hier après-midi, dans la municipalité de Bernières, sur la rive-sud. Ces quelque 20,000 publications auraient une valeur marchande qui dépasserait les \$150,000.

Les agents de la Sûreté du Québec, au nombre d'une quinzaine ont effectué la saisie au cours de l'après-midi dans une ancienne cave à patates, située au 832 du chemin Saint-Joseph. Le local avait été récemment loué et il était exploité par des Montréalais. Ces derniers ne tarderont pas à être traduits devant les tribunaux, à Québec.

Pendant que la Sûreté du Québec opérait à Bernières, non loin du pont de Québec, les agents municipaux de l'escouade des moeurs de la police municipale effectuait la saisie de quelque 2,500 revues obscènes dans 57 dépôts de la ville.

Les agents de la police de Québec, au nombre 14, ont ainsi visité par pure coïncidence des restaurants, des tabagies et autres salles publiques. Les revues qu'ils ont saisies viennent d'être mises sur le marché. Il est fort probable qu'elles proviennent également du centre de distribution récemment établi à Bernières.

Les ouvrages sur lesquels les agents provinciaux ont mis la main on pour la plupart été publiés aux États-Unis. Sur la majorité de ces volumes le nom de l'imprimeur n'apparaît pas.

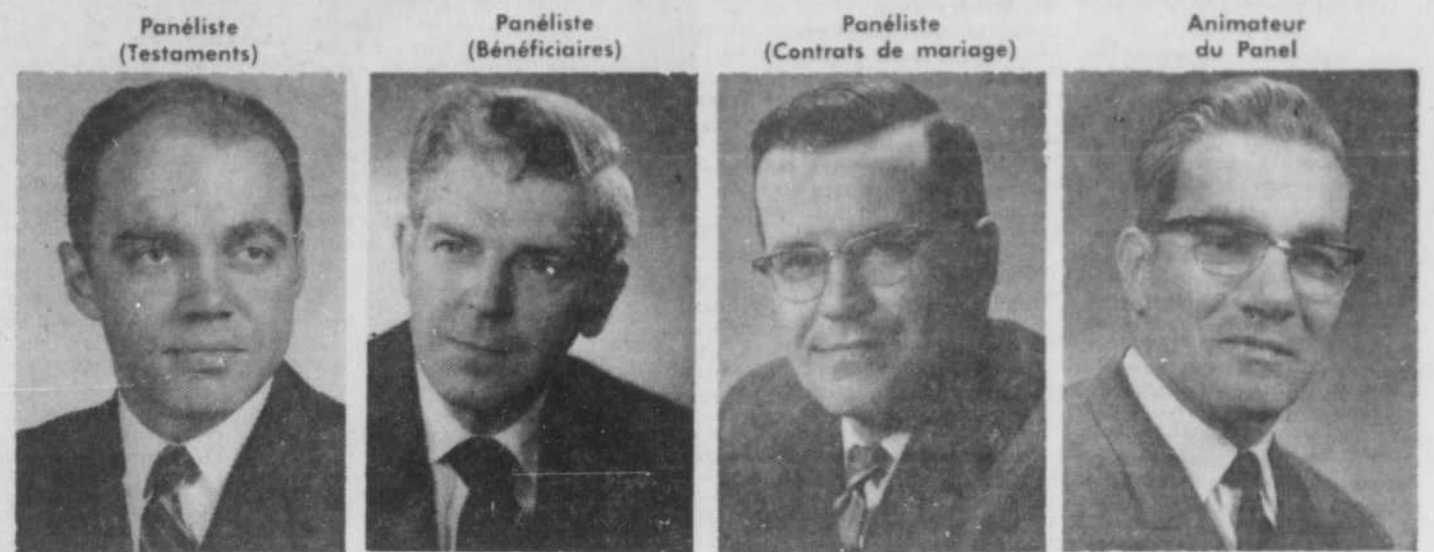
Quelques-uns des livres ont été écrits par des médecins. Tous ces volumes, aux couvertures attirantes, offrent des scènes particulièrement osées. Les uns signalent qu'ils ne doivent pas être mis entre les mains des enfants ou des adolescents. D'autres sont présentés comme des études sur la sexologie.

Les volumes, trouvés dans l'entrepôt du chemin Saint-Joseph, à Bernières, se vendaient de \$3,50, et jusqu'à \$15 l'unité. Quant aux revues, trouvées

dans des dépôts à Québec, le prix variait entre \$1,50 et \$9.

Le local du chemin Saint-Joseph, à Bernières, avait été loué il y a à peine quelques mois par des individus qui avaient fait de fausses représentations au propriétaire. Ce dernier était loin de connaître les fins auxquelles son établissement devait servir. La municipalité de Bernières n'avait, non plus, émis aucun permis commercial aux locataires des lieux.

"DECIDER SOI-MEME OU LAISSER LA LOI DECIDER POUR SOI"



Panéliste (Testaments) François Rainville, L.L.L., Notaire, Etude: Tachereau, Duval, Grenier, Wright & Rainville.
Panéliste (Bénéficiaires) Yves Gagnon, M.S.C., C.L.U., Assureur-Vie Agréé, Conseiller à l'Assurance-Vie Desjardins.
Panéliste (Contrats de mariage) Louis Tardif, L.L.L., Avocat, Conseiller juridique Groupe La Laurentienne.
Animateur du Panel Charles Castonguay, C.L.U., Ass.-Vie Agréé, diplômé en Adm., Directeur général de la promotion l'Entraide S.S.M.

CONFERENCE BARDY — Dans le cadre de son programme d'Education populaire, la Société Saint-Jean-Baptiste de QUÉBEC annonce, par la voix de son président du Comité des Affaires Publiques, M. André Belleau, R.I.A., la tenue d'une Conférence Bardy (diner-couerie), lundi le 31 janvier, 6h.30 p.m. à l'Hôtel Baillargeon, 638 ouest, rue St-Vallier, Qué. Trois panélistes présenteront un exposé sur les testaments, contrats de mariage et bénéficiaire de contrats d'assurance-vie, le tout suivi de questions par les participants. Pour réservations, en groupe ou individuellement, communiquer au No de tél.: 681-7801. — La Télévision Communautaire (Télécablé de Québec Inc.) enregistrera ce panel qui sera télédiffusé à ses quelque 20,000 abonnés, mercredi le 2 février à 8 heures p.m. C'est M. Charles Castonguay, de Lévis, qui dirigera le panel et présentera la synthèse.

La fermeture de la scierie Guérette

Les travailleurs d'Escourt sont décidés à tenir "jusqu'au bout"

par Réal LABERGE de notre bureau de LA POCATIERE

ESCOURT — "La fermeture de la scierie n'est que la répétition d'une tactique de pression, qui revient chaque fois que la convention collective de travail doit être renouvelée.

Il n'est donc nullement question d'y céder et d'accepter tout retour au travail, à moins que l'employeur ne revienne à l'offre de l'augmentation de \$0,55, qu'il a retirée au moment où le syndicat allait l'accepter."

C'est la position ferme que les 61 employés de la scierie Raoul Guérette Inc., d'Escourt, dans le comté de Témiscouata, ont réitérée hier, à l'occasion d'une assemblée voulant marquer leur solidarité syndicale, face à leur licenciement collectif, mardi, le 18 janvier dernier.

C'est par un défié dans les rues de la municipalité que les employés, membres d'un syndicat affilié à CSN, voulaient manifester, hier, leur détermination à tenir jusqu'au bout.

Ils en ont toutefois été empêchés par le froid et le vent qui

s'élevaient alors dans la région. On a dû se contenter d'une manifestation intérieure, où l'on n'a toutefois pas manqué d'exhiber les pancartes de ralliement et de revendications.

"Les travailleurs d'Escourt tiendront jusqu'au bout — \$0,30 pour trois ans, ça se passe de commentaires — le syndicat est fondé depuis 1946; si tu veux nous avoir, tu perds ton temps, Guérette. — Tous les travailleurs des scieries de la région devraient se syndiquer — Finies les années d'esclavage."

Ces slogans, entre autres, résumant le refus des employés de se plier à l'ultimatum que leur a servi l'employeur vendredi, le 14 janvier, à 17h30.

Le président et gérant général de l'entreprise, M. Charles Guérette, donnait alors aux employés quatre heures de "réflexion", pour accepter une offre salariale représentant une hausse horaire de \$0,30, "sinon la compagnie sera obligée de fermer ses portes, demain matin".

Selon un conseiller syndical de la CSN, M. Maurice Lapointe, cette tactique de recul, au moment où la partie syndicale allait accepter l'offre précédente de \$0,55, démontre le peu de sérieux de l'employeur.

C'est par un vote secret, en l'absence de tout élément étranger, comme l'avait exigé M. Guérette, que les employés se sont prononcés pour un refus catégorique, a précisé M. Lapointe.

"Tant qu'à mourir à petit feu, avec des sautes de famine, mieux vaut mourir sans travailler comme des forçés", a lancé un employé présent à cette journée de solidarité syndicale.

Le président du syndicat, M. Richard Beaulieu, a déclaré que les employés de la scierie d'Escourt ont démontré, hier, qu'ils ne se laisseront pas intimider par les agissements de la compagnie, qui indiquent que l'employeur veut briser les reins du syndicat.

Il a fait état de ce que Raoul Guérette Inc., qui a ouvert une seconde scierie à Ville Dégelis, il y a un an et demi, a accordé aux employés non syndiqués de cette usine, des augmentations de salaire qui résultent en une échelle de rémunération supérieure à celle payée aux employés d'Escourt, dont certains cumulent de 20 à 30 années de service.

On craint d'autre part que la compagnie ne se serve de l'usine de Dégelis comme d'un moyen de pallier l'arrêt des opérations de la scierie d'Escourt.

Aux autorités gouvernementales concernées, le syndicat entend demander le retour de la compagnie à la table de négociations. Si la compagnie maintient son attitude, les employés d'Escourt multiplieront les manifestations. "On ne cédera pas, on est prêt à tout."

Le juge Grenier acquitte un épicier d'Orsainville

Un permis de l'ancienne Régie des alcools du Québec devait être délivré au nom d'une personne ou d'une adresse?

Le juge Jean Grenier, de la Cour des sessions de la paix, a tranché cette question, hier, en acquittant un épicier d'Orsainville qui était accusé d'avoir vendu illégalement de la bière.

La raison principale est que la poursuite n'a pas fourni la preuve que l'épicier devait exercer son commerce à l'adresse du local qu'il occupait.

L'histoire est simple. Le propriétaire avait décidé de résilier le bail de l'épicier.

Ce dernier, voulant continuer son commerce, avait construit un local dans le voisinage. Et il a continué à vendre de la bière. La RAQ l'a accusé alors d'avoir vendu de la bière illégalement parce que son permis ne comptait que pour l'ancienne adresse.

Puisque la poursuite n'a pas fourni la preuve que le permis avait été émis pour une adresse quelconque ou pour un vendeur quelconque, le juge a acquitté l'épicier.

Enquêtes en cours, à Sainte-Foy

La police de Sainte-Foy a complété beaucoup de travail, ces jours-ci, pour localiser plusieurs téléviseurs dérobés, au cours des dernières semaines, dans des motels ou résidences. Des perquisitions ont été faites à quelques endroits, hier après-midi. En coopération avec la Sûreté du Québec et la police de Sillery, les enquêteurs de la brigade judiciaire de cette ville cherchent aussi à retracer les auteurs des vols dont des chauffeurs d'autobus ont été victimes. Le lieutenant Marc Monier rapporte, en outre plusieurs vols dans des automobiles.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION.

Vendredi le 28 janvier 1972 à 4h. p.m.

Auberge des Gouverneurs
3030, boul. Laurier
Québec 10

Cette assemblée sera suivie d'une réception, d'un banquet et danse.

La vogue Tanqueray monte comme une marée!



Pourquoi?

Dégustez-le, vous comprendrez! La qualité subtile de cette importation raffinée explique sa popularité croissante. Si c'était du gin ordinaire, nous l'aurions mis en bouteille ordinaire.

Gin Tanqueray

Distillé et embouteillé à Londres
Représentant, The Distillers Company (Canada) Limited

ensemble Prestige \$1775

3 pièces espagnol

AUCUN ACOMPTÉ - 36 MOIS POUR PAYER

MOBILIER DE CHAMBRE - 3 MORCEAUX
LIT - BUREAU TRIPLE - 2 MIROIRS - CHIFFONNIER
LIT-BASE SUR ROULETTES
SOMMIER ET MATELAS

MOBILIER DE SALON - 2 MORCEAUX
SOFA EN VÉRITABLE CADUTCHOUX-MOUSSE
FAUTEUIL - TOUS DEUX RECOUVERTS DE VELOURS

MOBILIER DE CUISINE
5 MORCEAUX - TABLE 48" EXTENSIBLE À 60" - DESSUS FORMICA
CUIBINIÈRE - 30" BÉLANGER - AUTOMATIQUE
RÉFRIGÉRATEUR - 14 P. CU. BÉLANGER - SANS CUVRE
COULEURS AU CHOIX

TRES GRAND CHOIX

J.O. FISET INC

20 ENSEMBLES COMPLETS EN MONTRE

LE SEUL SPÉCIALISTE À QUÉBEC

Prestige 55 DORCHESTER BUD 525-7191

Selon deux chercheurs québécois On peut déceler un cancer du sein par une analyse du sang

TORONTO (PC)—Des recherches effectuées par deux chirurgiens québécois permettent de croire qu'il serait possible de déceler le cancer du sein par une simple analyse sanguine.

Les Drs John Flickinger et John Gentile, de l'Université de Sherbrooke, ont exposé leurs découvertes, mardi, devant la Société canadienne de vérifications cliniques, réunie en congrès à Toronto.

Les deux médecins ont précisé par la suite, au cours d'une conférence de presse, qu'il était encore trop tôt pour affirmer la certitude de leurs expériences. Cependant, jusqu'ici, en analysant des échantillons sanguins de 51 personnes atteintes du cancer du sein, ils ont pu établir la présence de cette maladie chez 50 d'entre elles.

Parallèlement, ils ont jugé que 300 autres femmes ne souffraient pas de cette maladie et que tel était le cas.

Selon ces deux médecins, ils semblent que les cancers du sein soient accompagnés d'une substance particulière, différente des substances produites par les autres cancers ou des tissus normaux; et cette substance se trouve chez toutes les personnes atteintes du cancer du sein. Ils ont qualifié ladite substance d'antigène de type tumeur.

Pour se défendre contre l'invasion d'organismes étrangers et nocifs, le corps met en branle un système de protection qui crée des anticorps combattant les antigènes. Les anticorps circulent dans le sang.

Les médecins mêlent, en laboratoire, un échantillon de sang à des antigènes tirés de cancers du sein; une réaction après le mélange indique que des anticorps sont déjà présents et que la patiente est atteinte de la maladie.

Kossyguine à Toronto

La police aurait chargé des manifestants pacifiques

TORONTO (PC) — Des policiers à cheval auraient matraqué des manifestants et jeté au sol des femmes et des jeunes filles qui participaient à une manifestation organisée pour protester contre la visite du premier ministre soviétique Alexis Kossyguine, le 25 octobre.

Le président du Comité Ukraine-Canada, M. Robert Maksymec, a fait cette déclaration hier, devant les membres d'une commission d'enquête qui examine les circonstances qui ont entouré les événements qui se sont déroulés devant le Centre scientifique de l'Ontario, ce soir-là.

Il a dit au juge Anthony Vannini qu'il avait demandé la coopération de la police une semaine avant l'arrivée de M. Kossyguine à Toronto parce que son comité "avait l'intention d'organiser une manifestation extrêmement pacifique".

M. Maksymec, qui est ingénieur, a nié les assertions de policiers qui avaient déclaré plus tôt que les manifestants avaient presque percé les clôtures de police et tenté de lancer un assaut contre le Centre où M. Kossyguine prenait la parole.

ATMOSPHERE

Il a dit que quelques minutes avant l'arrivée des policiers à cheval, la foule qui s'était rassemblée devant le Centre était "d'humeur joyeuse" et n'envoyait aucunement une attaque contre les trois rangées de policiers qui les séparaient de la porte du Centre.

M. Maksymec a noté par ailleurs qu'il y avait un groupe "de 10 à 20 personnes à l'arrière des manifestants" qu'il était incapable d'identifier.

C'est ce groupe, a-t-il souligné, qui a provoqué la confrontation violente avec les policiers.

Quelques minutes plus tard, après quelques échauffourées, la police à cheval a pénétré dans la foule "avec force mais assez lentement", puis a divisé la foule en deux groupes.

"Mais les gens ne pouvaient pas trouver d'issue, la foule étant trop considérable. Quelques-uns sont tombés. Et parce qu'ils ne pouvaient bouger, ils étaient matraqués."

FOUETS

Il a dit au juge Vannini que

les policiers à cheval ont encerclé toute l'extrémité située au nord de la foule et ont frappé sur la tête de toute personne sur laquelle ils pouvaient se précipiter ou frapper avec leurs fouets.

Quand la rue médiane a été nettoyée, "les chevaux ont continué à galoper d'un côté et de l'autre, ils frappaient sur la tête des personnes qu'ils pouvaient attraper".

M. Maksymec a dit qu'il avait vu une femme âgée et une jeune fille sur le sol après le passage des policiers à cheval. Un autre policier a frappé un homme et deux jeunes filles.

Avant le début de ces incidents, les manifestants chantaient. "Ils n'utilisaient pas de slogans provocateurs. C'était presque un pique-nique, une sortie de plaisir".

Vivement un train Montréal-New York

BOSTON (PA) — Les gouverneurs des six Etats de la Nouvelle-Angleterre ont demandé mardi que soit rétabli le service ferroviaire reliant Montréal à New York, en passant par la Nouvelle-Angleterre. Ils ont recommandé aussi un service de train ultra-rapide entre Boston et New York.

La résolution, adoptée par la conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, affirme que toutes les preuves nécessaires existent pour prouver qu'un service ferroviaire reliant Montréal à New York, avec arrêts prévus dans le Connecticut, le Massachusetts, le New-Hampshire et le Vermont, répondrait à des communications essentielles.

Tout service de transport des passagers par train entre Montréal et les Etats-Unis a été interrompu en avril 1971. Les gouverneurs recommandent à la National Railroad Passenger Service Corporation, AM-TRAK, de rétablir un tel service.

Quant à un train ultra-rapide entre Boston et New York, il s'agit d'une recommandation déjà faite dans le Northeast Corridor Transportation Study Report, une étude commandée par le ministère des Transports et publiée le 15 septembre 1971.



ENTRE NOUS

Marie Robert

Québec, le 27 janvier — 74 EST MAGIQUE... pour deux raisons! Le SHERRY CANADIEN BRIGHT 74 est un vin apéritif de qualité extraordinaire — idéal comme vin de bienvenue, excellent avec les hors-d'œuvre ou la soupe — tout le monde aime un bon sherry! Et LE PORTO CANADIEN 74 DE BRIGHT est un vin de dessert par excellence. Délicieux avec le gâteau, exquis sur la crème glacée, parfait avec n'importe quel fromage, le Porto 74 est indispensable à notre foyer. Grâce au Sherry 74 et au Porto 74 de Bright — deux des vins les plus populaires au Canada — vous êtes toujours prêts à bien recevoir vos amis. Ce qui me fascine dans ces vins, c'est leur popularité universelle — même les gens qui disent ne pas aimer le vin ont plaisir à déguster le Sherry 74 et le Porto 74 de Bright. Et la maison Bright est la seule maison vinicole canadienne au Québec.

SI VOUS Y PENSEZ BIEN... vous arriverez à la même conclusion que tant d'autres Canadiens. Vous auriez pu épargner au Dominion la semaine dernière. DOMINION prétend avec raison que la plupart des achats sont choisis parmi des milliers d'articles non annoncés. Les magasins Dominion ont lancé un défi à l'idée assez répandue que l'on peut réaliser des économies seulement en faisant son marché dans les supermarchés qui offrent des "spéciaux". Au Dominion on obtient la bonne qualité et des prix coupés à plein tous les jours... toute l'année. Et je crois que vous serez d'accord — cela vaut la peine d'y penser.

QUAND UNE FEMME EST POSEE ET A L'AISE, vous pouvez être sûre qu'elle est minutieuse dans sa mise, son maquillage, sa coiffure et aussi ses soins intimes. C'est pourquoi elle emploie le DESODORISANT VAGINAL DEMURE. Demure a été conçu pour assurer l'hygiène interne et il vous procure une sensation de propreté et de fraîcheur. Très commode (c'est un liquide légèrement parfumé, facile à mélanger), Demure est un produit doux, médicamenteux qui désodorise, soulage l'irritation et réduit le danger d'infection. Demure — un produit spécial au but spécial — vous aide à conserver votre fraîcheur et votre féminité.



J.B. LALIBERTÉ
LIMITÉE

Plus belles que jamais nos robes de mariée '72

- A- Tout le romantisme de l'Espagne se reflète dans cette exquise robe longue à capuche, dernière nouveauté. Dacron blanc incrusté de flocons de neige et doublé de taffetas. Large jupe évasée et longue traîne de même tissu. Manche juliette, mise en relief par un gentil frison de tulle et discret ruban de satin blanc à la taille. Prix avantageux: \$110.
 - B- Pour la mariée champêtre, voici une délicieuse robe longue d'allure juvénile, en dentelle blanche coton et Fortrel. Corsage sans manches, rehaussé d'un attrayant jabot de dacron blanc, sous une encolure en V. Jaquette semi-ajustée, de même tissu. \$130. Mignon chapeau en crin de fantaisie, joliment bordé d'un frison de nylon. \$17.
 - C- Pour le grand jour, vous serez plus radieuse dans cette ravissante robe longue en dentelle de coton blanc, d'une simplicité charmante. Manches longues se terminant en forme de cloche. A remarquer comme garniture, un ruban bleu pâle soulignant le V du corsage et l'échancrure de la manche. Jupe évasée accentuant le profil de la longue traîne en dentelle assortie. \$130. Voile de tulle, en plus.
 - D- Digne des plus jolies mariées, voici une somptueuse robe longue en dacron blanc de Venise. Corsage de guipûre soutachée de marguerites, avec séduisant décolleté festonné. Au bas de la jupe, riche bande de guipûre à festons et large frison légèrement évasé. Manche bouffante se resserrant sur dentelle, au coude et au poignet. Longue traîne retenue au dos par une large boucle très romantique. Robe seulement: \$170. Gracieuse coiffe en guipûre parsemée de perles, avec voile de tulle illusion mi-longueur.
- Autres modèles pour tous les goûts et tous les budgets, de \$90 à \$200. Service mise de côté et facilités de paiement.

Venez admirer notre vaste collection de robes longues pour demoiselles d'honneur et mères des mariés. Prix variant de \$55 à \$125

Participez à notre concours de la Mariée!

A GAGNER - DUO ELLE ET LUI EN CHAT SAUVAGE

La fiancée chanceuse recevra un magnifique manteau Laliberté en Chat sauvage et l'on offrira également à son fiancé, un paletot de même fourrure. C'est merveilleux! Venez vous inscrire au plus tôt à notre salon de la mode féminine au 2e étage. Chaque facture donne une chance. Multipliez vos chances en magasinant chez J.-B. Laliberté. Attribution 30 juin 1972.



La tenue des encans au Québec fera l'objet d'une enquête gouvernementale

par André-A. BELLEMARE

Une enquête a été ordonnée, par le ministre québécois des Institutions financières, à propos de certains "encans" tenus un peu partout dans la province.

C'est ce que le ministre William Tetley a révélé, hier, lors d'une séance de la Commission parlementaire permanente des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, qui avait été convoquée pour étudier des projets de règlements relatifs à l'application de la "Loi de la protection du consommateur".

En réponse à une question du député uquiste Clément Vincent, qui demandait s'il n'avait pas lieu que le gouvernement québécois commence une étude des encans tenus dans la province, le ministre Tetley a fait savoir que le sujet l'intéressait au point qu'il avait déjà ordonné une petite enquête.

Le ministre n'a toutefois pas dévoilé quand il avait pris cette décision, ni à qui il avait confié le soin de mener cette enquête. Il n'a pas précisé, non plus, l'envergure que prendrait l'enquête, ni sur quelle catégorie d'encanteurs elle porterait, ni jusqu'à quand elle durerait.

Tout ce qu'il a ajouté, c'est que l'un des 15 membres du Conseil de la protection du con-

sommateur du Québec l'avait demandé, et que "ce membre va certainement soulever ce point encore".

Le Conseil de la protection du consommateur du Québec, un organisme consultatif créé par la "Loi de la protection du consommateur" (sanctionnée le 14 juillet 1971), a pour tâche principale de conseiller le ministre sur tout sujet de nature à augmenter la protection que les lois provinciales accordent aux consommateurs québécois.

Toute cette question des encans a été soulevée quand le ministre Tetley, dans les projets de règlements soumis à la commission parlementaire pour discussion, proposait qu'on n'identifie pas comme "vendeur itinérant" celui qui vend à un marché public ou à une exposition agricole ou commerciale.

A une question du député Clément Vincent, le ministre a ex-

pliqué qu'un encan n'est pas considéré comme un marché public et que les encanteurs doivent obtenir un permis temporaire pour tenir un encan.

M. Tetley a tenu à préciser: "L'objet acheté à l'encan, même si c'est un objet perdu ou volé, est considéré comme acheté d'un trafiquant en semblable matière. Si le propriétaire veut le revendiquer, il doit rembourser le prix, ou peut-être que la vente est finale avrasi: je n'ai pas vérifié ce point."

Le député uquiste de Chicoutimi et ancien ministre des Affaires culturelles dans le Cabinet de M. Jean-Jacques Bertrand, M. Jean-Noël Tremblay a profité de l'occasion pour suggérer au ministre d'inclure dans son enquête l'étude des encans d'oeuvres d'art.

"Les encans d'oeuvres d'art sont en train de devenir de curieuses exploitations, pour ne

pas employer un terme plus fort", a dit M. Tremblay, expliquant que des encanteurs vendent actuellement aux consommateurs québécois des oeuvres d'art accompagnées d'un "certificat d'authenticité, fabriqué ou non, où l'on prétend que ces oeuvres remontent à telle ou telle période."

"Je suis de plus en plus déçu de la population qui achète", a commenté laconiquement le ministre William Tetley.

Il a reconnu que personne ne lui avait encore parlé de ce dernier genre d'encans, pas même le ministre des Affaires culturelles, dont s'inquiétait le député Jean-Noël Tremblay.

"Peut-être que ces gens n'achètent pas ses oeuvres", a interrogé satiriquement M. Tremblay, faisant de toute évidence allusion au fait que l'actuel ministre des Affaires culturelles, le Dr François Cloutier, ne daigne pas sortir pinceaux, palette et chevalet.



Les ergothérapeutes, physiothérapeutes et diététistes de 30 hôpitaux de la province ont tenu hier une journée d'étude.

Des professionnels de la santé prennent des moyens de pression pour faire avancer leurs négociations

Les 450 ergothérapeutes, physiothérapeutes et diététistes de 30 hôpitaux du Québec, qui ont arrêté le travail hier pour tenir une journée d'étude, pourraient recourir à la même tactique dans les jours ou les semaines qui viennent si le gouvernement, par l'intermédiaire du ministre des Affaires sociales, ne réagit pas à la lenteur des négociations pour la signature de leur convention collective.

Selon M. Jean-Guy Rodrigue, porte-parole de ces professionnels de la santé, ceux-ci se trouvent dans une situation des plus aberrantes du fait que leur con-

trat de travail couvrant la période de 1968 et 1971 n'est pas encore signé, alors qu'ils ont commencé à négocier le prochain.

L'action syndicale se situe au niveau de la signature du premier contrat. Seule la question des salaires bloque la signature d'un accord depuis avril 1971.

La conciliation a été demandée en septembre dernier mais une seule séance a eu lieu. Depuis ce temps, les parties ne se sont rencontrées qu'une seule fois, soit le 21 décembre.

Ces professionnels de la santé,

travaillant dans une trentaine d'hôpitaux de la province, dont six hôpitaux de Québec, ont formé un cartel syndical groupant le Syndicat professionnel des diététistes du Québec, l'Association professionnelle des physiothérapeutes du Québec et les ergothérapeutes, membres du Syndicat général des professionnels des hôpitaux du Québec (CSN).

Procédures judiciaires intentées contre des administrateurs de "Promotions et Succès Liée"

Le ministre québécois des Institutions financières, Compagnies et Coopératives a révélé, hier soir, la décision prise par le gouvernement provincial d'entreprendre des procédures, devant les tribunaux de juridiction criminelle cette fois-ci, contre des administrateurs de la compagnie "Promotions et Succès Liée".

Me William Tetley, qui prononçait une causerie devant une centaine de citoyens participant à une soirée d'information organisée par les sections locales de l'Association des consommateurs du Canada, a qualifié les activités de cette compagnie de "la plus grande fraude jamais commise au Québec".

La compagnie "Promotions et Succès Liée", qui est actuellement sous le coup d'une injonction interlocutoire temporaire lui interdisant toute activité illégale dans la province, poursuivrait quand même la vente de "cours de personnalité" selon le système de ventes pyramidales.

C'est à la requête du gouvernement provincial que le juge Camille-L. Bergeron, de la Cour supérieure dans le district judiciaire de Rouyn-Noranda, a émis (le 9 décembre 1971) une injonction interlocutoire provisoire contre la compagnie "Promotions et Succès Liée", pour infractions répétées à la "Loi de la protection du consommateur du Québec", sanctionnée le 14 juillet dernier.

Cette injonction interdit à la compagnie de vendre ses "cours" dans la province de Québec, selon le système des ventes pyramidales interdit par la loi 45, tant que le tribunal n'aura pas rendu jugement dans toutes et chacune des dizaines de plaintes portées contre "Promotions et Succès Liée", qui est

accusée d'avoir exercé des activités illégales.

Depuis plusieurs mois, l'article 75 de la Loi de la protection du consommateur du Québec stipule clairement que tous les contrats de vente qui se font selon les systèmes pyramidal, de réaction en chaîne, de préférence personnelle ou par d'autres méthodes de ventes du même genre, sont absolument nuls.

Autrement dit, la loi déclare nul un contrat d'achat d'un "cours de personnalité", si l'on fait signer le consommateur en lui promettant une réduction de sa dette à la condition qu'il amène d'autres clients à la compagnie.

Le ministre Tetley a expliqué, hier soir, que les "fraudeurs" qui composent la compagnie "Promotions et Succès Liée" vendent un "cours de personnalité" pour quelque \$1,500 à un consommateur, en lui expliquant que la signature du contrat lui accorde le "droit" de revendre ce cours à d'autres personnes (ce qui réduit sa dette graduellement, à mesure que le nombre de clients augmente). Les dirigeants de cette compagnie font miroiter à leurs clients la possibilité de retirer des revenus de plusieurs milliers de dollars, s'ils réussissent à convaincre d'autres individus d'acheter le cours de personnalité.

Me Tetley a rappelé que le gouvernement québécois cherche à éliminer depuis longtemps les dirigeants de cette compagnie "Promotions et Succès Liée", soit depuis le temps qu'ils exerçaient leurs activités sous un autre nom de commerce ressemblant de beaucoup au nom actuel.

"Ils ont maintenant établi le siège social de leur compagnie au Nouveau-Brunswick, mais ils continuent d'agir au Québec. C'est une entreprise qui a déménagé son siège social dans une autre province, d'accord, mais nous en sommes fiers", a affirmé le ministre des Institutions financières.

Fausse représentation

MANILLE (AFP) — Quatre hommes, se faisant passer pour des agents de l'immigration philippine, ont pénétré dans l'appartement d'un homme d'affaires allemand à Manille et sous la menace d'un revolver lui ont extorqué 150,000 pesos, soit, plus de quinze millions de nouveaux francs.

Fort correctement vêtus, les auteurs de ce hold-up, avaient réussi hier matin à pénétrer dans l'un des plus luxueux hôtels de Manille, puis avaient gagné l'appartement de M. Manfred Wurr et son épouse philippine. Au moment où M. Wurr leur demandait de justifier de leurs fonctions prétendues d'officiers de l'immigration, l'un d'eux sortit un revolver. "Voilà nos papiers", dit-il. Ils ligotèrent Mme Wurr, puis sous la menace de leur arme emmenèrent l'homme d'affaires allemand non sans avoir rafilé dans la chambre pour 65,000 pesos en espèces et bijoux.

Les bandits forcèrent M. Wurr à retirer d'une banque une somme de 85,000 pesos et la leur remettre. Enfin, ils l'abandonnèrent en ville, en lui laissant toutefois assez d'argent pour regagner son hôtel en taxi.

DEPLAISANT ?

La surdité est aussi déplaisante pour celui qui en souffre que pour les personnes de son entourage. MAICO tend la main à ceux qui tendent l'oreille et met à leur disposition sa brochure gratuite décrivant ses services techniques avant et après la vente. Demandez-la en écrivant ou en téléphonant au:

SERVICE AUDITIF MAICO INC.

815, Côte d'Abraham, Québec 4.
Téléphone: 529-9325

Nom

Adresse

Ville

S.V.P. m'adresser une copie gratuite de votre brochure sur vos services techniques.

N.B. Réparations exécutées pendant que vous attendez.

Kronenbräu
le couronnement de votre bon goût

En 1680, quand cette chose bavaroise de grand prix fut sculptée, Drei Kronen Brauerei brassait de la bière de qualité en Bavière depuis plus de 300 ans, toujours avec le même soin et le même respect de perfection.

Le chef-d'oeuvre des maîtres brasseurs

Aujourd'hui, Kronenbräu marque l'apogée de quelque six siècles de savoir-faire. Kronenbräu est maintenant brassée pour vous au Québec en accord avec les spécifications originales et sous une surveillance étroite. C'est le couronnement de votre bon goût. Kronenbräu, si robuste, si corsée, tellement satisfaisante! Toute une différence de qualité qui emporte une légère différence de prix.

DREI KRONEN BRAUEREI (1308) QUÉBEC LIMITÉE

LEVIS MONTREAL EXPRESS 150 MINUTES

DEPARTS TRAVERSÉS DE LEVIS

LEVIS 837-5805

LEVIS MONTREAL EXPRESS 150 MINUTES

DEPARTS TRAVERSÉS DE LEVIS

LEVIS 837-5805

LEVIS MONTREAL EXPRESS 150 MINUTES

DEPARTS TRAVERSÉS DE LEVIS

LEVIS 837-5805

Collège Jésus-Marie de Sillery

INSTITUTION PRIVEE, MIXTE AU NIVEAU COLLEGIAL et reconnue d'intérêt public

Cours collégial général conduisant à l'Université

Programmes offerts pour septembre 1972

Sciences de la Santé
Sciences pures et appliquées
Sciences humaines
Sciences de l'administration
Lettres

Les demandes d'admission se font, de préférence, avant le 1er mars, au Service de l'admission, au Collégial, 2047, chemin St-Louis, Québec 6

Québec aura deux centres régionaux et vingt-deux centres locaux de services sociaux

par Roger BELLEFEUILLE

Bien que le programme d'implantation des centres locaux de services communautaires (CLSC) et des centres de services sociaux (CSS) soit encore au stade de l'ébauche, ses traits commencent à se dessiner avec un peu plus de netteté pour ce qui est de la région administrative de Québec (numéro 3).

Ainsi, les planificateurs du ministère des Affaires sociales prévoient pour cette partie du territoire deux centres régionaux de services sociaux et 22 CLSC correspondant à autant de districts.

La délimitation d'un district répond à divers critères, dont un bassin minimum de population estimé à 30,000 personnes pour le milieu rural et 10,000 pour le milieu urbain.

Ces diverses prévisions ne sont cependant que préliminaires et peuvent être appelés à changer avec l'apport de données nouvelles, d'autant plus que tout le programme de réorganisation des services de santé et de services sociaux tel que précisé dans la Loi 65 s'inscrit dans une longue réforme pouvant s'étendre sur plusieurs années.

Au plan de la planification comme telle, les spécialistes des Affaires sociales, en collaboration avec les organismes du milieu intéressés, font actuellement porter leurs efforts de réflexion sur trois ordres de préoccupations:

1) Déterminer le nombre de CLSC par région administrative. A ce titre, des 22 organismes du genre prévus pour la région de Québec, 13 seraient situés sur la rive-nord et neuf sur la rive-sud.

2) Une fois connu le nombre de CLSC, établir les priorités d'implantation pour les 10 prochaines années.

3) Enfin, tâche qui peut poser plus de difficultés, compte tenu de la faiblesse des mécanismes dans le secteur des services sanitaires et sociaux, soit dresser pour chaque district l'esquisse d'un CLSC en termes d'équipement et de personnel à partir d'un certain nombre d'indicateurs.

En d'autres mots, il ne s'agit pas de proposer un modèle unique de CLSC, mais de l'adap-

ter, pour chacun des districts, aux besoins et aux ressources socio-sanitaires du milieu.

PERIODE TRANSITOIRE

La mise en place graduelle de ces nouvelles structures proposées dans la Loi sur l'organisation des services de santé et de services sociaux suscitera un remue-ménage de nature à soulever des interrogations, du tiraillement et des ambiguïtés dans les milieux les plus directement touchés.

On sait que le ministre des Affaires sociales a déjà fait connaître son intention de mettre en place 25 CLSC dans la province pour les deux prochaines années. Quelques-uns ont d'ailleurs commencé à s'organiser, les premiers étant ceux de Ville Laval, d'Iochelaga - Maisonneuve à Montréal et celui de Îles-de-la-Madeleine.

Idéalement, cependant, cette implantation ne devrait pas se réaliser à l'étendu de la province avant que ne soient formés les Conseils régionaux de santé et de services sociaux, organismes de consultation dont une des fonctions sera justement d'établir des concordances entre besoins et ressources.

L'autre structure mise de l'avant est le Centre régional de services sociaux. Deux sont pré-

vus pour la région administrative de Québec. L'établissement de cette structure ne sera pas sans créer un remue-ménage certain au niveau des services existants. C'est dans ce cadre que se réaliseront les fusions et les éliminations, à court ou à moyen terme.

Les centres de services sociaux seront en effet appelés à assumer certaines fonctions spécialisées déjà accomplies par des organismes en place. D'autres services rendus aujourd'hui par des agences spécialisées ou polyvalentes de service social seront transférés aux centres locaux de services communautaires.

Ainsi, pour ce qui est de la ville de Québec même, quels seront les responsabilités futu-

res de la Sauvegarde de l'Enfance, spécialisé dans l'adoption et la protection de l'enfance, ou encore du Service de réhabilitation sociale qui s'adresse aux délinquants adultes?

Quant au Service familial de Québec, une agence polyvalente, jusqu'à quel point sera-t-elle affectée par la redistribution des services de base dans les CLSC qui seront établis sur le territoire qu'il dessert aujourd'hui?

Ce sont toutes là des interrogations sur lesquelles le ministère des Affaires sociales entend faire quelque lumière d'ici peu, afin de rassurer le personnel en place d'une part et aussi d'endiguer le flot de rumeurs qui prend de jour en jour de l'ampleur.

CAMP ST-CHARLES

Colonie de vacances dirigée par les Pères Capucins pour garçons et filles. 1 mois ou 15 jours.

Informations et réservation:

Tél.: 529-9041



Woodhouse

LES PLUS GRANDS DETAILLANTS D'AMEUBLEMENT AU CANADA - FONDÉE EN 1911


SPECIALS

SPECTACULAIRES


POUR LA CHAMBRE

DE LA LITERIE POUR TOUS LES GOUTS!

Quel que soit le style de votre chambre, Woodhouse possède ce qu'il vous faut!



SPECIAL 37⁹⁵ CHACUN



LIT CONTINENTAL 3 MCX

Matelas piqué de 312 ressorts spiraux (dans le 54") revêtus de rayonne damassée. Sommier-boîte assorti et tête de lit en vinyle. 39", 43" et 54".

SPECIAL 99⁹⁵

\$4 par mois



SPECIAL 39⁹⁵ CHACUN



LIT CONTINENTAL 3 MCX

Matelas à ressorts spiraux rembourré de feutre et de sisal. Plus sommier-boîte appareillé et tête de lit recouverte de vinyle. 36" de largeur.

SPECIAL 74⁹⁵

\$4 par mois

AUCUN DEPOT REQUIS - Jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER

Demandez au vendeur tous les détails au sujet de notre Plan de Crédit Continuél.

Woodhouse

Ouvert de 9:15 a.m. à 5:30 p.m. Jeudi et Vendredi jusqu'à 9 p.m. Samedi jusqu'à 5 p.m.

440 RUE DE LA COURONNE

Tél.: 522-2046



LITS SUPERPOSEES 8 MCX

L'ensemble se compose de 2 matelas à ressorts reposant sur 2 sommiers à lames, de 2 cadres en merisier, d'une échelle à 3 barreaux et d'un garde-bord amovible.

SPECIAL 99⁹⁵

\$4 par mois

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

- | | | |
|--------------------|----------------------------|-----------------------------|
| (4) Québec CFM-TV | (3) Burlington WCAX-TV | (10) Montréal CFTM-TV |
| (5) Québec CKMI-TV | (7) Sherbrooke CHLT-TV | (12) Montréal CFCF-TV |
| (11) Québec CBVT | (8) Mt. Washington WMTW-TV | (13) Trois-Rivières CKTM-TV |
- De 6 P.M. jour de publication et heures complètes du lendemain.
(c) Émission couleur

LE JEUDI 27 JANVIER 1972

- | | | |
|---|---|---|
| 8.00 P. M. | (8) High school quiz c | (11) Dossiers c |
| (7) Troisième édition | (10) Cinéma Kraft: "Brigade anti-gangs" c | (12) The hold ones c |
| (3) Channal 3 news hour c | (12) Longstreet c | 10.30 |
| (5) Rollin' on the river c | (TCQ) Cours d'Espagnol. Une émission des Ecoles Herzli, langues vivantes, animée par José Camargo, directeur de Herzli, Québec. | (4) (10) Les nouvelles TVA c |
| (10) Madame est servie c | | (11) (13) Le téléjournal c |
| (11) Le gourmet farfelu c | | 10.50 |
| (11) Téléjournal | | (7) (11) (13) Nouvelles du sport c |
| (TCQ) Jasette. Émission d'information - Thème: La Communication | | 11.00 |
| 6.15 | (3) Me and the chimp | (3) Channel 3 night beat c |
| (7) C'est mon opinion | (4) Cinéma Kraft: "L'histoire de Ruth" (2ième partie) | (4) A votre foyer Madam c |
| 6.30 | (5) O'Hara, United States Treasury c | (5) (12) News c |
| (7) Edition sportive | (8) Alas Smith and Jones c | (11) Ce soir, Jean-Pierre... c |
| 6.35 | (TCQ) Jusqu'aux tripes. Alcoolisme et toxicomanie. Une émission de l'Office de la Prévention et du Traitement de l'Alcoolisme et des autres toxicomanies. | (10) La couleur du temps c |
| (11) Nouvelles du sport c | | (13) Le 13 vous informe |
| 6.30 | | 11.10 |
| (4) Panoramonde c | | (13) Personnalité féminine |
| (7) Le ranch à Willie | | 11.15 |
| (8) To tell the truth c | | (4) Heure exquise: "Sans ton amour" |
| (11) Téléjournal | | (10) En pantoufles: "Le diable boîteux" |
| (15) Le 13 vous informe | | 11.18 |
| 6.50 | | (12) Pulse c |
| (11) Nouvelles du sport c | | 11.22 |
| 7.00 | (3) News c | (3) Viewpoint c |
| (3) News c | (3) My three sons c | 11.25 |
| (4) Madame est servie c | (12) The Dean Martin show c | (13) Ciné-soir: "Je vous ai toujours aimé" |
| (5) Dateline | | 11.30 |
| (7) Symphonie c | | (3) The Merv Griffin show c |
| (8) This is your life c | | (3) After eleven: "Four guns to the border" |
| (10) Le 10 vous informe c | | (7) Cinéma 7: "Coïres froides" |
| (11) Format 30 | | (8) The Dick Cavett show c |
| (12) Me and the chimp | | (11) Les enchanteurs c |
| (13) Ce soir, Jean-Pierre... (TCQ) Québec Arts. Les activités artistiques du Québec métropolitain | | A. M. |
| 7.25 | | 12.00 |
| (10) Les commentaires de Me Marcel Faribault | | (11) Cinéma: "Lucrèce Borgia" |
| 7.30 | | (12) Thursday movie: "Millard Pierce" |
| (3) Get Smart c | | 12.00 |
| (3) News c | | (11) Cinéma: "Lucrèce Borgia" |
| (7) (11) (13) Les grands films. "Un merveilleux parfum d'Oseïlle" c | | (12) Thursday movie: "Millard Pierce" |

LE VENDREDI 28 JANVIER 1972

- | | | |
|---|------------------------------------|--|
| 7.00 A. M. | (8) The movie game c | (7) (13) Pour vous Mesdames c |
| (3) News c | (11) (13) Thibaud ou les croisés c | (8) The newlywed game c |
| (12) Montreal bulletin board - Morning news | (12) All about faces c | 2.30 |
| 7.30 | (4) Pour vous Mesdames c | (3) The guiding light c |
| (12) University of the air c | | (5) Today's music c |
| 7.40 | | (5) Doigts de fée c |
| (4) Dessins animés c | | (8) The dating game c |
| 7.45 | | (12) What's the good word c |
| (8) Morning report | | 3.00 |
| 7.50 | | (3) The secret storm c |
| (4) Bonne journée c | | (5) Family court c |
| 8.00 | | (7) (11) (13) Femme d'aujourd'hui |
| (3) Captain Kangaroo c | | (8) General Hospital c |
| (7) 7 aujourd'hui c | | (10) Banco Banco c |
| (8) Farm and home c | | (12) Another world c |
| (12) The Lucille Rivers Show | | 3.30 |
| 8.15 | | (3) (5) The edge of night |
| (12) Rapert Bear c | | (8) One life to live c |
| 8.30 | | (10) Super holiday c |
| (8) Cartoon Carrousel c | | (12) Anything you can do c |
| (10) Bienvenue CFTM c | | 4.00 |
| (12) Hercule c | | (3) Gomer Pyle USMC c |
| (11) Le Point Cardinal c | | (4) Super héros c |
| 8.31 | | (5) Family court c |
| (10) Les p'tits bonshommes | | (7) (11) (13) Bobino c |
| 8.35 | | (8) Love American style c |
| (11) Aujourd'hui à CBVT | | (10) Le cirque du capitaine c |
| 9.00 | | (12) The Dick Van Dyke show |
| (3) The David Frost show c | | 4.30 |
| (12) Magic Tom c | | (4) Les sentinelles de l'air c |
| (4) Au bout du fil c | | (5) Drop-In c |
| (7) Leçons de beauté c | | (3) The wild, wild west c |
| (10) Le 10 vous informe c | | (7) (11) (13) Télé-chrome |
| (11) (13) En mouvement | | (8) McHale's Navy |
| 9.15 | | (12) Lassie |
| (7) (11) (13) Les Oraliens | | 5.00 |
| (12) Les tannants de chez nous | | (4) Cinéma: "Les nouvelles aventures du capitaine Blood" |
| 9.30 | | (5) Peyton Place c |
| (3) Quebec School Telecast | | (7) Bonanza c |
| (7) (11) (13) Plain air | | (8) Beat the clock c |
| (8) Morning movie: "Love thy neighbor" | | (10) Patrouille du cosmos c |
| (12) Yoga c | | (11) Tarzan c |
| 9.45 | | (12) Truth or consequences c |
| (7) (11) (13) Les examens | | (13) Cinéma de 5 heures: "Que personne ne sorte" |
| 10.00 | | 5.30 |
| (3) The Lucy show c | | (5) Get Smart c |
| (4) Doigts de fée c | | (3) Hogan's heroes c |
| (7) (11) (13) Les 100 tours de Contour c | | (8) News circle c |
| (10) Pour vous Mesdames c | | (10) Studio 10 c |
| (12) The A.M. show c | | (12) Beat the clock c |
| 10.15 | | P. M. |
| (7) (11) (13) Au Jardin de Pierrot | | (3) Channel 3 news hour c |
| 10.30 | | (3) Like Young c |
| (3) My three sons c | | (7) Troisième édition |
| (4) Les tannants de chez nous c | | (10) Madame est servie c |
| (5) Friendly Giant c | | (11) Le gourmet farfelu c |
| (7) Le gourmet farfelu c | | (12) Pulse c |
| (11) (13) Pépino | | (TCQ) Jasette. Émission d'information - Thème: Les loisirs. |
| (12) Green acres c | | 6.15 |
| 10.45 | | (7) C'est mon opinion |
| (5) Chez Héïène | | (7) Edition sportive |
| 11.00 | | HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS! |
| (3) Family affair c | | TCQ: Signifie "TELECABLE de QUÉBEC", réseau communautaire à circuit fermé. |
| (5) Paul Bernard, psychiatrist c | | |
| (7) Madame est servie c | | |

petite histoire des longs-métrages

- JEUDI 27 JANVIER 1972**
- P. M.
- 7.30 (7) (11) (13) Les grands films: "Un merveilleux parfum d'Oseïlle". Comédie une réalisation de R. Bassi en 1969 avec Yves Renier et Catherine Jourdan. - Afin de toucher un héritage, un jeune homme décide de tuer plusieurs de ses parents. c
- 7.30 (10) Cinéma Kraft: "Brigade anti-gangs". 1966, drame policier une réalisation de B. Borderie avec Robert Hoasen, Raymond Pellegrin et Pierre Clementi. - Un jeune voyou kidnappe le frère d'un policier pour que le père de sa petite amie soit délivré. c
- 8.00 (4) Cinéma Kraft: "L'histoire de Ruth". (2ième partie). Drame biblique réalisé en 1960 par H. Koster avec Elena Eden et Stuart Whitman. - Une jeune Moabite, veuve d'un Israélite, accompagne sa belle-mère à Bethléem. c
- 11.15 (4) Heure exquise: "Sans ton amour". 1952, mélodrame de J. Payne avec Loretta Young et Jeff Chandler. - Un jeune homme entraîne sa fiancée dans un trafic de drogues. c
- 11.15 (10) En pantoufles: "Le diable boîteux". Biographie romancée réalisée en 1948 avec Sacha Guitry. - Des valets de Talleyrand racontent des anecdotes sur leur maître. c
- 11.25 (13) Ciné-soir: "Je vous ai toujours aimé". Film musical une réalisation de F. Borzage en 1946 avec Philip Dorn et Catherine McLeod. - Une pianiste d'un rare talent épouse un ami d'enfance tout en ayant un culte passionné à son professeur. c
- 11.30 (5) After eleven: "Four guns to the border". Western de R. Carlson réalisé en 1954 avec Rory Calhoun et Walter Brennan. Des gangsters risquent leur vie pour sauver un rancher et sa fille. c
- 11.30 (7) Cinéma 7: "Coïres froides". Film policier une réalisation de A. Haguet en 1960 avec Estella Blain et Harold Kay. Une femme est accusée de l'assassinat de son amant. c
- 12.00 (11) Cinéma: "Lucrèce Borgia". Drame historique d'A. Gance réalisé en 1935 avec Edwige Fenech et Jean Touliou. - Le frère de Lucrèce Borgia, César, se sert d'elle pour parvenir à ses ambitions politiques. c
- 12.00 (12) Thursday movie: "Millard Pierce". Drame une réalisation de M. Curtiz en 1945 avec Jean Crawford et Jack Carson. - Pour éléver sa fille, une jeune femme travaille dure et n'en retire qu'une suite de déceptions. c
- VENDREDI 28 JANVIER 1972**
- A. M.
- 9.30 (8) Morning movie: "Love thy neighbor". Comédie une réalisation de M. Sandrich en 1940 avec Jack Benny et Fred Allen. - Une jeune fille essaie de raccommoder son oncle avec un vieil adversaire. c
- P. M.
- 12.30 (12) Matinée with Joe Van: "But not for me". Comédie dramatique réalisée en 1959 par W. Lang avec Clark Gable et Carroll Baker. - Grâce à l'amour qui lui voue sa se-
- crétaire, un producteur est encouragé à monter une nouvelle pièce de théâtre. c
- 1.00 (4) Deux dans un: Programme double: "La folie de l'or". Mélodrame réalisé en 1952 par J. Dréville avec Michel Simon et Yvonne Deschamps. - Pour toucher un héritage, une femme donne à sa fille de se faire passer pour un garçon. c
- 1.20 (10) Ciné-vendredi: "La fille au fouet". Mélodrame réalisé en 1952 par J. Dréville avec Michel Simon et Yvonne Deschamps. - Pour toucher un héritage, une femme donne à sa fille de se faire passer pour un garçon. c
- 1.30 (11) Cinéma: "La grande révolte". Drame épique une réalisation de M. Zaccarias en 1952 avec Maria Félix et Jorge Mistral. - Une femme se met à la tête de paysans qu'elle entraîne à la révolte. c
- 3.00 (4) Cinéma: "Les nouvelles aventures du capitaine Blood". 1950, aventures de G. Douglas avec Louis Hayward et Patricia Medina. - Un corsaire essaie de délivrer les hommes de son équipage, prisonniers des Espagnols. c
- 5.00 (13) Cinéma de 5 heures: "Que personne ne sorte". Comédie policier réalisée en 1968 par Y. Givart avec Philippe Michaud et Jacqueline Maillan. - Un détective s'occupe de faire disparaître un groupe de kidnappers. c

Chevrolet. C'est ce que vous ne voyez pas qui compte.

Le système de ventilation à air pulsé a été perfectionné cette année. Il se met en marche dès que vous tournez la clé de contact. L'air frais se renouvelle constamment, même lorsque vous êtes arrêté dans la circulation.

A l'avant comme à l'arrière, la Chevrolet est munie de nouveaux pare-chocs qui portent bien leur nom. Ils préservent la beauté de votre Chevrolet en résistant au genre de chocs qu'ils pourraient subir dans un terrain de stationnement, par exemple.

Les arrêts s'effectuent sûrement, grâce aux freins avec disques à l'avant. Des freins qui résistent à l'échauffement et à l'affaiblissement. Tout comme les freins arrière. Car les tambours de ces derniers sont à ailettes. Et, bien entendu, ils sont autorégulateurs... et standard sur toutes les grandes Chevrolet.

Au-dessus de la boîte, vous pouvez voir la colonne de direction amortissante. Elle cède en cas d'impact violent. Il fait bon savoir qu'on peut compter sur une telle protection, même si l'on souhaite ne jamais en avoir besoin.

La servo-direction est standard dans les grandes Chevrolet. Ce qui est déjà fort intéressant. Mais, ce qui l'est plus encore, c'est qu'elle est à rapport variable: plus vous tournez le volant, plus rapide est le braquage. Ça aussi, c'est invisible. Mais dans les endroits encombrés, ça se remarque rapidement.

Et nous sommes fiers de notre boîte automatique. Nous l'appelons Turbo Hydra-Matic. Vous la surnommerez sans doute Turbo-la-douce. Elle a trois rapports et elle vous laisse changer les vitesses si le coeur vous en dit. On s'attendrait généralement à payer un supplément pour ce genre de luxe. Mais dans la Chevrolet, c'est du standard avec tout moteur V8.

Vous ne verrez sans doute jamais les membrures de renfort dans les portes de votre Chevrolet. Mais elles sont là: de robustes profilés en acier, soudés dans chaque porte. N'est-ce pas qu'il est rassurant de se savoir si bien protégé contre le monde extérieur?

Le pavillon est à double paroi. C'est-à-dire qu'il y a deux pavillons en acier au-dessus de votre tête. Celui de l'intérieur est ajouré pour capter les bruits et insonoriser l'habitacle. Les bruits se dispersent entre les deux parois du pavillon au lieu de vous énerver.

Une cloison de protection sépare le coffre de l'habitacle. Même si vous ouvrez le coffre à bagages vous ne pourrez pas la voir. Elle se trouve entre le siège arrière et le coffre. Ce que vous transportez dans le coffre ne risque donc pas de se retrouver sur le siège.

Les ailes sont munies d'une doublure qui les protège contre les projections de pierres et de gravier. Les ailes conservent leur fraîcheur plus longtemps.

Les bas de caisse, par contre, sont visibles. Et ils sont différents. Ouverts dans le bas pour permettre à l'eau de s'évacuer et à l'air de les assécher, ils résistent à la rouille. Et votre Chevrolet reste belle plus longtemps.

Le silencieux que vous voyez fait partie de l'échappement aluminé aux endroits les plus vulnérables. Il est plus durable.

Mais ce que vous voyez est également important.
Par exemple, la peinture-laque acrylique Magic-Mirror; les lignes superbes d'une grande Chevrolet; un intérieur aménagé comme votre salon et tout aussi confortable; les sièges à rembourrage de mousse; l'épaisse moquette; les appuis-tête; et beaucoup, beaucoup d'autres équipements standard. Faites-en la somme et vous conclurez que la magnifique Chevrolet est une voiture d'une exceptionnelle valeur.

Votre Chevrolet 1972 sera la meilleure voiture que vous ayez jamais eue.



Certains des équipements représentés ici sont fournis en option, moyennant supplément.

Du nouveau, bientôt dans l'affaire du kiosque du Parc-Auto

par Jos.-L. HARDY
Du nouveau est attendu, d'ici quelques jours, en rapport avec l'incendie du kiosque de la Société Parc Auto et la manifestation de fonctionnaires, vendredi dernier, face à l'immeuble du ministère des Richesses naturelles, boulevard de l'Entente, à Québec. Il ne fait aucun doute que des accusations seront portées.

Aux fins d'identification d'abord, au moins un des suspects pourrait être traduit devant le Commissariat des incendies, aujourd'hui.

Les enquêteurs du Commissariat et ceux de l'escouade des incendies criminels de la Sûreté du Québec ont obtenu des précisions, hier, sur le fait que le feu a été allumé dans le kiosque de perception, que le gardien a été forcé de quitter la cabane, qu'un pompier aurait été molesté, qu'il y a eu obstruction dans le déroulement des boyaux d'arrosage, qu'un boyau a été enroulé sur un poteau de fer et qu'enfin des boules de neige durcie auraient été lancées aux sapeurs dans l'exercice de leurs fonctions.

Plusieurs personnes ont été interrogées au cours de la journée. Les enquêteurs Benoît Lafrance et G. Fleury prétendent avoir rencontré une réticence de la part de témoins.

Piéton heurté à mort sur le boulevard de l'Ornière

Un piéton a été heurté à mort, vers 21h, hier soir, sur le boulevard de l'Ornière, dans le quartier Les Saules, à Québec. La victime a été identifiée comme étant M. Lucien Auclair, 59 ans, domicilié au 206 boulevard de l'Ornière, dans le quartier des Saules, à Québec. La mort de M. Auclair a été instantanée.

La tragédie s'est produite près du domicile de la victime, et les détectives Marcel Beaulieu et Jean Morais, de la brigade judiciaire, de la police de Québec, ont été chargés d'établir les circonstances de l'accident fatal.

M. Auclair marchait apparemment en bordure de la route lorsqu'il fut happé par l'automobile conduite par M. Jean Boyer, de Bélar. Ce dernier était en direction sud. La victime a été secourue puis transportée à l'hôpital Saint-Ambroise par les ambulanciers Falardeau. Une enquête du coroner a été ouverte, en matinée, par le coroner suppléant, M. Paul Managan.

au palais de justice

CAUTIONNEMENT REFUSE

Sans donner aucune raison, sauf de dire que la demande était prématurée, le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure, division criminelle, a rejeté, hier, une demande de cautionnement faite par Me Pierre Garon au nom de Michel Gallienne, 26 ans, décorateur de son métier, de la rue Saint-David, à Giffard, qui est accusé avec un autre jeune homme d'avoir volé 36 voitures à travers la province. Son examen volontaire a été remis au 7 février. D'autres accusations du même genre doivent être portées contre lui et son complice. Plusieurs autres personnes seraient impliquées dans ce trafic de voitures volées. Hier, son nom était inscrit sur la liste des causes de la Cour des sessions de la paix pour recel, cause qui a été remise, pour la forme, à huit jours.

SURSIS DE SENTENCE

Dans un cas pénible, le juge Roch Lefrançois, de la Cour des sessions de la paix, a accordé un sursis de sentence d'un an à une jeune femme de Pont-Rouge, âgée de 27 ans, qui a admis avoir mis en danger la vie de son enfant de deux ans. L'enfant a été placé en foyer nourricier depuis. Le juge a recommandé à la mère de retourner chez ses parents et non avec son mari qui, à cause de l'alcoolisme, l'avait conduite à la dépression nerveuse. Elle a subi des examens médicaux à la prison avant que le juge ne rende sa décision.

L'évadé du parlement condamné à un an

Par René LAGACE

Le juge Gilles Carle, de la Cour des sessions de la paix, a condamné hier, Pierre Lepage, 29 ans, natif de Chandler, en Gaspésie, à un an de prison pour s'être évadé de la "passoire" d'Orsainville via le parlement de Québec, le 12 janvier.

Il était au pénitencier pour une période de cinq ans pour effraction et vol, crime qui lui avait rapporté moins que \$25, sentence qui avait été prononcée par le juge Roch Lefrançois.

M. Jean-François Dionne, substitut du procureur général, avait demandé une sentence maximale de deux ans parce que l'accusé en est rendu à sa quatrième évasion en plus d'avoir été accusé d'avoir été trouvé illégalement en liberté.

La sentence d'un an est consécutive à celle de cinq ans qu'il devait purger. Mais celle prononcée, hier, devra être purgée avant que ne commence l'autre période derrière les barreaux.

Me André Cartier, du Service d'assistance judiciaire qui défend Lepage, a porté en appel la sentence de cinq ans, la déclarant excessive.

On se souvient que Lepage s'était évadé alors qu'il était au

parlement de Québec. Des médecins de la "passoire" avaient décelé un début de maladie grave, la tuberculose et avaient envoyé Lepage à l'hôpital Laval.

A cet endroit, on avait refusé de l'attacher à son lit. Il était surveillé par un employé d'une agence privée de sécurité. Ce dernier a même consenti à conduire le prévenu au parlement parce que Lepage prétendait avoir un rendez-vous avec un haut fonctionnaire du ministère de la Justice. C'est alors qu'il a faussé compagnie au gardien.

Évadé ce mercredi soir, il se rendait le samedi, à Saint-Damien, comté de Bellechasse, pour y voir sa petite amie et recevoir une injection d'un médecin. Apparaissant, il avait visité différentes personnes, à Québec, dont Mgr Raymond Lavoie, curé de Saint-Roch, qui lui avait suggéré de se rendre à son procureur.

Me Dionne avait déclaré devant le juge Carle que l'accusé a un lourd dossier.

L'avocat de la défense, Me Cartier, avait expliqué que Lepage voulait se rendre en Ontario où il a connu des déboires avec la justice mais où il dit avoir été mieux traité qu'au Québec.

Quatre vols à main armée en l'espace de quelques heures

par Lucien LATULIPPE

Les voleurs ne reculent pas devant l'audace. On pourrait aussi dire que certains ne reculent pas non plus devant le froid puisque quatre vols à main armée se sont déroulés à Québec au cours de la soirée d'hier alors que le thermomètre était sous zéro.

Vers 18h30, un livreur sort d'une pharmacie sur le boulevard Masson, aux Saules, et il monte dans sa camionnette pour se trouver en face de deux "cagoulauds" qui l'attendaient, revolver au poing. Sous la menace de l'arme à feu, il prend le volant et se dirige sur le boulevard Père-Lelièvre. Ses deux

agresseurs l'obligent à leur remettre sa bourse, soit environ \$200, et ils prennent la fuite dans une auto conduite par un complice.

Quelques heures plus tard, un citoyen de la rue Saint-Gabriel entre à son domicile. Il surprend deux individus en train de fouiller partout. Il échange des coups avec les deux voleurs qui parviennent à le maîtriser et se font remettre une somme importante d'argent, en plus de râfler divers objets.

Vers 22h, deux individus se présentent à l'épicerie Labonté, au 1300 boulevard Neuviale, dans le quartier des Saules. A

la pointe d'une arme à feu, ils forcent l'épicier à leur remettre le contenu de la caisse, soit une somme d'environ \$150.

Une heure plus tard, un individu joue le même rôle Au Petit Bedon, sur le boulevard Charpentier. Pointant une arme sur l'employé, il se fait remettre l'argent et il prend la fuite à pied.

Des enquêtes ont été ouvertes dans chacun de ces vols. Il est possible que ceux qui ont dépouillé le livreur de son argent soient les mêmes qui ont visité l'épicerie Labonté. Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté.

Enseveli sous son tunnel de neige, pendant quinze minutes

Par Pierre CHAMPAGNE

Un jeune homme de 21 ans, Raynald Gingras, domicilié au 75 rue des Commissaires, est, aujourd'hui, à l'hôpital parce qu'il a eu la malencontreuse idée de commencer à pelleter le banc de neige qui emplissait la cour arrière de sa demeure... par en-dessous.

C'est sa mère, Mme Laura Gingras, qui s'était d'abord attaquée au congère. Le fils devait arriver, quelques minutes plus tard, pour la remplacer, pendant que cette dernière devait apporter à l'avant, la neige pelletée par Raynald.

Soit par caprice, soit par besoin, Raynald décida de se débarrasser de la neige en creusant sous l'épais tapis plutôt que de l'attaquer par le dessus.

De temps à autre, selon Mme Gingras, il appelait sa mère pour lui faire voir son travail. Et celle-ci se pliait de bon cœur aux désirs de son garçon. Par deux fois, elle pénétra dans le tunnel qui était à sa hauteur. C'est comme s'il l'eût fait exprès pour elle.

Raynald l'appela une troisième fois pour lui montrer comment le travail avançait. Cette fois, Mme Gingras refusa, préférant aller porter à l'avant le baril de neige que son garçon venait d'emplier.

C'est en revenant vers la cour arrière, par un passage couvert, qu'elle vit le toit du tunnel de neige s'affaisser subitement sur son garçon.

MAMAN! MAMAN! AU SECOURS!

Raynald ne perdit pas connaissance sur le coup. Il cria d'abord à sa mère qui l'aidait à transporter la neige: "Maman! maman! viens m'aider! au secours!"

Et sa mère essayait bien, mais c'est à peine si elle pouvait apercevoir deux pouces carrés du corps de son garçon enseveli sous des centaines de livres de neige.

La masse de neige qui venait de lui tomber dessus mesurait, en effet, près de dix pieds de long par trois à quatre pieds de circonférence. Rejoint à l'hôpital, le jeune homme nous raconte qu'il a essayé, pendant quelques secondes, de gratter la neige pour s'en sortir, mais qu'il a perdu connaissance, presque immédiatement, écrasé sous le poids.

Poêle de douleur et voyant qu'elle ne pouvait réussir à sortir son fils de la neige, Mme Gingras se mit à crier au secours jusqu'à ce que des voisins viennent lui prêter main-forte. C'est une voisine, Mme Adrien Ouellet, qui arriva la première suivie de près par M. Thivierge.

Raynald demeura, selon lui, quinze minutes sous la neige. Il tient ces chiffres de sa mère. Il ne fut pas libéré avant l'arrivée de plusieurs policiers qui s'empressèrent de le dégager.

Raynald a maintenant une jambe cassée et souffre de plus d'une fracture de la colonne vertébrale. Inutile de décrire le sort qui serait réservé à un jeune enfant qui vivrait pareille aventure.

Injonction contre le Service de santé

Le juge Georges Pelletier, de la Cour supérieure, a prolongé, hier, jusqu'au 4 février, à cinq heures, l'effet de l'injonction provisoire, accordée la semaine dernière, contre le Service de santé de la Ville de Québec, à la requête de deux manufacturiers et distributeurs de produits laitiers de la Métropole.

Pendant que s'entament des négociations entre représentants des Services de santé des villes de Montréal et de Québec, en vue de l'établissement d'un libre-marché pour les produits laitiers dans ces deux villes, le prolongement du bref d'injonction signifie en substance que la Ville de Québec devra sursoir provisoirement à l'application d'un règlement autorisant la saisie de produits non manufacturés dans la surveillance des inspecteurs du Service de santé.

Le bref d'injonction a été accordé par le juge Gérard Coriveau, la semaine dernière, à la requête de la firme Dominion Dairies Ltd et de la Laiterie Perrette Ltée.

SIMPSONS-SEARS

• Fleur de Lys • Place Laurier • Chicoutimi



Habit de motoneige pour garçons!

Bas prix de tous les jours

Habit de motoneige en nylon imperméable. Rayures contrastantes aux manches et 1 poche plaquée devant. Marine seulement. Ages: 7 à 16 ans.

12⁹⁹

ch.

Simpsons-Sears — Vêtements pour Garçons — Rayon 40

NOS MEUBLES "POQUES"

SONT TOUJOURS...

...et pas plus "poqués" qu'avant, même après la visite de quelques brigands mardi dernier!

JUSQU'À LA FIN DE JANVIER SEULEMENT

EN VENTE!

TAPIS "SHAG" \$4 ⁹⁵	POELE ELECTRIQUE 30 PO. Fluorescent Avec horloge automatique \$179 ⁹⁵	LAVE-VAISSELLE 16 couverts, Inglis 1972, encastré, garanti, SPECIAL \$299 ⁰⁰	1 SET DE CHESTERFIELD Velours 2 morceaux Belle valeur \$175 ⁰⁰
COUVRE-LITS Assortiment de couleurs et grandeurs 1/2 PRIX	TELEVISEUR "CABINET" Electrahame 23 pouces Blanc et noir \$199 ⁰⁰	STEREO CABINET "ADMIRAL" Détail \$599 neuf, garanti Pour \$325 ⁰⁰	1 SET DE SALON Espagnol Sièges velours \$289 ⁰⁰
500 VGS DE COUPONS de prélat à 0.39 1/2 PRIX	TABLES DE BOUT Assorties \$9 ⁹⁵	SET DE CUISINE 5 mcx, table 36 pouces \$59 ⁰⁰	1 COMPOSANT "ADMIRAL" Avec 2 haut-parleurs et radio AM-FM. Valeur de \$149.00 \$99 ⁰⁰
DIFFERENTS COUSSINS Escompte à 1/2 PRIX	LITS CONTINENTAUX 3 pi. et 3 pcs Avec tête \$44 ⁵⁰	LOTS DE COUPONS de tapis 1/2 PRIX	4 SOFAS "HIDE-A-BED" Couleurs assorties \$139 ⁰⁰
TELEVISEUR 10 pcs \$79 ⁹⁵	MATELAS A RESSORTS 4/6 seulement à \$35 ⁰⁰	OZITE SANS CAOUTCHOUC Vert La verges \$2 ³⁵	2 SETS DE CHAMBRE Espagnol, moderne, véritable chéne, 4 morceaux. \$235 ⁰⁰
COMPOSANT "COMPONENTS" 2 haut-parleurs Très bonne valeur Panasonic Val. \$459 \$259 ⁰⁰	4 RADIOS "AM-FM" Bonne qualité \$25 ⁰⁰	LITS A 2 ETAGES Usagés Bon ordre \$35 ⁰⁰	1 SET DE CHAMBRE Moderne, avec table de nuit, fini teck et noir, 4 mcx \$299 ⁰⁰
TELEVISEURS "COULEUR" 3 marques différentes, cabinet, 26 pouces. \$489 ⁰⁰	TV COULEUR 19 pcs G.E. \$339 ⁰⁰	MATELAS ET SOMMIER-CAISSE 4'0 ou 4'6 \$79 ⁹⁵	1 SET DE SALON Provincial français 2 mcx, turquoise Pouvaux fournir tables \$299 ⁰⁰
REFRIGERATEUR 17 PI. CU. Sans givre \$299 ⁰⁰	REFRIGERATEUR Usagé Fonctionne \$25 ⁰⁰	FAUTEUIL BERCEANT Neuf Différentes couleurs \$27 ⁵⁰	1 REFRIGERATEUR ROY 13 pi. cu., sans givre \$250 ⁰⁰

Plusieurs autres spéciaux non énumérés

AUBAINES EXTRAORDINAIRES TOUT A LIQUIDER

Glenieux Prestige

Livraison dans tout le Québec Métro

15 RUE SAINT-LOUIS, LEVIS

837-8871

• mobiliers de chambre • mobiliers de cuisine • équipement de bureau • réfrigérateurs • etc.



Combinaison de motoneige!

Pour fillettes! Combinaison confectionnée en nylon pour confort et solidité; doublure piquée. Glissière devant. Poinçonnés élastifiés. Genoux renforcés. Lavable. Ages: 7 à 14 ans. Tons de rouge et jaune/or.

Rég. 12.99

9⁹⁹

ch.

Simpsons-Sears — Vêtements pour Fillettes — Rayon 77

Des heures très pénibles pour les pompiers de Québec

Une trentaine de personnes délogées par un incendie, rue Sainte-Famille

Par Lucien LATULIPPE

Au moins une trentaine de personnes ont été délogées à Québec, hier soir, par l'incendie qui a détruit une maison de rapport de quatre étages, située au 25 rue Sainte-Famille, dans le quartier latin, et qui a endommagé les maisons voisines, de chaque côté.

Le dénombrement a été impossible à faire. Les occupants des trois maisons se sont échappés sains et saufs avec quelques effets personnels et, par une température de 15 degrés sous zéro, ils se sont pressés de se réfugier quelque part. Certains ont trouvé refuge pour la nuit à l'Armée du Salut et au Centre des loisirs Notre-Dame, rue Couillard.

Mme René Bouffard qui demeure au 30 rue Sainte-Famille, a enveloppé chacun de ses trois enfants dans une couverture et elle les a transportés à l'exté-

rieur de la maison. Le constable Claude Parent les a reconduits chez des parents dans une voiture de la radio-police.

Quelques familles de la rue Ferland, rue voisine de la rue Sainte-Famille, ont fui leur domicile par prudence. D'autres se sont tenues prêtes à le faire.

TROIS ALARMES
Cet incendie a nécessité trois alarmes. La première a été enregistrée à 19h 33 et les deux autres, quelques minutes plus tard. Par une température sous zéro, la lutte contre le brasier a été difficile. Les premiers pompiers étaient épuisés, vers 1h ce matin, et ils ont dû être remplacés par une équipe de réserve.

En plus de faire face au froid, les pompiers ont dû s'accommoder avec l'étroitesse des lieux. La rue Sainte-Famille mesure à peine 20 pieds de largeur et la rue Ferland, 15. Les deux autres rues voisines, Hamel et Couillard, ne sont guère plus

larges. Les chauffeurs des échelles aériennes ont dû faire des prouesses pour s'y engager et surtout pour y installer leurs puissants véhicules.

Malgré ces inconvénients, la lutte contre l'élément destructeur a été promptement organisée. Une vingtaine de lances ont été braquées sur le brasier, de tous les côtés; ar la façade, deux échelles aériennes ont joué le rôle; par l'arrière, des pompiers se sont placés sur le toit des maisons voisines, sur les galeries arrière de ces mêmes maisons et même sur le toit d'un hangar dans la cour.

La girafe est entrée dans la partie vers minuit. Les échelles aériennes dressées dans la rue Sainte-Famille n'étaient plus que des morceaux de glace impossibles à manoeuvrer. A cette heure-là, une couche de glace d'un pied d'épaisseur couvrait la chaussée de la rue Sainte-Famille.

Le directeur Mainguy a dirigé les manoeuvres. Il était assisté du chef des opérations Caron et Messier. Vers 2h, l'incendie semblait maîtrisé, mais à 2h la nuit dernière, le feu dévorait encore la corniche et les pompiers s'attendaient de rester sur les lieux encore plusieurs heures.

Plusieurs sapeurs ont été blessés en combattant le brasier. Gilles Brochu, du poste No 1, a été brûlé à la figure et aux poignets lorsqu'il s'est produit une explosion vers 20h 15. Michel Brousseau, du 12, a subi la fracture d'un doigt. Roméo Bilo-deau, du 3, a eu un muscle du bras déchiré. R. Savard, du 8, a été blessé à une jambe et René Desnoyers, du 1, à un oeil. Tous ont reçu les premiers soins à la voiture de secours.

UNE EXPLOSION

Une explosion serait à l'origine de l'incendie qui semble avoir éclaté au troisième étage de la maison située au 25 rue Sainte-Famille et appartenant à Roland Savard. En fuyant les lieux, plusieurs des locataires ont déclaré qu'ils avaient entendu un bruit comme celui d'une explosion.

Les pompiers avaient été demandés dans cette même maison au cours de l'après-midi. Certains locataires auraient dit que le système de chauffage

était défectueux depuis quelques jours et qu'ils devaient se servir de chauffe-électrique.

Les flammes se sont rapidement propagées à la grandeur du troisième et du quatrième étages. Tout le monde a évacué les lieux en quelques minutes. Les locataires des étages inférieurs ont pu sauver quelques effets personnels, mais ceux d'en haut ont tout perdu.

Vers 20 h, le feu s'échappait par plusieurs des fenêtres des derniers étages. Il n'a pas tardé à jaillir à travers le toit. Il est aussi apparu au deuxième étage. Le rez-de-chaussée a été noyé et le sous-sol, inondé.

A un moment donné, une partie de la corniche et des briques de la façade se sont détachées. Un pompiers qui se trouvait au sommet d'une échelle aérienne a été atteint par quelques projectiles, mais ses vêtements l'ont protégé. Des sapeurs qui

étaient dans la rue ont failli être atteints.

A 2h la nuit dernière, des sapeurs nous ont dit que les planchers des deux étages supérieurs s'étaient écroulés et qu'il était périlleux de s'aventurer dans la maison dont la façade n'était plus qu'une carapace de glace.

La maison de trois étages située au 26 rue Sainte-Famille, elle, était un bloc de glace dont le sous-sol était inondé. Une pompe en extirpait l'eau.

Le commissaire des incendies a passé une bonne partie de la nuit sur les lieux. Le notaire Delage a laissé entendre qu'une enquête serait tenue pour établir la cause du feu. L'abbé Louis Paré, aumônier de la brigade, était encore sur place, à 2h la nuit dernière, encourageant l'un et l'autre des sapeurs dont la plupart étaient devenus des bonshommes de glace ambulants.



La photo témoigne de la violence de l'incendie qui a détruit une maison de rapport de quatre étages dans la rue Sainte-Famille, hier soir.

Maison ravagée, à Ville de Vanier

Un incendie a ravagé, hier après-midi, une habitation de deux étages, située au 197 de la rue Bernatchez, à Ville de Vanier. La maison incendiée, propriété de M. Adrien Bilo-deau, avait été la proie des flammes, il y a quelques années. Les deux logements, ceux de M. Bilo-deau et de son locataire, M. Michel Bédard, ont été rendus inhabitables.

Le chef de police J.-A. Houde a dit, hier, que l'incendie était d'origine accidentelle et que le feu a pris naissance dans le sous-sol pour se propager par des bouches d'aération dans les murs et les entre-planchers. Tout l'intérieur de la maison a été carbonisé. L'arrière de la propriété a surtout subi les ravages des flammes.

Mandés sur les lieux à 11h, hier après-midi, les sapeurs de Ville de Vanier sont demeurés sur les lieux jusqu'à 17 heures. À 15h30, le feu était toutefois maîtrisé. Au nombre de 12, ils ont travaillé sous les ordres du lieutenant Lucien Flamand et ont fait usage de quatre jets. Les quatre murs sont restés debout et la couverture n'a pas été affectée. On croit que la maison pourra être restaurée. M. Bilo-deau et son locataire ont pratiquement tout perdu dans le sinistre.

Vol de \$600 en chèques de voyage, à Sainte-Foy

Un individu a pris la fuite avec quelque \$600 en chèques de voyage de l'American Express, hier midi, à la succursale de la Banque canadienne nationale, au 2700 boulevard Laurier, à Sainte-Foy. Les billets dérobés sont tous de \$20.

Vers midi, hier, un jeune homme bien vêtu, s'est présenté à une caissière et a demandé à acheter trente billets de \$20. Sans rien laisser percer de ses plans, il remplit toutes les formalités. Le gérant avait à peine réclamé la signature et le paiement des chèques que l'homme a déguerni sans laisser beaucoup d'indices.

La police de Sainte-Foy a institué une enquête et le lieutenant Marc Monier a chargé des détectives de poursuivre les recherches sur les informations obtenues.

VOILA CE QUE VOUS CHERCHEZ, VOUS QUI ETES EN AFFAIRES.

Votre comptabilité est un labyrinthe? Confiez-la à des experts indépendants qui, pour une somme hebdomadaire très minime, répondront pour vous à ce problème.

Pour toutes informations sans frais, téléphonez au numéro: 525-8336

EFFICACITÉ EN ASSURANCE-PROFITS

pour commerces et industries

P.A. BOUTIN inc.

assureurs-underwriters
692-0660

MAGASINEZ EN TOUT CONFORT: COMPOSEZ
529-9811

VENTE POUR LA MAISON

DU 27 JANVIER AU 5 FEVRIER INCLUSIVEMENT

2 Wakes modernes pour salon / Parquet entièrement Marulino

279⁰⁰

Rabais \$40! Riche mobilier contemporain! Chic recouvrement velours housse!

289⁸⁸

Un des assemblés les plus récents! Châssis acier de style rétro!

299⁰⁰

Sabots de style espagnol! en cuir

369⁰⁰

Portez à votre "Compte Courant Universel" jusqu'à 36 mois pour acquitter

NOS BAS PRIX NOUS VALENT SANS CESSER DE NOUVEAUX CLIENTS... LA QUALITE DE NOTRE MARCHANDISE NOUS LES GARDE FIDELES!... CETTE SEMAINE, NOTRE "VENTE POUR LA MAISON" VOUS OFFRE DE NOUVELLES POSSIBILITES D'ECONOMISER... UNE OCCASION A NE PAS MANQUER! VOYEZ NOTRE SECTION SPECIALE DANS LE SOLEIL

SIMPSONS-SEARS

N'OUBLIEZ PAS NOTRE CONCOURS REGULIER!

SOMME A GAGNER CE SOIR: \$1000

EN EFFET, NE MANQUEZ PAS DE PARTICIPER A NOTRE CONCOURS REGULIER AUX DEUX MAGASINS SIMPSONS-SEARS! LE NOM CHANCEUX EST CHOSI CHAQUE JEUDI ET VENDREDI SOIR A 8H.45 P.M. AINSI QUE LE SAMEDI APRES-MIDI A 4H.45 P.M.

MONTANT INITIAL \$500
(en marchandises)

Depuis janvier 1971, \$40,000 en marchandises ont été gagnés par nos clients!...

L'AS-TU CHOISIE?

Participez au choix de la **DUCHESSE PAR EXCELLENCE**

Matinée KINGS

Votez à l'aide des bulletins de vote insérés dans les paquets de Matinée, la cigarette du carnaval

Les "Blue Band Guides" forcés de quitter la maison Maillou

Par J.-Claude RIVARD

La Québec Sightseeing Association Inc., dont les membres sont mieux connus sous le nom de "Blue Band Guides" devra définitivement quitter le local du 5 rue Saint-Louis qu'elle occupe depuis juillet 1954.

La Cour d'appel du Québec a, en effet, confirmé la décision, rendue, le 7 juillet, par le juge Jacques Dufour de la Cour supérieure, tenant pour valide et légal l'avis d'expulsion signifié, en mai, par la Cour municipale de Québec, aux directeurs de cet organisme.

La décision de la Cour d'appel signifie, à toutes fins pratiques, qu'à moins d'un appel de l'Association, en Cour suprême, la Ville de Québec pourra immédiatement prendre possession des anciennes écuries et dépendances de la Maison Maillou pour procéder à des travaux d'archéologie, de réfection et de restauration. C'est à cet endroit que devrait normalement s'ouvrir, au début de l'été prochain, le café-terrasse de la Cour-Maillou.

Le gouvernement fédéral investira vraisemblablement quelque \$150,000 à cette fin, selon un programme d'ensemble devant faire du secteur de la Place d'Armes, le carrefour touristique numéro un dans le Vieux Québec.

ACTION EN EXPULSION

La Ville de Québec avait acquis les lieux du gouvernement fédéral, pour la somme nominale d'un dollar, en 1955. Elle les loua à l'Association pour diverses périodes successives de temps. Le dernier bail intervenu entre la Ville de Québec et l'Association remonte au 10 janvier 1965: il expirait en 1970, mais il fut prolongé pour une année supplémentaire, plus précisément jusqu'au 30 avril 1971.

L'Association fut avisée, dès janvier 1971, qu'elle devrait quitter les lieux avant le 1er mai. Comme elle n'avait pas encore bougé, le 7 mai, la Cour municipale ordonna aux "Blue Band Guides" l'évacuation de lieux qu'elle occupait sans droit.

La Québec Sightseeing Association Inc., contesta aussitôt cet ordre d'expulsion en sollicitant de la Cour supérieure l'émission d'un bref d'injonction ainsi que l'évocation (ou annulation) de la décision rendue par le juge Laurent Cossette. En Cour, l'Association, représentée par Mes John O'Connor et Owen Carter, soutint que la Cour municipale n'avait pas la compétence requise pour rendre un tel ordre d'expulsion. On alléguait principalement que la Ville de Québec n'est pas propriétaire des lieux du fait qu'elle n'aurait pas respecté l'une des conditions essentielles de la cession: celle de prolonger la rue du Trésor jusqu'à la rue Mont-Carmel.

Représentée d'autre part par Me Claude Ruelland, le gouvernement fédéral a nié avoir des droits sur la propriété en cause.

Le juge Jacques Dufour a conséquemment accueilli les représentations des procureurs de la Ville de Québec, Mes Jean-Charles Brochu et Claude Simard. Il a refusé d'émettre un bref d'injonction principalement pour la raison qu'un ordre d'expulsion est une procédure judiciaire et que, selon la loi, aucune ordonnance d'injonction ne peut être prononcée pour empêcher des procédures judiciaires. Par ailleurs, le juge Dufour a décidé que la Cour municipale a agi selon les pouvoirs que lui confère la charte de la ville de Québec en rendant cet ordre d'expulsion.

LA COUR D'APPEL

C'est précisément ce point de droit que vient de confirmer trois juges de la Cour d'appel. Avec l'appui des juges Owen, et Rivard, le juge Roger Brossard a tranché qu'en ce qui concerne les propriétés de la ville, la Cour municipale possède les mêmes pouvoirs que la Cour supérieure lorsqu'il s'agit d'émettre un ordre d'expulsion contre un locataire ou un occupant.

Le juge Brossard signale que la Québec Sightseeing Association n'a allégué aucun acte juridique qui lui donnerait depuis le 30 avril 1971, le droit de conti-

nuer son occupation du local soit en provenance de Sa Majesté la Reine aux droits du Canada, soit de toute autre source.

Le juge note en plus, que, même si la transaction intervenue en 1955 entre le Gouvernement fédéral et la Ville de Québec s'avérait nulle, l'ordre d'évacuation n'affecte en aucune façon quelque droit futur de l'appelante. "Ce que l'appelante tente de soulever en sa faveur dans sa requête en évocation n'est nul autre que le droit d'autrui en l'occurrence le droit de Sa Majesté la Reine, avec laquelle elle n'est nullement liée par quelque lien de droit que ce soit."

MECANIQUE GENERALE

CONSULTEZ DES EXPERTS

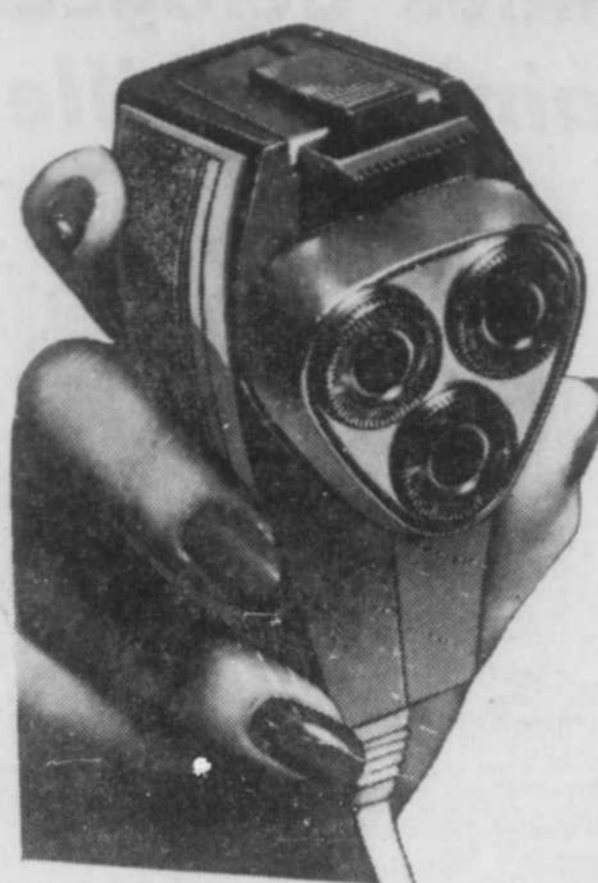


SERVICE JOUR ET NUIT INDUSTRIES SAMSON INC.
12, rue St-Laurent, Lévis, Qué.
Tél.: 837-5897

- mécanique de marine
- réparations de bouillottes
- soudure générale
- épandeurs de sable - sel - calcaire
- fabrication et réparation de remonteuses mécaniques de tous genres.

SIMPSONS-SEARS

• Fleur de Lys • Place Laurier • Chicoutimi



Philishave à 3 têtes!
Bas prix de tous les jours
19⁹⁹ ch.

Notre rasoir de luxe à 3 têtes flottantes et lames rotatives. Avec interrupteur. Taille-favoris. Courant 110 ou 220 volts. Il est accompagné d'un étui de voyage de luxe.

"Slender-Bender!"

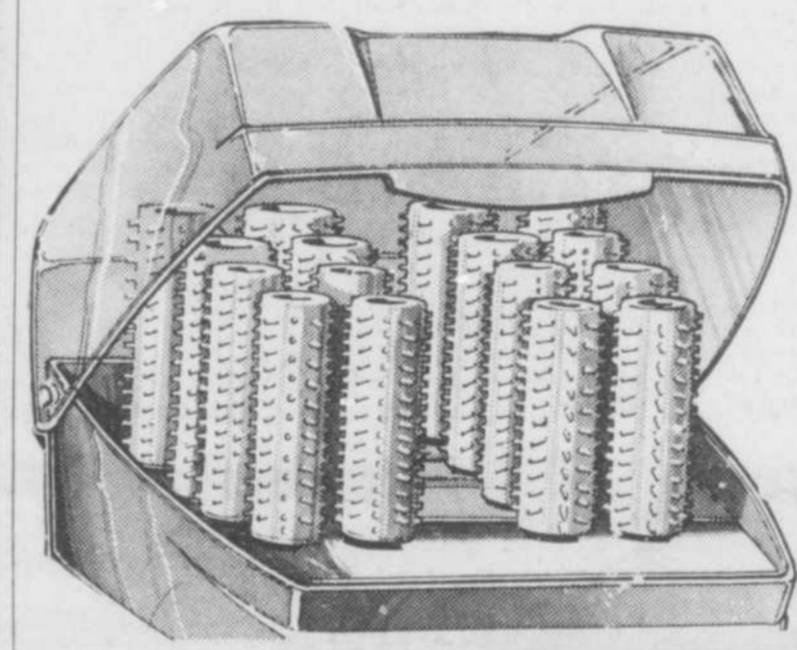


Rég. 69.98
59⁹⁹ ch.

Voici l'exerciseur qui fait travailler tous les muscles du corps. Améliorez votre posture en faisant travailler les muscles du dos. Idéal pour se relaxer. Solide monture en acier.

Bicyclette pour exercices!
Rég. 59.98
49⁹⁹ ch.

Le cyclisme est le meilleur exercice: il fait travailler tous les muscles, raffermi et stimule. Siège réglable. Tension, compteur indiquant la distance parcourue. Cadre métal.



Rouleaux chauffants!
Rég. 13.98
9⁹⁹ l'ens.

Ensemble de 16 rouleaux chauffants pour une mise en plus rapide de 10 à 15 minutes! Rouleaux de grosseurs différentes. Thermostat. Avec boîte plastique transparent.



Rasoir Ronson!
Rég. 15.99
10⁹⁹ ch.

Rasoir avec tête à peigne ultra-mince rasage parfait. Tête inoxydable. Avec interrupteur. Présenté dans un étui rigide pour protection du rasoir.

FETES D'HIVERTISSEMENT

HITACHI

Voyez - Ecoutez - Epargnez

Oui monsieur! Hitachi en fabrique toutes sortes de bonnes choses pour nous aider à passer l'hiver. Hitachi en a des téléviseurs, des magnétophones, des stéréos.




GRATUIT
CADEAU DE VALEUR
AVEC CHAQUE ACHAT
DE \$50 ET PLUS

LE CENTRE DE MUSIQUE LE PLUS POPULAIRE
motel television inc.
CENTRE D'ACHATS PLAZA LAVAL
(Face à l'Hôpital Laval)

TEL.: 651-9110

AUCUN COMPART JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR

Bottes vinyle fripé!

Bas prix de tous les jours
6⁹⁹ pai.

Pour Dames! Bottes 15" vinyle fripé glacé, non doublées. Glissière intérieure pleine longueur. Dessus élastifié. Talon 2". En noir. Point. 5 à 10 (demi-tailles).

Bottes vinyle extensible

Pour Dames! Doublure nylon brosse. Talon 2". Glissière intérieure pleine longueur. En noir. 5 à 9 1/2.

Bas prix de tous les jours
7⁹⁹ pai.

Chaussures habillées!

Pour Dames! Choix de modèles et styles mode. Escarpins, trotteurs, fourreaux, souliers lacés, etc. Couleurs désassorties. Point. 5 1/2 à 9 1/2 dans le groupe.

Rég. \$15 à \$25
6⁹⁹ pai.

Chaussures sport!

Pour Dames! Choix intéressant de modèles à prix extraordinaires. Couleurs désassorties. Point. 5 à 10 dans le groupe.

Rég. \$10 à \$18
5⁹⁹ pai.

Simpsons-Sears — Chaussures pour Dames — Rayon 54.

Des nouvelles de partout, voilà
votre contact avec le monde

LE SOLEIL

Une annonce dans votre journal
assure le succès de votre entreprise

★

76e ANNEE — No 26

QUEBEC, JEUDI 27 JANVIER 1972

PAGE VINGT ET UN

Régionale Jean-Talon

La secrétaire congédiée tente en vain de percer le "mystère"

Par Normand FRECHETTE

Mme France LeTourneur-Blanchet, la secrétaire de bureau congédiée de la régionale Jean-Talon, a tenté, hier, pour une deuxième fois, de percer le "mystère" du dossier "fantôme" déposé à la Commission d'assurance-chômage et émis par un administrateur de la régionale scolaire en date du 22 novembre.

Renouvelant sa demande de connaître l'auteur et le contenu du rapport pouvant justifier l'interprétation de son renvoi pour "inconduite", Mme Blanchet a essayé une autre déception quand un fonctionnaire non identifié du bureau de l'assurance-chômage a refusé de divulguer la substance du document.

Il lui conseilla, toutefois, d'avoir recours à un conseil d'arbitrage, mais un règlement stipule que tout appel du genre doit être présenté dans les 30 jours qui suivent la réception d'un avis d'exclusion.

Effectuant une démarche semblable au bureau de l'assurance-chômage, le président de la régionale Jean-Talon, M. Raymond Lapointe, n'a pas été plus chanceux.

Dans un autre ordre d'idées, M. André Garon, un ex-pro-

seur, a précisé, hier, au cours d'une conversation téléphonique, que la campagne active menée contre la régionale n'avait pour but unique que d'exercer une pression assez forte sur l'opinion publique pour forcer la Régionale à mettre en lumière la vérité totale sur le cas de Mme Blanchet. "Nous n'avons pas l'intention, dit-il, de viser au coupage d'une tête, ce qui ne serait pas nécessairement la solution au problème, car nous croyons que la situation confuse où se trouve Mme Blanchet a été créée simplement par une erreur administrative de la régionale."

A la suite d'une tentative infructueuse de M. Garon pour obtenir des commissaires, le 1er novembre, les raisons du congédiement de Mme Blanchet, le mari de celle-ci revint à la charge, un peu avant le 31 novembre, avec le résultat que les commissaires invitèrent M. Roland Brisebois à donner la réponse, ce qu'il fit en disant: "Je me rappelle qu'elle m'a répondu une fois d'une façon plutôt cavalière."

M. Garon a lors demandé aux commissaires qui avait congédié Mme Blanchet. Sur ce, un commissaire a fait valoir qu'une résolution avait probablement été votée pour le renvoi de Mme Blanchet.

Intervenant de nouveau, M. Garon a voulu savoir s'il y avait des raisons écrites pour le congédiement et, dans l'affirmative, si elles apparaissent dans le dossier de Mme Blanchet. Il lui fut répondu que la recommandation du renvoi avait été faite verbalement.

Le 17 novembre, les commissaires faisaient savoir qu'ils étudieraient le dossier à huis clos ce qu'ils firent après la séance publique.

Au début de décembre, au cours d'une autre réunion, M. Blanchet s'informa de ce qu'il advenait du cas de son épouse. N'obtenant pas de réponse satisfaisante, il somma chacun des commissaires à dire personnellement s'ils avaient vu le dossier, et, dans l'affirmative, à

donner le résultat de leur observation.

DES AVEUX

Les commissaires Jean-Paul Caron, Jean-Louis Lacombe, Roger Drolet et Charles-Henri Trudel reconnurent l'avoir vu et avouèrent qu'il était intact.

Par incidence, à une réunion antérieure, les commissaires s'étaient dits prêts à reconsidérer une nouvelle candidature de Mme Blanchet et même de favoriser son engagement avec l'entrée en service du nouveau directeur général, qui devrait avoir lieu vers la fin de février 1972.

En apâché, le commissaire Ronald Montminy a conseillé à M. Yvon Blanchet d'écrire une lettre à la régionale pour que les commissaires sachent exactement ce qu'il désirait obtenir pour sa femme.

Répondant à cette proposition, M. Blanchet signalait vers la mi-décembre, qu'il voulait les résultats suivants: le nettoyage du dossier de sa femme à l'Assurance-chômage pour qu'elle puisse bénéficier des prestations, la levée du congédiement, un dédommagement pour le tort dont elle avait été victime. Mais M. Lapointe répliqua que les commissaires ne pouvaient pas procéder à des renseignements, à cause de la situation qui prévalait à la régionale, tant que le directeur général ne serait pas nommé.

De nouveau, le 22 décembre, M. Blanchet demanda aux commissaires de répondre aux vœux de son épouse. Il reçut alors la promesse que lui et sa femme seraient entendus à une séance de comité.

A cette réunion, qui eut lieu le 12 janvier, M. Brisebois déclarait n'avoir jamais fait de rapport ni verbal ni par écrit sur le cas de Mme Blanchet à l'Assurance-chômage. Et le commissaire Drolet conseilla au couple de redemander encore une fois au bureau de l'Assurance-chômage s'il y avait un rapport de fait sur le cas de Mme Blanchet, attestant de son "inconduite".



M. Jean Allard, président du comité de la cabane à sucre et M. Théo Genest, président du Carnaval, se sont servis d'une poubelle pour expliquer aux journalistes la façon dont on recueillera l'eau d'ércble à la cabane à sucre.



En face du Parlement, une cabane à sucre...

Le Parlement de Québec, cet édifice prestigieux de la Vieille Capitale, ne se retrouvera plus dans son ambiance durant la période de 2 au 13 février.

Si sera littéralement encerclé par les activités qui se dérouleront à gauche, en face, et à droite de lui et gageons qu'il perdra un peu l'aspect extérieur austère qui le caractérise, lorsque les groupes de joyeux drilles le salueront d'un coup de canne, dans un tour de carnaval qui le conduira du Palais du Bonhomme, à la Cabane à sucre et à la Place du Manège.

Un pince-sans-rire m'avait dit, il y a quelques jours, que des rumeurs voulaient que le Parlement soit transformé pour le Carnaval en cabane à sucre. Et que les députés cacheraient leur grandiloquence affectée pour devenir une troupe de gigueux de carnaval.

Je ne dis pas qu'ils n'auraient pas intérêt à le faire, mais ce n'est pas vrai. La "troupe à Louis-Philippe" n'est pas encore créée, m'a dit M. Lacroix.

Ce n'est pas le Parlement qui va devenir une cabane à sucre, mais on se servira du terrain situé juste en face, soit à l'intersection Grande-Allée et Dufferin, pour monter une véritable cabane à sucre, typiquement québécoise, avec chaudière, sirop, tire, cheval et traîneau, enfin tout le tralala.

Juste "à ras" la cabane, comme y disent, on va monter une autre cabane. "La Popote à Grand-Mère", qui offrira à ceux qui auront fait tous les mets canadiens traditionnels, comme tourtières, fèves au lard, cretons, tartes au sucre et à la farouche, beignes, café, tout ça à 25 cents l'unité.

Y a manquer juste le "caribou" et le "p'tit blanc", mais je sais que les Québécois sont capables de solutionner ces problèmes - la touzou.

Un cheval tirera un traîneau en ramassant l'eau des chaudières accrochées aux arbres du coin, ramènera sa provision à la cabane où la bouillotte chauffée au bois produira du sirop et de ce tire qu'on pourra étendre sur la neige (s'il y en a assez).

Et chaque soir, à compter de 8h30, un violoniste, un guitariste et un accordéoniste feront danser les gens, à partir d'une plateforme extérieure qui sera chauffée à l'infrarouge, annonce-t-on. (Pis les instru-

ments seront chauffés à l'électricité pour dégelé les doigts des musiciens, a ajouté un farceur).

Pour les enfants, les vrais, on réserve l'après-midi du 12 février en leur honneur, à la cabane à sucre, 3.000 coups en sucre leur seront remis, en plus de promenades gratuites en traîneau, etc.

Et comme le carnaval c'est pour tout le monde, il paraît qu'on va même accepter que les députés se mêlent au monde, à la cabane à sucre ou ailleurs. Vous voyez Louis-Philippe en train de prendre du "caribou", comme tout l'monde? ...

Le carnaval, même les étudiants de Laval y sont intéressés, vous savez. Hier soir, le président Théo Genest leur a rendu visite au Pavillon Pollack et ils ont semblé satisfaits des réponses qu'il leur a faites, sur tous les sujets, dont celui principalement des fonds de l'organisme et de l'esprit qui en anime les dirigeants.

Il y en a d'ailleurs qui se sont plaints, comme bien des Québécois l'ont fait à travers les années, de l'exploitation qui était le fait de certains marchands, hôteliers ou restaurateurs, durant la période carnavalesque. Le président de tout l'monde a dit qu'il n'est bien conscient, mais que le carnaval n'a pu rien faire jusqu'ici pour mettre un frein à ces abus.

Un étudiant a en outre demandé combien il y avait de Bonhomme Carnaval à Québec? Il n'y en a qu'un, a répondu le président Théo.

Quelques secondes après, sur le ton de la confiance, il a dit aux étudiants: "Vous savez, le Père Noël, c'est pas vrai, mais le Bonhomme Carnaval, ça c'est vrai!"

Moi j'y crois et j'ai bien hâte, au moment où j'écris cela, de voir ce qu'on nous a réservé aujourd'hui comme surprise.

Vous savez que cette semaine les journalistes et plusieurs membres du carnaval ont reçu par la poste un beau tracteur - jouet, avec l'invitation expresse de l'apporter aujourd'hui, à la conférence de presse qui va porter sur l'après-midi des enfants. Il paraît qu'on va en avoir besoin.

D'habitude, l'oublie toujours d'apporter un crayon lorsque je vais à une conférence de presse. Là, j'oublierai pas mon tracteur.

métro-québec

PAR JOSEPH VOISARD

Message à l'intention de Léonard de Vinci

L'illustre auteur de la Joconde, le peintre italien Léonard de Vinci, est indiscutablement l'un de ces heureux immortels dans la mémoire des hommes. On peut certes l'affirmer sans risque d'allumer une controverse. Même les moins sceptiques hésiteront, toutefois, à croire qu'on puisse encore, aujourd'hui, lui destiner un message comme s'il était toujours présent en chair et en os au milieu de nous. C'est pourtant un phénomène tout à fait authentique. Au lendemain d'une exposition de certaines oeuvres du grand maître à l'université Laval, une lettre parvenait au pavillon de Konink à l'attention de "M. Léonard de Vinci". Celle-ci portait la signature du directeur d'un journal. Le signataire informait "M. de Vinci" que son journal avait publié "une élogieuse appréciation de son exposition. Nous espérons que vous avez été heureux de cette mention", insistait-il. Une coupure portant l'illustration et la légende était jointe à la lettre. Le journal soulignait particulièrement "l'intérêt de dessins scientifiques et techniques créés par Léonard". Quand il parut pour un monde meilleur en 1518, le rival de Michel-Ange se fut lui-même refusé à croire qu'on pourrait le ressusciter près de cinq siècles plus tard.

La tradition des vêpres renait à l'Oratoire

Une initiative des Soeurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier et du directeur de l'Oratoire du Chemin Sainte-Foy, l'abbé Laurent Desrochers, pourrait faire renaitre la tradition des vêpres du dimanche dans nos paroisses. A l'occasion des "sept dimanches" préparatoires à la fête de saint Joseph, à partir du 30 courant, on fera, en effet, le chant des vêpres en français, à 16 heures 30, à l'Oratoire. On perpétuera, de plus, l'exercice habituel, à 12 heures 30 et à 14 heures 30, de façon à permettre une large participation. Les religieuses de Saint-Joseph estiment que la reprise des vêpres est une formule d'apostolat valable qui répond d'ailleurs au désir d'un grand nombre de fidèles de la région. Cette expérience s'intègre dans un mouvement pour stimuler la dévotion au chef de la Sainte Famille. Les anciens se souviennent que, vers 1930, quelque trois milliers de personnes se succédaient, chaque dimanche, au centre diocésain de la dévotion à saint Joseph. On offrait alors huit exercices successifs, chaque dimanche, à l'intention des âmes. La première chapelle édictée, en 1908, par les soins des religieuses de Saint-Joseph, devint vite trop exigüe. L'Oratoire actuel fut construit en 1926. Les vêpres comprendront un choix de psaumes, d'antienne et de versets traduits en français par des interprètes autorisés. On intercalera des suppliques qui feront écho aux intentions recommandées par les fidèles. La fête sera célébrée par anticipation, le samedi 18 mars, parce qu'elle tombe un dimanche, cette année. On vise de la sorte à lui assurer une particulière solennité.

Sirènes des locomotives muettes,

Les sirènes des locomotives doivent désormais se taire, à Sainte-Foy, aux passages à niveau des avenues du Parc et de la Promenade comme aussi de la Route de l'Eglise. Cet interdit découle du règlement municipal "1484" édicté en conformité avec le paragraphe "1" de l'article 311 de la Loi sur les chemins de fer. La loi prévoit, en effet, que dans les centres à dense population, le rugissement des sirènes peut être prohibé par les autorités locales à la demande des citoyens. Une requête en bonne et due forme avait été soumise par des contribuables aux autorités de la ville de Sainte-Foy. Pour que le règlement municipal prenne force, il devait, toutefois, recevoir l'approbation de la Commission canadienne des Transports. Le règlement fut donc subseqüemment soumis à la Commission qui a émis une ordonnance à cette fin sous le numéro R-11946. Le règlement est entré en vigueur après sa promulgation récente. Un mouvement est engagé, à Sainte-Foy comme ailleurs, pour combattre la pollution par le bruit. Certains citoyens de la ville voisine affirment que le rugissement des sirènes, surtout la nuit, constituait un véritable cauchemar. Ils soutiennent, d'ailleurs, que la signalisation suffit à éliminer les risques.

Expansion du secteur domiciliaire à Charny

C'est le secteur domiciliaire qui a le plus profité de la hausse importante de la valeur des permis de construction, l'an dernier, à Charny.

Selon le maire Herman Couture, le montant atteint, soit \$2-125.000, est surtout attribuable à l'ouverture du pont Pierre Laporte. Cette construction aurait permis à certains résidents de la rive nord d'emménager sur l'autre rive sans craindre la distance. Le prix des terrains dans cette municipalité serait aussi un facteur important du développement domiciliaire.

Au cours de l'année 1972, quelque 142 nouveaux logements ont été complétés, la majorité d'entre eux étant réservée à l'habitation multifamiliale.

En ce qui concerne la taxation, M. Couture a expliqué qu'il aurait été possible d'abaisser le taux de la taxe foncière si la ville n'avait pas eu à faire face à une dépense supplémentaire de \$12.000 au poste des salaires.

VERRES DE CONTACT
Centre d'Application
de Lentille Cornéenne
350 EST, Boul. Charest, Qué.
suite 202 - 529-3694

Nouveaux projets approuvés par la Société d'habitation du Québec

La Société d'habitation du Québec vient d'approuver une vingtaine de nouveaux projets de construction domiciliaire représentant plus de 600 unités unifamiliales. Trois de ces projets seront réalisés dans la région de Québec.

La compagnie Benoit Dumais Limitée construira 16 maisons unifamiliales jumelées, d'une valeur de \$15.200, à Neufchâtel.

A Loretteville, 20 unifamiliales isolées seront construites par Robar Construction Inc., à un prix moyen de \$14.975.

Angers et Parent Inc. construira 43 unifamiliales isolées, dont le coût sera de \$14.450 à \$14.600, à L'Anceigne-Lorette.

Les bénéfices découlant de la Loi de l'habitation familiale pourront atteindre \$3.000 en moyenne par bénéficiaire. La loi prévoit une bonification de trois pour cent sur l'intérêt rattaché aux 7.000 premiers dollars de l'emprunt hypothécaire, réduisant ainsi d'autant les mensualités à déboursées par les acquéreurs.

Jean-Paul Lemieux
Lithographies originales
GALERIE SOUS LE CAP
145, rue St-Paul, Québec
692-0525

En temps DE GREVE

Peut-être vos réservations ou vos projets de déplacements ont été annulés par la grève des contrôleurs aériens et cela vous a causé de nombreux problèmes.

Les clients qui possèdent des comptes commerciaux chez VOYAGES CLAUDE MICHEL ou qui transigent avec VOYAGES CLAUDE MICHEL ont voyagé, peut-être avec de légers inconvénients, mais ils ont voyagé. Après tout, pour le même prix, vous confiez tous ces problèmes aux experts de VOYAGES CLAUDE MICHEL. Ils sont là pour ça. Votre temps est précieux. Nous aimerions vous compter parmi l'un de nos nombreux clients.

P.S. — Pouvons-nous vous aider? Même si vous avez réservé vous-même vos billets, nous nous ferons un plaisir de vous aider, ne serait-ce que pour vous procurer qu'une agence de voyages telle que la nôtre, peut vous être plus qu'utile.

Demandez plus d'informations à

VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.
MICHELTOUR INC.
100 d'Youville, Québec, téléphone: 529-8981, et demandez M. Christian Thérien, au sujet des comptes commerciaux.

Résiliation d'un bail

L'avis de trois mois est souvent illégal

Par André-A. BELLEMAIRE

La loi est claire: un locataire qui ne désire pas renouveler le bail de location de son logement peut en aviser son propriétaire seulement 30 jours avant l'expiration de ce bail (soit le 31 mars, si le bail prend fin le 30 avril), à condition expresse évidemment que le logement qu'il occupe soit soumis à la juridiction de la Régie des loyers.

Dans le cas de la ville de Québec, tous les logements construits avant le 30 avril 1968 et dont le loyer mensuel est inférieur à \$125 à cette époque, sont soumis à cette loi, ce qui signifie quelque 30.000 locataires.

C'est ce qu'a expliqué M. Bernard Lacroix, administrateur de la Régie des loyers à Québec, à quelque 25 personnes qui ont daigné répondre à une invitation lancée par le Groupement des locataires du Québec métropolitain et qui participaient à une soirée d'information, mercredi, au CEGEP de Limoilou.

"Les clauses d'un bail qui lient le propriétaire et le locataire d'un logement soumis à la Régie des loyers et qui établissent la nécessité d'un avis de trois mois, sont illégales", a affirmé M. Lacroix.

L'administrateur de la Régie des loyers, a signalé que le bureau local de Québec recevait environ 30.000 appels par année, et la visite de quelque 4.000 citoyens désireux de se renseigner ou de faire valoir leurs droits.

"Malgré toutes les campagnes d'information que nous avons menées, les deux tiers des renseignements qui nous sont demandés portent encore sur cette fameuse question de l'avis de trois mois ou de l'avis d'un mois", a souligné M. Lacroix.

C'est seulement dans la région de Québec que les baux intervenant entre les propriétaires et les locataires comportent, en grande majorité une clause de "trois mois d'avis". Dans la région de Montréal, seulement 5% des baux comportent une telle clause.

Advenant qu'un propriétaire, dont le logement est soumis à la juridiction de la Régie des loyers, décide d'avertir, le 31 mars, un locataire qu'il augmente le loyer mensuel de ce logement, le locataire dispose de 10 jours pour faire connaître sa réponse.

LA REGIE

M. Lacroix a tenu à rappeler que la Régie des loyers n'est pas un organisme gouvernemental pour protéger les locataires "contre" les propriétaires, mais un organisme au service des propriétaires et des locataires, "pour les concilier, mettre la paix et l'ordre entre ces deux catégories de citoyens".

Pour montrer comment la Régie des loyers peut aussi être au service des propriétaires, il a signalé, par exemple, que l'organisme gouvernemental a évincé environ 150 locataires des logements qu'ils occupaient,

l'an dernier, dans la ville de Québec, parce que ces locataires étaient indésirables.

Il a précisé que 75% des locataires évincés l'avaient été à la demande de d'autres locataires.

La Régie des loyers tient autant d'auditions que nécessaire — et, cela, gratuitement — que ce soit à la demande d'un propriétaire ou d'un locataire (2.000 l'an dernier, à Québec).

Habituellement ce sont les locataires qui réclament, en plus grand nombre, l'aide gratuite de la Régie, surtout pour que les administrateurs de l'organisme gouvernemental statuent à propos d'une augmentation de loyer exigée par le propriétaire et que le locataire considère trop élevée.

Certains locataires réclament même et obtiennent une baisse du loyer mensuel de leur logement quand ils prouvent que leur propriétaire ne donne plus les services qu'il s'était engagé à donner, lors de la signature du bail.

Il peut même arriver que la Régie des loyers baisse le loyer, mensuel d'un logement dans lequel vient d'emménager un nouveau locataire, si le nouveau locataire considère qu'il y a une trop grande différence entre le loyer que le propriétaire exige de lui et celui qu'il exigeait de l'ancien locataire.

Ainsi, par exemple, un nouveau locataire qui signe un bail dans lequel il s'engage à payer \$120 par mois de loyer et qui

apprend ensuite que l'ancien locataire ne payait que \$90 par mois de loyer, a soixante jours (après la signature du bail) pour demander à la Régie des loyers de fixer le prix du loyer qu'il devra payer mensuellement. Le propriétaire devra prouver à la Régie qu'il a investi, entre le départ de l'ancien locataire et l'arrivée du nouveau, suffisamment d'argent dans la rénovation du logement pour justifier l'écart entre le loyer antérieur de \$90 par mois et l'actuel de \$120 par mois.

TOUT
"APPAREIL OU ACCESSOIRE PHOTOGRAPHIQUE S'ACHETE"
Au Royaume de la CAMERA
359 EST, BOUL. CHAREST

Service d'Optique Elite Itée
RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE
Détailants agréés en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec.
Place Laurier, Ste-Foy 652-8386
Gare Centrale d'autobus 529-4655
1050, St-Jean, Québec 524-2543

A VENDRE
7240 Ouellet, Charlesbourg

Style espagnol - 6 pièces, 3 chambres coucher, salon, cuisine, salle à manger, salle familiale avec foyer. (Inscription M.L.S.)
Pour informations:
René Boilard, 525-9661
Colette Castonguay 527-7325 Jacqueline Fleury 523-0206
Monique P. Gagnon 656-1548 Gabrielle Garneau 522-5733
Mme Jean-Paul Hardy 527-7662 Ghislaine Lehoullier 651-6594
Jacques Lepoutre 651-3791 Monique B. Lessard 651-3868
MORIN & ASSOCIES COURTIERS INC. - 683-2103

anglais-espagnol-allemand
Si vous voulez vraiment apprendre une autre langue vous aimez les méthodes rapides et efficaces vous cherchez une école sérieuse et bien située vous désirez un cours pratique et économique
LPS® peut vous aider
enseignement visuel en classe, amélioration de la compréhension au laboratoire, horaires à votre gré (jour, soir ou samedi)
téléphonez aujourd'hui à LPS et prenez rendez-vous pour un ESSAI GRATUIT
(de 9h. à 21h., sans obligation) frais de scolarité déductibles de l'impôt
LPS-MONTREAL, 878-2821 étage F LPS-QUEBEC, 529-0331, 4e étage PLACE BONAVENTURE 500 EST GRANDE ALLEE
Institutions reconnues par le Ministère de l'Éducation

au delà de l'événement

Un problème international d'envergure

La revue *Etudes internationales*, la seule du genre dans la francophonie et l'organe scientifique du Centre québécois de relations internationales, a consacré son numéro de décembre dernier au pétrole, problème international.

— Pourquoi?

— Parce que, répond le directeur de la revue, M. Antoine Ayoub, économiste et professeur à l'université Laval, le pétrole n'est plus, depuis 10 ans, un problème entre les compagnies et leurs gouvernements d'origine, mais bien un problème entre des compagnies et des gouvernements d'Etats dont l'indépendance est relativement récente, tels, l'Algérie, le Koweït, les émirats du golfe Persique...

— Parce que la production du pétrole brut est localisée dans les pays économiquement sous-développés, qui, à l'état actuel des choses, ne peuvent consommer les quantités de leur production interne, alors que les pays consommateurs sont dans la zone des pays développés et industrialisés...

— Parce que, étant donné leur condition de sous-développement et la prise de conscience de cet état, les pays producteurs commencent depuis quelques années à croire que le pétrole doit former le secteur clé, par lequel ils pourront déclencher un développement économique auto-entretenu et durable. Leur politique dans ce domaine vise à modifier essentiellement leur état de pays producteur pour "semer leur pétrole", i.e. faire toutes les opérations depuis l'exploration jusqu'à la vente finale en passant par le raffinage et l'industrie pétrochimique, bref, se substituer aux grandes compagnies internationales, ce qui n'a pas fini de produire des heurts entre les deux partenaires.

— Comment?

— *Etudes internationales* a réuni des experts du monde entier. Une simple revue du sommaire, tant par les noms qui y figurent que par les sujets qui sont abordés, démontre l'attention apportée au traitement du sujet.

Outre M. Ayoub, on retrouve parmi les signataires de textes madame Edith Perroche, économiste au School of Oriental and African Studies de l'Université de Londres, qui traite de la participation du Tiers-Monde à l'industrie pétrolière internationale, ainsi que M. Zuhayr Mikdashy, économiste de l'Université de Beyrouth et professeur invité à l'Université d'Indiana, qui étudie un modèle de négociations par les termes d'échange en vue de l'accroissement des bénéfices économiques.

Parmi les autres signataires, il y a M.M. Nicolas Sarkis, directeur du Centre arabe d'études pétrolières de Beyrouth, Gérard Destanne de Bernis, professeur d'économie à l'Université de Grenoble, J. Gabriel de Banné, doyen de la Faculté des sciences de la gestion à l'Université d'Ottawa, Philippe Hervieu et Claude Garon, économistes aux Richesses naturelles du Québec, Barry Yates, directeur du développement économique du Nord canadien au ministère fédéral des Affaires indiennes et Pierre Mercier, analyste à la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

— Quelle est la revendication fondamentale des pays producteurs?

— Les pays ne veulent plus seulement des hausses de redevances, mais ils recherchent principalement le contrôle de leur seule ressource qu'est le pétrole. Ils désirent acquérir une participation majoritaire dans les capital-actions des compagnies installées sur leur territoire; à cette fin, ils ont créé des sociétés étatiques.

C'est pourquoi, tant et aussi longtemps qu'un système, qui ne tiendra pas compte des intérêts légitimes des pays exportateurs (le développement économique intégré) et des intérêts des compagnies pétrolières ne sera pas établi, il ne faudra pas s'étonner de ce que le problème pétrolier rebondisse régulièrement.

En ce moment, des négociations sont en cours à Genève; les pays producteurs viennent d'obtenir une augmentation des redevances des compagnies de \$800 millions par an, suite aux récents arrangements monétaires. Mais ce qui veut surtout l'Arabie saoudite, le Katar, l'Abou Dhabi, le Koweït, l'Irak et l'Iran, c'est une participation minimale de 20 pour cent dans les capital-actions des compagnies présentes sur leur sol. Douze compagnies leur font face.

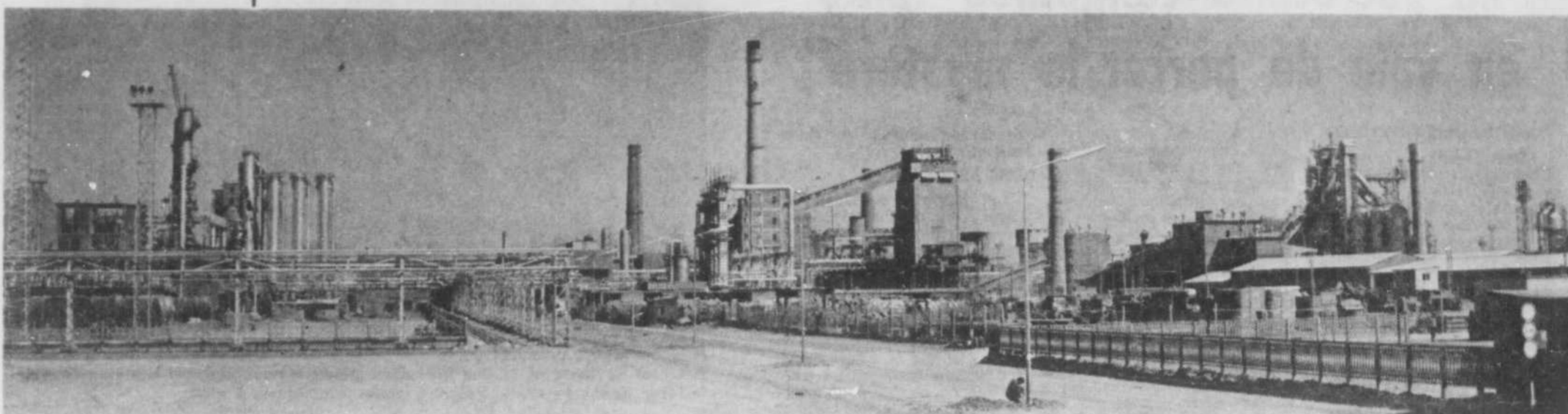
— Jusqu'où peuvent aller les pays producteurs?

— Selon les publications spécialisées dans ce domaine, on ne pense pas qu'il y ait d'ici à 10 ans un substitut au pétrole comme source d'énergie. Bien entendu, les compagnies multinationales n'attendent pas les bras croisés les revendications des pays exportateurs, mais commencent dès maintenant des projets de recherche pour le développement d'un substitut au pétrole en utilisant l'énergie nucléaire. Mais ces projets ne seraient pas opérationnels avant 10 ans.

Par ailleurs, la demande pour le pétrole étant inélastique (la demande varie peu ou pas indépendamment des mouvements de prix), il peut y avoir un monopole assez strict du côté de l'offre, en autant bien sûr que les compagnies n'arrivent pas à diviser les pays producteurs pour entraîner des baisses de prix, ce qui est possible, en dépit de l'existence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Par contre, les possibilités de grandes découvertes dans les zones de forte consommation, notamment dans l'Arctique canadien et en Alaska, peuvent avoir un effet de contrainte vis-à-vis les revendications des pays producteurs.

Jean-Paul Gagné



La crise du pétrole s'éternise toujours entre pays producteurs et pays consommateurs

par M. Antoine Ayoub, économiste



Trois constatations se dégagent en analysant l'évolution des structures de l'industrie pétrolière. Jointes ensemble, ces constatations peuvent, d'autre part, être considérées comme une problématique de départ pour des études plus spécialisées et plus approfondies.

1) Deux groupes d'agents bien différenciés se présentent en première étude, sur la scène: les pays "producteurs" d'une part, et les compagnies pétrolières de l'autre.

Le premier groupe est représenté par des gouvernements qui sont censés interpréter les intérêts politico-économiques, actuels et futurs, de leurs populations.

Le second groupe, représenté par les firmes pétrolières, ne prétend pas et ne peut prétendre — dans le cadre de la rationalité économique, d'une part, et de la situation oligopolistique des firmes pétrolières d'autre part — défendre les intérêts des masses consommatrices dans les pays importateurs. Le seul objectif qu'elles poursuivent est la maximisation de leur profit; non pas par le biais de la concurrence mais par une politique oligopolistique, maintes fois étudiée pour qu'il soit d'intérêt de s'y attarder de nouveau.

Pratiquement, cette politique de maximisation du profit se fonde sur deux actions simultanées et parallèles: la diminution des coûts par une stabilisation des montants de redevances payées aux pays "producteurs" et - ou l'augmentation des prix à la consommation intermédiaire et finale dans les zones consommatrices. L'abaissement des coûts, résultat d'une découverte majeure dans les pays consommateurs, n'est pas exclu théoriquement, mais relève, pour l'instant, du domaine de l'hypothèse. La comparaison des statistiques touchant la productivité différentielle des puits entre les Etats-Unis et les pays du Moyen-Orient ne laisse pas d'être édifiante à cet égard.

On remarquera vite qu'en dernière analyse, les agents économiques entraînés dans cette activité mondiale ne sont plus au nombre de deux (pays producteurs et compagnies) mais de trois, en y ajoutant le groupe de consommateurs. Le diptyque classique production-consumption est ainsi rétabli.

Ceci dit, les schémas traditionnels de la théorie économique se trouvent quand même singulièrement compliqués par l'introduction de ce nouvel agent qu'est le gouvernement du pays-hôte.

Il faut tout de suite noter que l'introduction de ce dernier dans le jeu pétrolier, en tant qu'agent actif ayant sa propre fonction - objectif à maximiser, est relativement récente. Dans les débuts de l'industrie pétrolière, et même jusqu'à une période très récente, les deux agents classiques (producteur - consommateur) agissaient comme si les gouvernements des pays-hôtes n'existaient pas. Ce qui, d'ailleurs, était conforme à la réalité: ces pays, ou bien n'avaient pas du tout de gouvernements (le cas de l'administration directe), ou bien avaient des gouvernements dont le degré d'autonomie dans leur prise de décision était bien inférieur à celui d'aujourd'hui.

Une dernière remarque concernant l'identification des agents: c'est le seul groupe des consommateurs qui n'a pas encore, en tant que tel, constitué une sorte de coalition institutionnalisée, comme c'est le cas pour les compagnies et les gouvernements.

En effet, si le Cartel des majeurs a tempéré, ces dernières années, son ardeur et son "mordant", ce n'est certes pas sous l'effet de lois américaines antitrusts voulant, finalement, défendre le consommateur, mais bien sous l'effet conjugué de la coalition des "gouvernements" au sein de l'OPEP, d'une part, et de l'action des "outsiders" (Japonais, Italiens), d'autre part.

2) Dans ce nouveau contexte, et à la lumière de l'identification rapide des agents, une première question vient directement à l'esprit: de quelle manière l'équilibre va-t-il s'établir entre les objectifs, à prime abord contradictoires, de ces trois groupes d'agents?

D'une part, tant que la fonction - objectif des "gouvernements" n'est pas bien précisée, l'équilibre ne saurait être qu'instable. D'autre part, même si cette fonction est finalement déterminée, l'équilibre demeurera instable tant qu'elle n'est pas pratiquement réalisée.

En effet, si l'on connaît relativement bien les objectifs poursuivis par les producteurs et les consommateurs, ceux des gouvernements restent encore vagues, changeants et hésitants. Dans un premier temps, les gouvernements cherchaient à maximiser les recettes qui leur sont versées par les compagnies. Cet objectif, tout en demeurant certes, prioritaire, est accompagné, aujourd'hui, par beaucoup d'autres: accroissement de la participation des gouvernements à la prise de décisions par une augmentation de leur part dans le capital social des compagnies (plus de 50 p.c. du capital); élaboration de toute la stratégie de leur développement économique sur les bases du pétrole, secteur clé, en escomptant des effets bénéfiques en amont et en aval de ce secteur sur le profil de leur production interne; réception, en dernière étape, de toutes leurs richesses minières, de manière à supplanter complètement les compagnies, non seulement dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation mais aussi du raffinage, du transport, de la distribution, etc.

Si nous posons ce dernier objectif comme but ultime, il va de soi que l'équilibre qui s'établirait, à un moment donné, entre les trois groupes ne saurait être qu'instable et éphémère. Toute l'histoire de l'économie pétrolière des vingt dernières années démontre, s'il en est besoin, cette conclusion.

Mais dans ce domaine, la marge qui sépare les objectifs ultimes désirés, des disponibilités, dans les moyens pour les atteindre, est grande.

C'est cette marge, d'ailleurs, qui explique la "périodisation" des revendications et des réclamations des pays producteurs. Une expérience comme celle de Mossadegh, par exemple, dans les années cinquante, peut ne pas être, nécessairement, désastreuse et vouée à l'échec dans les années soixante-dix. Il reste que ce que les compagnies appellent la politique "du pire" constitue aux yeux des pays producteurs l'aboutissement normal d'un long cheminement. Le problème pétrolier constitue donc, dans un premier temps, un problème international quand on l'analyse sous l'angle des stratégies respectives des firmes dites multinationales et des gouvernements nationaux. On parlera, alors, d'un conflit de tactiques à court terme et d'un conflit de stratégies ou de plans à moyen et long terme, d'après des contraintes qui varient dans le temps et l'espace.

Dans l'état actuel de ces contraintes, force est de constater que ni les "gouvernements" ne peuvent atteindre leur objectif ultime si les firmes maintiennent le "statu quo ante". Des ajustements, de part et d'autre, sont donc nécessaires sans éliminer définitivement pour autant les objectifs ultimes des deux parties. Ces ajustements posent aussi, et dans un second temps, des problèmes internationaux pour lesquels on ne saurait pas seulement la forme propre des firmes est mobilisée en face des pays producteurs mais encore et surtout, les forces diplomatiques, politiques et économiques des gouvernements de leurs maisons-mères.

3) Une troisième raison qui fait du pétrole un problème international se rattache directement à la conclusion consignée dans le paragraphe précédent, à savoir: l'ajustement par la coproduction.

La raison d'être de cette coproduction n'est pas, comme on l'a souvent répété, motivée uniquement par le fait que le "pétrole" n'est pas consommé à l'endroit où il est produit. Cette constatation est une condition nécessaire mais non suffisante, il faut mettre en parallèle, d'une part, la sécurité d'approvisionnement des pays consommateurs, et d'autre part, la volonté de développement économique intégré et rapide des pays producteurs.

Une vraie coproduction doit, au risque de dégénérer en un jeu à sens unique, prendre simultanément en considération la réalisation de ces deux objectifs. C'est à ce prix seulement qu'on peut espérer atténuer les antagonismes et la divergence des plans que nous avons évoqués plus haut. C'est à ce prix, aussi, qu'on attendra un certain équilibre plus durable et qu'une disparition graduelle de la politique "du pire" peut être envisagée avec un certain optimisme. Mais accepter de jouer le jeu de la coproduction, c'est accepter de réviser tout un arsenal théorique, historique et émotionnel d'arguments en faveur d'une politique de repliement et de riposte. Un pan entier de réalités internationales doit tomber pour la rendre réalisable et possible.

● Au cours des années 1960, la consommation de pétrole du monde libre a plus que doublé avec un taux de croissance annuel de l'ordre de 7.5 pour cent. Cette consommation doublera encore au cours de la décennie 1970-1980, atteignant environ 28.57 milliards de tonnes selon la Chase Manhattan Bank.

● Les deux tiers des réserves mondiales connues se trouvent au Moyen-Orient qui consomme moins de 2 pour cent de la production pétrolière mondiale. L'Europe est dans une situation inverse, consommant 30 pour cent du pétrole produit et possédant des réserves connues représentant 1 pour cent du total mondial.

● En dix ans, de 1959 à 1968, l'industrie pétrolière

internationale a dépensé plus de \$139 milliards (E.-U.) en investissements. La Chase Manhattan estime qu'au cours de la présente décennie les investissements dépasseront \$500 milliards (E.-U.), exploration comprise et tenant compte d'un taux d'inflation de 3 pour cent par an.

● Selon la First National City Bank de New York, les bénéfices réalisés en dehors du continent par les sept groupes majeurs sont passés de 56.5 à 32.7 cents (E.-U.) par baril de 1960 à 1970 alors que les paiements d'impôt et de redevances aux pays producteurs ont augmentés de 70.8 à 86 cents (E.-U.) par baril au cours de la même période. Ces chiffres ne tiennent pas compte des accords de 1971.

Le Saguenay pas intéressé au hockey junior majeur

par Lucien EMOND

ARVIDA — Un statut junior A laisse complètement indifférents les clubs membres de la Ligue junior régionale Saguenay-Lac-St-Jean.

Et une ville comme Chicoutimi, loin de songer à une franchise dans la Ligue junior majeure du Québec, opterait de préférence pour le hockey intercollégial provincial, abandonnant même la Ligue junior régionale.

"L'implantation d'une ou de plusieurs ligues au niveau du junior A fera l'objet d'une décision le 5 février prochain. Pour accéder à ce calibre, à cette reconnaissance de statut, il nous faudrait modifier nos structures, abandonner notamment le règlement de zonage. J'aimerais connaître la réaction des clubs", a dit le président René Tremblay au cours de la réunion d'hier soir à Arvida.

Réaction qui ne s'est pas fait attendre. Tous les clubs n'y voient aucun avantage, particulièrement sur le plan financier, même si l'ACHA prévoit allouer un certain montant aux clubs appartenant à cette catégorie au Québec.

Parlant au nom des Saguenéens de Chicoutimi, Edmond Gauvreau a déclaré: "Je ne puis même pas vous donner l'assurance que Chicoutimi sera dans la Ligue junior régionale l'an prochain. Nous étudions présentement une autre possibilité, celle d'adhérer à une ligue de hockey intercollégial provincial. Mais je ne puis en dire plus pour le moment."

L'INFLUENCE DE LA LHMH

La formation de l'Association mondiale de hockey a même eu ses répercussions à l'assemblée.

"Cette nouvelle ligue remet en cause tout le hockey en général. Puisqu'il est certain que la LNH verra disparaître son monopole. Nous devrions contacter ces messieurs de l'AMH, leur expliquer notre situation et entamer avec eux des négociations", a affirmé Michel Desile, porte-parole du National de Port-Arthur. Suggestion d'ailleurs fort bien accueillie par l'assemblée générale et qui sera traduite dans la réalité.

D'ici là, les clubs ont réclamé des dirigeants de la ligue une surveillance étroite sur les décisions qui seront prises le 5 février à Québec.

Le président René Tremblay a rapidement brossé le tableau d'une nouvelle réglementation portant sur le repêchage des joueurs au Québec. Réglementation prévoyant même qu'un joueur ayant apposé sa signature au bas d'un contrat avec un club de la Ligue junior majeure devra jouer à l'endroit déterminé par ce club. Plus question de revenir pour l'équipe de sa municipalité si les "choses tournent mal".

"Il faut avoir l'œil ouvert et le bon", a signalé Michel Desile, "et surtout ne pas compter sur l'AHQ pour assurer la défense de nos droits. Elle nous a toujours ignoré par le passé et se prépare actuellement à créer un peu plus son propre gâteau". Ce dernier a de nouveau incité les clubs à quitter les rangs de l'organisme provincial.

Bref, la Ligue junior régionale s'accommoderait de l'appui financier de l'ACHA, accepterait même la reconnaissance du statut junior mais sans rien changer de ses structures actuelles. Ce qui s'avère, aux yeux des observateurs, une impossibilité complète.



Vaine tentative —

● Bruce MacGregor, des Rangers de New York (14), a tenté en vain sur ce jeu de déjouer le gardien Roger Crozier des Sabres de Buffalo, à la suite d'une échappée

en compagnie de Robert Rousseau (22) et Ted Irvine (27). Les défenseurs Larry Hillman et Al Hamilton se sont portés à la rescousse de leur gardien. (Téléphoto PA)

Ratelle et les Rangers continuent leur marche

Les Blues au 3e rang

NEW YORK (PA)—Jean Ratelle a compté deux buts en rejoignant Phil Esposito au 1er rang des compteurs de la LNH hier soir alors que les Rangers de New York ont surclassé les Sabres de Buffalo 5-1.

Ted Irvine y est également allé de deux buts pour les vainqueurs, dont l'autre compteur a été Rod Gilbert, tandis que Craig Cameron privait Ed Giacomin d'un blanchissage vers la fin de la 2e période.

Irvine et Ratelle ont compté dans chacune des deux premières périodes.

Irvine a ouvert le pointage en prenant le retour d'un lancer de Rod Seiling, puis Ratelle a porté le compte à 2-0 avec l'aide de Gilbert, cinq minutes plus tard dans le premier engagement.

Irvine a fait dévier un lancer de Jim Neilson au début de la 2e reprise, puis Ratelle a profité d'une mêlée devant le filet rival en portant le compte à 4-0.

Gilbert a complété le total à mi-chemin de la dernière reprise.

Avec son premier but de la partie, Jean Ratelle portait son total de points pour la saison à 80, un sommet pour sa carrière dans la Ligue nationale. C'était aussi la première fois dans toute l'histoire des Rangers que cette équipe comptait trois marqueurs d'au moins 30 buts en une saison.

SOMMAIRE

Première période	
1. New York, Irvine 9	11-29
2. New York, Ratelle 29	16-27
Punition — Doak NY 8:02.	
Deuxième période	
3. New York, Irvine 10	3:47
4. New York, Ratelle 30	15:08
5. Buffalo, Ramsay 4	17:54
Wyzosub, O'Shea 17:54	
Punition — Evans Buf 5:43.	
Troisième période	
6. New York, Gilbert 33	8:35
Punitions-Hillman Buf 5:07.	
Park NY 6:35, Buf banc 6:35.	
Carr NY 10:55.	
Lancers	
Buffalo	6 7 4-17
New York	15 14 10-41
Gardiens-Crozier, Buffalo; Giacomin, New York.	
A-17,250	

PITTSBURGH (PA) — Les Blues de Saint-Louis sont montés en troisième position dans la course pour une place dans les séries éliminatoires en battant hier soir les Penguins de Pittsburgh par 2-1.

Gary Sabourin et Garry Unger ont marqué les deux buts des Blues dans la dernière période. L'unique but du Pittsburgh fut réussi par Bryan Hextall alors qu'il restait sept minutes à jouer.

Les buts de Sabourin et Unger ne furent pas des plus spectaculaires.

Sur le but de Sabourin, ce dernier a d'abord vu son lancer bloqué par le gardien Les Binkley qui n'a pu maîtriser la rondelle mais au lieu de tomber devant lui, la rondelle a glissé derrière lui.

Trois minutes plus tard, Unger perdit la rondelle devant le but du Pittsburgh et son lancer a dévié sur Hextall pour déjouer complètement Binkley.

C'était la troisième victoire d'affilée des Blues sur Pittsburgh, laissant les Penguins à sept points de la dernière place éligible aux séries éliminatoires. De leur côté, les Blues ont devancé Californie inactif hier.

Outre ces deux buts des Blues, le match a donné lieu à de solides mises en échec et les lancers de part et d'autre furent peu nombreux. Binkley a exécuté 29 arrêts et Ernie Wakely des Blues 23.

Les Blues ont commencé le match en s'appliquant dans l'échec-avant et on tenu les Penguins à sept lancers. Dans la deuxième période, l'échec-avant ne fut pas aussi efficace mais les Penguins n'ont pu faire mieux malgré qu'ils ont pénétré plus souvent dans le territoire des Blues.

Le but des Penguins fut le résultat d'un lancer voilé de Hextall que Wakely n'eut aucune chance de faire un geste pour empêcher le but.

Wakely, qui a voyagé dans six ligues différentes depuis qu'il avait signé comme professionnel en 1959, avait blanchi Pittsburgh 1-0 samedi soir. Hier, il semblait en voie de décrocher un autre blanchissage après

avoir résisté à quatre jeux de puissance des Penguins.

Il a probablement exécuté son meilleur arrêt vers la fin de la joute alors que les Penguins jouaient à cours d'un joueur. Ron Schock s'est dirigé vers lui sur une échappée et lui a décoché un tir d'une quinzaine de pieds qu'il a bloqué.

Wakely dut effectuer deux solides arrêts à la deuxième période durant un jeu de puissance des Penguins, tous deux au dépens de la recrue Al McDonough.

Tim Horton, le vétéran défenseur qui a célébré son 42e anniversaire de naissance plus tôt ce mois-ci, en était à sa 1,300e joute dans la Ligue nationale. Il s'est encore signalé à la défensive à maintes reprises pour empêcher des buts certains.

SOMMAIRE

Première période	
Aucun but.	
Punitions — Hextall Pgh, Murphy SL 0:20, Apps Pgh 2:37, B. Plager SL 10:57, Leiter Pgh, Roberto SL 19:19.	
Deuxième période	
Aucun but.	
Punitions — Crisp SL 5:33, Thomson SL 12:56.	
Troisième période	
1-St-Louis, Sabourin 17 St-Marselle, Hornung 3:23	
2-St-Louis, Unger 27, 6:37	
3-Pittsburgh, Hextall 13 Edstrand, Schinkel 12:59	
Punitions-Apps Pgh, Roberto SL 7:28, Rupp Pgh 14:34, Hornung SL 15:08.	
Lancers par:	
St-Louis	12 11 8-31
Pittsburgh	7 8 9-24
Gardiens — Wakely, St-Louis, Binkley, Pittsburgh.	
A — 9,316.	

Deux buts pour Widing

LOS ANGELES (PA) — Juha Widing a enfilé deux buts, en troisième période, pour conduire les Kings de Los Angeles à un gain de 5-3 contre les Maple Leafs de Toronto.

Il s'agissait de la deuxième victoire des Kings au cours de leurs 11 dernières rencontres et de leur première de la saison contre une équipe dont la fiche est gagnante. Les Leafs, quant à eux, ont subi un cinquième revers consécutif.

Norm Ullman a ouvert le pointage au premier engagement avec son 17ème filet de la saison. Ross Lonsberry a égalisé les chances, à la période mé-

diane après avoir saisi le retour d'un lancer, mais Rick Kehoe, des Leafs, a profité d'un avantage numérique pour réussir un but sans aide et redonner les devants aux siens.

Les Kings sont revenus avec des buts de Réal Lemieux et Ralph Backstrom, mais, cinq minutes plus tard, Gary Monahan nivelait le pointage avec son 10ème but de la saison.

SOMMAIRE

Première période	
1. Toronto, Ullman 17 (Stiller, Trotter) 12:47	
Punition — Dorey T 16:10.	
Deuxième période	
2. Los Angeles, Lonsberry 9 (Backstrom, Flett) 2:51	
3. Toronto, Kehoe 2 6:20	
4. Los Angeles, Lemieux 10 (Widing, Curtis) 7:38	
5. Los Angeles, Backstrom 7 (Lonsberry) 12:26	
6. Toronto, Monahan 10 (Baun, Ley) 18:05	
Punitions — Widing LA 5:03, Marotte LA 10:31.	
Troisième période	
7. Los Angeles, Widing 16 Barrie 16:22	
8. Los Angeles, Widing 17 Pulford 19:12	
Aucune punition	
Lancers	
Toronto	11 18 6-35
Los Angeles	7 13 9-29
Gardiens-Parent, Toronto, Vachon, Los Angeles.	
A-7,325.	

compteurs

	B	A	Pts
Esposito, Bos	39	42	81
Ratelle, NY	39	51	81
Gilbert, NY	33	36	69
Hadfield, NY	39	36	66
Orr, eds.	39	46	66
B. Hull, Chic.	35	27	62
Martin, Buff.	33	22	55
Perreault, Buff.	29	32	52
Stanford, Bos.	12	39	51
F. Mahovich, MI	22	28	50

compteurs

	B	A	Pts
Blackburn, Prov.	17	42	60
Harvey, Cleve.	21	28	50
Callery, Cleve.	19	28	57
Osgood, N. H.	17	49	37
McLean, Conn.	12	29	51
Peter, Bos.	12	39	50
Labossière, Cleve.	26	33	49
Rivera, Spring.	11	17	48
Tanaka, Bos.	15	30	48
Hoskstra, Spring.	9	29	48

Béliveau connaît le truc pour ralentir Bobby Orr

Existe-t-il vraiment un moyen de "couvrir" l'insurpassable Bobby Orr et de paralyser son action?

Tous les instructeurs de hockey jonglent à tour de rôle dans le but de trouver une version du hockey du fameux "Lou Boudreau shift" mis au point pour contenir l'unique Ted Williams.

L'instructeur qui se met dans la tête d'attacher un joueur au pas de Bobby Orr qui est le meilleur joueur de hockey qu'il n'ait jamais été donné de voir, a deux "prises" contre lui. Premièrement, Orr est un défenseur et il est non seulement difficile mais dangereux de couvrir un rival occupant cette position. Le danger d'une telle manœuvre est d'ouvrir une brèche dans sa propre défensive. Deuxièmement, avec le calendrier de l'expansion, les clubs peuvent être un mois sans se retrouver face à face. Il est donc impossible de roder et d'améliorer une tactique pour lui donner une certaine efficacité.

Et par-dessus tout, Orr, le plus mobile hockeyeur qui soit, est tout un morceau à manoeuvrer. Parfois, on a l'impression qu'il joue au milieu d'une bande d'enfants. Ce fut le cas lors du dernier arrêt des Bruins au Forum. Dans un match où toutes les digues défensives ont sauté, Bobby est resté le

Le grand Jean prétend que Orr va bavouer n'importe quel joueur qui va tenter de l'immobiliser dans son territoire:

"Tu ne peux pas le coller-là parce qu'il est beaucoup trop vite, dit-il. Je dirais même que c'est une folie parce qu'il va battre en un rien de temps le premier homme à lui faire face. Il va faire quelques feintes, il va passer la rondelle à l'autre joueur de défense. Il trouvera toujours le moyen de partir. Cette tactique est une perte de temps."

C'est en zone offensive que le Tricolore a découvert la faille dans le jeu de Orr le printemps dernier, si l'on peut appeler ça une faille parce que Bobby Orr trouvera toujours le moyen de faire des dommages. "Quand il pénètre dans notre territoire, Orr s'installe toujours à la pointe et c'est là qu'il est excessivement dangereux parce que la rondelle revient toujours à lui, expose Béliveau. Tu place un homme à quatre ou cinq pieds de lui. Le seul travail de cet homme est de l'empêcher d'exécuter un lancer et de couper toutes les passes qui lui sont destinées. De cette manière en zone offensive, vous l'écartez complètement du jeu. Cette tactique que nous avons commencée à employer dans notre troisième partie de la série contre Boston s'est avérée d'une grande efficacité."

Des statistiques ont prouvé l'efficacité de cette tactique. Dans les deux premières joutes de la série quart de finale, Orr a pris jusqu'à 10 lancers par joute. Dans les dernières rencontres, il n'avait plus que 3 ou 4 lancers.

On se demande seulement pourquoi cette tactique éprouvée n'est pas reprise par d'autres équipes et n'est plus employée par le Tricolore cet hiver!

claudelaroche



seul debout. Il était sur la glace pour 7 buts du Boston. Il était là pour un seul but du Tricolore.

Scotty Bowman, alors à Saint-Louis, avait été le premier pilote à hasarder une "ouverture" pour Orr en pleine finale Stanley, avec Jim Roberts à ses trousses. Bobby n'avait pas tardé à étourdir son rival.

Avant la joute de samedi dernier, Bowman songeait de nouveau malgré tout, de coller Jim Roberts sur Orr avec la mission de ne pas le lâcher d'une semelle.

La théorie de Bowman est ainsi exprimée:

"Vous devez forcer les Bruins à faire transporter la rondelle par un autre joueur que Orr. Quand Orr a pris sa vitesse, il n'y a plus moyen de l'arrêter de toute façon. Vous devez l'obliger à céder la rondelle dès le départ ou le forcer à se diriger vers le centre de la glace où il a des chances de se retrouver en plein trafic."

Bowman a eu le courage de tenter l'expérience, danger réel puisqu'avec le rapide défenseur du Boston, c'est une tactique qui peut facilement vous sauter au visage. Mais ce système d'immobiliser Orr dans son territoire n'a jamais réussi aux Blues de Saint-Louis.

Comment l'écarter du jeu

Mais il y a un système antidéfense appliqué par les Canadiens de Montréal en quart de finale de la coupe Stanley qui a donné des fruits tels qu'on pensait que Bobby Orr était blessé, ce qui n'était pas le cas. Une tactique scrutée et appliquée non pas par Al MacNeil qui nageait dans la confusion avec Béliveau recollant les morceaux. Une tactique appliquée par Jean Béliveau.

Le feu vert pour Parent

Le propriétaire Harold Ballard des Leafs de Toronto a eu une réaction très intéressante à l'offre de \$600,000 pour cinq ans présentée par l'Association mondiale à son gardien de but Bernard Parent... Même si Parent a un contrat de deux ans, il n'entend pas intervenir en aucune façon... "Ce ne serait pas correct d'empêcher un jeune athlète comme Parent de cueillir \$600,000. Nous ne sommes pas capables de payer un tel salaire, mais si le club Miami est capable de le faire, je ne voudrais pas priver Bernard."

Ballard a cependant invité Parent de s'assurer qu'il avait tout cet argent en banque à l'avance afin de ne pas être en mauvaise posture si l'Association mondiale expose... A première vue, Ballard affiche un altruisme d'une rare qualité, mais quand on y regarde de près, il cherche à évaluer les fanfaronnades de l'AMH... Ballard veut prouver que le nouveau circuit est du toc.

En certains milieux, on a tendance à accuser les Expos de ne pas avoir libéré Claude Raymond en octobre dernier ou de ne pas lui avoir donné la même opportunité que Howie Reed, 35 ans, de relancer son nom à l'entraînement... Il y a du vrai là dedans. Claude aurait eu tout l'hiver pour se placer avec un autre club... Reste que Raymond s'est fait drôlement malmené en certaines circonstances, l'été dernier, et que Jim Fanning et Cie en sont venus à la conclusion que Claude était rendu au bout du rouleau. Connaissant le sens aigu de la promotion des Expos, ils auraient continué à capitaliser sur le seul Canadien français à lancer dans les majeures... Mais garder Raymond par charité aurait eu un effet à rebours.

SPECIALS SURPLUS D'INVENTAIRE

EPARGNEZ ET PROCUREZ-VOUS BEAUCOUP DE PLAISIR

avec nos SKIS DE MARCHE

les plus réputés tels que: KNEISSL • SPLITKAIN • EDSBYNS • LAMPINEN



BOTTES "SUVEREN" Rég. 29.95

SPECIAL 20⁹⁵



PATINS "DAOUST" et "BAUER"

Hommes et femmes, toutes les pointures. Rég. de 13.95 à 64.50

ESCOMPTE DE 40%



québec sportif ltée

1360-1370 nord, Dorchester Tél.: 525-7790

2570, rue Dalton, Ste-Foy Tél.: 651-5442

1050, rue St-Jean Tél.: 522-4472

Fini le litige au sujet des Jeux inter-duchés!

"Il était vraiment temps que toute l'affaire se règle, après tout ce n'était qu'une question d'enfantillage", a commenté Jean Lavoie, président du Conseil régional des loistres de Québec, à la suite de l'accord intervenu sur le litige impliquant la Corporation des Jeux du Québec et les Jeux interdouchés de Québec.

En fait, les quatre conditions qu'avait réclamées le Conseil régional de Québec ont été acceptées par la Corporation des Jeux du Québec dont la plus importante est la reconnaissance des Jeux régionaux interdouchés du Carnaval de Québec.

Les trois autres conditions concernant le sigle de Bonhomme, l'attribution des médailles aux Jeux interdouchés et enfin les dix disciplines sportives de ces Jeux ont également été acceptées par la Corporation des Jeux du Québec.

Par suite de l'accord confirmé hier midi par Jean Lavoie, tous les athlètes qui participent aux Jeux interdouchés du Carnaval dans lesquels 23 disciplines sont ajoutées, seront automatiquement éligibles aux finales provinciales des Jeux du Québec, à Montréal.

"L'exécutif du Conseil régional s'était réuni durant deux

heures la veille pour discuter de la question, après quoi l'entente est intervenue", a expliqué Jean Lavoie.

Cette entente avec la Corporation des Jeux du Québec assure l'organisation des Jeux interdouchés d'une aide financière de l'ordre de \$12,000, en plus d'une aide qu'avait déjà consentie le Carnaval de Québec pour ces Jeux.

"Nous avions commencé des démarches avec certaines municipalités pour nous aider financièrement si aucune entente n'avait pu être possible", a conclu Jean Lavoie.

EN 1972, GILES BEDARD VOUS RESERVE DE TRES BAS PRIX! En voici la preuve:

7713A BUICK 1969 Sabre Custom, 2 portes, hard-top. \$1,750

Démonstrateur 1-37, 1971 Bon mileage, servodirection, radio, pneus blancs, suspension H.D. Toit vinyle. \$3,175

SERVICE JOUR ET NUIT

GILES BEDARD AUTOS LITEE

ROND-POINT, LEVIS — TEL.: 833-3201

Ouvert jusqu'à 10h. tous les soirs

La mort de Meyer : rien de nouveau

MINNEAPOLIS, Minn. (PA) — L'autopsie pratiquée hier sur le corps de Daniel H. Meyer, président des Golden Eagle de Salt Lake City n'a apporté rien de nouveau. Le rapport du coroner a tout simplement révélé que la mort était due à de multiples blessures occasionnées par la chute d'un hôtel de Minneapolis.

Meyer, 45 ans, est tombé du 19e étage de l'hôtel South Radisson. Il est tombé sur le toit de la piscine de l'hôtel, a fait savoir un porte-parole officiel.

Le porte-parole du coroner du comté de Hennepin a dit qu'aucune décision n'avait encore été prise quant à l'ouverture d'une enquête plus poussée. Une déclaration officielle doit être faite aujourd'hui.

Meyer assistait aux assemblées de la Ligue de l'Ouest et de la Ligue nationale.

Ancien gouverneur de la Ligue de l'Ouest, Meyer avait, dix minutes avant de plonger dans le vide quitté la réunion que tenait la Ligue de l'Ouest sous prétexte qu'il devait effectuer quelques appels téléphoniques.

Pit Martin, joueur de centre des Black Hawks de Chicago, qui logeait dans la chambre voisine de Meyer, a dit qu'il avait entendu beaucoup de bruit pour ensuite voir Meyer tomber dans le vide.



Daniel H. MEYER

L'instructeur des Remparts, Maurice Filion, a confirmé, hier soir, que le centre André Savard sera en mesure de participer au prochain match des Remparts, demain soir, à Shawinigan.

Devant le progrès rapide qu'a montré Savard à se rétablir de douleurs qu'il ressentait au genou gauche, les médecins ont en effet donné le feu vert au joueur de centre pour effectuer son retour au jeu demain.

Donnant suite à sa politique adoptée dernièrement en invitant des joueurs juniors "B" aux

exercices des Remparts, Maurice Filion a par ailleurs fait savoir que Alain Laroche serait en uniforme pour la joute contre Shawinigan. Le jeune ailier droit du Couillard de Sainte-Foy vient incidemment d'être diplômé au Service de police de Sainte-Foy.

Entre-temps, le publicitaire des Remparts Jean Sawyer subit une avalanche de demandes de billets pour la rencontre de dimanche soir au Colisée contre les Royals de Cornwall. Pour cette joute qui laisse prévoir un record d'entrées en saison régulière pour les Remparts en trois saisons, les Royals s'amèneront avec un contingent de près de 300 partisans.

Bonspiel international

Seulement quatre équipes demeurent invincibles

par Léonce JACQUES

Après la troisième journée du 50e Bonspiel international de Québec, seulement quatre équipes peuvent se vanter de n'avoir pas encore connu la défaite et ces quatre équipes ont ainsi pris la tête du peloton dans la course en vue de l'obtention du trophée "Seagram Grand Aggregate".

Ces quatre équipes qui se retrouvent avec des fiches parfaites de 5-0 sont celles d'Ian MacDonnell du club Richmond de Toronto, de Doug Christie du club Grimsby, de Jim Wilson de Lachine et du Dr R.A. Fuller de Plainfield, N.J.

Les équipes de Wilson et de Christie ont atteint la ronde demi-finale de la compétition "Château Frontenac" en plus d'avoir gagné leur match de première ronde de la compétition "Lieutenant - Gouverneur" tandis que les équipes de Fuller et de MacDonnell ont atteint la ronde demi-finale de la compétition "François Jobin" en plus de l'emporter également en première ronde de la compétition "Lieutenant - Gouverneur".

Vers la fin de l'après-midi d'hier, Christie l'a emporté 9-3 contre Joe O'Brien d'Ottawa en première ronde du "Lieutenant - Gouverneur" tandis que MacDonnell remportait une victoire de 8-7 contre Bob McEnery du club Elora de l'Ontario également en première ronde du "Lieutenant - Gouverneur".

L'une de ces quatre équipes avec une fiche encore parfaite au terme de la troisième journée du bonspiel connaîtra nécessairement la défaite aujourd'hui puisque Fuller joue contre MacDonnell en ronde demi-finale de la compétition "François Jobin".

EN DEMI-FINALE

Hier, on a atteint la ronde demi-finale dans chacune des trois principales compétitions qui sont celles du "Château

Frontenac", du "François Jobin" et "Dow".

Cette ronde demi-finale sera disputée aujourd'hui et, dans la compétition "Château", on verra Jacques Girard du Jacques-Cartier contre Jim Wilson de Lachine et George Abraham de Port-Alfred contre Doug Christie de Grimsby. Dans la compétition "François Jobin", Roland Dubé de Riverbend jouera contre Don Schaefer de Thornhill et le Dr R.A. Fuller de Plainfield, N.J. affrontera Ian MacDonnell du club Richmond de Toronto.

En demi-finale de la compétition "Dow", Gerry Jobin du Jacques-Cartier jouera contre Ron Kennis du club Glendale de Hamilton tandis que Jean Boivin du Jacques-Cartier sera opposé à Roy Kennedy du club Woodstock de l'Ontario.

Jobin a atteint la demi-finale en l'emportant 11-6 contre le Dr Maurice Piuzze de Matane tandis que Boivin en a fait autant en battant James Fraser de St. Catharines, Ont., par 7-2. De son côté, Kennedy l'a emporté par 11-4 contre l'équipe de Léo Raymond de Port-Alfred.

"LIEUTENANT-GOUVERNEUR"

La première ronde de la compétition "Lieutenant - Gouverneur" ne s'est pas avérée trop fructueuse pour les équipes du Québec puisque trois d'entre elles ont connu la défaite. Roland Dubé de Riverbend a été battu 7-6 par Jim Wilson de Lachine; Jacques Girard du Jacques-Cartier a perdu 10-6 devant Wilf Searle de Burlington, Ontario tandis que l'équipe de George Abraham de Port-Alfred a été battue 10-7 par l'équipe de Don Lacroix du club St-George, N.B. Ce quatuor est piloté par Olivier Samson du club Jacques-Cartier.

On poursuivra aujourd'hui les rencontres dans cette compétition "Lieutenant - Gouverneur" et le Dr Piuzze de Matane disputera son premier match contre James Fraser de St. Catharines.

Dans une autre rencontre, on verra Gerry Jobin du Jacques-Cartier contre Jean Boivin aussi du Jacques-Cartier et il s'agit des deux dernières équipes de la région de Québec encore dans la lutte en vue de l'obtention du trophée "Seagram Grand Aggregate". L'une d'elles sera nécessairement éliminée.

A l'occasion du banquet d'hier soir, on a présenté des médailles "honneur et mérite" à quatre participants du bonspiel

dont Gerry Jobin du Jacques-Cartier.

D'autre part, vingt "vétérans" du bonspiel ont été reçus officiellement dans le club "Quart de Siècle" dont Rodrigue Côté, le Dr Bruce Crutchfield, Charlie Emond, H.C. Fortier, Jean-Paul Fortin, Louis Fusk, Jacques Nareau, Carl Ott, le Dr Maurice Piuzze, Wilfrid Rourke, Roméo Roy, Olivier Samson, Roger St-Hilaire et Marc St-Hilaire, président du bonspiel de cette année.

OLD TIMERS
Québec vs Montréal
Colisée de Québec
Vendredi le 28 janvier
8.15 hres P.M.
 Venez voir les Béliveau, Geoffrin, Ferguson etc...
 Au profit des œuvres de Charité des Clubs Lions Québec-Centre Inc. et Sillery - Ste-Foy Inc.
Billets réservés \$2.00, \$2.50, \$3.00
Admission générale adultes: \$1.50 - Enfants \$0.75

DEVENEZ MEMBRE DU CLUB
CENTRE PHILATELIQUE
DE QUEBEC
 et profitez de nombreux avantages dont celui de pouvoir échanger vos timbres et de profiter de 20% d'escompte sur tous vos achats.
PRIX D'ADMISSION \$5.00 par année
CENTRE PHILATELIQUE DE QUEBEC
 C.P. 4400, Place Jacques-Cartier, Québec 2, P.Q.

André Savard
affrontera
les Bruins

pas de gaspillage

90 gallons à l'heure. Plus rapide et économique que l'électricité. Peut être loué ou acheté. Service de l'homme au camion vert.



Pourquoi payer plus cher pour moins d'eau chaude?

Le chauffe-eau de Canadian Import chauffe 90 gallons d'eau à l'heure (vous ne manquerez pas d'eau chaude) et cela vous coûtera moins cher qu'avec un chauffe-eau électrique.



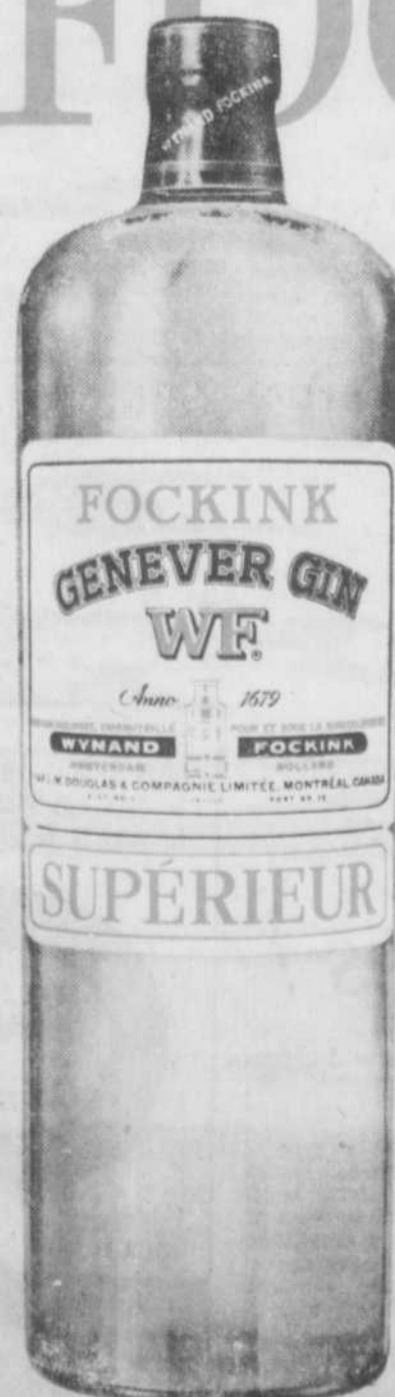
CANADIAN IMPORT
QUÉBEC

55 rue Henderson, Québec 2 694-1122

nous avons les meilleurs arguments.

(soyez bilingues)
 parlez le Hollandais
 dites Fockink et dites le fort pour que ça résonne.

"FOCKINK le gros gin des gros gars"



10 onces 169. \$2.35
 25 onces 169A \$5.45
 40 onces 169B \$8.30

pas plus cher qu'un autre...

Distribué par J. M. Douglas et Compagnie Ltée de Montréal. Une filiale de Les Distilleries Corby Ltée, Montréal.

Lionel Bouvrette reste reconnaissant au hockey

Lionel Bouvrette est un ancien gardien de but que nous avons toujours respecté, même s'il a choisi notre arrivée à Québec pour prendre sa retraite. En effet, il a joué sa dernière partie officielle le 18 mars 1971, le jour même de la naissance de son fils Paul.

Hier après-midi, Bouvrette nous rappelait que cette dernière joute s'était terminée par une défaite de 8-3 contre le Royal de Montréal.

Lionel a été le gardien de but de la seule équipe de Québec à avoir jamais remporté la coupe Allan, à l'époque où ce prix était le plus prestigieux du hockey canadien. Les anciens amateurs sont toujours d'avis que ce club aurait probablement réussi à battre les détenteurs de la coupe Stanley, si la chance lui en avait été offerte.

Aujourd'hui, Bouvrette est directeur des ventes de la province de Québec pour la distillerie Seagram. "Le hockey a été très bon pour moi", nous déclarait-il, hier après-midi, ne cachant pas que ses relations avec ce sport l'avaient aidé à atteindre ce poste. Il faudrait ajouter, ici, que Lionel a assuré son propre succès avec un travail identique à celui qui lui a permis d'être un bon gardien de but.

Bien avant de voir jouer Bouvrette, il y avait un frère des Ecoles chrétiennes, à Hull, qui nous avait confié que Lionel aurait pu être une grande vedette dans la Ligue nationale. Ce même instituteur avait été le moniteur de Lionel, au Mont-Saint-Louis de Montréal. À l'époque, le recrutement du hockey était bien différent de celui de nos jours.

Ken Dryden est son préféré

Nous en surprendrons plusieurs en disant que le gardien de but préféré de Bouvrette

roland sabourin



Dans le carnet de notes du jeudi...

est nul autre que Ken Dryden, des Canadiens de Montréal. Il a beaucoup de respect pour les as de son époque, mais il semble bien que Dryden les dépasse tous.

Bouvrette nous a fourni une description que nous cherchions depuis longtemps quand nous il nous a dit que Dryden était une combinaison de Bill "Legs" Fraser et Bill Durnan. Le premier était un athlète de la même taille que Dryden, très habile avec ses jambes. Malheureusement, il était très écentrique et n'avait pas le jugement d'un type comme Durnan.

L'ami Lionel ne nous cache pas qu'il est plus difficile être gardien de but, aujourd'hui. La seule raison pour laquelle les gars peuvent tenir le coup est le masque. Le style est bien différent et les joueurs de défense ne sont plus les protecteurs du cerbère.

Et s'il a beaucoup d'admiration pour Dryden, c'est tout simplement parce que cet athlète fait revivre le style des anciens gardiens de but.

Commentant d'autres, Lionel se demande combien d'années le gardien de but des Canadiens donnera à la Ligue nationale. Le fait qu'il doit porter des verres de contact pourrait écourter sa carrière. Il y a aussi le fait que Ken pourrait décider d'abandonner le hockey, aussitôt qu'il pourra établir un très bon bureau d'avocat.

Nous devons admettre que Bouvrette nous a surpris en nommant Dryden comme son gardien de but préféré, mais ce fut tout de même pour nous une occasion de nous

rappeler de deux grands cerbères en Durnan et Fraser.

Nos félicitations aux dirigeants du Bospet international de Québec pour avoir reconnu le mérite du confrère Louis Fusk, à l'occasion de la première séance de mérite pour ceux qui ont joué ou contribué à cette classique depuis 25 ans... Voilà un journaliste qui n'a que des amis parmi ceux qui viennent au tournoi depuis plusieurs années... De toute la confrérie, le confrère Fusk est celui qui a contribué le plus à faire connaître cet événement.

L'ancien annonceur de radio Phil Gimael est celui qui a été responsable de la venue à Québec de Lionel Bouvrette... En 1941, Bouvrette travaillait pour le département des taxes à Montréal et jouait pour le Concordia... Un certain dimanche après-midi, il s'est permis un blanchissage de 4-0 contre les As... Gimael, inspecteur du gouvernement provincial et en même temps la voix des As, reconnut Bouvrette dans une visite au bureau de Montréal... La saison suivante, l'ami prenait les dispositions pour faire transférer à Québec le dénommé Bouvrette... Soudainement, le club local obtenait à bon marché un nouveau cerbère...

Claude Ruel et Scotty Bowman ont déjà commencé leur campagne afin de convaincre tous les autres clubs de la Ligue nationale qu'ils n'ont rien à gagner en repêchant un type comme Jacques Richard... Leur plus gros argument est que si Guy Lafleur n'a pu s'adapter à Montréal, la situation sera encore plus difficile avec Richard... Tout ce que nous avons à dire sur le sujet est que nous souhaitons à notre concitoyen de tomber avec un des deux nouveaux clubs... Nous lui souhaiterions bien de se retrouver à Buffalo, mais les chances sont très maigres... Dans notre livre, Richard n'est pas supérieur à Lafleur mais nous croyons qu'il s'ennuiera moins...

Gala sportif pour souligner le premier anniversaire du PEPS

Pour souligner le premier anniversaire de l'inauguration du Pavillon d'éducation physique et des sports, le Service des activités sportives de l'Université Laval présentera un gala sportif dans les cadres du Carnaval de Québec et du Festival des étudiants de Laval.

Le gala sportif se déroulera les 11, 12 et 13 février au Peps dont les portes seront ouvertes au grand public à cette occasion.

La principale attraction du gala sportif de trois jours sera une réunion internationale de plongeon. Cette compétition attirera au Peps des plongeurs de Grande-Bretagne, des États-Unis et du Mexique en plus des membres des équipes du Canada et du Québec.

Sous le thème "Un an après", le gala sportif comprendra également les championnats d'athlétisme, de natation et de volleyball de l'Association sportive universitaire du Québec les 12 et 13 février. Des épreuves de Jeux régionaux inter-duchés dans le cadre des Jeux du Québec, sont également au programme de cette fin de semaine au Peps.

tard, le Peps sera le théâtre du championnat universitaire canadien de volleyball, les 25 et 26 février. Durant cette fin de semaine, se tiendra au même endroit le championnat provincial d'athlétisme pour catégories jeunesse, junior et senior.

Deux autres événements sportifs à caractère national sont prévus pour le mois prochain au Pavillon d'éducation physique et des sports de l'Université Laval. Ce sont le championnat universitaire canadien de natation et plongeon les 3 et 4 mars et ensuite le championnat canadien d'athlétisme pour catégorie senior.

Au calendrier des attractions sportives majeures au Peps, le Tournoi international de tennis Rothmans sera répété au même endroit du 9 au 16 avril. Enfin, Jean-Paul Gilbert ont riposté du 5 au 7 mai, aura lieu le

championnat canadien senior de water-polo et en même temps le tournoi pour l'obtention de la coupe d'Amérique du Nord.

Trois-Rivières et Shawinigan font partie nulle

TROIS-RIVIERES (PC) — Serge Beaudoin a compté trois buts, hier soir, pour conduire les Ducs de Trois-Rivières à un match nul de 5-5 contre les Bruins de Shawinigan, devant 1,555 spectateurs.

Clément Carrière et Michel Laurendeau ont réussi les autres filets des Ducs tandis que Guy Dolbec, Denis Deslauriers, Claude Arvisais, René Villemure et Jean-Paul Gilbert ont riposté pour Shawinigan.

MECANICIENS

demandés
classes A - B - C
Pour dépositaire G.M. de la rive sud.
Salaire selon compétence.
S'adresser à:
ANDRE MARTIN, DEPT SERVICE
833-3201

hockey

hier

LIGUE NATIONALE

Ligue nationale	Division Est
Toronto 2, Los Angeles 5	Boston 4, New York 7
Buffalo 1, New York 5	Montreal 6, Pittsburgh 1
Saint-Louis 2, Pittsburgh 1	
Ligue américaine	
Springfield 1, Cleveland 7	
Nouvelle-Écosse 4, Hershey 3	
Boston 3, Tidewater 4	
Ligue junior majeure du Québec	
Shawinigan 5, Trois-Rivières 5	

aujourd'hui

LIGUE NATIONALE

Ligue nationale	Division Est
Montréal 4, Boston 2	Chicago 4, St-Louis 3
Philadelphie 3, Boston 2	St-Louis 3, Pittsburgh 1
Detroit 3, Buffalo 1	Californie 3, New York 5
Vancouver 3, Chicago 1	Philadelphie 3, Pittsburgh 1
Ligue américaine	
Springfield 4, Cincinnati 1	
Ligue junior majeure du Québec	
Saint-Jérôme 3, Cornwall 1	

demain

LIGUE AMÉRICAINNE

Ligue nationale	Division Est
Toronto 2, Californie 1	Boston 4, New York 7
Ligue américaine	
Hershey 3, Baltimore 2	
Boston 3, Richmond 1	
Ligue junior majeure du Québec	
Québec 3, Shawinigan 1	
Trois-Rivières 3, Drummondville 1	
Verdun 3, Sherbrooke 1	
Laval 3, Sorel 1	
Ligue junior "B" de l'Est	
Saint-Georges 3, Montmagny 1	
Ligue junior Québec-Portneuf	
Grande-Vieille 3, Anjou-Lesettes 1	
Pont-Rouge 3, Saint-Raymond 1	
Donnacona 3, Roc-Ancœur 1	
Les Trois-Rivières 3, Beauport 1	

samedi

LIGUE JUNIOR "B" DE L'EST

Ligue nationale	Division Est
St-Louis 3, Montréal 1	Cornwall 4, Québec 1
Toronto 3, Vancouver 1	Drummondville 4, Trois-Rivières 1
New York 3, Minnesota 1	Shawinigan 4, Verdun 1
Boston 3, Philadelphie 1	Sherbrooke 4, Laval 1
Los Angeles 3, Detroit 1	Trois-Rivières 4, Saint-Jérôme 1
Chicago 3, Pittsburgh 1	Laval 4, St-Jérôme 1
Ligue américaine	
Baltimore 3, Cleveland 1	
Baltimore 3, Hershey 1	
Richmond 3, Springfield 1	
Cincinnati 3, Tidewater 1	
Ligue junior majeure du Québec	
Aucune joute	
Ligue junior "B" de l'Est	
Les Trois-Rivières 3, Saint-Georges 1	
Les Trois-Rivières 3, Saint-Georges 1	

LIQUIDATION SUPER "V"

DU 25 AU 29 JANVIER



ENSEMBLES SUPER "V" POUR ENFANTS

SKIS Cholet, Imura
HARNAIS sécurité Step-In Tyrolia
PERCHES St-Moritz
Valeurs de \$29.90 à \$45.90
SUPER "V" \$19.90 à \$29.90

ENSEMBLES SUPER "V" POUR ADULTES

SKIS BOIS Imura Combi-100
Gresvig, Elan, Jet Speed
SKIS FIBRE DE VERRE Spalding Gr
Imura Giant
Chalet 5000
HARNAIS Tyrolia-ski-Maeister
Tyrolia 500
PERCHES Chalet 1000
Valeurs de \$54.90 à \$154.20
SUPER "V" \$34.90 à \$94.90

SKIS KNEISSL 1972
Blue Star - Red Star - Cup Star
30% D'ESCOMPTE

SKIS KNEISSL 1971

Red Star Rég. \$175.00 SUPER "V" \$116.90
White Wing Rég. \$135.00 SUPER "V" \$84.90
Magic 77 Rég. \$115.00 SUPER "V" \$69.90

SKIS DE METAL OU METAL ET FIBRE DE VERRE

Hart - Attenhofer - Rosskoff - Gresvig - Elan - Nevada
Rég. de \$90.00 à \$195.00
LIQUIDATION SUPER "V"

\$60.00 à \$130.00

CAGOULES DE SKI

hommes et femmes
LIQUIDATION SUPER "V" Valeurs jusqu'à \$54.95 \$19.95

PANTALONS DE SKI

hommes et femmes
Valeurs jusqu'à \$39.95 SUPER "V" \$15.95

CESCO electronics Ltd.

98 ouest, St-Vallier - 524-4641

RECEPTEUR

am/fm/stéréo modulaire

Complète séparée pour notes graves, notes aiguës, égaliseur, volume, sintonisation et sélecteur de fonction, 20 transistors, 17 diodes. Sorties pour phonographe et magnétophone incluant les cordons de raccord, écouteurs.

Modèle CA-TFS120U PRIX CESCO \$94.95

RADIO

réveille-matin am/fm horloge digitale

Très beau style moderne.

Modèle CA-10FS212 PRIX CESCO \$29.95

MAGNETOPHONE

à cassette

Complet avec microphone avec commutateur de mise en marche et d'arrêt, 4 piles "C". Fonctionne sur CA avec adaptateur facultatif.

Modèle CA-NC-1200 PRIX CESCO \$27.95

LAMPES

de bureaux

Modèle CA-1100 PRIX CESCO \$4.95

Modèle CA-5500 PRIX CESCO \$5.95

Modèle CA-T16 PRIX CESCO \$6.95

"NOMBREUX AUTRES SPECIAUX" - "TANT QU'IL Y EN AURA" CARNAVAL CESCO

"Le spécialiste stéréo à Québec" - "Gros et détail"

Heures d'ouverture de lundi au mercredi de 8.30 a.m. à 5.30 p.m., les jeudi et vendredi de 8.30 a.m. à 9.00 p.m., le samedi de 9.00 a.m. à 12.30 p.m.

CHANDAILS DE SKI

importés d'Europe 100% laine Rég. \$49.95

\$19.95 SUPER "V"

BOTTES KOFLACH 1972

Expo Pro Rég. \$130.00
Expo Spider Rég. \$110.00
Swing-Master (femmes) Rég. \$85.00
Blue Star Rég. \$85.00

SUPER "V" \$104.00
SUPER "V" \$88.00
SUPER "V" \$65.00
SUPER "V" \$65.00

KOFLACH 1971

Gold Star Rég. \$120.00
Silver Star Rég. \$99.50

SUPER "V" \$69.95
SUPER "V" \$64.90

TECHNICA 1972

Rég. \$77.00

SUPER "V" \$56.90

TYROLL 1972

Rég. \$55.00

SUPER "V" \$38.00

PATINS

Tous patins en magasin
Dauoust - CCM - Bauer - Adidas - Athletic
Valeurs de \$7.95 à \$99.95

33 1/3% D'ESCOMPTE

EQUIPEMENT DE HOCKEY

Gants, coudes, jambières, pantalons, épaulettes de marques DR, Cooper, Spalding, CCM.

40% D'ESCOMPTE

CASQUES PROTECTEURS CCM

Valeur \$5.00

\$2.29 SUPER "V"

ENSEMBLES "BAS - TUQUE - CHANDAIL"

Boston, Canadien, Philadelphie, Remparts
Rég. \$9.95

\$6.49 SUPER "V"

BATONS DE HOCKEY

Victoriaville, Hespeler, Louisville

33 1/3% D'ESCOMPTE

LE PALAIS DES SPORTS INC.

CHOIX - QUALITE ET SERVICE FONT NOTRE RENOMMEE

436 rue de l'Eglise à Québec (entre boul. Charest et rue St-Joseph)
DANS LE CENTRE D'AFFAIRES ST-ROCH
TEL: 529-9658

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTÉES
PRIX SPECIAL POUR ORGANISATIONS SPORTIVES



De la neige japonaise —

Mark Howe, 16 ans, le fils de Gordie Howe, a "goûté" à la neige japonaise dès son arrivée au village olympique de Sapporo, hier, alors que son coéquipier Dick McGlynn

s'amusait à lancer des boules de neige. On sait que Howe est le plus jeune athlète à participer aux Jeux de Sapporo.

Les Jeux de Sapporo représentent un investissement de \$883 millions

SAPPORO (AFP) — Sapporo, qui accueillera les 11es Jeux Olympiques d'hiver, est maintenant fin prêt.

La patinoire "Tsukisamu", où se dérouleront les épreuves de hockey et de patinage, a été le dernier des 14 chantiers des nouvelles installations sportives à être achevé fin novembre.

Seul, le tremplin de 90 mètres de "Okurayama", où se disputeront les compétitions de saut, n'est pas d'une construction récente, mais il a été en revanche considérablement renoué. La plupart des concurrents, l'ayant essayé au cours de la réunion pré-olympique en février dernier, s'accordent à dire qu'il est meilleur que celui de Holmenkollen en Norvège.

Une première piste pour les épreuves de ski alpin avait, d'autre part, été construite. Elle était longue de 2,854 mètres pour 764 m. de dénivellation, mais la FIS l'avait jugée trop dangereuse, de sorte que les or-

ganisateurs avaient dû en tracer une nouvelle, longue de 2,584 mètres pour 788 m. de dénivellation. Cette opération coûta, à elle seule, 23 millions de yens \$83,000.

Le comité d'organisation des jeux a dépensé, pour la totalité des travaux, près de 9,200 millions de yens soit environ \$27,000,000.

Les athlètes masculins et les officiels seront logés dans 21 bâtiments de 5 étages tandis que les athlètes féminins auront à leur disposition 11 bâtiments.

Au total, 1,759 athlètes, parmi lesquels 254 filles et officiels représentant 35 nations, ont confirmé leur participation au 10 décembre, date limite d'inscription.

D'autre part, M. Kunio Funazu, directeur du village olympique, a déclaré que le comité

d'organisation a fait un effort particulier en ce qui concerne la nourriture. 130 cuisiniers seront employés. La principale salle à manger du village sera divisée en plusieurs parties où seront servis indépendamment des plats européens, scandinaves ou asiatiques. 40 tonnes de bœuf, porc et mouton, 20 tonnes de poisson, 80 tonnes de légumes et fruits et un million d'œufs, seront consommés par les athlètes, officiels ou journalistes.

Des routes et des souterrains ont été construits en vue de faciliter l'acheminement des athlètes et des spectateurs sur les différents lieux de compétitions.

En résumé, le gouvernement japonais et les autorités municipales de Sapporo ont investi pour ces jeux près de 300,000,000,000 de yens soit \$883 millions.

Le seul point qui tracasse les

organisateur est le différend qui oppose Avery Brundage, président du Comité international olympique, à la Fédération internationale de ski, sur le statut amateur de certains skieurs.

Les organisateurs, sur ce point, pensent que tout s'arrangera au cours de la réunion que tient actuellement, à Sapporo, le CIO.



Un ourson pas féroce —

Si les ours sont reconnus pour dormir l'hiver, l'ourson qui sert de mascotte aux Jeux de Sapporo n'aura pas le temps de dormir. La jolie Kazuko Yoshida, une employée

du centre de presse, est celle qui a eu la tâche de présenter le docile animal aux membres de la presse.

3,752 journalistes à Sapporo

SAPPORO (Reuter) — A une semaine de l'ouverture des Jeux olympiques d'hiver, on compte actuellement 3,752 journalistes étrangers et japonais accrédités à Sapporo.

Selon les statistiques du comité organisateur, il y a ainsi trois journalistes pour chaque concurrent.

les huiles castel huot
683-1941

CASTEL

CHAUFFE-EAU THERMO-JO vente et location

HUMIDIFICATEUR AUTOMATIQUE vente et plan budgétaire

Les athlètes envahissent le village olympique

SAPPORO (AFP) — De nombreuses délégations sont arrivées, hier matin, à Sapporo pour participer aux 11èmes Jeux olympiques d'hiver. L'aéroport de Chitose qui avait été fermé mardi après-midi en raison de violentes chutes de neige était rouvert au trafic ce qui a permis aux délégations de l'Australie, de l'Allemagne de l'Ouest, de la Grande-Bretagne, de la Finlande, de la Norvège, de la Suisse, des Etats-Unis et du Liechtenstein qui ont pu gagner rapidement le village olympique.

M. Clifford Buck, le chef de la délégation des Etats-Unis, à son arrivée à Sapporo a déclaré que les skieurs américains s'étaient strictement conformés aux règles du Comité olympique international.

Il a d'autre part précisé que les skieurs alpins qui compléteront la délégation américaine déjà forte de 130 membres, arriveraient le 29 janvier.

VENTE FEU EAU FUMEE VENTE

Téléphone: 524-6092

MICHEL & FRERES ENR.
337, ST-JOSEPH EST

HABITS Valeurs 69.00, 79.00, 89.00. pour	\$30⁰⁰	CHEMISES DERNIER CRI. Valeurs 8.95-9.95 pour	\$5⁰⁰
VESTONS SPORT, de 45.00 à 50.00. pour	\$25⁰⁰	CHAPEAUX Feutre, fourrure. Valeur 12.95 pour	\$6⁰⁰
SOULIERS Valeurs 18.00 à 20.00. pour	\$10⁰⁰	CHANDAILS EN LAINE. De 16.50 à 22.50 pour	\$8⁰⁰
PANTALONS DE SKI. Valeur 20.00 pour	\$4⁰⁰	CHANDAILS EN LAINE. Valeurs 18.00 à 25.00 pour	\$9⁰⁰
PANTALONS CHICS, jambes évaseées. Valeurs 18.00 à 22.00 pour	\$9⁰⁰	BAS POUR HOMMES. Valeurs de 1.50 à 2.00 pour	.89

BOUTONS DE MANCHETTE de 12.50 à 15.00 pour **\$4⁰⁰**

TOUTE LA MARCHANDISE EST REDUITE A 1/2 PRIX

VENTE FEU EAU FUMEE VENTE

NOS CLIENTS SONT NOS MEILLEURS VENDEURS

EN VOICI LES RAISONS:



— Félicitations mon ami, tu as acheté une 1972. Où l'as-tu achetée?

— Chez **JID**, le concessionnaire le plus progressif à Québec. Il y a là toute une équipe **Jeune et Dynamique**.



— Une nouvelle voiture? Où l'as-tu achetée?
— Chez **JID**
— Pourquoi **JID**?

— Ce n'est pas seulement parce que j'ai eu le meilleur prix pour mon échange, mais bien parce qu'il donne le meilleur service après vente.



— Tu as changé ta voiture! Bien oui, où l'as-tu achetée.

— C'est chez **JID**
— Pourquoi **JID**?
— Ce n'est pas seulement parce que j'ai eu le meilleur prix en ville, mais parce que j'ai trouvé là un vendeur courtois.

CHEVELLE Malibu 1971
#1162 2 portes, hard-top, vitres teintées, dégivreur arrière, air climatisé, positionnement, servofrein à disques, chauffage-moteur, moteur 350 c.v., transmission turbo-automatique, servodirection, pneus blancs, radio, 10,000 milles, bol. gar.
Prix de détail \$4,750
VENTE SPECIALE \$3,795

BISCAYNE 1971
#235 Sedan, 4 portes, transmission turbo-automatique, radio, servodirection, pneus blancs, grands enjoliveurs de roues, suspension heavy-duty, klaxon double, 7,843 milles, bol. gar.
Prix de détail \$4,184
VENTE SPECIALE \$3,495

CHEVELLE 1971
#1037. Sedan, 4 portes, transmission turbo-automatique, klaxon double, radio, disques de roues, pneus blancs, 7,200 milles, bol. gar.
Prix de détail \$3,644
VENTE SPECIALE \$3,095

VEGA 1972
#2050. 2 portes.
Prix de détail \$3,644
PRIX SPECIAL

NOVA 1972
#546. 2 portes, coupé, 6 cyl., lindres, transmission automatique, radio.
Prix de détail \$3,165
PRIX SPECIAL

CHEVELLE 1972
#1047. 2 portes, hard-top, 6 cylindres, transmission automatique, radio, klaxon double, disques de roues.
Prix de détail \$3,600
PRIX SPECIAL

FINANCE G.M.A.C.
ASSURANCE M.I.C.
et ASSURANCE-MALADIE
LOCATION A LONG TERME
LICENCE SUR LES LIEUX

JID CHEVROLET OLDSMOBILE

60 SUD, DORCHESTER
(Terrain usagées, 565 boul. Hamel) — 529-4561

VENDEURS COURTOIS
LE PLUS GRAND CHOIX DE MODELES 1972
SERVICE APRES VENTE LE PLUS RECHERCHE
PRIX DEBANT TOUTE COMPETITION
MEILLEURE ALLOCATION EN VILLE POUR VOTRE ECHANGE

le sport en bref

RENAULT EN TETE

MONTE CARLO (Reuter) — Deux Alpine-Renault occupent les deux premières places du classement général officieux communiqué mercredi soir par les organisateurs du Rallye de Monte Carlo. Une troisième Alpine occupe la quatrième place.

Le Suédois Ove Andersson est en tête, suivi, à deux secondes, par son camarade d'écurie, le Français Bernard Darniche. Darniche a "saute" au classement, l'Italien Sandro Munari, sur Lancia, à la suite de la décision des organisateurs de rattraper la pénalisation de deux minutes qui lui avait été imposée pour avoir poussé sa voiture avant le départ de la seconde étape mardi.

Le Français précède maintenant Munari de 40 secondes, lequel est suivi, à trois minutes, 46 secondes, par une troisième Alpine - Renault, celle du Français Jean - Claude Andruet.

À la cinquième place, on trouve la Porsche 911-S d'un autre Français, Gérard Larousse, distancé de 13 minutes, 30 sec. par Andersson.

La quatrième Alpine - Renault d'usine engagée dans le rallye, pilotée par le Français Jean - Pierre Nicolas, est sixième, à moins d'une minute de Larousse.

On trouve ensuite la Datsun du Finlandais Raund Aaitonen, puis la Ford-Escort de son compatriote Timo Makinen. Sur les 10 premiers du classement général, seul Darniche n'a pas encore été pénalisé.

Classement officiel

- Ove Andersson (Suède), Horn Davenport (G.B.) Alpine Renault, 3:32.52.
- Bernard Darniche, Alain Mahe (France), Alpine Renault, 3:32.54
- Sandromunari, Mario Ma-

nucci (Italie), Lancia Fulvia, HF, 3:37.20

4. Jean-Claude Andruet, Pierre Pagani (France), Alpine Renault, 3:41.06.

5. Gérard Larousse, Jean - Claude Perramond (France), Alpine Renault, 3:46.27

6. Jean - Pierre Nicolas, Guy Vial (France) Alpine Renault, 3:47.2

7. Rauno Aaitonen (Finlande) Jean Todt (France), Datsun 24 OZ, 3:50.02.

8. Timo Makinen (Finlande), Henry Liddon (G.B.), Ford-Escort, RS 1800, 3:56.47.

10. Simo Lampinen (Finlande) Solve Andreasson (Suède), Lancia Fulvia HF, 4:00.44.

A SAPPORO

TOKIO (Reuter)—La commission de qualification du Comité international olympique C.I.O. s'est réunie mercredi à Tokio pour vérifier le statut amateur de tous les concurrents aux Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo, le mois prochain.

La réunion est présidée par l'Australien Hugh Weir. La commission a charge de veiller au respect du règlement des Jeux Olympiques qui interdit la participation des athlètes qui ont enfreint le code de l'amateurisme.

Un membre a déclaré que la commission de qualification présenterait ses conclusions à la commission exécutive du C.I.O. le 28 janvier à Tokio.

JOSE NAPOLES

LONDRES (AFP)—Le champion du monde des poids moyens, le Cubain Jose Napoles, défendra son titre contre l'Anglais Ralph Charles, champion britannique, le 28 mars, à l'Empire Pool de Wembley.

Art Skov ne regrette pas sa décision malgré 15 années de huées et d'injures

TORONTO (PC) — Après avoir entendu les huées des amateurs et les arguments des joueurs pendant 15 ans, Art Skov croit toujours que sa meilleure décision a été celle de devenir arbitre dans la LNH.

"Où peut-on trouver un travail qui paie les voyages et permet de rencontrer des gens?"

"Je n'aurais jamais eu les moyens de voyager ainsi et je souhaitais seulement être plus jeune parce que l'Europe en viendra à faire partie de la

trois semaines à certain moment.

Son plus long voyage actuel le garde sur la côte de l'Ouest pendant une dizaine de jours au soleil. Les voyages dans l'est durent six jours, suivis d'un stage de trois jours à la maison.

Ce calendrier de voyages est organisé par l'arbitre en chef Scotty Morrison qui a installé ses quartiers généraux ici en 1965.

CALENDRIER

Morrison dirige un personnel de 37 officiels dans 37 cités des Lignes nationale, américaine, de l'Ouest et centrale à l'aide d'un calendrier installé dans son bureau.

"Ce calendrier permet une égale distribution de parties lo-

cales pour un arbitre, a dit Morrison.

"Ce qui empêche un arbitre d'officier les parties locales d'un club trois ou quatre fois de suite et n'expose ni l'arbitre ou les juges de lignes aux abus des foules locales.

"Dès le début de la saison, les officiels connaissent leurs destinations un mois à l'avance, ce qui leur permet d'organiser leurs voyages et leurs séjours à la maison. J'ai toujours promis de ne changer l'horaire d'un arbitre à la suite de pressions exercées par un club et je n'ai jamais eu à le faire."

Les arbitres de la LNH gagnent entre \$12,000 et \$20,000 par saison, plus boni pour les séries éliminatoires.

BAGARRES

Le travail de Skov a été rendu plus facile cette saison en raison de nouveaux règlements adoptés l'été dernier, imposant une punition de match à tout joueur qui tente de se mêler à une bagarre entre deux autres joueurs.

Selon Morrison, ces nouveaux règlements ont réduit considérablement les mêlées générales, au grand plaisir des officiels et des clubs.

Skov ne s'en prépare pas moins avec sérieux pour chaque match.

"J'aime me rendre dans une ville la veille d'un match. Je ne fais pas grand-chose la journée du match, me privant même de magasiner.

"Vous ne pouvez tracer le plan d'un match parce que vous

ignorez vos décisions à l'avance, mais vous songez à bien remplir votre rôle, si bien que vous êtes prêt dès la première mise au jeu."

REGULARITE

Skov tente d'être régulier afin que les joueurs sachent à quoi s'attendre de lui, mais ce n'est pas toujours le cas.

"Je me souviens que, il y a deux ans, lors d'un match Detroit-New York, Gordie Howe a été accroché dès la première minute de jeu.

"J'ai hésité pendant une seconde et n'ai pas imposé la punition. Le jeu s'est ensuite transporté dans la zone des Rangers et j'ai dû imposer une pénalité à Bruce MacGregor, des Wings.

"Howe s'est alors approché de

moi en me demandant ce qui arrivait. Je lui ai alors dit de se taire parce que je savais que je ne l'avais pas ce soir-là. J'ai commencé à me demander des questions pendant le match alors que j'aurais dû secouer les effets de la première erreur.

"A tort ou à raison, la soirée n'était pas précise et, alors, les joueurs n'ont pas besoin de vous le signaler, car vous le savez très bien vous-même."

REUNION REMISE

OTTAWA (PC) — La réunion semi-annuelle de la CAHA, qui devait avoir lieu en fin de semaine, a été remise à deux semaines plus tard, en raison de la grève des contrôleurs du trafic aérien.



ART SKOV

LNH. Imaginez, aller en Europe, toutes dépenses payées."

Skov, âgé de 43 ans, a abandonné son poste dans une usine d'autos de Detroit il y a 15 ans afin de rejoindre les rangs de la LNH, consacrant ses premières années aux Lignes de l'Est et de l'Ouest qui le tenaient éloigné de la maison pendant

N'AVIEZ-VOUS PAS PARLE DE VOUS ACHETER UNE AUTO USAGÉE... POUR LA NOUVELLE ANNEE?

ta tanguay
AUTOMOBILES

Concessionnaire: CHRYSLER — DODGE POLARA — MONACO — CHARGER CORONET — CHALLENGER

DART-SWINGER — DEMON IMPERIAL — COLT CAMIONS DODGE

AUTOS USAGÉES
FIABLES

89 ROUTE KENNEDY, à mi-chemin entre l'autoroute 20 et le rond-point de Lévis — TEL.: 837-9383

Vente-Liquidation FINALE

\$200,000 d'articles d'Hiver à Rabais Formidables chez Nap. Côté Sports

<p>SKIS TITAN MODELES 1972 Val. \$119.00 \$77</p>	<p>SKIS KASTLE MODELE JUNIOR Val. \$70.00 \$55</p>	<p>SKIS KNEISSL MODELE 1971 Val. \$79.00 \$79</p>	<p>SKIS ATOMIC MODELE "JUNIOR" Val. \$85.00 \$59</p>	<p>SKIS ATOMIC SUPREME "EXCELLENT" Val. \$169.00 \$107</p>	<p>SKIS SIDERAL SPALDING Longueur 190 à 210 cm Garantie d'un an Val. \$199.00 \$124</p>	<p>SKIS PAMARO FIBRE DE VERRE Garantie d'un an Val. \$59.00 \$34.77</p>	<p>Bâtons 'HEAD' Val. \$12.00 \$19.00 Val. \$7.00 \$15.00</p>		
<p>GILETS DE SKI IMPORTES Val. \$25.00 \$12</p>	<p>ENSEMBLES JUNIOR • SKIS • FIXATURES • BÂTONS Val. \$20.00 \$10</p>	<p>SKIS DE PROMENADE Choix complet de SKIS et BÂTONS importés de Finlande et de Norvège PRIX A COMPTER DE AUSSI PEU QUE \$25.00</p>	<p>VETEMENTS DE SKI CHAPEAUX désossés, Val. jusqu'à \$6.00 97c</p> <p>Lot de CAGOULES hommes, dames Val. \$39.99 \$7.00</p> <p>CAGOULES '72 "EQUIPE" hommes Val. \$17.00 \$35.00</p> <p>ENSEMBLE CAGOULE, CHAPEAU, PANTALON appareillant, dames Val. \$60.00 \$29.97</p> <p>325 paires de PANTALONS "WARM UP" Hommes et dames. Val. \$20.00 \$9.97</p>	<p>SKIS ET FIXATIONS DE SECURITE EUROPEENS Val. 50.00 \$25</p>	<p>BOTTES "KOFBLACH" "Expo Master" Peinture 2/3 seulement Val. \$130.00 \$57</p> <p>MODELE "LADY STAR" 4, 4 1/2, 5, 5 1/2, pts seulement Val. \$90.00 \$19.97</p>	<p>BOTTES 'TYROL' 118 paires de TYROL, MODELE "LORYT" Val. \$80.00 \$40</p> <p>FIBRE DE VERRE Val. \$60.00 \$27</p>	<p>BOTTES "MONTEVERDE" A BOUCLES Peintures 5 1/2, 8 et 8 1/2 Val. \$19.97 \$60</p>	<p>HESCHUNG (Fournisseur officiel des équipes de France et du Canada) BOTTES HESCHUNG 1972 Modèle "AURON" Val. \$80.00 \$47</p> <p>Modèle MB-1 Val. \$127.00 \$199</p>	<p>BOTTES "Après-Ski" 20% - 50%</p>
<p>BOTTES "LANGE" MODELE 1971 \$85</p>	<p>BOTTES "RAICHLÉ" FIBER JET Val. \$145 \$117</p> <p>BOTTES AUX 99 AJUSTEMENTS Modèles de 1972 MODELE SUPER Val. \$180 \$147</p>	<p>MODELE "VEGA" '72 Val. \$60 \$47</p> <p>Lot désossés de RAICHLÉ 1971 Val. \$80 \$25</p>	<p>BOTTES A BOUCLES ENFANTS Peintures: 13, 1 et 2 Val. \$35.00 \$17</p> <p>BOTTES "LANGE" USAGEES VALANT (NEUVES) \$165 \$69 seulement</p>	<p>BOTTES LACEES et double botte Val. \$40.00 \$10</p>	<p>HABITS DE MOTONEIGE Adultes Val. \$31.95 \$18.77</p> <p>Juniors Val. \$22.95 \$12.97</p>	<p>SKIS "SOHLER" '72 FIBRE DE VERRE avec Garantie d'un an Val. \$120.00 \$69</p>	<p>SKIS DE METAL et FIBRE DE VERRE Val. jusqu'à \$150.00 \$50</p> <p>— à ST-ROCH seulement</p>		

NAP. COTE SPORTS

ST-ROCH, PLACE LAURIER GAL. CHARLESBOURG

McDowell veut aider les Giants à atteindre la Série mondiale

SAN FRANCISCO (UPI) — Poussant subitement de côté un morceau de bœuf rôti, Sam McDowell s'est dit prêt à conduire les Giants de San Francisco à la Série mondiale.

"J'ai réduit mon poids de 240 à 225 livres. Je mange seulement de la viande et je bois beaucoup d'eau", a déclaré le lanceur gaucher à la balle rapide qui avait été échangé par les Indiens de Cleveland au terme de la dernière saison en retour du droitier Gaylord Perry.

McDowell a été présenté hier aux rédacteurs et commentateurs sportifs de San Francisco par le gérant Charlie Fox au Candlestick Park. McDowell a expliqué qu'il tente de perdre environ 25 livres avant le camp d'entraînement commençant le mois prochain.

"La Série mondiale, c'est vraiment mon objectif, et c'est un peu ce que tout joueur de

baseball vise", a déclaré McDowell qui, selon le choix de Fox, sera le deuxième lanceur des Giants derrière Juan Marichal.

"Maintenir ma régularité, ce fut un de mes plus sérieux problèmes, d'ajouter McDowell. J'essaie de travailler aussi fort que je le peux et aussi longtemps que possible. Et je suis vraiment très fier quand je finis ma propre partie".

McDowell a également déclaré qu'il s'imposera un effort supplémentaire pour maîtriser son tempérament cette saison.

"Je m'efforcerai d'être le plus calme possible, a déclaré Sam, du moins j'espère que je réussirai".

"J'ai eu mes problèmes avec Alvin Dark (gérant des Indiens) et je prie ne plus en parler. Je suis prêt à repartir".

Fox a déclaré qu'il avait obtenu

le lanceur de 29 ans "au bon moment car les lanceurs deviennent vraiment matures vers l'âge de 28 ans".

L'artilleur gaucher s'est dit heureux de s'amener avec une équipe qui peut marquer des points en sa faveur. "A Cleveland, l'autre équipe venait de marquer un point que nous pouvions aussi bien abandonner", a-t-il déclaré.

Fox a également déclaré qu'il éprouvera le dur cogneur Dave Kingman au troisième but quoique Alan Gallagher est actuellement le meilleur candidat à ce poste. "Nous devons essayer le coup de bâton quelque part", a déclaré Fox.

Le gérant des Giants a également déclaré qu'il attend "une grosse saison" du premier but Willie McCovey qui se rétablit d'une intervention chirurgicale à un genou.

"Willie m'a dit qu'il se sentait



SAM McDOWELL

bien et qu'il faisait de la course chaque jour sur la plage à Hawaii", a fait remarquer Fox.

Carl Baker: un délinquant devenu la propriété des Expos de Montréal

SAN GABRIEL, Calif. (PA) — Carl Baker était un joueur de champ extérieur vedette alors qu'il complétait sa deuxième année au "high school" de La Puente. Puis il a abandonné l'école et s'est retiré de la société.

Le 2 septembre 1970, lui et d'autres jeunes de son âge ont pénétré par effraction dans une laiterie pour y commettre un vol. Ils ont été appréhendés, jugés et condamnés.

"J'avais seulement 17 ans, a dit Baker, et je pensais que ma vie était totalement ratée".

LES BRAVES

ATLANTA (PA)—Pat Jarvis, Jim Breazeale et Tony Larussa ont été les premiers joueurs des Braves d'Atlanta à accepter les termes de l'équipe.

REGGIE CLEVELAND

ST-LOUIS (PA) — Le lanceur canadien Reggie Cleveland et Ken Reitz ont accepté, hier, les conditions des Cards de St-Louis pour 11

à maintenant âgé de 19 ans, ce jeune homme natif de Los Angeles vient de se voir accorder une seconde chan-



CARL BAKER

ce. Il a été récemment repêché par les Expos de Montréal, et a signé un con-

trat pour le club de la Ligue nationale.

"Vous pouvez être assurés que je vais faire tout mon possible pour tenter de mériter un poste avec les Expos. C'est presque un rêve de se voir accorder ainsi une deuxième chance.

"Je ne pensais vraiment pas pouvoir être repêché un jour après tout le trouble que j'avais causé. Je m'imaginais que j'avais raté ma vie et que je ne pourrais jamais plus rien faire de bien dans la vie".

Emprisonné au centre de réhabilitation d'Ontario, en Californie, Baker a été libéré le 23 décembre 1971 quand il s'est joint au club école des Expos dans la Ligue des recrues, dans le sud de la Californie.

"Quelque chose s'est passé en moi pendant que j'étais à l'ombre. J'ai pensé beaucoup au baseball, mais j'ai surtout pensé à ce que j'ou-

vait être la liberté de voir les gens qu'on a envie de voir et de manger ce qu'on a le goût de manger.

"Mes parents me rendent visite toutes les deux semaines, le maximum des visites permises, et mon ancien instructeur du collège, Dick Brown, m'écrivait souvent pour me dire de ne pas cesser de penser aux sports".

Brown a été l'instructeur de Baker les deux années qu'il a fréquenté le "high school", et la dernière année, le voltigeur avait conservé une moyenne au bâton de .389 en plus de s'avérer un joueur très rapide dans le champ extérieur.

"Ces gens, a dit Baker en parlant des Expos, me donnent la chance de montrer ce que je vauds. Maintenant, je ne ménagerai pas les efforts pour mériter un poste sur l'équipe.

Le record mondial du 10 milles du Torontois Drayton est homologué

LONDRES (d'après PC, PA) — La Fédération internationale d'athlétisme amateur a approuvé 20 records mondiaux de piste et pelouse hier, y compris deux par Chi Cheng, de Taiwan, et un par Jerome Drayton, de Toronto.

HOMMES

400 verges — John Smith, Etats-Unis, à Eugene, Oregon, le 26 juin 1971, avec 44.5 secondes.

10 milles — Jerome Drayton, de Toronto, à Toronto, le 6 septembre 1970, avec 46:37.4;

120 verges-haies — Rodney Milburn, Etats-Unis, à Eugene, Oregon, le 26 juin 1971, 13.0;

Saut en hauteur — Patrick Matzdorf, E.-U., à Berkeley, Calif., le 3 juillet 1971, avec 7 pieds, 6 1/4 pouces;

Marteau — Walter Schmidt, Allemagne de l'Ouest, à Lahr, Allemagne, le 4 septembre 1971, avec 250 pieds 8 pouces;

Marche de 2 heures — Peter Frenkel, Allemagne de l'Est, à Berlin, le 11 avril 1971, avec 26:55.10 mètres;

Marche de 30 kilomètres — Christoph Hohne, Allemagne de l'Est, à Berlin, le 11 avril 1971, avec 2 heures 15:16.0 secondes.

FEMMES

100 verges — Chi Cheng, de

Taiwan, à Portland, Oregon, le 13 juin 1970, avec 10.0 secondes; 220 verges — Chi Cheng, de Taiwan, à Los Angeles, le 3 juillet 1970, avec 22.6 secondes; 800 mètres — Hildegard Falck, Allemagne de l'Ouest à Stuttgart, Allemagne, le 11 juillet 1971, avec 1:58.5'

1,500 mètres — Karin Burneletti, Allemagne de l'Est à Helsinki Finlande, le 15 août 1971, avec 4:09.6;

Course du mille — Ellen Tittel, Allemagne de l'Ouest à Sittard, Hollande, le 20 août 1971, avec 4:09.6;

Relais 440 verges — De l'Université du Tennessee: D. Hughes, D. Wedgeworth, M. Renner, I. Davis, à Bakersfield, Californie, le 9 juillet, 1971, avec 44.7;

Relais 1,600 mètres — D'Allemagne de l'Est: R. Kuhne, I. Lohse, H. Söldner, M. Zehrt, à Helsinki Finlande, 15 août 1971, avec 3:29.3;

Relais mille — Atoms Track Club des E.-U., avec M. McMillan, G. Fitzgerald, S. Marshall, C. Toussaint à Los Angeles, le 4 juillet 1970, avec 3:41.2;

Relais 1,600 verges — Atoms Track Club: McMillan, L. Reynolds, Fitzgerald, Toussaint, à Bakersfield, Calif., le 10 juillet 1971, avec 3:38.8;

Relais de 3,200 mètres — D'Allemagne de l'Ouest: E. Tittel, S. Schenk, C. Merten, H. Falck, à Lubeck, Allemagne, le 31 juillet 1971, en 8:16.8;

200 mètres - haies — Pamela Kilburn, d'Australie, à Singapour, le 11 octobre 1969, en 26.1;

Saut en hauteur — Ilona Gusebauer, d'Autriche, à Vienne, Autriche, le 14 septembre 1971, avec 6 pieds, 3 1/2 pouces;

Lancer du poids — Nadezhda Chizhova, Union Soviétique, à Moscou, le 29 août 1971, avec 67 pieds, 1-2 pouce;

Lancer du disque — Faina Melnik, d'Union Soviétique, à Munich, Allemagne, le 4 septembre 1971 avec 212 pieds et 10 pouces.

Claude Gauthier, finaliste à La Tour

Fernand Marcotte, des promotions FB, a fait connaître hier soir les noms de deux boxeurs qui s'affronteront lundi lors du programme de boxe amateur qui sera présenté à La Tour.

Claude Gauthier, de Québec, un boxeur de 147 livres de l'école de boxe de la ville de Québec sera opposé à Jean Champagne, d'Asbestos, un autre boxeur de 147 livres. Ce dernier n'est pas un nouveau venu dans le domaine de la boxe amateur, boxant depuis près de cinq ans. Les deux pugilistes feront les frais de la finale dans une rencontre de trois rounds.

Marcotte a aussi fait savoir qu'il annoncerait aujourd'hui les noms des autres boxeurs qui s'affronteront au cours de cette soirée que l'on veut rendre intéressante par la présentation d'une dizaine de combats.

Il est probable que plusieurs boxeurs viendront de Montréal et d'Asbestos.

LOUEZ UNE AUTO POUR CETTE FIN DE SEMAINE

\$17.95 partir de

LEGER SUPPLEMENT PAR MILLE

Louez une voiture neuve Chevrolet et comptez Modèle 1972

Vendredi 5 p.m. au Lundi 9 a.m. Essence, huile et assurance comprises.

TILDEN auto-location

1030 rue St-Jean Tel.: 529-9978

pour toutes **MOTONEIGES**

SPEED SPORT HOOKER

CHAMBRE d'expansion TUNE

3261, CHEMIN STE-FOY, 653-9557 ou 653-8290

pour moins d'argent Plus de milles/au magasin

Firestone

PLACE FLEUR DE LYS (VOISIN DE STEINBERG)

AVEC CEINTURE: \$3.00 DE PLUS SEULEMENT

33 7.75 x 14/15, 8.25 x 14/15, 8.55 x 14. Flancs noirs. Avec pneu rechargeable repris.

RECHAPÉS DLC-100 POUR DE NOMBREUSES VOITURES

FLANCS BLANCS: 75¢ DE PLUS, SEULEMENT MONTAGE COMPRIS

90 6.50 x 13, 5.50 x 15 Flancs noirs

CHAMPION NYLON 4 PLIS pour de nombreux modèles de

FALCON VALIANT CHEVY II

MONTAGE COMPRIS

95 7.75 x 14/15, 8.25 x 14/15 Flancs noirs

CHAMPION NYLON 4 PLIS pour de nombreux modèles de

FORD CHEV. PLYMOUTH

MONTAGE COMPRIS

33 7.75 x 14/15 Flancs noirs

STRATO-STREAK NYLON 4 PLIS pour de nombreux modèles de

PLYMOUTH FORD CHEV.

MONTAGE COMPRIS

En ce moment au magasin Firestone et chez les marchands Firestone faisant cette offre.

Firestone PLACE FLEUR DE LYS (VOISIN DE STEINBERG) Ouvert les jeudi et vendredi jusqu'à 9h. p.m.

1. AU COMPTANT 2. Paiement à 30 JOURS 3. CREDIT PROLONGE

OU CHARGEX

Samedis et dimanches après-midi 2h.

COURSES SOUS HARNAIS par le Club de courses Jacques-Cartier

PARC DE L'EXPOSITION

- Estrade chauffée
- Club House (licenciés)
- Salle à manger
- Compétition (enfants admis 50¢)
- Confort • Déténte



Une autre étape —

● M. Adélar Ratelle, président de l'ACAN (Association des clubs d'auto-neige), indique à M. Jean-Guy Vachon que c'est bien à

Sainte-Marie de Beauce que se déroulera la compétition provinciale du 30 janvier prochain.

150 conducteurs au championnat de motoneige de l'Est du Québec

par Paul-Henri DROUIN de notre bureau à SAINT-JOSEPH

La quatrième classique annuelle pour le championnat de motoneige du Sud-Est du Québec, sera disputée à Sainte-Marie de Beauce, dimanche le 30 janvier prochain.

Au total, 150 conducteurs participeront à cette compétition qui est sanctionnée par l'Association Canadienne de motoneige (ACAN), a révélé hier le directeur-responsable M. Jean-Guy Vachon, de Sainte-Marie. Les gagnants des différentes épreuves se partageront des bourses se totalisant à \$3,200.

Une piste de course a été conçue et réalisée spécialement pour une telle compétition provinciale, sur les terrains de la Seigneurie Sainte-Marie, et c'est à compter de 13h00 dimanche

après-midi, que les premiers départs de cette course sanctionnée par l'ACAN se feront.

Afin de permettre à 12 participants à la fois de prendre place sur la ligne de départ, cette piste a une longueur de 6-10 de mille et d'une largeur de 50 pieds.

En plus de 10 courses officielles, on a prévu des éliminatoires au cas ou plus de 12 participants seraient inscrits dans une classe. Chacune des catégories sont divisées en 5 classes.

Les coureurs sont avisés que les enregistrements se feront à la Seigneurie Sainte-Marie, samedi soir puis dimanche le 30 janvier de 8h00 à 10h30 du matin.

Au terme de cette classique annuelle, la présentation de trophées et bourses se fera lors d'une soirée qui aura lieu à la Seigneurie Sainte-Marie.

Steve Worster passe aux Cards de St-Louis

ST-LOUIS (UPI) — Les Cardinals de Saint-Louis de la Ligue nationale de football ont obtenu hier les droits sur le demi Steve Worster, un ancien joueur "All-American" qui fut suspendu après avoir évolué durant une saison dans la Ligue canadienne.

Worster avait en effet pris part à quatre joutes avec les Tiger-Cats de Hamilton, avant d'être accusé de possession de marijuana. La poursuite fut finalement abandonnée, mais Worster fut libéré par les Cats.

L'instructeur-chef des Cards, Bob Hollway, a déclaré hier que la direction de l'équipe a conversé avec Worster au sujet de la marijuana. "Nous sommes satisfaits en autant que les intérêts des Cards sont concernés, a-t-il dit et nous n'envisageons aucune difficulté".

Hollway a ajouté que Worster est un excellent athlète, ce qui

explique que Saint-Louis ait voulu obtenir ses services.

Worster avait été arrêté dans son appartement de Hamilton, après que la police eut découvert une once de marijuana, mais l'athlète, qui recevait quelques amis, avait toujours nié avoir eu connaissance de cette drogue chez lui.

Worster, qui mesure 6 pieds et pèse 210 livres avait marqué 36 touchés et maintenu une moyenne de 5.1 verges de gains alors qu'il évoluait pour le Texas.

Les Rams de Los Angeles l'avaient d'abord choisi au quatrième tour du repêchage annuel de 1971 et les Cardinals avaient retourné aux Rams leur choix en quatrième ronde également, lorsqu'ils cédèrent le demi-arrière Don Parish à Los Angeles en octobre dernier.

Archer est obligé de prendre un repos

SAN DIEGO (d'après PA, UPI) — Peu de gens peuvent se vanter de gagner près de \$50,000 pour trois semaines de travail, des semaines de quatre jours à part ça.

Pourtant, c'est ce qui se produit pour le grand George Archer, vainqueur du tournoi de golf Glen Campbell et finaliste au tournoi Dean Martin en fin de semaine dernière. Ses gains totalisent déjà \$48,177 et la saison de golf, sur le circuit américain, ne fait que débuter.

Cette série de succès du grand Archer n'a cependant guère été saluante pour sa santé si l'on se fit tout au moins à sa décision de ne point participer au tournoi Andy Williams lequel doit démarrer aujourd'hui. Archer s'est lui-même déclaré malade hier.

JACK NICKLAUS

Une chose au sujet de l'Ours

doré du golf professionnel, Jack Nicklaus. Il a décroché les honneurs des tournois de golf les plus prestigieux au monde mais une seule catégorie de compétitions lui échappe: le pro-amateur.

Le tournoi Andy Williams est précisément un et Jack Nicklaus sera sur les lieux. Au cours d'une ronde de pratique, hier, Nicklaus a eu l'impression que la guigne allait à nouveau s'acharner sur lui à ce tournoi. Il a tourné un 74 avec un vert de quatre coups roulés.

Sur le vert numéro 14, sa balle était placée à 35 pieds de l'objectif. "Je ne me souviens pas avoir connu un vert de quatre coups roulés au cours des dernières années", a commenté Nicklaus, le sourire aux lèvres. Selon lui, cet incident n'est guère

important. "Nous faisons que marcher sur le parcours", a-t-il ajouté.

La dernière allusion de Nicklaus signifiait que les golfeurs veulent se familiariser avec le club "Torrey Pines", un parcours tantôt facile, tantôt difficile. "La plus grande difficulté, a dit Nicklaus, se situe sur les verts". Lorsqu'ils sont détremés, comme c'était le cas voici deux ans, les problèmes ont été nombreux; mais, quand ils sont secs, comme c'est le cas cette année, c'est une toute autre affaire.

Evidemment, Nicklaus a été établi grand favori pour décrocher les honneurs de cette classique et empêcher la rondelette somme de \$30,000. Miller Barber, vainqueur au tournoi Dean Martin en fin de semaine der-

nière, devrait également connaître de bons moments.

Nicklaus n'a pris part qu'à un seul tournoi cette saison et il l'a gagné en prolongation aux dépens de Johnny Miller.

Voici la liste des meilleurs boursiers du golf cette année:

1—George Archer	\$48,177.50
2—Miller Barber	31,405.53
3—Jack Nicklaus	28,470.00
4—John Miller	20,282.14
5—Dave Hill	16,730.00
6—Lee Trevino	15,822.09
7—Bob Murphy	13,490.17
8—Bobby Nichols	13,362.25
9—Tommy Aaron	11,741.25
10—Dale Douglass	11,196.45
11—Bruce Crampton	9,000.23
12—Hale Irwin	8,555.06
13—Tom Weiskopf	8,346.00
14—Chris Blocker	7,332.00
15—Fred Marti	7,320.24
16—Don Bies	7,090.56
17—Tony Jacklin	6,583.58
18—Gay Brewer	6,307.86
19—J.-C. Sneed	5,985.35
20—Grier Jones	5,789.86
21—Marty Fleckman	5,617.00
22—Bob Rosburg	5,559.50
23—Dan Sikes	4,925.80
24—Lou Graham	4,780.88
25—Jerry Abbott	4,438.43
26—Don January	4,390.50
27—Al Menzert	4,320.55
28—Jim Jamieson	4,078.86
29—Don Massengale	4,050.00
30—Macgregor Hunter	4,043.29
31—Dave Stockton	4,003.79
32—Chuck Courtney	3,789.75
33—Lanny Wadkins	3,723.87
34—Herb Hooper	3,581.85
35—Curtis Sifford	3,545.00
36—Jack Montgomery	3,325.00
37—Kermit Zarley	3,320.00
38—Forest Feiler	3,285.00
39—Bob E. Smith	3,285.00
40—George Johnson	3,214.86
41—Rod Pumaeth	3,188.27
42—Paul Harney	2,749.82
43—Richard Crawford	2,749.19
44—Orville Moody	2,731.82
45—Ron Cerrudo	2,645.60
46—Tom Watson	2,643.60
47—Al Geiberger	2,590.91
48—John Lister	2,400.00
49—Phil Rodgers	2,321.85
50—Berl Yancey	2,216.00

SPECIALIAUX DE JANVIER



PATINS POUR GARÇONS ET FILLES

25%



CASQUE DE GOURET
Modèle SK-100 J.R.
Assortiment de couleurs.

Rég. \$5.75
PRIX CHINIC \$2.99

ENSEMBLES DE SKI POUR ENFANTS



avec **ATTELAGE et BATONS**
Modèle 4028
A PARTIR DE

\$7.29



SOUCOPE VOLANTE COLECO
en polyéthylène.
Valeur de \$4.19

PRIX CHINIC \$2.29

BATONS DE HOCKEY ASSORTIS

50%



LAMES DE HOCKEY EN PLASTIQUE OU BALLES DE PLASTIQUE BOBBY ORR

Rég. 0.99
PRIX CHINIC .49



MITAINES DE MOTONEIGE
Modèle 7688

En cuir de cheval noir, fermeture éclair, doublure en agneau Orlon.

Valeur de \$14.98
PRIX CHINIC \$10.99



SLIDE A BOGGAN 18 x 42"
En vinyle épais.

PRIX CHINIC \$1.69



GANTS DE HOCKEY JUNIOR 14"

En véritable cuir. Modèle G378
Rég. \$15.50

PRIX CHINIC \$8.69



JAMBIÈRES "D & R" 18"
Modèle 6319
Rég. \$6.10
PRIX CHINIC

\$3.39



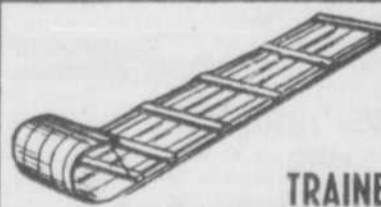
BOTTES DE SKI LACÉES
de marque TYROL et autres...

Valeurs jusqu'à \$45.95
PRIX CHINIC \$8.88



CASQUE PROTECTEUR POUR MOTONEIGE

avec visière pivotante. Modèle 677
PRIX CHINIC \$6.39



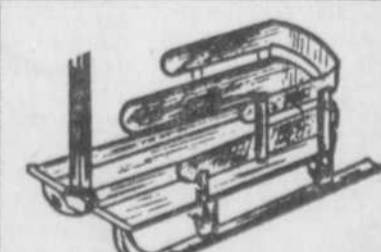
TRAINE SAUVAGE EN BOIS

3' **PRIX CHINIC \$3.59**
4' **PRIX CHINIC \$5.49**
5' **PRIX CHINIC \$6.99**
6' **PRIX CHINIC \$8.49**
7' **PRIX CHINIC \$10.79**



TRAINEAU SPV

Rég. \$29.95
PRIX CHINIC \$15.95



TRAINEAU DE BEBE
Modèle 450

En bois verni - Lisses de 2 1/2" en bois recouvert d'acier pour éviter les dérapages.

Rég. \$12.99

PRIX CHINIC \$8.69

COUSSIN POUR SLEIGH no 107 PRIX CHINIC \$1.49



55, RUE ST-PIERRE - QUEBEC - 692-1330 GALERIES CANADIENNE - QUEBEC - 661-3701
57, RUE DALHOUSIE - QUEBEC - 692-1330 28, PLACE DE L'HOTEL DE VILLE - QUEBEC - 529-6617

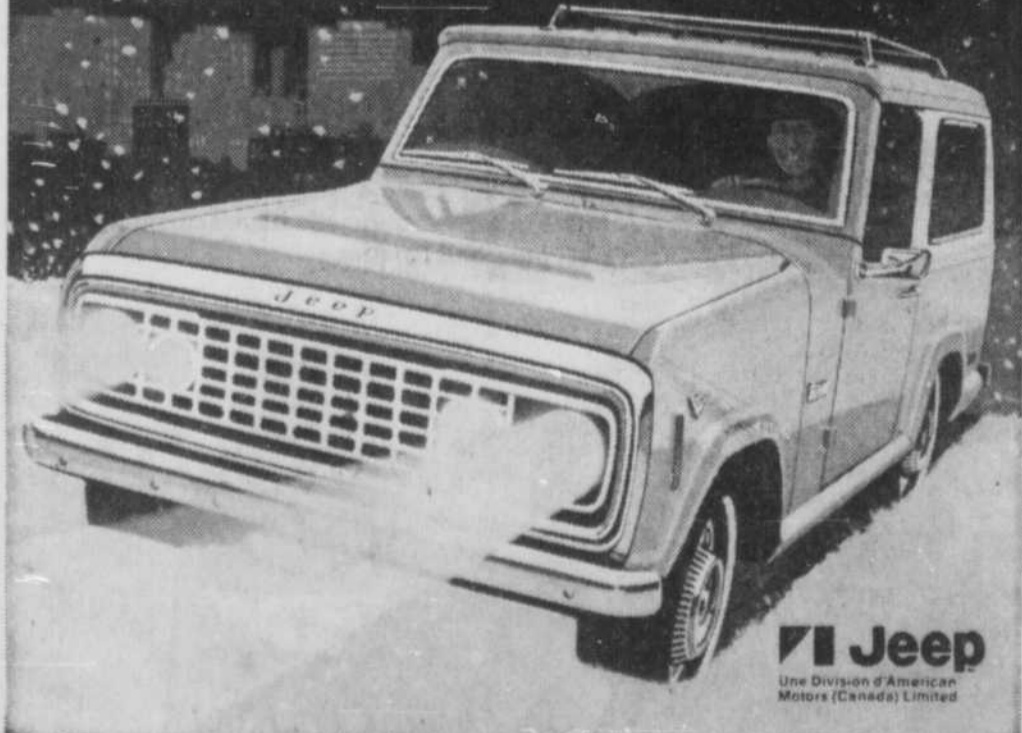
Financement facile - 36 mois pour payer - Aucun comptant - Chargé

● Commandes téléphoniques acceptées et mise-de-côté ● Ouverts tous les jeudis et vendredis jusqu'à 9h. ● Stationnement gratuit

Jeep Le conquérant des neiges

S'il arrive que la Jeep s'arrête dans la neige, c'est presque assurément à cause d'un signal d'Arrêt. Ses quatre roues motrices mondialement célèbres se fraient un chemin à travers les bancs de neige; elles abordent les routes enneigées avec la même aisance que les routes d'été. Jeep offre un choix de quatre modèles — tous pourvus d'une cabine avec un isolement d'hiver et de puissantes installations de chauffage. Il y a la Jeep, la Familiale

Wagoner, la Commando et la Camionnette, chacune offrant une foule d'options. Des moteurs à six et à huit cylindres. Une transmission automatique est disponible sur la plupart des modèles. Direction, freins et fenêtres assistés figurent au nombre des options. Toutes les Jeep sont capables de mouvoir des charnières, des machines à repandre du sel, des treuils, et d'autres équipements spéciaux.



Jeep
Une Division d'American Motors (Canada) Limited

Depositaire
PAVILLON RAMBLER INC.
2025 OUEST, BOUL. CHAREST
STE-FOY. TEL.: 681-4631



Un triple-Lutz —

● Le mois prochain, à Sapporo, John Misha-Petkevich, de Great Falls, Mont., accomplira le triple-Lutz, aux Jeux olympiques, et retournera par le fait même dix années en arrière. En 1962 en effet, Donald Jack-

son a réussi ce saut extrêmement compliqué, à Prague, alors qu'il a remporté le championnat mondial. M. Jackson est maintenant professeur de patinage artistique.

(Photo PC)

Misha-Petkevich dix ans après Donald Jackson

PAR LA PC

Le mois prochain à Sapporo, un grand et remarquable étudiant de l'université Harvard fera une tentative pour obtenir la médaille d'or dans l'épreuve de patinage artistique aux Jeux olympiques.

Quand il le fera, les chances sont que John Misha-Petkevich de Great Falls, Montana, tournera les aiguilles de l'horloge pour revenir exactement 10 ans en arrière.

Et le mot vient de Donald Jackson, qui a réussi en patinage ce qui est considéré comme la plus parfaite performance jamais vue, lorsqu'il a gagné le championnat du monde à Prague en 1962.

"Gus Lussi, le coach de John qui est aussi celui qui a entraîné Dick Button, m'a déclaré que John va tenter de réussir un triple-Lutz aux Jeux olympiques et la même chose plus tard aux championnats du monde à Calgary," de dire Jackson.

Ce fut justement le triple-Lutz qui fut le point culminant du programme de Jackson à Prague, un saut si difficile et téméraire qu'il n'avait jamais été essayé dans des compétitions auparavant et n'a jamais été tenté depuis.

Jackson, à 31 ans ce qui veut dire 10 ans exactement plus âgé que Misha-Petkevich, est maintenant devenu coach et il donne aussi des démonstrations en Amérique du Nord et en Europe. Et il considère actuellement plusieurs offres pour aller coacher en Europe.

"Je ne savais pas si j'étais pour faire un triple ou un double-Lutz et ça juste avant de prendre mon élan pour sauter," de dire Jackson en rappelant son triomphe mondial.

"Je n'avais jamais essayé ce saut en compétition mais j'avais travaillé dessus pendant quatre ans. Et seulement cinq fois sur toutes les milliers de fois que je l'ai essayé, j'ai réussi à atterrir parfaitement."

Jackson avait 16 ans quand pour la première fois il a commencé à faire sentir sa présence sur la scène internationale du patinage, huit ans après qu'il eut pris part à un carnaval d'hiver dans sa ville de Oshawa, Ontario, sur des patins à doubles lames.

"Mes premiers vrais patins étaient des patins de fille et de seconde main en plus; et les enfants du voisinage m'ont tellement taquiné à ce sujet que j'ai fait tendre les bottes en noir."

Mais vers l'âge de 16 ans, personne ne riait plus de lui.

Cette année-là, en 1957, il termina en 1^{re} place dans les figures imposées aux championnats du monde à Colorado Springs, Colorado. Déjà il montrait des signes évidents de supériorité en patinage libre et s'était classé 4^e dans cette catégorie, ce qui lui valut une 7^e position au grand total des points.

En 1958, à Paris, il était 7^e au monde dans les figures et 2^e en patinage libre, pour un 4^e rang au total.

De retour à Colorado Springs en 1959, Jackson termina 4^e dans les figures et 4^e en patinage libre. Il obtint le second rang du monde, au grand total.

Les Jeux olympiques de 1960 se déroulaient à Squaw Valley, Californie, et Donald Jackson réussit à balayer une 4^e place en figures et une 2^e en patinage libre pour la médaille de bronze de troisième place.

Vancouver fut le site des championnats du monde en 1960 et il se classa deuxième dans les figures et premier dans le patinage libre pour mériter la 2^e place au total.

Il n'y eut pas de championnat mondial en 1961, annulé en mémoire de l'équipe des Etats-Unis décimée par un accident d'avion.

"Mon année fut 1962 à Prague. J'avais travaillé pendant deux ans en vue de présenter une performance de cinq minutes."

Ce fut une "collision face-à-face" entre Jackson et Karl Divin, de Bratislava. Ils s'étaient affrontés la dernière fois aux Olympiques de 1960, alors que Divin avait remporté la médaille d'argent de deuxième place par un cheveu sur Jackson et à la suite du médaillé d'or, David Jenkins, des Etats-Unis.

Jenkins, après une médaille d'or olympique et trois championnats du monde, avait pris sa retraite.

"Divin fut mon plus dangereux adversaire et nous étions sur le propre terrain de Divin," de rappeler Jackson.

Ils commencèrent les figures et Jackson de dire: "J'ai quasi tout manqué."

"J'ai mélangé les figures dans un changement de forme et j'ai perdu 35 points d'un seul coup."

Il acheva donc ces figures avec 45,9 points derrière Divin, bien que toujours en deuxième place.

Le jour des épreuves de patinage libre, il avait essayé le triple-Lutz à l'exercice et le réussit parfaitement. Il fit un geste vers son coach Sheldon Galbraith, lui indiquant qu'il allait l'essayer en compétition et Galbraith lui retourna un signe de "vas-y".

"Mais tant que je ne l'ai pas eu exécuté, je ne savais pas si je devais le faire au complet ou bien être plus prudent et ne compléter qu'un double-Lutz."

Jackson se trouvait dans son vestiaire quand Divin s'élança sur la glace pour son programme.

"Je n'aime pas regarder mes compétiteurs à l'oeuvre."

Mais il pouvait quand même entendre les hurlements et clameurs d'enthousiasme de la foule partisane.

"Quand je suis sorti à mon tour, j'ai demandé à M. Galbraith: 'Y a-t-il une chance pour moi de le dépasser?' Et il me répondit 'Don, il y a de la place au sommet'."

Confiant, Jackson présenta son programme très détendu,

tel qu'on n'avait jamais vu cela auparavant. Il exécuta plusieurs sauts parmi les plus difficiles, en tenant les mains sur les hanches. Il fut sensationnel dans un double-Lutz avec les bras croisés, donnant l'impression que tout était facile. Puis il s'élança dans son triple-Lutz et la foule explosa!

Dick Button, qui est maintenant employé en TV couleurs, cria au-dessus du vacarme terrible qu'il "n'y aurait jamais une autre performance aussi éblouissante que celle-là".

Le pointage de Jackson, le plus haut jamais vu en patinage artistique auparavant ou depuis ce temps, fut illuminé sur le tableau: il y avait sept 5.9 et un parfait 6; le maximum que que. La marque la plus basse fut 5.8 venant du juge canadien Norm Gregory.

Pour l'impression artistique, contenu et façon dont il est présenté, il obtint six parfaits, 6, deux 5.9 et un autre 5.8 de Gregory.

Il a donc totalisé sept parfaits; le maximum que quelq'un d'autre avait pu récolter auparavant dans une compétition furent les quatre accordés à Dick Button quelques années antérieurement.

"Le triple-Lutz sera réussi de nouveau", de dire Jackson.

"Mais si tout ce que j'avais eu, avait été ce saut-là, je n'aurais jamais pu gagner sur Divin."

L'ampleur de sa performance n'avait cependant pas vraiment impressionné Jackson jusqu'au moment où il est arrivé chez lui devenant la vedette d'une parade de monstre dans les rues. On lui fit en plus la présentation d'une automobile et il reçut une succession d'offres pour devenir professionnel.

Jackson accepta donc une offre alléchante de "Ice Follies" et demeura avec cette compagnie pendant sept ans. Il y rencontra sa future épouse, Joanne, qui patinait dans le même spectacle. Aujourd'hui ils ont deux enfants, soit Donald junior, 3 ans, et Derek, 8 mois.

Ils vivent dans une maison louée parce qu'ils ne sont pas certains s'ils doivent se fixer au même endroit définitivement ou bien aller vivre en Europe pendant un certain temps.

Dans l'entre-temps, Donald agit comme coach et donne des spectacles spécialement en Europe où il est encore reconnu comme le meilleur. Il ne fait pas autant d'argent que ce qu'il en a obtenu dans les spectacles sur glace, mais en retour il a beaucoup moins de dépenses et croit qu'il s'en porte mieux!

Début du programme junior de la région Skibec, samedi

Le programme junior de la région Skibec débutera samedi le 29 janvier, au centre de ski Le Relais.

Le club de ski Redskins aura la responsabilité de cette première confrontation entre les équipes des clubs suivants: Mont-St-Anne, Faucon de Lauzon, Montmagny, Castor de Valcartier, Vallée - Jonction, Lac Beauport, Stoneham, Redskins et Thedford Mines.

Il est à noter que le club de ski Thedford Mines fait maintenant parti de la région Skibec et qu'une compétition a été ajoutée au programme et se tiendra, dimanche le 6 février à Thedford Mines.

Ce nouveau programme junior pour les jeunes, nés après le 31 août 1953, a un départ fulgurant, si l'on considère qu'au-delà de cent skieurs se feront la lutte.

De plus cette compétition est inscrite dans les cadres des Jeux inter-duchés et servira de sélection pour les représentants de la région Skibec aux Jeux du Québec en mars prochain.

Les catégories d'âges pour les Jeux du Québec sont divisées comme suit: 14 ans et moins, 15 à 25, et 25 ans et plus. Un garçon et une fille de chaque groupe seront choisis en plus d'un entraîneur.

La course de samedi au Relais débutera à 10 h et consistera en un slalom géant, tracé par Marc-André Girard, un des entraîneurs de la région Skibec. Les dossiers seront distribués à la cabane Redskins, au pied de la pente No. 1, de 9 h à 9 h 45 h.

Des médailles d'or, d'argent et de bronze, ainsi que le résultat de la compilation des points par club seront donnés à la cabane Redskins ou au Relais, selon la température.

résultats à Blue Bonnets

<p>6-Transponder, MacTavish, \$2.50 Temps: 2:10 3/4 Ont aussi couru: Bettles Dream, Red Fox, Boy, Diamond, Miss Scarlet Dawn, The Goat à 4^e retiré.</p> <p>AMBLE — \$1.300</p> <p>8-Willy Makell, A. Hanson, \$2.90, \$2.50, 4-Byville Hunter, Bernard, \$3.50, Temps: 2:08 1/2 Ont aussi couru: Direct M. Adia, Low James, Guy, Master, Greenree, Gee, Fly, Mist, Honey Imp, Rocket, Quinella: \$23.20</p> <p>AMBLE — \$1.000</p> <p>4-Alan Ira, MacGregor, \$2.70, 2.80, 2.40, 2-Dale Scott, D'Arcy, \$3.20, 2.20; 5-Vip N., Gamache, \$2.90.</p> <p>Temps: 2:11 2/3 Ont aussi couru: Passwood Lobell, Two Mountains S.R., Hawaiian Gal, Allwood Rhode, Mighty Mile A.</p> <p>TROT — \$2.600</p> <p>7-Cornet Angus, CM, \$3.20, 2.60; 1-Nappy Monarch, Peltier, \$3.90, Temps: 2:11 Ont aussi couru: La Flamme, Superman Mir, Rum Cok, Wealthy, Barre Bruce.</p> <p>Quinella: \$12.50</p> <p>AMBLE — \$1.000</p> <p>2-Dona Row, G. Fillion, \$7.30, 2.70; 2-Southern Song, Turcotte, \$4.70,</p>	<p>2.00, 2.40; 2-Elm Bran, Hays, \$3.10, 2.10; 4-The Count A. Fillion, \$2.50, Temps: 2:10 1/2 Ont aussi couru: Marge Victoria, Mountain Apache, Mackie Magie, Drummond Song.</p> <p>AMBLE — \$1.400</p> <p>2-Geoffrey Mir, Côté, \$3.90, 2.50; 4-Cornwood Drummond, Veilleux, \$3.50, Temps: 2:10 Ont aussi couru: Indian Brave, Storm, Turid, Encourager, Steel Rail, Housh, Gerry Ferry, Nelson, 7^e s'alla: \$4.20</p> <p>TROT — \$4.000</p> <p>5-Cabourg, Saunders, Giroux, \$35.20, 10.20, 4.20; 2-Bobby Cloud, Giguère, \$3.50, 2.50; 2-Quies, Gauthier, \$2.90, Temps: 2:08 Ont aussi couru: Speed to Burn, Rose Allen, Third Edition.</p> <p>AMBLE — \$1.900</p> <p>6-Picky Bank, Gendron, \$4.50, 2.50; 4-War City, Gamache, \$3.20, Temps: 2:06 4/5 Ont aussi couru: Hal Dew, Janey Dream, Shepards Delight, Top Deck Lobell, Willoway Capet, Miss Scarlet Pat, Mr. Wilko, Exakta: \$24.20</p>
---	---

C'EST LOIN L'ORIENT... QUEBEC D'ABORD!

POUR LE MEME PRIX

ACHETEZ-LUI DONC SA PONTIAC ventura

en surplus:
Aut. \$214.
Radio \$61.
Pneus blancs \$34.
Grands disques de roues \$32.

\$2720.

TANT QU'IL Y EN AURA!
N'oubliez pas que nous sommes ouverts jour et nuit

GA giguère auto

375, BOUL. HAMEL QUEBEC 3 - TEL. 529-1351
Carrefour du boul. Laurentien

Pontiac - Le Mans - Ventura - Buick - Cadillac - Frenza

MOLSTAR
C'est pour tout l'monde.

Ça y est! J'ai ma médaille d'or MOLSTAR.
Personne ne voudra me croire! Gagner une médaille d'or après un an de ski.

C'est pourtant vrai. Je viens de participer au tracé MOLSTAR. Et vous, ça vous intéresse? Alors procurez-vous le dépliant où vous trouverez en détail tout le programme. Demandez-le à votre centre de ski MOLSTAR ou écrivez à: Brasserie Molson, C.P. 1600, Montréal. C'est amusant et c'est facile.

MOLSTAR, c'est comme la bière Laurentide: c'est pour tout l'monde.

ECHAFAUDAGE

6 MORCEAUX
Seulement 28" de largeur - Sur roulettes
Pour intérieur.

"Widerfast"
prix à partir de **\$179⁰⁰**

EQUIPEMENTS D'ENTREPOTS

3802, BOUL. HAMEL, QUEBEC 8, P.Q.
TEL.: 872-9827 (QUEBEC) INC.

Le rapport LeDain recommande la création d'internats thérapeutiques qui traiteraient les toxicomanes

Par ANDRE BELLEMARE
OTTAWA (PC) — Parmi les solutions possibles à la guérison des toxicomanes, la commission des thérapeutiques, organisme relativement nouvelle de venir en aide aux victimes de la drogue, appliquée aux Etats-Unis et à quelques endroits au Canada.

Dans son rapport sur le traitement des drogués, publié mercredi, elle consacre une dizaine de pages sur ce moyen d'enrayer la prolifération des adeptes des stupéfiants.

La commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales mentionne deux institutions de ce genre, celle de X-Kalay, à Vancouver, et celle de London, en Ontario, dont environ la moitié des pensionnaires ont été guéris.

Les auteurs du document estiment que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social devrait encourager la mise sur pied d'autres internats thérapeutiques au pays en apportant une aide financière à

ceux qui existent déjà ainsi qu'aux organismes qui semblent effectuer un travail fructueux dans ce domaine.

Dans chaque cure, précisément, on devrait se préoccuper de recherche: élaborer des critères de sélection des candidats, tenter de prévoir le succès de la cure et comparer les divers traitements.

Le terme "internat thérapeutique" désigne une méthode de traitement destinée aux toxicomanes et aux alcooliques dont les caractéristiques sont les suivantes: a) abstinence totale; b) considérer le présent plutôt que le passé et les facteurs qui ont engendré la toxicomanie; c) obliger le toxicomane à accepter la responsabilité de ses actes et considérer sa conduite passée comme "stupide" au lieu de "pathologique"; d) insister sur la participation du sujet à des jeux en petits groupes où la présence de camarades l'incite à prendre conscience de sa conduite et à la modifier; e) compter beaucoup plus sur l'in-

fluence d'anciens toxicomanes que de professionnels dans l'administration.

SUR LA SELLETTE
L'un des moyens les plus fréquents employé par cette méthode de réadaptation est celle dite "thérapeutique d'agression verbale" par laquelle l'individu est mis sur la sellette, critiqué et ridiculisé par ses camarades.

L'institut X-Kalay de Vancouver, le plus ancien et le mieux établi au Canada, a été fondé en 1966 comme centre de post-réhabilitation des Indiens.

Il exploite une station-service et vend des stylos à bille sur lesquels les membres de X-Kalay y imprimèrent des messages publicitaires.

L'institution compte présentement 120 sujets et une quarantaine d'externes participent aux jeux et certains pensionnaires attendent leur procès après y avoir été envoyés par les tribunaux.

L'élément-clé de X-Kalay est la rencontre collective pour les jeux: on y pratique la franchise,

l'honnêteté et l'agression et on y fait beaucoup de bruit, cite le rapport LeDain.

EXCUSE FACILE
Dans toutes les conversations entre les pensionnaires, on cherche à inculquer aux membres la responsabilité de leur rôle en leur disant qu'il est trop facile de trouver une excuse pour s'adonner à la drogue.

Pour les convaincre de l'impossibilité de vivre convenablement à l'extérieur, on leur fait observer qu'ils ne seraient pas là s'ils n'étaient pas stupides.

Les auteurs du rapport déclarent que cette cure profite indubitablement à certains toxicomanes invétérés qu'aucune autre méthode, semble-t-il, ne pourrait atteindre.

Des entreprises commerciales et industrielles fournissent, selon toute apparence, des vêtements, des aliments et autres nécessités aux membres de l'institution.

La cure n'a pas pour but de rendre les sujets à la société mais elle se veut la solution la

plus complète et permanente des problèmes de l'individu et la réponse aux carences du monde, souligne le document.

AUTRES CENTRES
Depuis décembre 1970, une autre institution de ce genre accueille des victimes de la drogue à London, et principalement ceux qui s'adonnent à l'amphétamine.

Cependant, note-t-on, plusieurs sujets abandonnent le traitement de l'internat thérapeutique à cause de la rigueur de la méthode d'agression verbale.

Il existe, au Canada, d'autres centres de réhabilitation où, dans le premier cas, on fait l'expérience d'une rude vie au grand air et, dans l'autre, d'un mode nouveau de vie dans l'espoir d'éloigner le sujet de la consommation de stupéfiants.

Le camp de Boulder Bay, en Colombie-Britannique, fournit une cure portant avant tout sur l'entraînement physique du sujet et sur une formation intensive en plein air.

Des 107 pensionnaires libérés

conditionnellement depuis 1968, 10 seulement se retrouvaient de nouveau en prison un an plus tard et le taux ordinaire de récidive est d'environ 50 pour cent.

Par ailleurs, le Head and Hands Ressources Center de Montréal aborde le problème du relèvement des toxicomanes en tendant à offrir aux adolescents des solutions de rechange leur habitude.

Dans ce chapitre, les membres de la Commission LeDain examinent également le fonctionnement et l'efficacité d'internats thérapeutiques aux Etats-Unis.

En général, lit-on, bon nombre de sujets sont rebutés dès le début par les techniques d'agression et l'humiliation qu'on leur fait subir plus ils les amènent à se regarder en face en élogne plusieurs.

Certains prétendent, toutefois, que les deux tiers des sujets suivent avec succès la cure de désintoxication.

Des centres médicaux de dégrisement pour alcooliques

Par ELIE LALANCETTE

OTTAWA (PC) — Le rapport de la commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales recommande de remplacer les cachots de la police par des centres de dégrisement de caractère médical comme moyen de traitement efficace pour les alcooliques.

Rendu public mercredi à Ottawa, ce rapport intitulé "Le traitement" est le second de cette commission d'enquête, créée en 1969.

Le rapport initial a été déposé aux Communes le 19 juin 1970.

Les membres de la Commission recommandent en outre d'établir un système de dépistage général qui permette de rejoindre ceux qui ont besoin d'aide, dans toutes les couches de la société.

Le chapitre de ce rapport consacré à l'alcoolisme comprend 10 pages et traite des méthodes actuelles de traitement de l'alcoolisme, des moyens, de l'Institut Donwood ainsi que des traitements par des adjuvants chimiques.

On estime qu'environ 617,000

personnes, au Canada, absorbent à peu près trois onces et demi d'alcool pur par jour ou l'équivalent de cinq consommations, soit une quantité qualifiée de "dangereuse".

De 1959 à 1968, la mortalité par l'alcoolisme a augmenté de 74,8 pour cent chez les hommes et de 107,4 pour cent chez les femmes. En 1968, on a enregistré 905 décès attribuables à cette cause, y compris l'empoisonnement et la cirrhose.

Les divers troubles et maladies engendrés par l'alcool sont: l'ivresse et l'empoisonnement, la dépendance et les difficultés du sevrage; la malnutrition, la cirrhose et d'autres affections d'origine; des difficultés d'ordre psychiatrique et enfin l'inadaptation sociale.

LE DEPISTAGE
Au Canada, signale le rapport, il n'existe pas actuellement de méthodes pour repérer les alcooliques peu disposés à se faire traiter.

Toutefois, celui qui s'enivre dans un endroit public risque de "caver son vin" dans un cachot, la plupart du temps sans soin médical, signale-t-on.

mémorandum aux annonceurs



VOIR, C'EST CROIRE!

Comment pouvez-vous croire une chose que vous ne pouvez voir comme, par exemple, la pénétration de vos messages publicitaires chez les consommateurs?

Vous savez que les gens achètent et lisent des journaux. Mais quels journaux achètent-ils et jusqu'à quel point font-ils cas des messages publicitaires qu'ils contiennent?

Si vous voulez être obligés de croire après avoir vu, et avoir la certitude que vos messages ont une portée raisonnable, demandez à voir notre plus récent rapport de l'Audit Bureau of Circulations sur le tirage de notre publication.

Rien de soufflé, rien de camouflé!

LE SOLEIL

membre ABC



L'Audit Bureau of Circulations groupe plus de 4,000 annonceurs, agences de publicité et éditeurs de journaux. L'organisme est reconnu par ses standards d'efficacité dans le monde de la publication.

L'École des Arts visuels aura de nouveaux locaux en septembre

par Raymond BRANCON

L'École des Arts visuels, née en août 1970 de l'intégration de l'École des Beaux-Arts de Québec qui jusqu'alors relevait du ministère de l'Éducation, est aujourd'hui rattachée à la faculté des Arts de l'Université Laval. Son premier directeur est M. Omer Parent, un peintre.

L'École, logée provisoirement dans les sous-sols du pavillon de l'Éducation physique et des Sports — ce qui a exigé des aménagements de locaux et d'ateliers parfois assez difficiles — occupera, dès la rentrée académique de septembre prochain, sept étages complets de la nouvelle tour de seize étages actuellement en construction, qui sera de mêmes caractéristiques et dimensions que celle où sont logés la faculté des Sciences de l'Éducation, le recteur et les vice-recteurs, l'École de Musique, qui est encore dans le quartier latin, est appelée elle aussi à gagner la nouvelle tour.

Les études du 1er cycle à l'École des Arts visuels sont de trois ans. Les programmes englobent d'une part le domaine des arts plastiques et, d'autre part, la communication graphique. On y forme également des professeurs pour l'enseignement des arts plastiques.

L'École, passée sous la juridiction et la responsabilité de l'Université Laval, n'a rien retranché des techniques qui étaient dispensées à l'ancienne École des Beaux-Arts, nous a dit M. Omer Parent, mais ce-

pendant les programmes d'études ont été considérablement transformés, pour donner désormais une place prépondérante à la créativité chez les étudiants, devant qui s'ouvrent de nouvelles possibilités et des spécialisations élargies dans le cadre d'une société en constante évolution. Par exemple, la forme l'éclairage, l'environnement doit répondre aujourd'hui aux besoins de l'urbanisme contemporain. Les étudiants, futurs artistes, doivent sentir — et exprimer, dans leurs travaux — certaines tendances et subtilités de ce renouvellement. De fait, l'École prépare ses élèves à des problèmes nouveaux, comme aussi à des conceptions posées par des problèmes particuliers, notamment en architecture.

L'entraînement au processus de création est rendu possible par la formule de travail en atelier qui favorise l'enseignement individuel ou en groupe et qui permet la synthèse des matières d'information et de formation.

L'enseignement, en première année, est axé sur la forme, la couleur et le mouvement, qu'on retrouve dans toutes les oeuvres, qu'il s'agisse de peinture, de tapisserie, de vitrail, et même les sculptures animées de Calder. L'étudiant intéressé aux formes peut travailler avec la matière plastique, le bois et d'autres éléments.

Le décloisonnement des ateliers rend possible à l'étudiant le travail sur une plus grande variété de matières, ce qui favorise grandement chez lui l'esprit de créativité.

En première année, le programme des cours d'atelier propose des problèmes plastiques définis qui ont pour but d'amener l'étudiant à faire un inven-

taire complet des modes d'écriture et des éléments du vocabulaire plastique qui y correspondent.

Le programme des travaux d'atelier au niveau de la 2e année met l'accent sur l'analyse de l'articulation des composantes multiples des phénomènes de façon à en dégager les qualités de signification.

En troisième année, le programme des travaux d'atelier est orienté vers la synthèse de tous les aspects de l'élaboration d'un langage visuel significatif, à partir d'une problématique personnelle à chacun des étudiants.

L'École délivre un baccalauréat en arts visuels, avec mention "arts plastiques" ou "communication graphique". Ces programmes de 2e et de 3e années poursuivent toutefois une orientation différente en arts plastiques et en communication graphique: dans le premier cas, la formation se base davantage sur une activité spéculative, tandis que dans le second, l'efficacité dans l'information visuelle constitue le premier objectif.

Un bon nombre des finissants de l'École, une fois le baccalauréat obtenu, se destinent à l'enseignement plutôt qu'à la création artistique, parce qu'ils y trouvent une plus grande sécurité matérielle. Cela se comprend: vivre de ses oeuvres n'a jamais été facile.

Un enseignement de 2e cycle débouchant sur la maîtrise sera peut-être donné à l'École d'ici quelques années.

L'enseignement à l'École des Arts visuels est actuellement dispensé par 32 professeurs (à plein temps ou à temps partiel). L'effectif des étudiants et étudiantes est de 220, dont 71 hors faculté.

Un Québécois présidera le 4e congrès international de la Mer en France

(R. B.) — Un Canadien français, le docteur Gerald LaSalle, vice-recteur aux disciplines de la santé à l'Université de Sherbrooke, présidera le 4e congrès international de la Mer, qui aura lieu du 7 au 14 mai prochain, dans le cadre merveilleux de la Côte d'Émeraude et de la baie du Mont-Saint-Michel, à Dinard, Saint-Malo et Granville (France).

Pour la première fois, ce congrès sera jumelé avec le 15e congrès international de thalassothérapie, qui se tiendra dans les mêmes villes, et que présidera le professeur Denis Leroy, président de la Fédération internationale de thalassothérapie et organisateur des deux congrès.

Ces manifestations internationales doivent avoir un éclat exceptionnel et un retentissement mondial, selon le Dr LaSalle. En effet, plus de trente nations y seront représentées, tant sur le plan universitaire, et de nombreuses personnalités du monde médical et scientifique y présenteront des rapports ou communications dont le sommaire révèle déjà tout l'intérêt.

Les participants européens, y compris des Soviétiques, seront nombreux à ces assises. Outre le Dr LaSalle, trois jeunes scientifiques du Québec, MM. O. Faucher, F. Paolucci et le professeur A.-A. Marsan, de l'Université de Sherbrooke, y présenteront des travaux d'envergure.

Le premier établissement de thalassothérapie (usage méthodique, à des fins thérapeutiques, des bains d'eau de mer chauffée, des algues marines et des climats maritimes, a été fondé à Roscoff, sur la côte nord de la Bretagne, réputée pour la douceur de son climat (toutes les plantes méditerranéennes y poussent en pleine terre), par le docteur Le Floc'h, en 1899. Depuis, les instituts marins ou de thalassothérapie se sont multipliés en France, et on en compte aujourd'hui une vingtaine sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, et plusieurs autres sur le littoral de la Provence, où, cependant, l'eau de mer est beaucoup moins iodée qu'en Bretagne.

Ces établissements marins, qui connaissent un grand succès par les résultats obtenus dans les traitements de l'arthrite et du rhumatisme, et jusque dans des cas d'hémiparésie, sont nombreux sur toutes les côtes de l'Europe occidentale. Paradoxalement, ils sont inconnus au Canada, notamment au Québec, où aucun établissement du genre n'a encore été construit.

L'Allemagne de l'Ouest est le pays occidental où les centres de thalassothérapie marine sont aujourd'hui les plus nombreux. On en compte en effet plus de soixante-dix disséminés sur les côtes de la Baltique et de la mer du Nord. Leur réputation est telle que la Sécurité sociale allemande y dirige la plupart des malades atteints de maladies arthritiques ou rhumatismales.

Ces deux congrès internationaux permettront à leurs participants, auditoire particulièrement choisi, de connaître ou de mieux connaître les différents aspects, si variés, de la Bretagne et de la Normandie (Saint-Malo est distant d'une cinquantaine de miles du Mont-Saint-Michel et de Granville), car des circuits "pre et post-congrès" leur donneront la possibilité de visiter les centres de thalassothérapie nouveaux et nombreux dans ces régions privilégiées par le climat et la beauté des paysages, y compris ceux de la côte atlantique, des Sables d'Olonne à Saint-Jean-de-Luz.

SAMEDI LE 29 JANVIER

SOIREE DE LA BOUGIE

1er PRIX \$25,000

MOTONEIGE *ski-doo*, TV COULEURS, ETC. \$40,000 EN PRIX

"AVEC QUATRE, C'EST BIEN MEILLEUR"

"ARRÊTEZ LA VENTE DE VOS VIEUX 2 BOUGIES"

Il faut deux bougies gagnantes pour se mériter le grand prix de \$25,000.00. Or, comme il y a toujours deux bougies gagnantes dans une même boîte, on a tout intérêt à acheter des boîtes de deux bougies. Des boîtes à \$2.00, voilà le secret pour se mériter le grand prix.

SI VOUS MANQUEZ DE BOUGIES, COMPOSEZ: 688-4711

Organisée et conduite par la Société d'Exploitation des Loteries et courses du Québec en coopération avec Carnaval de Québec Inc.

OUVERT JUSQU'À 9H.

Même les éléphants ne peuvent se rappeler de tous les changements de



IMPÔT SUR LE REVENU

Si même les psychodermes ont des problèmes, que dire des gens? La réponse facile — confiez votre déclaration d'impôt à BLOCK. Notre système de vérification de chaque déclaration d'impôt signifie que vous bénéficiez de toutes les déductions légitimes. Venez dès aujourd'hui.

DECLARATIONS complètes \$5 et plus

LIFE

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous constatons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt nous acquiesçons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 350 succursales au pays

Québec Métro 161 rue St-Jean (Près Turbott) 115 rue St-Joseph (Près Longueville) 200, 3e Avenue (Coin 2e Rue) 8325 Mont-Bourassa (Coin 83e Rue) Magasin LaSalle 1515 d'Estimoville	Lévis 41 Bagin	Chicoutimi 12 Est. Centre Tel. 543-2684
Si-Romuald Place St-Romuald Route Principale	Rimouski 274 avenue Cathédrale Tel. 724-2211	Arvida Magasin Base d'Hydro Place Davis
Aussi des bureaux à CLERMONT, SACRE-COEUR, TROIS-PISTOLES 3025 de Musset (Près Masson)	Edmunston, N.-B.	Janquière 734 St-Quinique

9:00 a.m. à 9:00 p.m. tous les jours. Tél.: 523-0818

9:00 a.m. à 5:00 p.m. le samedi. 839-4511

SANS RENDEZ-VOUS

GRANDS SPECIAUX APRES INVENTAIRE

Ensemble espagnol Admiral

prix suggéré \$2,270.00
EN SPÉCIAL À \$1,679.00

GASTON LEVESQUE VOUS ATTEND VOUS LES FUTURS MARIÉS!

- **REFRIGERATEUR Admiral**
- 14 pi. cu. Sans givre.
- **CUISINIÈRE Admiral**
- 30" - Automatique. Éléments amovibles.
- **MOBILIER DE CUISINE**
- 1 table 36" x 48", extensible 60", 4 chaises.
- **MOBILIER DE CHAMBRE**
De marque renommée. En chêne.
- **SOMMIER-CAISSE ET MATELAS GARANTIS**
dont les ressorts sont à action individuelle.
- **MOBILIER DE SALON**
De marque renommée. Coussins en véritable caoutchouc-mousse. Tissu au choix.
- **2 TABLES DE SALON**
Assorties au mobilier de salon.
- **2 LAMPES**
de chambre, assorties.



Aussi ensembles COLONIAUX
prix à partir de \$869.95
Cuisinière et Réfrigérateur inclus

Voyez nos autres ensembles espagnols, ultra-modernes, canadiens et modernes à

PRIX TRES SPECIAUX

IL EST FACILE D'ACHETER A TERME
chez **GASTON Levesque INC.**

PROFITEZ DE NOTRE PLAN "MISE DE COTE GRATUITE"

100 RUE CHABOT - 250 RUE ROUSSEAU - 101 RUE BEUCAGE, VILLE VANIER 683-3471



MISE DE COTE GRATUITE

Les réactions au plan de paix sont empreintes de scepticisme

(UPI, AFP, NYTNS et AP) — Les réactions au plan de paix du président ont généralement suivi les affiliations politiques tant sur la scène domestique qu'internationale.

On sait que Hanoi et le Gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud-Vietnam (GRP) ont rejeté l'offre du chef d'Etat américain qui a proposé mardi soir le retrait des troupes américaines du Vietnam et la démission du président Nguyen van Thieu en échange d'un cessez-le-feu et de la libération des prisonniers.

Les pays communistes ont perçu le plan de paix en huit points du président Nixon comme un moyen de maintenir le gouvernement de Thieu au pouvoir tandis que les pays occidentaux ont exprimé un espoir mêlé de craintes. Plusieurs personnalités politiques ont exprimé des doutes.

Le gouvernement ouest-allemand est d'avis que le plan de Washington constitue une tentative réelle en vue de trouver une solution pacifique au conflit. Londres souligne que le plan est "constructif et que les propositions sont positives". La France a réservé ses commentaires, mais le gouvernement français a fait savoir qu'il était prêt à faciliter d'autres rencontres, entre les parties, si elles le désiraient.

Le quotidien libéral de Stockholm "Expressen" a catégoriquement affirmé que le projet n'apportait aucun espoir de solution au conflit indochinois, et que les propositions de Nixon s'adressaient davantage à l'électorat qu'à l'étranger.

Les premières réactions des pays communistes de l'Europe de l'Est ont été négatives. Selon l'agence Tass, il ressort de la déclaration du président que les Etats-Unis sont décidés à maintenir au pouvoir, à Saigon, un régime pro-américain, bien que les Etats-Unis semblent prêts à mettre sur pied de nouvelles

"élections présidentielles" au Sud-Vietnam.

Le gouvernement de la Bulgarie soutient que le plan vise avant tout à tromper l'opinion mondiale. Radio-Budapest souligne que le président n'a pas fixé de date de retrait, mardi, comme l'avaient demandé les communistes.

A Saigon, c'est l'annonce du président Thieu qui s'est dit prêt à démissionner un mois avant les élections qui retient l'attention. Un professeur de sciences politiques a fait remarquer que des modifications profondes devraient être apportées à la Constitution de la République du Vietnam, avant de penser à de nouvelles élections incluant le FLN, étant donné que l'article 4 de la Constitution stipulait que le Vietnam Sud s'opposait au communisme sous toutes ses formes.

AUX ETATS-UNIS

Sur la scène domestique, les républicains ont proclamé que leur président n'aurait pas pu aller plus loin dans la recherche de la paix, sans accepter la reddition pure et simple des Etats-Unis. La plupart des démocrates ont estimé que le plan de M. Nixon n'apportait pas grand-chose de neuf qui puisse être accepté par les Nord-Vietnamiens et le Vietcong.

Il demeure néanmoins que le leader de la majorité démocrate au Sénat qui a présenté plusieurs projets demandant le retrait des troupes au Vietnam a applaudi le geste de Nixon, et a dit qu'il s'agissait d'un grand pas en avant.

Pour la Maison Blanche, la réaction de Mansfield est de première importance, puisqu'il a déployé plus d'efforts que n'importe quel autre parlementaire pour imposer à la Maison Blanche une politique de désengagement.

Mansfield a toutefois exprimé l'opinion que le retrait des troupes en échange de la libération des pri-

sonniers était trop lié à un règlement politique au Sud-Vietnam. En général, les critiques qui ont été formulées par les parlementaires laissent prévoir que le débat au Congrès sur le conflit indochinois perdra de sa virulence.

LE DR KISSINGER

Pendant que les réactions au geste surprise de Nixon étaient rendues publiques, le conseiller présidentiel, M. Henry Kissinger, qui a fait douze voyages secrets à Paris pour rencontrer les représentants du Nord-Vietnam et du GRP, donnait hier une de ses rares conférences de presse.

Malgré le rejet de Hanoi, il continue d'espérer une solution par la voie des négociations.

Il a révélé hier que le 16 août dernier, il avait offert aux communistes une date spécifique de retrait des troupes américaines au Vietnam. Cette date limite avait été fixée au 1er août 1972, à condition que les communistes acceptent un cessez-le-feu et libèrent les prisonniers de guerre.

Parlant devant les journalistes pendant 50 minutes, avant de se soumettre à une période de questions de 25 minutes, le Dr Kissinger a affirmé qu'il y avait deux exigences nord-vietnamiennes qui étaient inacceptables. La première a trait à une formule politique, qui, selon lui, garantirait un contrôle communiste du Sud-Vietnam. La deuxième concerne le retrait de tout appui à Saigon.

M. Kissinger a affirmé que les Etats-Unis ne cesseraient pas d'aider le Sud-Vietnam, tant que Hanoi recevrait entre \$800 millions et \$1 milliard par année de la Chine et de l'Union soviétique.

Il a précisé que le Nord-Vietnam avait consenti à un cessez-le-feu, et que les pourparlers avaient abouti à une impasse lorsque Hanoi a maintenu des exigences politiques que les Etats-Unis n'accepteront jamais.



Le Dr Henry Kissinger

LE CARNAVAL D'HIVER DES TELECOULEURS SYLVANIA

26"

TELECOULEUR NO 4C-683 - 26"

De style contemporain, en élégant fini noyer. Châssis Gibraltar 85. Tripleur de haute tension. Transistors enfichables. Tube-écran Color Bright 100. RAC. Perma-Tint. Haut-parleur ovale de 6". Base facultative.

PARCE QUE LES TRANSISTORS SONT TRES RESISTANTS... Ils sont habituellement incorporés aux circuits. Si, par hasard, ils faiblissent, ils peuvent causer beaucoup plus de difficultés, au moment du remplacement, que les lampes. Nos téléviseurs sont équipés de transistors à fiches, comme les lampes, pour plus de commodité. Tous les téléviseurs couleur Sylvania sont équipés de transistors à fiches.

Beugnot TV

REPARATION — VENTE — LOCATION
945, DE L'EGLISE, STE-FOY — 653-8951

Pour votre protection, voyez M. Beugnot. C'est un électro-technicien professionnel qui vous conseillera judicieusement.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9h.30 POUR SERVICE D'ATELIER

Sharp estime que Nixon a accompli un effort sérieux

(UPI et PC) — Le ministre des Affaires étrangères du Canada, M. Mitchell Sharp, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse à Ottawa que le plan de paix de Nixon était un effort sérieux dans la recherche d'une base réaliste pour mettre fin à "cette terrible guerre".

Il a toutefois exprimé des doutes quant à la possibilité

que la Commission internationale de contrôle (CIC) joue un rôle dans l'application de ce plan de paix.

La CIC est une commission formée de Canadiens, d'Indiens et de Polonais qui avait été mise sur pied afin de veiller à l'application de l'accord de Genève (1954) sur l'Indochine. M. Sharp a maintes fois dénoncé son inefficacité et a récemment

annoncé une réduction de la participation canadienne qui passera de 35 à 20 au Vietnam.

Il a dit hier que la Commission internationale de contrôle aurait peut-être un rôle à jouer dans la supervision d'un éventuel accord, mais qu'il supposait qu'un nouvel organisme serait mis sur pied pour remplir ce rôle.

- STEAK HACHÉ - 69 ET 1¹⁰
- POITRINE DE DINDE 1¹⁵ CUISSE 39
- CHOPS DE VEAU 1¹⁵ GROS FILET 1⁸⁰
- JAMBON, FESSE 3 A 17 LB PRESQUE DESOSSÉE 83
- STEAK GROS FILET OU T-BONE 1⁷⁰
- STEAK CLUB SANS OS 2¹⁰
- STEAK MINUTE 2⁰⁰
- BOEUF BOURGUIGNON - 1²⁹
- PETIT CUIT JAMBON DE 1 A 2 1/2 LB 2¹⁰
- BACON ECONOMIQUE 10 - ON. 43 CHOISI 59
- CHOPS DE PORC 1⁰⁵ SANS OS 1⁵⁵

W.E. BÉGIN

520 rue de la Salle à St-Roch et aussi par 535 rue de la Reine, 529-1331

500 rue St-Jean au coin de la Côte Ste-Claire, 524-5271

La Maison Blanche prévoit que l'économie progressera de 6 pour cent en 1972

WASHINGTON (AP) — La Maison Blanche prévoit que l'économie américaine progressera de 6 pour cent en 1972 avec un taux de chômage et d'inflation réduits, et une amélioration de la position des Etats-Unis sur les marchés mondiaux.

Dans le message économique qui a été transmis hier au Congrès l'administration fait les prévisions suivantes en matière de croissance du PNB, de diminution de l'inflation et du chômage et de progression des exportations:

—Produit national brut — Le PNB américain devrait s'accroître de 100 milliards de dollars en 1972, soit une progression de 6 pour cent à prix constants, alors qu'il n'a progressé que de 2,7 pour cent en 1971. Si ces prévisions sont réalisées le PNB atteindra 1.145 milliard à la fin de 1972, contre 1.047 à la fin de 1971.

—Prix — La hausse des prix d'une année sur l'autre devrait être ramenée à 3,25 pour cent en 1972 contre 4,6 pour cent en 1971.

—Chômage — Le taux de chômage par rapport à la population active tomberait aux alentours de 5 pour cent à la fin de l'année 1972, alors qu'il atteignait encore 6,1 pour cent en décembre dernier. L'administration rappelle cependant qu'une telle estimation inclut "une marge d'erreur considérable".

—Exportations — L'administration table sur une balance commerciale en équilibre à la fin de 1972, au lieu du déficit de deux milliards de dollars enregistré en 1971. Cependant, note le message, les perspectives du commerce extérieur pour l'année prochaine, sont "plus incertaines que d'habitude", ce qui rend difficile de prévoir "à quel rythme et en combien de temps le déficit pourra être résorbé".

Parmi les facteurs positifs l'administration cite: —La réduction du taux d'inflation, l'accroissement de la productivité aux Etats-Unis et le réalignement monétaire.

En revanche, la croissance accélérée de l'économie américaine s'accompagnera d'un taux d'expansion réduit des partenaires des Etats-Unis, ce qui risque de freiner les exportations.

Le rapport annuel établi par les conseillers économiques de la Maison Blanche discute les objectifs des Etats-Unis à la fois pour la réforme du système monétaire et pour la réforme des conditions du système commercial international.

Hoover serait forcé de démissionner après les élections

CHICAGO (UPI) — Le Chicago Tribune a dit hier avoir appris que J. Edgar Hoover devrait démissionner de son poste de directeur du FBI (Federal Bureau of Investigation) après les élections présidentielles de novembre.

Dans un article de Glen Ellasser, daté de Washington, le quotidien dit: "Selon des sources administratives sûres, Hoover devra démissionner ou accepter la position de président de conseil, au sein du FBI. Hoover ne pourra pas se maintenir à son poste aussi longtemps qu'il le désire, mentionne l'article."

La décision de l'administration serait en relation directe avec la série de récents incidents qui ont eu un impact défavorable sur le FBI. On note par exemple que l'administration ne lui a pas pardonné d'avoir révélé les détails d'un présumé complot pour enlever le Dr Henry Kissinger, conseiller présidentiel, avant que l'acte d'accusation ne soit rédigé.

Une autre source de mécontentement porterait sur ses querelles publiques avec les agents du FBI qui ne partagent pas ses vues, et qui ont été obligés de démissionner.

SPECIAL A NOS 2 MAGASINS

TUILES émaillées, cuites, pour salle de bain. Feuille de 4' x 8' x 4". La feuille	\$5.95	FOAM ISOLANT Le mille pi.	\$55
TUYAUX DE PLASTIQUE ABS - 1/2". Le pi.	.35	PREFINI ACAJOU PALE La feuille	\$2.95
BOIS 2" x 3" x 8". Le morceau	.36	AUTRES SPECIAUX SUR PREFINIS A LIQUIDER	

SPECIAL LIQUIDATION A ORSAINVILLE SEULEMENT

VAISSSELLE ET ARTICLES DE CADEAUX	20% à 50% DE REDUCTION	TUILES A PLANCHER 9" x 9"	.07	12" x 12"	.12
-----------------------------------	------------------------	---------------------------	-----	-----------	-----

2 REMORQUES COMPLETES DE VENEER

Prix spéciaux

5/16"	3/8"	1/2"
\$3.95	\$4.20	\$5.65
5/8"	3/4" à 1"	5/8" embouté
\$6.65	\$7.95	\$7.25
		5/8" ripées
		\$4.20

ernand Morissette BOIS - MATERIAUX de CONSTRUCTION

SPECIAL DE LIQUIDATION A NOTRE MAGASIN DE L'ANCIENNE-LORETTE SEULEMENT

BRIQUES DECORATIVES blanches	.02 ch.	PANNEAUX DE BRIQUES fibre de verre 4' x 8' Rég. \$65	\$25.00
UN NOUVEAU SERVICE A NOTRE CLIENTELE		FOYERS "FIREWOOD" blanc	Rég. \$289
L'ANCIENNE-LORETTE		PORTES DE MASONITE	\$3.95

Nous avons maintenant une "boutique à bois" pour réparations et coupe de tous genres.

1355 ROUTE NATIONALE, ANCIENNE-LORETTE, QUE. TEL.: 872-2874
4008 BOUL. DU JARDIN, PLACE LIRAY ORSAINVILLE (voisin Jato) - TEL.: 628-0721

OUVERTS de 8h.30 a.m. à 6h. p.m. les lundi, mardi et mercredi, 8h.30 a.m. à 9h. p.m. les jeudi et vendredi, de 8h.30 a.m. à 5h. p.m. le samedi, à Orsainville et à Ancienne-Lorette de 8h.30 à midi.

à Québec aujourd'hui

Les Arts

Arts contemporains, canadiens: Exposition permanente à la Galerie Joliet, Place Royale.

Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures, tapisseries au Musée du Québec.

Art traditionnel du Québec: Peintures, sculptures, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Atelier-livre "La Découverte": Exposition permanente des travaux des membres, 42, Côte de la Fabrique.

Boutique La Forge: Exposition permanente de sculptures de métal, artisanat québécois, poterie, etc. au 82-1-2 Côte de la Montagne.

Boutique Sire le Roy (à la Cité, 1117-1-2 St-Jean): Exposition des meubles anciens québécois, poterie, objets d'époque, artisanat paysan.

Chevet Enr. (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'Arts-Navies et Place Laurier).

Foyer du Palais Montcalm: Peintures d'Allice L. Roy, de 11h30 à 15h00 et 19h, à 20h.

Galerie d'Art V: Exposition permanente de peintures canadiennes, 2760 Chemin Ste-Foy.

Galerie d'Art "Les Gens de mon Pays": 955 ave. de Bourgogne, Ste-Foy. Exposition permanente de Basque, Michel Champagne, Jacques Barbeau, Michel Labbé, Nicole Tremblay, M. Lebon, Dumat, Doyon, Edith Martin et autres. Ouvert de 13h à 17h, jeudi et vendredi jusqu'à 21h.

Galerie 40: Exposition de lithographies originales, 40 Côte de la Fabrique.

Galerie Sous le Cap (145 rue St-Paul): "La petite poule d'eau" vue par Jean-Paul Lemoine; multiples à grand tirage; originaux de Paul Lacroix; reproduction de peintures canadiennes.

Maison-Banque de Montréal (800 Place d'Youville): Exposition de peintures par Austin Edwards.

Musée du Québec: Michel Labbé.

Musée du Québec: Jean-Baptiste Roy-Audy.

Peintres traditionnels de la Galerie: A la Galerie d'Art St-Jean, 1093 rue St-Jean.

Topologie: Exposition du sculpteur Peter Gaus de midi à 22h. (projection cinématographique de 19h à 22h) au Grand Théâtre de Québec, salon de l'exposition.

Salon des artistes français: Exposition de tableaux d'artistes contemporains figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy.

23 D'Anteuil: Sculpture et design québécois de 11h à 23h.

Chantant-euil: Exposition d'œuvres, de fusains et de tableaux de Paul Paré.

Chez les dames

Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale: Assemblée mensuelle à 20h00, à la salle 10 du Centre Durocher, 290 Carillon.

Cabarets

Auberge de la Colline: Danse ce soir avec le trio "The Hill Top 3" de 9h. p.m. à 2h. a.m.

Au complexe de la Porte St-Jean: La Temple, discothèque psychédélique — La Mousse Spathèque, Sons et lumière — La Licorne, Bar Disco-Club.

Auberge Neptune: Danse tous les soirs du mardi au samedi. Paul Leslie et Raymond Gagnon Salin-Bar.

Auberge Normande: Du mardi au dimanche: Richard McClish.

Bal Tabarin: Cet après-midi, danses et services à Go-Go. Ce soir: Danseuses — Sharon Vale — Sumi Suro — Gaspard Degagné et son orchestre.

Cabaret Victoria: Ce soir: danse avec Gilbert Trudel et son ensemble.

Château Frontenac: Ce soir à 17h au piano-bar, Madeleine Cross, Carlos Lujan. À la discothèque Club-Terrasse à partir de 18h00.

Château Lac Beauport: Tous les soirs au Bar-Salon, vendredi et samedi: Les Double-Quatre.

Chez Raspoutine: Auberge Orléans, Boul. Laurier — Discothèque-bar — Danse ce soir.

Club Napoli: Tous les soirs danse avec orchestre Fritz Pereira et Thérèse De Roy. Mercredi, concours de danse amateur, spectacles.

Club du Vieux Bardeau: Ce soir: Michel Louvain et ses musiciens. Danse et orchestre de Calypso, Les Flammingos. Dimanche, lundi et mardi: Les Flammingos. Mercredi, jeudi, vendredi et samedi: Cocktail à 5 à 7.

Holiday Inn de Québec aux Capucins de l'Abbaye: Tous les soirs, excepté dimanche et lundi, danse avec le moine accordéoniste.

La Brasserie Jean-Talon: Orchestre bavarois Richard Landry et ses musiciens.

La Chasse-Galerie: Danse avec Disco-Club.

La Diligence: Un nouveau salon-bar, lundi à samedi, chanteuse, Francine et Bob Aubin.

Le Vatel: Ce soir au piano-bar Roger Lachance.

Le Barillet: Ce soir, danse, musique d'ambiance du mardi au dimanche. Musique d'ambiance avec Gilles et Claude, 8h.30 à 1h.30.

Le Cercle Électrique: Ce soir danse avec orchestre Morse Code Transmission, de Québec.

Salle de Danse Le Moulin: Ce soir, orchestre Les Dynamiques de 8h.30 à 2h. p.m.

L'Évasion (Auberge de la Colline): Tous les soirs sauf lundi et mercredi, Maurice Grondin, de 7h. p.m. à 2h. a.m.

Manoir St-Castin: Dieter Fess de 4h.30 à 6h.30 — 2h.45 à 8h.45 et de 9h.30 à la fermeture.

Restaurant le Mario-France: Vendredi et samedi, orgue-bar avec Christian Pascal.

Motel Carillon: Danse tous les soirs sauf lundi: Bob Rusk et son ensemble.

Restaurant La Nouvelle-Orléans: Place Laurier ce soir, danse à la Viothèque avec orchestre le Trio Tropical.

Restaurant Le Caillon: Du jeudi au dimanche, danse avec Trio Love.

Motel Voyageur: À la salle Rendez-vous. Le trio Yvon Légaré, Bob Guay et André Bourget. Ce soir, de 9h.30 à la fermeture.

Norman McLaren (1) Des lignes, des points, des œuvres

Par ALEX BINKLEY

MONTREAL (PC) — Norman McLaren ne sait pas combien de trophées ses films ont rem-



Norman McLaren, cinéaste, qui reconnaît Buster Keaton et les Marx Brothers comme ses maîtres de la fantaisie.

portés. Et ses collègues de l'Office national du Film ont également de la difficulté à en tenir un compte exact, étant donné que les films de McLaren ne cessent, depuis des années, de remporter des honneurs. On peut estimer approximativement ces récompenses à 112.

Depuis que McLaren, dont la réputation comme cinéaste et animateur est maintenant mondiale, est entré à l'ONF, en 1941, les trophées n'ont cessé de lui être attribués, y compris en 1952 un Oscar de Hollywood pour le film à court métrage intitulé "Voisins", le-

quel est un éloquent plaidoyer pour la paix.

Un autre film: "Blinkity Blank", à valoir à son auteur un trophée de la British Academy et le Grand Prix de Cannes en 1955. Il a également remporté trois premiers prix au festival de Venise: UR "Begone Dull Care", en 1950; "Chairy Tale", en 1957; et "Lies-Vertical", en 1960. "Pas-deux", un film magnifique réa-

lisé en 1968 et utilisant les multiples images formés par deux danseurs de ballet, a valu à McLaren des trophées dans 17 grands festivals.

UN PIONNIER

Pendant les 30 années qu'il a passées à l'Office national du Film, McLaren a fait plus de 50 films. La plupart sont des courts métrages d'animation. Il s'est acquis la réputation d'un pionnier à l'échelle mondiale dans le monde du cinéma. Ré-

compensé, il a été nommé récipiendaire de la récompense attribuée pour réalisation dans le domaine de la fonction publique, pour sa "contribution exceptionnelle" au développement du film au Canada. Cette récompense est l'honneur le plus élevé que puisse obtenir un fonctionnaire.

En décembre dernier, il a reçu le prix Molson du Conseil des Arts. Ce prix, d'une valeur de \$15,000, est "attribué annuellement pour reconnaître et encourager les contributions exceptionnelles aux arts, aux humanités, aux sciences sociales ou à l'unité nationale".

À la mi-septembre, le président de l'Italie a attribué une médaille d'or et une citation à McLaren, en absentia, au cours d'un festival du film tenu à Rimini.

Pour McLaren, qui a commencé à peindre ses dessins animés sur des bandes de pellicules usagées, alors qu'il avait 18 ans et étudiait dans une école de Glasgow, la citation disait: "Son travail...constitue un terme obligatoire de référence pour toute recherche visuelle dans le domaine de la cinématographie."

INFLUENCES

McLaren, un célibataire aux cheveux gris et à la taille svelte, déclare, au cours d'une interview dans son bureau de l'ONF à Montréal, qu'il préfère parler de ses influences que de son style, plutôt que des honneurs qu'il a eus. Picasso a dit de lui, un jour: "Voilà au moins quelque chose de nouveau dans l'art de dessiner."

Lorsque McLaren a commencé à faire des expériences sur film alors qu'il était encore au collège, il était déjà fasciné depuis deux ans par le cinéma et envisageait déjà la possibilité d'utiliser ce médium pour faire bouger ses dessins.

Eperonné par le désir de tenter de faire un film, il réussit finalement à convaincre une compagnie de films commerciaux de lui donner environ 300 pieds de pellicule usagée de 35 millimètres. Après avoir effacé les images, il produisit son premier film animé, à l'aide de pinceaux et d'encre de couleur.

La plupart des films animés

le cinéma A QUEBEC

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre; (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

- CANADIEN:** "Le distrait" (A-8) Couleur à 7h00; 9h00.
- CANADIEN:** "Erotic Story" (6) (version française) Couleur à 1h.00; 3h.50; 6h.40; 9h.30; "Sybelle" (4) Couleur à 2h.30; 5h.20; 8h.15. FIN: 11h.10.
- CAPITOL:** "Les novices" (6) Couleur à 2h25; 6h00; 9h30. "La femme écarlate" (5) Couleur à 12h55; 4h25; 8h00.
- CARTIER:** "Carnal Knowledge" (3) Couleur à 7h00; 9h00.
- CINEMA DE PARIS:** "Mon oncle Antoine" (3) Couleur à 12h.30; 2h.45; 5h.00; 7h.15; 9h.30. Dernière représentation à 9h.00.
- EMPIRE:** "Les temps modernes" (—) 1h30; 3h15; 5h15; 7h00; 9h00.
- LAIRET:** "Avides de sensations" (—) 3h05. "Les anges nus" (—) 6h45; 9h35. FIN: 11h.
- LE BIJOU:** "Pour une poignée de dollars" (—) Couleur à 7h00; 9h00.
- LIDO:** "Dracula contre Frankenstein" (6) 7h30. "Les orgies du comte porno" (7) 9h05.
- MIDI-MINUIT:** "La maison sous les arbres" (A-4) Couleur à 12h.15; 3h.30; 6h.45; 10h.05. "Typhon sur Hambourg" Couleur (—) à 1h.55; 5h.12; 8h.25.
- ODEON — SALLE FRONTENAC:** "Docteur ne coupez pas" (—) Couleur à 3h40; 7h50. "Les vols volants" (—) Couleur à 1h15; 5h25; 9h30.
- ODEON — SALLE LE DAUPHIN:** "Le journal intime d'une femme mariée" (—) Couleur à 1h05; 4h40; 8h10. "Une certaine façon d'aimer" (—) Couleur à 2h50; 6h25; 9h55.
- PIGALLE: Actualités:** 1h00; 8h05. "Histoire d'un amour" (—) Couleur à 1h10; 4h30;

Les heures sont sujettes à changements.

COMMENCANT DEMAIN! DEUX DRAMES INOUBLIABLES réunis dans un même programme!



La déchirante histoire d'une femme... Un moment d'abandon... Le terrible secret qu'elle ne peut dévoiler

LE PIGALLE TRIOMPHE EN 6e SEM.

je veux mon enfant! la maison sous les arbres

MIDI-MINUIT

252 est, rue St-Joseph, tél.: 522-2828

Qui fut Roy-Audy ?

À l'occasion de l'exposition Jean-Baptiste Roy-Audy, au Musée du Québec, le ministère des Affaires culturelles a lancé le huitième titre de sa nouvelle collection "Civilisation du Québec". Cette brochure est l'œuvre de M. Michel Cauchon, archiviste au Musée et diplômé en études supérieures de l'université d'Ottawa.

"Jean-Baptiste Roy-Audy 1778 — c. 1818", volume de 153 pages, retrace la biographie d'un peintre québécois qui, tombé en oubli, fut redécouvert par M. Gérard Morisset vers 1940 au cours de ses recherches pour la compilation de son monumental inventaire des œuvres d'art du Québec. Cette étude situe l'artiste dans le contexte social où il a vécu; elle raconte l'évolution du menuisier devenu tour à tour carrossier, peintre de blasons et d'enseignes puis, enfin, peintre "de portraits et d'histoire".

La seconde partie du volume constitue une étude analytique de l'œuvre picturale de Jean-Baptiste Roy-Audy, dont la peinture est en quelque sorte le type de la peinture primitive tant américaine que canadienne. 21 planches, dont 4 en couleurs, illustrent ce volume, qui est complété par une importante bibliographie et des tableaux analytiques.

LE QUEBEC O'EST... MON ONCLE ANTOINE 6e SEM. POUR TOUS

CLAUDE-BUTRA

CINEMA DE PARIS TEL: 522-7811

PRIX SPECIAUX POUR GROUPE VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU GERANT

CINEMA UNIS 18 ANS

2 films de RUSS MEYER le maître du film érotique

Cherry, Harry & Raquel

avec Larissa Ely, Linda Ashton, Charles Napier

5e Sem. CHAMPLAIN 2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

CINEMA LIDO 2 films couleurs - 18 ANS adultes

"Les Orgies du COMTE PORN" 2e film "DRACULA CONTRE FRANKENSTEIN"

37, rue de l'Église, St-Romuald 839-6553

CINEMA ST-ROMUALD À l'affiche cette semaine - 18 ANS

LES MALES (Donald Pilon - René Blouin)

MOURIR D'AIMER (Annie Girardot - Bruno Pradal)

2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9922

CINEMA LAIRET avec la bande des ANGES NUS de Los Angeles

COULEUR

MOURIR D'AIMER (Annie Girardot - Bruno Pradal)

4e Sem. LAIRET 1044 3e Avenue, 523-5050

CINEMA CAPITOL 2e Sem. "LA FEMME ÉCARLATE" avec Maurice Ronet, Robert Hossein

COULEUR

972, ST-JEAN, 522-6300

CINEMA PAS SI NOVICES QUE ÇA! 14 ANS

BRIGITTE BARDOT ANNE GIRARDOT

LES NOVICES COULEUR

Aussi: "STEREO" de Gilles Carle

2e Sem. CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-6300

CINEMA LE ROI DU RIRE dans charlot revient

ENFANTS MOINS DE 14 ANS - 75c

LES TEMPS MODERNES

ÉCRIT, DIRIGÉ ET PRODUIT PAR CHARLES CHAPLIN

HORAIRE: 1.15-3.00-4.35 6.10-7.50-9.25 p.m.

LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉS.

EMPIRE 24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

CINEMA CLINT EASTWOOD "PLAY MISTY FOR ME"

C'est un Tueur!

TECHNICOLOR

Dès Demain! CARTIER 1019, AVENUE CARTIER 525-9340

Dernier Jour: "Carnal Knowledge" (18 ans)

CINEMA PAS DE JEU SANS SOLEIL POUR TOUS

FRANCINE VERNACK MICHEL LAPRISE

un film de CLAUDE BERUBE

images et montage HUGUES TREMBLAY musique originale REJEAN YACOLA

EASTMANCOLOR

P.S. SUR INVITATION SEULEMENT

ALOUETTE 2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

CINEMA LES WESTERNS UNE AUTRE FOIS... SERGIO LEONE

— Le 2e — 14 ANS

7 jours seulement!

CLINT EASTWOOD POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS EN COULEURS

Horaire: Sem. 6h.30 - 9h. Som. - Dim.: 1h. - 3h.30 6h.30 - 9h.

15 CH. STE-FOY - TEL: 522-7956

Dernier jour: "POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS" (14 ans)

CINEMA LE BIJOU 15 CH. STE-FOY - TEL: 522-7956

Dernier jour: "POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS" (14 ans)

CINEMA LES SURPRISES DU MARIAGE! 3e sem. de succès

ELLIOTT GOULD UNE CERTAINE FAÇON D'AIMER

LES HAUTS ET LES BAS d'un jeune ménage dans le vent

2 FILMS LE JOURNAL INTIME D'UNE FEMME MARIÉE COULEURS

LE DAUPHIN DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 PARC-AUTOS INTERIEUR

CINEMA LES HAUTS ET LES BAS d'un jeune ménage dans le vent 2e GRAND FILM DOCTEUR NI COUPEZ-PAS

RED SKELTON GERT FROBE

75c

FRONTENAC

CINEMA 4e SEMAINE DE FOU-RIRE! UNE TORNÉE DE RIRE... POUR TOUS

Vos Vols Volants EN COULEURS

RED SKELTON GERT FROBE

2e GRAND FILM DOCTEUR NI COUPEZ-PAS

75c

FRONTENAC

CINEMA LES HAUTS ET LES BAS d'un jeune ménage dans le vent 2 FILMS LE JOURNAL INTIME D'UNE FEMME MARIÉE COULEURS

LE DAUPHIN DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 PARC-AUTOS INTERIEUR

CINEMA LES HAUTS ET LES BAS d'un jeune ménage dans le vent 2 FILMS LE JOURNAL INTIME D'UNE FEMME MARIÉE COULEURS

LE DAUPHIN DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 PARC-AUTOS INTERIEUR

CINEMA LES HAUTS ET LES BAS d'un jeune ménage dans le vent 2 FILMS LE JOURNAL INTIME D'UNE FEMME MARIÉE COULEURS

LE DAUPHIN DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 PARC-AUTOS INTERIEUR

CINEMA LES HAUTS ET LES BAS d'un jeune ménage dans le vent 2 FILMS LE JOURNAL INTIME D'UNE FEMME MARIÉE COULEURS

LE DAUPHIN DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 PARC-AUTOS INTERIEUR

Cinéma

Ciné-midi: "Il était une chaise" (McLaren), Jeux de l'oxygène, "Diablotin d'un sorcier", "Taxi" à l'Office National du Film, 100 Place d'Youville de 12h25 à 13h25.

Ciné après-midi: Avec tambours et trompettes et "La vie heureuse de Léopold 2" à l'Office National du Film, 100 Place d'Youville de 14h à 16h.

Théâtre

"La vie exemplaire d'Alcide Ier, le pharmanicien et de sa proche descendance" d'André Ricard, présenté par le Théâtre du Trident, au Grand Théâtre de Québec, salle Octave - Crémazie à 20h30.

Variétés

Yvon Deschamps: Au Grand Théâtre de Québec, salle Louis - Fréchette à 20h30.

Convocations

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec: Séance spéciale à 19h30 en la salle des délibérations 1460 Chemin Ste-Foy.

La Fraternité Canadienne de Québec, Inc.: Partie de cartes à 20h00, 850 est, Grande-Allée, local 19.

La Commission des écoles ca-

CINEMA LES SURPRISES DU MARIAGE! 3e sem. de succès

ELLIOTT GOULD UNE CERTAINE FAÇON D'AIMER

LES HAUTS ET LES BAS d'un jeune ménage dans le vent

2 FILMS LE JOURNAL INTIME D'UNE FEMME MARIÉE COULEURS

LE DAUPHIN DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 PARC-AUTOS INTERIEUR

CINEMA LES HAUTS ET LES BAS d'un jeune ménage dans le vent 2e GRAND FILM DOCTEUR NI COUPEZ-PAS

RED SKELTON GERT FROBE

75c

FRONTENAC

CINEMA 4e SEMAINE DE FOU-RIRE! UNE TORNÉE DE RIRE... POUR TOUS

Vos Vols Volants EN COULEURS

RED SKELTON GERT FROBE

2e GRAND FILM DOCTEUR NI COUPEZ-PAS

75c

FRONTENAC

CINEMA LES HAUTS ET LES BAS d'un jeune ménage dans le vent 2 FILMS LE JOURNAL INTIME D'UNE FEMME MARIÉE COULEURS

LE DAUPHIN DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 PARC-AUTOS INTERIEUR

La science et l'art du chant

Musique

par Marc SAMSON

CLARICE CARSON, soprano, présentée par le Club Musical de Québec. Programme: Motet "Si qui Coeli Terrarum" de Vivaldi; "Frohlichstunde", "Liebe Schwanen auf allen Wegen", "Nacht und Traum" et "Gretchen am Spinnrade" de Schubert; "Das Verlassene Mädchen", "In dem Schatten meiner Locken", "Verschwiegene Liebe" et "Ich habe in Fernen einen Lieben" de Hugo Wolf; "Les Nuits d'été" de Berlioz; Three Songs of Fauré; de Norman Delio Jolio. Avec Claudette Denis, pianiste. À la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre, hier.

Après bien des déboires, le Club Musical de Québec a enfin pu présenter hier son deuxième concert de la saison. Mais encore là, le mauvais sort qui semblait s'acharner en cette occasion sur le CMQ a été bien près de le forcer à en reporter une fois encore la présentation. Clarice Carson qui avait accepté la semaine dernière de remplacer Thomas Stewart retenu au dernier moment par une série de représentations au Metropolitan, lequel remplaçait lui-même Walter Berry dans l'impossibilité de venir en Amérique l'automne dernier à cause d'un accident, Clarice Carson a "tu" devoir à son tour annuler son engagement. Lundi, un fort rhume l'avait rendue pratiquement aphone.

Voilà pour la petite histoire de ce concert, passons maintenant à sa magnifique réalité. Jusqu'à ce que la fatigue se laisse percevoir après l'entracte, Mme Carson a été une traductrice de la musique comme on en rêve toujours mais comme on en entend que trop rarement.

Le soprano spinto de la cantatrice montréalaise — un des plus beaux qui se puisse trouver actuellement — et son sens dramatique indéfinissable en font une splendide acquisition pour l'opéra. Qu'elle se montre une interprète si juste, si sensible, si intense du lied, constitue une sorte de révélation. La voix y

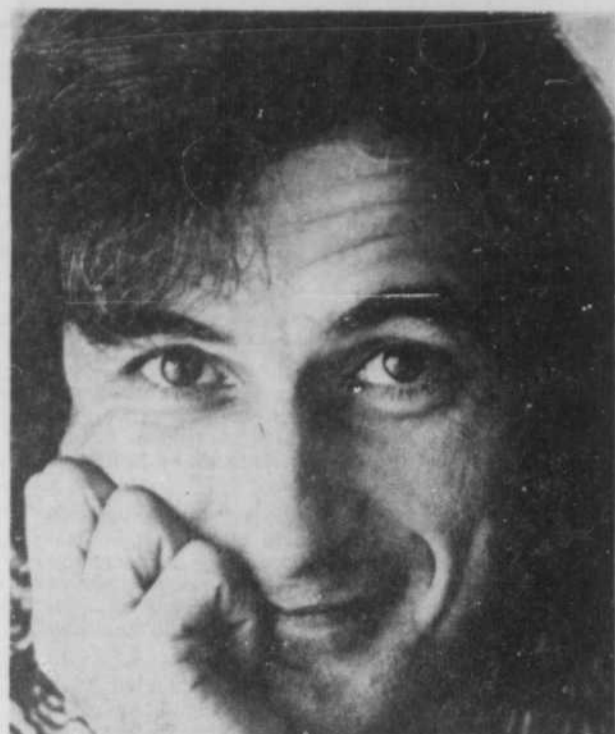
demeure toujours aussi riche et somptueuse. Toutefois Mme Carson la manie, la façonne, y fait passer mille et une subtilités, ou la déploie dans toute sa splendeur quand l'exige le texte. Une technique consommée et un contrôle vocal stupéfiant confèrent à cet instrument une souplesse exceptionnelle. De là, une spontanéité qui fait comme s'inventer la musique au moment où elle passe de l'exécutant à l'auditeur.

Souplesse qui a fait merveille dans le Motet de Vivaldi entendu au début du programme. Par son écriture, de nature instrumentale, cette oeuvre pose autant de défis que la cantatrice a surmontés avec une facilité, une précision et une approche stylistique d'un goût certain.

Dans chacun des lieder de Schubert et de Wolf, Clarice Carson a vraiment créé, par sa voix et par sa présence, autant de situations et de personnages différents. Tout serait à citer. Cependant comment ne pas insister sur l'univers poétique de "Nuits et rêves" (Nacht und Traum) miraculeusement mis en lumière par les demi-teintes, l'intensité dramatique tout en nuances de "Marguerite au rouet" de Schubert, l'émotion contenue de "Amour discret" (Verschwiegene Liebe) et la bonne humeur de "J'ai dans mon gîte un véritable amour" (Ich habe in Penna...) de Wolf. Que d'intelligence et de sincérité mis au service de la musique.

Visiblement fatiguée, Clarice Carson a paru moins à l'aise dans le cycle "Les Nuits d'été" de Berlioz. Elle y a quand même été émouvante de simplicité, souvent d'une belle générosité vocale. Ces mélodies perdent pourtant de leur caractère lorsqu'elles sont privées des sortilèges de l'orchestration de Berlioz. Claudette Denis n'y semblait pas aussi bien imprégnée de la partition qu'elle ne l'était dans les Schubert et les Wolf, où elle a su se montrer une collaboratrice discrète mais attentive.

Trois agréables mélodies du compositeur américain contemporain Norman Delio Jolio terminaient ce récital qui a vu se déplacer bien peu d'auditeurs. Les absents (ont-ils toujours tort?) ont raté là le plus remarquable concert de la présente saison. Un concert qui laissera d'impérissables souvenirs.



Colloque d'Israël

JERUSALEM (AFP)—Le colloque d'écrivains francophones du Québec et d'écrivains israéliens, organisé sous les auspices de revues littéraires Kecheth, (Tel-Aviv) et Liberté, (Montréal), s'est ouvert mardi à Jérusalem. Le thème du colloque est: "Jeune littérature et conscience nationale". Du côté canadien on note la présence de MM. Jean-Guy Pilon, rédacteur-en-chef de la revue Liberté, et de l'écrivain Fernand Ouellette et du professeur André Pélau, de l'Université du Québec.

"Ce n'est pas par hasard que le premier colloque de ce genre s'ouvre à Jérusalem" a déclaré en substance M. Jean-Guy Pilon au cours de son allocution. "Il ne s'agit pas seulement d'un retour aux sources de notre culture, mais aussi de la constatation de l'attachement à notre terre et notre culture ancestrale. Nous ne sommes pas des Européens, mais des écrivains qui essayons de vivre l'aventure américaine en Français" a conclu M. Pilon.

Le colloque israélien est dirigé par l'écrivain M. Aharon Amir.

TOUS LES JOURS*
Pour l'après-ski, le dîner ou la soirée

dieter jess

Organiste-chanteur bavaurois de renommée internationale

* Le samedi soir. 8h à la fermeture

LORRAIN MERCIER
ET SON ORCHESTRE

MANOIR
St. Castin
Lac Beauport

Yvon Deschamps -

C'est ce soir que débute au Grand Théâtre de Québec la série de spectacles que présente Yvon Deschamps sous le thème "On va finir par s'en sortir". Sortir de quoi...? Comme l'écrit Jean-V. Dufresne dans Fourrage qu'il publiait il y a quelques mois sur l'artiste, il s'agit probablement du goût qu'a l'homme d'écarter de "son destin dérisoire et humiliant", de se "libérer de ses réflexes historiques, de son angoisse de vivre" et étancher sa "soif d'être plus grand."

MOTEL **CHATEAU**
2250 boul. Ste-Anne,
Québec 3 - Tél.: 661-7701

DANSE

7 SOIRS PAR SEMAINE
avec le trio
YVON LEGARE

Entrée gratuite même le samedi.
Compas et hors-d'œuvre
du lundi au vendredi de
5h à 6h 30

GRATUIT

CHEZ RASPOUTINE

Disco-Bar
"à la Russe"
AUBERGE
LA NOUVELLE ORLEANS
Boul. Laurier

VENDREDI ET SAMEDI SOIR
de 9h.30 à 1h.30 a.m.

"Les DOUBLE-QUATRE"

avec **JOAN chanteuse**

Château Lac Beauport
Lac Beauport
Pour réservations: 849-4468

Le dimanche
après-midi
à 3 heures
Le fameux
TRIO
AZZURO

les étudiants en médecine de l'université laval
présentent

la 13e et la pire

QU'ON SERT

REVUE CANCER

au CEGEP Ste-Foy (académie de Québec) à 8.30 p.m.
les 29 et 30 janvier, et le 1 février billets à \$1.50 et \$2.00
RES.: 653-2075

Le passé-présent de la révolution

Cinéma

par Ghislaine RHEAULT

La Cinémathèque québécoise présentait hier soir le film "La première charge à la machette" du réalisateur cubain Manuel Octavio Gomez, tourné à Cuba en 1969.

40 combattants — 400 raisons d'anéantir l'ennemi — 4,000, 40,000 machettes, pour le faire.

En 1898, l'Espagne étendait encore son emprise sur sa colonie cubaine. Les Cubains de l'époque descendants des conquérants, commençaient, face au colonisateur espagnol de la métropole à assumer leur identité nationale et à prendre conscience de la dimension de leur dépossession. Contre l'Espagne omniprésente, un soulèvement s'organise. Une ville à l'Est, Bayamo, est prise par les insurgés pendant que le pays s'interroge sur les chances de succès de la révolte et que le pouvoir espagnol organise la répression.

Dans ce combat de libération où la force est du côté des dominés, démunis, un siècle après c'est le symbole de la machette, cet outil utilisé par les travailleurs de la canne à sucre comme arme contre le conquérant qui a retenu le cinéma. Contre deux colonnes de l'armée, les Cubains, armés de cet outil, défendent la ville conquise en attirant leurs opposants dans un guet-apens. C'est autour de l'étroite parenté de l'outil de travail qui permet au paysan d'avoir droit à son "sucre quotidien" et l'arme qui sert à défendre l'appartenance à un pays que s'organise l'interprétation du film. C'est pourquoi les propos des participants qui parlent de cette arme, s'insèrent dans le récit proprement dit des événements et leur représentation. Une victime de la charge à la machette

te rend compte dès le début du film du carnage fait par les cubains, en s'adressant à un interlocuteur invisible, qu'on devine être un reporter d'aujourd'hui qui interroge le temps passé. La victime dit: "Nous étions pour eux comme des arbres. Nous n'avions pour eux rien d'humain." A ce récit bref, répondra à la fin, la reconstitution du combat. Les nationaux se précipitent alors que les Espagnols comme des chasseurs sur leurs proies.

On perçoit, dans cette reconstitution d'un épisode de la révolution, une référence (historique) aux luttes de libération menées par les Cubains au cours de leur histoire, jusqu'à la récente lutte de Castro, Guevarra, en même temps qu'une représentation (pédagogique) de toutes les luttes de libération menées par les forces nationales sur les pouvoirs politiques et les économies dominantes (étrangères). Mais surtout, on démontre la naissance d'un sentiment révolutionnaire, lorsque la nécessité de la lutte s'impose à la conscience populaire. Dans la ville de La Havane, soudain, un jeune homme qui ne s'identifie pas se met à poser des questions. La révolte apparaît inévitable une fois que ces questions auront été un malaise croissant chez ses interlocuteurs et les aura forcés à prendre parti. Il transforme par sa présence et ses questions insidieuses, une conversation privée en un débat public.

Le traitement de ces divers épisodes par la caméra, laisse croire à une absence de dramatisation. La caméra est mouvante, comme si elle filmait l'actualité; l'action se déroule au présent; la caméra semble être à l'usage d'un réseau de télévision occulte alors que les renseignements en "voix-off" sur le déroulement des opérations semblent être lancés d'une station de radio-pirate. Cela contribue à rendre l'épisode à l'actualité et à amplifier son caractère "propagandiste". Mais cet effet est en quelque sorte neutralisé par le traitement de la lumière (high contrast) lorsqu'il s'agit des combats, l'absence de définition qui sont destinés à donner l'illusion du tournage à l'époque et qui, en raison de leur excès (en dépassant presque les limites de tolérance de la rétine) contribuent plutôt à rendre cet épisode de l'histoire cubaine à l'épopée nationale.

Centre Esso

Économisez
avec notre
inspection
de mi-hiver

**Vente spéciale
étiquette rouge**

ÉVITEZ LES ENNUIS DE L'HIVER:

DIAGNOSTIQUE
DE LA VOITURE
seulement

695
rég. 995

- Connaissez la condition de votre voiture avant que l'hiver ne vous la rappelle trop brutalement
- Aucune obligation de votre part
- Plus de 200 vérifications différentes par des spécialistes
- Equipement électronique le plus moderne
- Diagnostic écrit et explication de toutes les constatations
- Mieux vaut prévenir que guérir!

3400, 1ère Avenue (angle des Lilas), Québec



ZENITH VALEUR  **SPECTACULAIRE '72**

LES TELECOULEURS CHROMACOLOR

ZENITH

modèles 1972
avec super-écran de 25 pouces
logeant dans un meuble
de bois véritable

MAINTENANT A UN PLUS BAS PRIX QUE JAMAIS!

SERVICE 1 AN COMPRIS

Le FREMONT • C4512W3
Meuble surbaissé de style contemporain en contre-plaqué de véritable noyer huilé et panneau de bois franc de choix. Cadrons lumineux UHF/VHF. Haut-parleur 5" x 3" à deux cônes.

Hâtez-vous!
Cette offre ne durera
qu'un temps limité seulement!

- Lampe-écran Chromacolor
- Surface d'image sans reflets
- Syntonisation sur commande
- Contrôle de syntonisation précise automatique
- Châssis Titan 80 monté à la main
- Démodulateur de couleur "Cerveau Chromatique"
- Système de syntonisation Super Video Range
- Garde-teinte automatique

RAPPELÉZ-VOUS: Seul Zenith possède le Chromacolor!

LE CENTRE DE MUSIQUE **motel television inc.**
LE PLUS POPULAIRE **CENTRE D'ACHATS PLAZA LAVAL**
(Face à l'hôpital Laval)

AUCUN COMPTANT JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER **TEL.: 651-9110** **OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR**

Première étape de l'enquête sur le commerce des valeurs mobilières

Trois personnes sont accusées de fraude, conspiration et falsification de documents

Trois personnes, soit MM. Stephen I. Schwartz, Andrew R.L. McNaughton et Patrick Brawley ont été accusées, hier, à Montréal de fraude, conspiration et falsification de documents en rapport avec le commerce de 1.3 million d'actions de la compagnie Pan American Mines Ltd., représentant quelque \$5 millions.

MM. Schwartz et McNaughton, qui résident à Montréal, étaient présents en cour, mais il n'en fut pas ainsi de M. Patrick Brawley, dont l'adresse n'est pas connue; ce dernier serait rendu vraisemblablement aussi loin qu'au Mexique. On croit savoir qu'il est de Phoenix, Arizona.

MM. Schwartz et McNaughton se sont donc livrés à la justice quelques heures après que le juge René Brouin eût émis des mandats d'arrestation contre eux, mais le Canada devra vraisemblablement engager des procédures avec les E.-U. pour obtenir l'extradition du troisième accusé (si toutefois il s'y trouve encore).

Ces accusations font suite à l'annonce faite mardi par le ministre de la Justice du Québec, Me Jérôme Choquette, à l'effet que des procédures criminelles allaient être initiées contre trois personnes en regard de l'enquête que conduisent les mi-

nistères de la Justice et des Institutions financières, Compagnies et Coopératives.

MM. Choquette et William Tetley ont cependant pris soin de signaler que cette enquête n'est pas terminée.

Le procureur de la Couronne, M. Gabriel Lapointe, a affirmé que les trois hommes sont principalement accusés de conspiration en vue de frauder 21 personnes et le public en général en utilisant divers moyens frauduleux pour leur vendre 1.300.000 actions de Pan American, représentant une valeur de quelque \$5 millions.

Ils sont également accusés d'utilisation de faux, en pleine connaissance de cause, pour avoir illégalement fabriqué un endossement de certificats d'actions de la Pan American Mines (les numéros des actions sont mentionnés dans l'acte d'accusation), avec l'intention de les utiliser et les faire passer pour authentiques, au préjudice des 21 personnes, et du public en général.

Les noms de ces 21 personnes apparaissent dans l'acte d'accusation.

C'est le 18 novembre dernier que les transactions sur le titre de Pan American Mines ont été interrompues à la Bourse Canadienne. De \$12 qu'elle avait va-

lu au plus fort de la campagne de promotion, l'action de Pan American se transigeait à \$1.17 lors de la décision de la Bourse Canadienne.

Par ailleurs, la Commission des valeurs mobilières du Québec a suspendu le 21 décembre dernier le permis de vendre de M. Schwartz, permis qui lui avait été accordé le 1er juin 1971.

M. Schwartz travaillait pour le compte de Holland, Andrews, Perrier & Co. Ltd., de Montréal, qui avait financé l'émission d'actions de la Pan American Mines.

L'enquête préliminaire des trois hommes a été fixée "proforma" au 2 février. Mais, à cause des délais dus à l'extradition de Brawley, cette enquête aura lieu vraisemblablement beaucoup plus tard.

D'ici là, les deux accusés ont repris leur liberté moyennant des garanties fournies par des tiers, soit \$50.000 dans le cas de Schwartz et \$100.000 dans le cas de McNaughton.

De plus, Schwartz devra se présenter tous les 15 jours au bureau de la Gendarmerie royale, à Montréal. Il devra s'abstenir de communiquer avec les témoins de la Couronne, remettre son passeport à la police et ne pas quitter la province de Québec d'ici à son procès.

Les investisseurs ont affiché de la déception à la Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — La tendance a été lourde hier à Wall Street. Les investisseurs ont été déçus par le rejet par Hanoi des nouvelles propositions américaines et par l'échec de la tentative de reprise la veille. Les dégagements l'ont emporté tout au long de la séance et le marché a clôturé à peu près à ses plus bas niveaux de la journée. L'inquiétude causée par les aspects inflationnistes du budget a contribué à la baisse, ainsi que la diminution des commandes de biens durables en décembre. Les transactions ont été modérément nombreuses. A la clôture, l'indice Dow Jones de 30 valeurs industrielles avait cédé 5.57 points à 889.15. Celui de la Bourse de New York, qui porte sur 1.300 valeurs ordinaires, a cédé .09 à 56.77 et l'indice Standard and Poor's de 500 valeurs a perdu .28 à 102.50. A la Bourse de New York, le volume des transactions s'est inscrit à 14.95 millions d'actions, contre 17.57 millions mardi.

MONTREAL (PC) — Les bancaires ont gagné plus de quatre points, hier, à la Bourse de Montréal, où tous les compartiments ont enregistré des hausses dans une séance modérément animée. A l'indice, les titres bancaires ont gagné 4.72 à 255.83; les papeteries 1.50 à 85.58; les valeurs industrielles, .28 à 196.99; les services publics, .07 à 163.46 et l'indice composé a monté de .67 à 196.93. Le volume combiné des Bourses Canadienne et de Montréal s'est inscrit à 1.356,800 actions, contre 1,185,600 mardi. Rooder's Digest a avancé de 1 à 8 à \$10 3/8, la société ayant annoncé \$735,400 de bénéfices nets pour le semestre au 31 décembre 1971.

TORONTO (PC) — Les titres aurifères étaient en nette hausse, hier, à la Bourse de Toronto, où la plupart des principaux compartiments enregistrèrent des gains à la clôture d'une séance active. Ainsi a pris fin le mouvement de baisse qui avait marqué les cinq dernières séances. L'indice des valeurs industrielles a gagné .83 à 193.73; les titres aurifères ont gagné 3.71 à 167.06; les métaux usuels, .8 à 84.84 et les pétroles de l'ouest, 1.64 à 218.71. Le volume s'est inscrit à 2.85 millions d'actions, d'une valeur de \$25.70 millions mardi. Selon les analystes, ce virage pris par le marché des valeurs est surtout dû à des achats à la baisse et aux bénéfices enregistrés par de nombreuses sociétés importantes.

statistiques boursières

Table with multiple columns: Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal, Industries, Mines, Cours moyens à New York, Cours moyens de Dow Jones, Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto, Industries, Mines, Titres les plus actifs à la Bourse de Montréal, Industries, Mines, Titres les plus actifs à la Bourse de Québec, Industries, Mines, Cours moyens à Toronto, Cours moyens à Montréal, Cours moyens à Québec.

Eric Kierans présidera la "journée MBA" des Hautes études commerciales

C'est sous le thème de "Croissance de l'entreprise privée au Québec: Mythe ou Réalité?" que se rencontreront hommes d'affaires et étudiants du M.B.A. à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. La rencontre se déroulera de 15h30 à 22h, le 29 février prochain, sous la présidence de l'honorable ERIC KIERANS. Un grand nombre de Présidents et Directeurs d'entreprise évoluant dans tous les secteurs ont été invités à participer à la "journée M.B.A.", à laquelle plusieurs ont déjà apporté leur entière collaboration. La principale activité de la journée sera la tenue simultanée de quatre ateliers qui traiteront des sujets suivants: (1) la notion de compétence distinctive comme facteur de croissance de l'entreprise; (2) le conseil d'administration: aide ou entrave au dynamisme de l'entreprise québécoise; (3) la capacité d'attirer des ressources compétentes comme facteur essentiel de la croissance; (4) les marchés financiers sont-ils une entrave à l'essor des entreprises québécoises? La Journée M.B.A., organisée par l'Association des Etudiants du M.B.A. de H.E.C. sera l'occasion d'un contact de grand intérêt à la fois pour les hommes d'affaires et pour les futurs administrateurs.

Finances municipales et scolaires

L'hôpital de l'Enfant-Jésus a vendu, hier, à Lévesque & Beaubien, au prix de 98.469, \$1.200.000 d'obligations comportant deux tranches. La première consiste en un montant de \$120.000 d'obligations à 7 pour cent remboursables de 1973 à 1982. La seconde tranche de \$1.080.000 à 7 1/2 pour cent est remboursable en 1982. Le coût moyen net de la finance revient ainsi à 7.6991 pour cent.

REGIONALE DE TILLY — La commission scolaire régionale de Tilly a vendu, hier, à Raymond Camus au prix de 97.98, \$4.150.000 d'obligations comportant deux tranches. La première consiste en un montant de \$1.314.000 d'obligations à 7 1/4 pour cent remboursables de 1973 à 1982. La seconde tranche de \$2.836.000 à 7 1/2 pour cent est remboursable en 1982. Le coût moyen net de la finance revient ainsi à 7.7688 pour cent.

Variations des cours des obligations

Table showing variations of bond prices for various municipalities and provinces, including VILLE D'ANJOU, REGIONALE DE TILLY, and EMISSIONS DES PROVINCES Y COMPRIS LES EMPRUNTS GARANTIS.

Engagements immédiats pour des fonds destinés à la construction

Le manque de fonds disponibles immédiatement pour la construction est l'un de vos principaux problèmes en affaires? Nous nous spécialisons dans l'obtention rapide de fonds destinés à la construction. En l'espace de quelques jours vous recevez notre engagement suivi d'une clôture rapide de la transaction et de l'obtention des fonds. Nous avons pris des engagements d'un montant de \$150.000.000 envers nos clients pour leur aider dans la réalisation de leurs projets au cours de 1971. Demandez-nous de passer chez vous pour une consultation. Les courtiers sont protégés. Ruthbern Holdings Limited, The Thomson Building, 65 Queen Street West, Suite 900, Toronto, Ontario. (416) 366-4251.

HEBERT, LE HOULLIER & ASSOCIES INC. Actuaire-Conseils



SERGE BEAUDOIN, F.S.A., F.I.C.A.

Nous sommes heureux d'annoncer que monsieur Serge Beaudoin, F.S.A., F.I.C.A., s'est associé au bureau de Hébert, Le Houllier & Associés Inc., actuaire-conseils et conseillers en avantages sociaux. Monsieur Beaudoin était précédemment Directeur général des Forestiers Canadiens, Société d'Assurance-Vie.

Bonne demande de bovins

MONTREAL (PC) — Les arrivages ont été moins nombreux, la demande bonne et les prix stables, hier, aux marchés aux bestiaux de Montréal. Les arrivages: 168 bêtes à cornes, 20 veaux, aucun porc et aucun bovin.

Les bons bouvillons valaient de \$32.25 à \$34, les moyens de \$31.50 à \$33, les communs de \$26.25 à \$31.

Les bonnes vaches se vendaient de \$24 à P26.50, les moyennes de P23 à P24.75, les communes de P21 à P22.75, les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de P15 à P21.75.

Les génisses de choix ont rapporté de \$28.50 à \$30.25, les bonnes de \$27 à \$28.75, les moyennes de \$25.50 à \$26.50, les communes de \$21.25 à \$25.25.

Les bons taureaux se vendaient de \$27 à \$31, les communes et les moyens de \$22.75 à \$26.50.

Les bons veaux de lait valaient de \$24 à \$26.50, les moyens de \$19 à \$25.50, les communs de \$18 à \$23.50. Le prix des porcs n'a pas été cité.

Léo Lavoie se fait l'avocat du mouvement Jeunes Entreprises

M. Léo Lavoie, président de la Banque Provinciale du Canada a lancé officiellement mardi une campagne de souscription de \$65.000, destinée à venir en aide au mouvement Jeunes Entreprises de la région de Montréal. Cette campagne devrait durer environ un mois.

Parlant alors devant les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal, M. Lavoie a principalement voulu souligner l'importance pour les hommes d'affaires, d'épauler le mouvement. On se rappellera que Le Soleil avait déjà présenté les objectifs de tels mouvements, sorte d'école pratique où des étudiants d'écoles secondaires ou de niveau collégial organisent et administrent eux-mêmes de petites entreprises, avec la collaboration d'hommes d'affaires plus expérimentés.

Pour M. Lavoie, Jeunes Entreprises constitue le meilleur cours d'économie appliquée, et c'est la responsabilité tous d'y participer directement ou indirectement (dons d'argent, conseils, prises de contacts, prêts de locaux, etc.).

"Le succès du mouvement ne dépend que de vous, messieurs les hommes d'affaires, de préciser l'orateur. Le temps n'est plus aux hésitations, aux excuses, aux vagues prétextes. Nous savons tous la valeur du placement, qui est la clé du capital. Or le placement que nous vous proposons est des plus rentables: c'est un placement dans notre avenir économique."

ACTUELLEMENT, quelque 4.000 jeunes de Montréal détiennent des actions de \$1 dans une des 39 jeunes entreprises. Le chiffre d'affaires total du mouvement de Montréal dépassera vraisemblablement les \$25.000, et les profits pourront atteindre environ \$3.000.

Ces entreprises sont en grande partie de type manufacturier, alors qu'elles produisent des milliers (environ 10.000) d'articles tels que des plats en métal, en bois, des chandeliers et chandeliers, des poupées, des verres, des briquets, des sous-plats, etc. Ce apprentissage technique comporte de plus, selon M. Lavoie, un autre avantage. Appelé à travailler très près de "conseillers" du milieu financier, le jeune se débarrasse alors souvent des préjugés qu'il entretenait à leur endroit. Il élargit ainsi ses horizons, tout en se faisant, sur le plan strictement humain, de nouveaux amis.

"Ce commerce humain n'est d'ailleurs pas à sens unique, de conclure le président de la Banque Provinciale. Il permet également aux conseillers de mieux apprécier les jeunes. Cet échange apparaît donc comme profitable à tous.

cours du dollar

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien est demeuré inchangé hier et valait 99 35-64 de cents en devises américaines comparativement à 99 23-64 de cents une semaine plus tôt.

La livre sterling était à la hausse de 1-32 de cent et valait \$2.58 63-64.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était inchangé et cotait à \$1.00 15-32 en devises canadiennes. La livre sterling a avancé de 1-8 et cotait à \$2.60 1-4.

BUREAU A LOUER. Tapis sur à mur, près du palais de justice et de la colline parlementaire. Convient pour étude légale. 688-0077 pour information.

SYSTEME DE T.V. PAR CABLE A VENDRE. Système de première qualité avec potentiel d'extension dans une région à croissance rapide près de Montréal. Adressez vos demandes de renseignements, à: DEPT 4440, LE SOLEIL.

Nomination à la Banque de Nouvelle-Ecosse



THOMAS A. BOYLES. M. Thomas A. Boyles vient d'être élu président du conseil d'administration de la Banque de Nouvelle-Ecosse. Il a déjà occupé divers postes au sein de la BNE et il siège au conseil d'administration de plusieurs sociétés importantes au Canada et à l'étranger.

Séance peu active à la Bourse de Londres

LONDRES (Reuter) — La Bourse a été plus ferme, hier, au cours d'une séance relativement peu animée. Les principales valeurs industrielles étaient irrégulières.

Les valeurs canadiennes ont fluctué légèrement. Alcan, Abitibi, Hawker et Brascan se sont raffermies, mais Hiram Walker, Canadian Pacific, Price Bros. et Consolidated Bathurst ont subi un recul.

Détenez dans le monde des affaires. Vous serez étonné de voir le nombre d'hommes d'affaires qui se retrouvent chaque soir à \$8. à l'Auberge des Gouverneurs. Beaucoup d'ambiance, beaucoup d'amuse-gueules, les chansons de la jolie Nicole Normand... aucun problème. (ANNI)

Ce bureau sans occupant pourrait peut être vous offrir l'occasion d'une carrière exceptionnelle. Il s'agit d'un bureau chez Richardson Securities du Canada qui attend d'être occupé par un préposé à la vente disposé à s'intéresser d'une façon personnelle et constante aux besoins de nos clients dans le domaine du placement. Un représentant de Richardson Securities dispose de nombreux avantages qui rendent sa situation particulièrement attrayante. Il jouit de l'appui de notre service d'études composé d'un personnel hautement compétent, il a accès à notre réseau de communications entièrement automatique, aux services électroniques de transmission des cours, à notre réseau privé de nouvelles et aux facilités des ordinateurs. Si vous êtes en mesure de relever le défi que présente cette occasion, vous pourrez progresser rapidement avec l'une des maisons de placement qui compte parmi les plus progressives au Canada. Les candidats qui sont acceptés bénéficient de cours d'apprentissage complets qui couvrent tous les aspects du commerce des valeurs mobilières. Nous sommes à la recherche de représentants soit à Québec ou à Montréal. Communiquer avec M. Paul Marceau, gérant 1195 rue Saint Jean, Québec, P.Q. Téléphone 525-7105. RICHARDSON SECURITIES OF CANADA. FILIALE DE JAMES RICHARDSON & SONS, LIMITED FONDÉE EN 1857. SIÈGE SOCIAL: WINNIPEG. Nous possédons des bureaux dans 33 villes à travers le Canada ainsi qu'à New York, Chicago, Londres, Francfort et Hong Kong.

Contre l'inflation, la Banque du Canada propose un ralentissement dans la hausse des salaires

OTTAWA (PC) — Dans sa revue économique de janvier, la Banque du Canada préconise un ralentissement substantiel du taux d'accroissement des salaires afin d'assurer une stabilité raisonnable des prix.

Même un faible mouvement en ce sens ralentirait quelque peu le taux d'inflation, précise la Banque dans son document publié hier.

Le Canada a réussi l'an dernier mieux que les autres nations industrialisées à contenir l'inflation, mais cette réussite a été due à certains facteurs d'influence à court terme sur l'économie.

"L'une des grandes déceptions des derniers temps a été que la bonne performance canadienne sur les prix ne peut être attribuée à une amélioration marquée et durable des facteurs sous-jacents des coûts", affirme l'organisme.

À la fin de 1971, le taux des augmentations de salaires reprenait de l'accélération et les facteurs particuliers qui ont influé sur l'économie seront amortis en 1972.

L'an dernier, le taux des augmentations de salaires s'est maintenu à un niveau supérieur à huit pour cent. L'indice des prix à la consommation a avancé de cinq pour cent et, dans l'ensemble de l'économie, les prix ont monté d'à peu près 3,25 pour cent.

"L'augmentation des salaires industriels moyens a surpassé celle du coût de la vie à un degré inusité durant les deux dernières années, souligne la Banque. En d'autres termes, il semble y avoir eu un gain anormal des salaires réels".

STATISTIQUES DU F.M.I.

Cette analyse de la Banque du Canada est confirmée par les récentes statistiques publiées par le Fonds monétaire international. Ces chiffres montrent que le Canada a eu le moins d'inflation dans les prix à la consommation durant la majeure partie de l'année dernière parmi les 14 principaux pays industrialisés du monde.

Mais, comme le signale la Banque du Canada, le taux d'inflation augmentait comme l'année prenait fin, contrairement à la marche des prix aux E.-U., où de fortes augmentations de prix au début de 1971 se stabilisent, en réponse, semble-t-il, au gel des prix décrétés par le président Nixon le 15 août.

La récente revue statistique du FMI couvre la période qui a pris fin le 31 octobre et elle montre que de janvier à juin l'année dernière, l'indice des prix à la consommation au Canada était entre 1,5 et 2,5 p.c. plus élevé que l'année précédente. Mais ce

taux accéléra son ascension en juillet, et en août, septembre et octobre, les prix aux consommateurs au Canada étaient de 3,5 p.c. plus élevés que l'année précédente.

PERSPECTIVES

De nouveau selon la revue bancaire, on a assisté l'an dernier à une hausse inhabituelle de la productivité mais, en 1972, deuxième année de relance économique après le ralentissement de 1970, la hausse de la productivité se ralentira sans doute.

Les profits, comprimés par les restrictions de prix en 1970, ont regagné brusquement du terrain en 1971. Conséquent, les coûts ne devraient pas être majorés en 1972, mais de nouvelles restrictions pourraient nuire à l'élan des entreprises.

"La future trajectoire des prix sera nettement affectée par l'échelle des hausses salariales en rapport avec la production réalisée, explique la Banque du Canada.

"Malgré le fait qu'une baisse substantielle du taux d'augmentation des salaires s'imposerait pour réaliser une stabilité raisonnable des prix, un mouvement relativement modeste dans cette direction pourrait suffire à empêcher une nouvelle aggravation de notre performance des prix.

ORIENTATION

"D'une manière ou d'une autre, cependant, les salaires et les prix devront s'orienter de façon à ce que la hausse des gains réels s'accorde davantage avec la hausse de la productivité".

La productivité — ou rendement par personne employée — avait grimpé d'environ 3,5 pour cent l'an dernier. Le revenu de travail par personne employée a avancé de 7,75 pour cent dans la même période pour l'ensemble de l'économie, tandis que les salaires hebdomadaires moyens payés par les entreprises privées grimpaient de plus de huit pour cent. L'industrie de la construction a enregistré des hausses plus marquées.

Selon la Banque, les tendances inflationnistes continueront de toucher l'économie canadienne.

"Le Canada ressentira tout spécialement l'impact du nouveau programme américain de contrôle sur l'inflation. En plus des effets directs qu'elle pourrait avoir, une meilleure performance des prix du côté américain serait profitable aux efforts déflationnistes de l'Amérique du Nord.

"Elle contribuerait aussi de façon importante à tempérer le climat inflationniste dans tout le monde industrialisé".

Un nouveau système permettra de communiquer en langage courant avec les ordinateurs

par Jacques BARBEAU

Pour la première fois, dans le monde secret de l'informatique, un nouveau système permettra de communiquer directement avec les ordinateurs, et cela en langage courant (français et anglais).

La Société Gemini Limited, de Montréal, a mis au point ce système à la suite d'une entente avec la firme Com-Share, de Rexdale, en Ontario. La nouvelle a été rendue publique au cours d'une conférence de presse, tenue à Toronto, récemment.

L'originalité du système Gemini réside dans le fait qu'il peut être branché sur un ordinateur physique et que toute personne, avec ou sans expérience d'opération, peut immédiatement "asservir" l'ordinateur. Il n'est donc plus nécessaire de recourir à une programmation compliquée pour traduire en langage - machine les données des problèmes.

Selon M. D. Price, président de Com-Share, le principal avantage de Gemini est son économie car, sur les \$816 millions dépensés au Canada en frais d'ordinateur en 1970, \$258 millions étaient affectés aux charges de programmation et aux coûts d'opération. Le système Gemini a été conçu dans le but de ramener ces derniers frais à leur proportion normale du coût du hardware.

Le coût d'utilisation de Gemini est établi au moment de la transaction mais la compagnie soutient que l'usage coûtera moins cher que le salaire annuel d'un programmeur. Soulignons que le système s'adapte à tout genre d'opération, par

accès direct en conversation instantanée ou différée.

FUNCTIONNEMENT

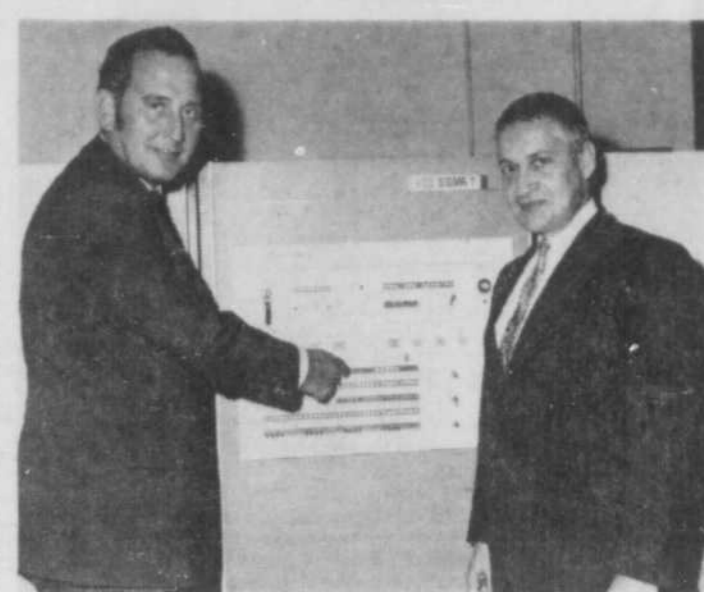
Le système Gemini est une première tentative pour démythifier les ordinateurs. La percée est assez modeste mais la voie est tracée et d'autres inventions viendront. De fait, le concept de l'ordinateur est relativement simple. C'est le fait de recourir à un langage - machine rigide et complexe (Fortran, Sisma, etc.) qui réduit ses applications et oblige les usagers à faire appel à des spécialistes, les programmeurs.

Dans le cas de Gemini cependant, la phrase d'entrée n'est limitée que par le vocabulaire et les règles de syntaxe de la machine. Il n'y a aucune autre limitation et les champs de données sont illimités en nombre et en longueur. L'appareil reconnaît ces champs, donc nul besoin de phrases déclaratives. La grammaire du système est un sous-ensemble de la grammaire française ou anglaise, ce qui évite le recours à de nouvelles règles.

Les commandes sont réparties en sept groupes: mise en mémoire, retrait des données, contrôle de l'information, traitement, programmation, création et mise en page des rapports et enfin, aménagement. On peut donner des commandes du type suivant: "Régler le vecteur de..."; "établir une recherche..."; "arrêter..."; "annuler le tri..."; "calculer..."; ou encore "donner le résultat...". Le système est en évolution et on y ajoute des données pour permettre la constitution d'une banque d'information de 1.600.000.000 de caractères.

APPLICATION PLUS LARGE

On peut dire que le système tend à devenir un ordinateur logique et ouvert qui se superpose au réel à cause de son universalité. En comparaison, les systèmes fermés sont très difficiles à modifier parce que les changements amènent une



Le président de la compagnie Com-Share Ltd, M. D. Price explique ici le fonctionnement du nouveau système d'ordinateur par accès direct, le procédé Gemini. A ses côtés, M. Maurice Houle, président de la Société Gemini. Il s'agit d'une intéressante innovation qui utilise le langage direct pour "donner des ordres" à l'ordinateur.

nouvelle définition du système par rapport au nouvel environnement. Gemini, en éliminant le problème du langage, permet une meilleure utilisation des banques d'information et un meilleur contrôle des programmes par les administrateurs. La banque des données, non restreinte par des formats, est modifiable à volonté, sans pour cela, repenser l'ensemble du système. C'est là son principal avantage et l'on peut s'attendre à d'intéressantes innovations dans ce sens. L'informatique rendue facile, c'est peut-être pour demain.

Le président de la compagnie Com-Share Ltd, M. D. Price explique ici le fonctionnement du nouveau système d'ordinateur par accès direct, le procédé Gemini. A ses côtés, M. Maurice Houle, président de la Société Gemini. Il s'agit d'une intéressante innovation qui utilise le langage direct pour "donner des ordres" à l'ordinateur.

VILLE DE COURVILLE

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 132. Les soumissions doivent être déposées au bureau de la Ville de Courville, 300 Ave. Beaulieu, Québec, le 27 février 1972, avant 12 heures p.m.

Des soumissions dans enveloppes cachetées portant les mots "Soumission travaux d'amélioration de la route 132" seront reçues au bureau de la Ville de Courville, 300 Ave. Beaulieu, Québec, le 27 février 1972, avant 12 heures p.m.

Le soumissionnaire devra fournir un chèque de garantie certifié au montant d'un pourcentage de la soumission, payable à l'ordre du Propriétaire et constituant un dépôt garantissant que l'Entrepreneur signera le contrat si sa soumission est acceptée.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux indiqués ci-dessus et destinées à l'Agent des Approvisionnements, Ministère des Transports, Place 142, Edifice de l'Administration régionale, Arrondissement de Montréal, Québec, devront être déposées au Bureau de la Ville de Courville, 300 Ave. Beaulieu, Québec, le 27 février 1972.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque de \$50,00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur présentation d'un chèque de \$50,00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

Les soumissions seront ouvertes à l'Association des Marchands d'Automobiles de Montréal, M. Leonard Kantor, s'est dit heureux des renseignements obtenus par ce sondage: "Plus particulièrement, nous avons été agréablement surpris de l'intérêt qu'a suscité notre approche parmi les visiteurs. Les commentaires recueillis avec ce questionnaire nous seront d'une aide précieuse dans l'élaboration de nos programmes pour l'amélioration des ventes et du service après-vente".

Les visiteurs au kiosque de l'AMAM étaient invités à répondre à neuf questions et à donner leurs commentaires et suggestions au bas d'une feuille.

Les statistiques suivantes ont été obtenues après une analyse préliminaire des 1.000 questionnaires:

— 1,5 p.c. des automobilistes changent leur voiture tous les deux ans et 73,5 p.c. tous les trois ans ou plus.

— 40 p.c. sont "très satisfaits" de la voiture achetée; 40 p.c. sont "satisfaits" seulement; 10 p.c. sont "peu" satisfaits et 10 p.c. ne le sont pas du tout.

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

Nouvelles brèves des sociétés

Ventes records de Volvo (Canada) Ltée

La société Volvo a terminé l'année 1971 sur une note record en vendant 624 voitures au Canada en décembre, soit une hausse de 23 pour cent sur les ventes de décembre 1970 et portant ainsi à 20 le nombre de mois d'affilée au cours desquels on a atteint des nouveaux sommets de ventes.

Les ventes globales de l'année 1971 se sont élevées à 8.804 voitures, une augmentation de 25 pour cent sur les 7.034 Volvo vendues en 1970 et un nouveau record pour une année depuis l'établissement de la société au Canada. La majorité des nouvelles voitures Volvo vendues au Canada sont sorties de l'usine de montage de la société à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Ces résultats viennent donc infirmer catégoriquement les rumeurs publiées au début de la semaine, et selon lesquelles la filiale canadienne de cette société serait forcée de cesser sa production à Halifax, suite à des difficultés de mise en marché et d'expansion.

On a en effet monté 8.200 voitures à cette usine en 1971 et le programme de 1972 prévoit l'expansion des installations et l'accroissement de la production qui devrait atteindre environ 9.500 voitures.

Kennecott Copper rapporte une forte baisse de profits

NEW YORK (PA) — Kennecott Copper Corp., a rapporté des profits fortement plus bas pour le dernier trimestre de 1971 et pour l'année dernière, en comparaison de l'année 1970 toute entière.

Le plus grand producteur de cuivre des États-Unis a fait savoir que son bénéfice net durant le dernier trimestre de 1971 a fléchi à \$11.200.000 soit 34 cents par action, au regard de 26.200.000 ou 79 cents par action avant les postes extraordinaires de 1970.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Pour toute l'année 1971, les profits de Kennecott ont fléchi à \$87.200.000 soit \$2,63 par action, à comparer à \$185.000.000 ou \$5,58 par action l'année précédente, avant les postes extraordinaires. Le profit net de 1970, compte tenu des postes extraordinaires, a été de \$150.900.000 soit \$4,55 par action.

Une compagnie a rapporté un revenu net par action de \$1,16 pour le dernier trimestre de 1971, à comparer à 48 cents par action durant la période correspondante de 1970.

Pour l'année 1971, Bethlehem Steel a rapporté un revenu net de \$139.239.000 soit \$3,14 par action sur des revenus bruts de \$2.993.200.000. Ces chiffres sont à rapprocher de \$90.071.000 ou \$2,05 par action sur des revenus bruts de \$2.963.004.000 en 1970.

Profits accrues de United States Steel Corp.

NEW YORK (PA) — United States Steel Corp., a rapporté que ses bénéfices pour le trimestre terminé le 31 décembre 1971 ont totalisé \$46.600.000 soit 85 cents par action, ce qui représente une hausse appréciable par rapport à \$39.000.000 ou 72 cents par action durant la même période de 1970.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les ventes du trimestre ont fléchi cependant, à \$1.084.000.000 comparativement à \$1.143.000.000.

Les Montréalais trouvent prohibitifs les coûts des services après-vente offerts par les vendeurs d'automobiles

MONTREAL (PC) — Un sondage d'opinion publique effectué au salon Auto 72 par l'Association des Marchands d'Automobiles de Montréal, a relevé une plainte majeure de la part du public automobiliste: les coûts des services après-vente sont généralement trop élevés à Montréal.

Une compilation préliminaire des résultats de cette enquête a également révélé que 20 p.c. des propriétaires de véhicules sont insatisfaits à la suite de leur achat.

Plus de 1.000 personnes parmi les quelque 200.000 visiteurs à Auto 72 ont consacré 10 minutes et plus de leur temps pour répondre à un bref questionnaire qui comportait neuf questions.

Le nouveau président de l'Association des Marchands d'Automobiles de Montréal, M. Leonard Kantor, s'est dit heureux des renseignements obtenus par ce sondage: "Plus particulièrement, nous avons été agréablement surpris de l'intérêt qu'a suscité notre approche parmi les visiteurs. Les commentaires recueillis avec ce questionnaire nous seront d'une aide précieuse dans l'élaboration de nos programmes pour l'amélioration des ventes et du service après-vente".

Les visiteurs au kiosque de l'AMAM étaient invités à répondre à neuf questions et à donner leurs commentaires et suggestions au bas d'une feuille.

Les statistiques suivantes ont été obtenues après une analyse préliminaire des 1.000 questionnaires:

— 1,5 p.c. des automobilistes changent leur voiture tous les deux ans et 73,5 p.c. tous les trois ans ou plus.

— 40 p.c. sont "très satisfaits" de la voiture achetée; 40 p.c. sont "satisfaits" seulement; 10 p.c. sont "peu" satisfaits et 10 p.c. ne le sont pas du tout.

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et 20 p.c. "médio-

crain".

— 40 p.c. trouvent le service après-vente de leur dépositaire "excellent"; 40 p.c. le trouve "passable" et

bourse de toronto

bourse de montréal

bourse de new york

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Cours transmis par la Presse Canadienne', 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', and 'Baisse'. Lists various companies like Alcan, Bell Canada, and various banks.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Cours transmis par la Presse Canadienne', 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', and 'Baisse'. Lists various companies like H-Bor, H-Bor, and various banks.

Table of stock market data for New York, including columns for 'Cours transmis par la Presse Associée', 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', and 'Baisse'. Lists various companies like IBM, AT&T, and various banks.

bourse canadienne

Table of stock market data for Canadian stocks, including columns for 'Cours transmis par la Presse Canadienne', 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', and 'Baisse'. Lists various companies like Alliance, Alcan, and various banks.

Table of stock market data for American stocks, including columns for 'Cours transmis par la Presse Associée', 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', and 'Baisse'. Lists various companies like IBM, AT&T, and various banks.

bourse américaine

Table of stock market data for American stocks, including columns for 'Cours transmis par la Presse Associée', 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', and 'Baisse'. Lists various companies like IBM, AT&T, and various banks.

Table of stock market data for American stocks, including columns for 'Cours transmis par la Presse Associée', 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', and 'Baisse'. Lists various companies like IBM, AT&T, and various banks.

Table of stock market data for American stocks, including columns for 'Cours transmis par la Presse Associée', 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', and 'Baisse'. Lists various companies like IBM, AT&T, and various banks.

Tendance des prix

NEW YORK (PA) - L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée a monté hier de 0.33 point à 202.66.

Baisse du prix du grain à Chicago

CHICAGO (PA) - Les prix des céréales à terme ont subi hier, de lourdes pressions de ventes, au marché des céréales de Chicago.

Au moment de l'activité, les prix du blé avaient perdu jusqu'à 5-4 cents, le soya 3 cents, le maïs 2 cents et l'avoine un cent.

Mais, l'avoine et le soya étaient en baisse.

europa

Les attentats à la bombe se multiplient en Irlande

BELFAST (D'après AFP, Reuter et UPI) — La plus terrible vague d'explosions provoquées par des bombes de l'IRA s'est produite hier en Irlande du Nord depuis le début des mesures d'internement administratif en août dernier. Un homme a été tué et un autre blessé tandis qu'un engin de plus de 100 livres de gélinite a détruit un centre d'échanges téléphoniques de plusieurs millions de dollars.

Le tué et le blessé ont tous les deux été victimes d'une bombe placée devant un poste de police de Castlewellan, hier matin. Le commissariat n'a subi que des dégâts matériels légers.

Deux autres bombes ont explosé dans le même secteur, l'une devant une centrale téléphonique qui fut gravement endommagée, et l'autre devant une école.

A Belfast, deux policiers de réserve ont été blessés par une rafale d'arme automatique tirée d'une voiture en marche. La bombe qui démolissait le complexe téléphonique de la capitale a amené des conducteurs de taxis, des passagers et des passants à l'hôpital afin d'être soignés pour des chocs nerveux. L'édifice venait tout juste d'être terminé et on devait y emménager bientôt.

A Newry, près de la frontière

de l'Eire, des porte-parole des forces de sécurité ont affirmé que cinq explosions se produisirent à quelques minutes d'intervalle. Une des déflagrations a détruit un nouveau bureau de réception de taxes qui en remplaçait un autre également dynamité. Les autres explosions à Newry ont endommagé un édifice d'une compagnie d'entreposage, un garage, les locaux d'un importateur de charbon et une boutique d'électicien.

A Belfast enfin, une boutique d'antiquité a été détruite près du centre-ville.

Le Pacte de Varsovie envisage pour 1972 la conférence sur la sécurité européenne

PRAGUE (d'après l'AFP) — Les pays membres du Pacte de Varsovie estiment que la conférence paneuropéenne sur la sécurité et la coopération peut-être convoquée au cours de l'année 72. "Ils estiment que la sécurité et la coopération européennes exigent la création d'un système d'engagements qui exclurait tout emploi ou menace d'emploi de la force dans les rapports entre les Etats d'Europe et qui serait une garantie contre tout acte d'agression".

C'est ce qu'indique la déclaration sur la paix, la sécurité et la coopération en Europe, adoptée hier, à l'issue du sommet de Prague. Les Etats participant à la réunion de Prague, précise la déclaration, proposent que soient généralement reconnus et pratiquement appliqués dans la vie politique du continent européen les principes suivants régissant les rapports entre les pays d'Europe:

- Inviolabilité des frontières y compris celles créées à la suite de la Seconde Guerre mondiale;
- Non-emploi de la force ou de la menace de la force;

- Coexistence pacifique, rapports de bon voisinage et rapports mutuellement profitables entre Etats;

- Désarmement, notamment le désarmement nucléaire et la cessation des courses aux armements;

- Soutien à l'ONU et à son renforcement en accord avec la charte de l'ONU.

REDUCTIONS

En prenant ces principes importants comme base des rapports entre Etats européens, la conférence paneuropéenne adoptera une décision d'une grande importance historique, affirme la déclaration. Ce sera le début d'un travail commun, fertile, capable de créer une Europe réellement pacifique, ajoute le texte.

"D'autre part, les Etats membres du Pacte de Varsovie estiment qu'un accord sur une réduction des forces armées et de l'armement en Europe correspondrait aussi à l'intérêt de la sécurité européenne", indique la déclaration. "Ils se basent sur le fait que le problème d'une réduction des forces armées et de l'armement en Europe, aussi

bien étrangers que nationaux, devrait être résolu de telle façon qu'il ne nuise pas aux pays qui participeront à cette réduction. Juger et déterminer la solution de ce problème ne peut pas être l'affaire exclusive des blocs militaires et politiques existant en Europe. Un accord devrait être atteint sur une forme de négociation sur ce problème".

AGRESSION AMERICAINE

Les participants à la conférence ont de plus dénoncé les derniers actes d'agression des Etats-Unis en Indochine et ont adopté une résolution à cet effet.

Un échange de vues sur "d'autres problèmes internationaux d'intérêt commun" a eu lieu également. Les pays représentés à la session ont "confirmé à l'unanimité leur volonté de continuer à oeuvrer pour le renforcement de l'unité et de la cohésion du camp socialiste", ainsi que leur détermination de maintenir et de renforcer la paix et la coopération internationale, de lutter "contre l'agression impérialiste et la réaction" et de "soutenir la lutte des nations pour la liberté, l'indépendance nationale et le progrès social".

Après le débat aux Communes

La commission Pearce continuera son enquête en Rhodésie

LONDRES (d'après l'AFP et AP) — Sir Alec Douglas Home, secrétaire au Foreign Office, a défendu hier aux Communes les accords de Salisbury et la Commission Pearce, qui doit, a-t-il dit, "poursuivre sa tâche sur place aussi longtemps qu'elle considérera que les conditions politiques lui permettent de le faire".

Au cours de ce débat d'urgence sur la Rhodésie, qui s'est terminé par une victoire du gouvernement, mais qui avait été demandé par l'opposition, M. Denis Healey, porte-parole travailliste pour les Affaires étrangères et le Commonwealth, a lancé une virulente attaque personnelle contre sir Alec. S'adressant au ministre, M. Healey a notamment affirmé: "Nous ne pouvons admirer votre rôle dans l'affaire rhodésienne au

cours de ces derniers mois. Vous avez débuté comme le champion de la majorité africaine et vous terminez comme le tapis-brosse d'un dictateur".

Le porte-parole de l'opposition a, d'autre part, demandé au gouvernement de prendre l'engagement solennel qu'il ne lèvera pas les sanctions économiques contre la Rhodésie si l'accord de Salisbury se révèle inacceptable par la majorité africaine.

M. Healey a demandé à Sir Alec d'exiger du premier ministre rhodésien qu'une activité politique normale soit effectivement autorisée en Rhodésie et notamment le droit pour le "Conseil national africain" de tenir des réunions. A propos de l'arrestation de M. Garfield Todd, ancien premier ministre

de Rhodésie, M. Healey a enfin déclaré: "Il a été arrêté uniquement pour être réduit au silence. Sir Alec doit insister pour obtenir sa libération immédiate".

ENQUETE SUR LES DETENTIONS

De son côté, lord Pearce a déclaré hier au cours d'une assemblée publique à Salisbury qu'il enquêtait sur les prétendues détentions d'au moins 300 personnes qui auraient été arrêtées par le gouvernement rhodésien depuis l'arrivée il y a trois semaines, de la commission qu'il préside.

Pearce a déclaré que la Rhodésie avait refusé de révéler combien de personnes étaient détenues et les raisons de ces rétentions.

Addis-Abeba

Tous les mouvements de libération africains invités à participer aux débats du Conseil de sécurité

ADDIS-ABEBA (AFP) — M. Diallo Telli, secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), a déclaré hier que tous les mouvements de libération africains, ainsi que les dirigeants du Comité de libération de l'OUA, seront conviés à participer aux débats du Conseil de sécurité sur le colonialisme et le racisme qui s'ouvrent demain à Addis-Abeba.

Evocant les préparatifs de l'Afrique en prévision de la session du conseil, M. Diallo Telli a affirmé au cours d'une conférence de presse que "l'Afrique entend donner "le maximum d'éclat et d'importance", à cette réunion qui, a-t-il dit, "aura une influence décisive sur le destin de notre continent".

Le secrétaire général a souligné que la session du conseil, organisée à la demande même de l'OUA, "doit être consacrée exclusivement à l'examen des mesures pratiques et des mesures concrètes destinées à mettre

en application les résolutions de l'Assemblée générale des Nations-unies et du Conseil de sécurité en matière de décolonisation et de la lutte contre la discrimination raciale et l'apartheid, et naturellement également les résolutions de l'OUA.

APPROBATION CHINOISE

La Chine populaire de son côté, accueille favorablement la décision du Conseil de sécurité de l'ONU de tenir une réunion spéciale à Addis-Abeba pour discuter des problèmes africains.

Un article du "Quotidien du Peuple" reçu à Hong-Kong voit dans cette décision "une victoire des peuples et des pays africains dans la lutte pour sauvegarder et conquérir l'indépendance nationale".

Ecrit sous un pseudonyme "le commentateur", qui cache pen-

set-on, une haute personnalité de Pékin, l'article fait remarquer que les mouvements africains d'indépendance nationale se sont largement développés et que près de 40 pays africains ont conquis leur indépendance depuis la Seconde Guerre mondiale.

"Les caractéristiques générales du continent africain ont profondément changé, déclare le "Quotidien du Peuple" qui poursuit: "Pour préserver leur indépendance nationale et leur souveraineté, les pays africains sont en train de s'unir avec plusieurs pays d'Asie et d'Amérique latine afin de s'opposer à l'impérialisme, au colonialisme et au néocolonialisme et, en particulier, à la pression politique et à l'hégémonie des deux super-puissances".

Pour le journal, "les pays africains sont devenus une importante force politique à l'intérieur et à l'extérieur des Nations unies".

Woolco

DISQUES

EN SPÉCIAL

Led Zepplin IV

Sesame Street 2
Enregistrement original

NEIL DIAMOND
STONES

American Pie Don McLean

MICROSILLONS STEREO

4-37

CHACUN

VENEZ TÔT AVANT L'ÉCOULEMENT!

Chicago

Ensemble de 4 microsillons de "Chicago" Seulement 9.99 l'ensemble

Madman across the Water
Elton John

Thoughts of Mevin On Lighthouse

Rod Stewart

Every picture tells a story

Anne Murray & Glen Campbell

E. Pluribus Funk, Grand Funk

Easy Lovin, Freddie Hart

Woolco

Toujours le premier pour ses bas prix!

CUIT TRANCHE

JAMBON

de qualité, maigre et frais tranché comme vous l'aimez!

1.09 lb

GIFFARD LEVIS
CENTRE STE-ANNE
2960 BOUL. STE-ANNE

GIFFARD LEVIS
ROUTE 2
ROND-POINT, LÉVIS

Woolco
CARTES DE CRÉDIT

Elvis - FLAMINGO STAR

Enregistrements de première qualité

Des meilleurs artistes

Choisissez parmi les pincés d'artistes populaires tels: Dean Martin, The Beach Boys, Lou Rawls, Vogues, Love Story, David Clayton Thomas, Johnny Rivers, Lawrence Welk, Nat King Cole, Paul Revere, Lynn Anderson, Jesus Christ Superstar, Glen Campbell, Sonny James.

1.57

chacun

C'est le temps de vous monter

Une discothèque!

- Pièces vocales • Jazz • Groupes de jeunes musiciens • Musique Western • Pièces instrumentales • et des centaines d'autres disques fantastiques, y compris plusieurs succès des temps passés!

.83

chacun

Cafeteria
MOISSON D'OR
(Giffard restaurant)
Lun., Mar., Merc. 8h a.m. à 6h p.m.
Jeu., Ven. 8h a.m. à 9h p.m.
Sam., Dim. 8h a.m. à 8h p.m.

GIFFARD LEVIS
CENTRE STE-ANNE
2960 BOUL. STE-ANNE

GIFFARD LEVIS
ROUTE 2
ROND-POINT, LÉVIS

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi: 8h a.m. à 8h p.m. jeudi et vendredi: 8h a.m. à 8h p.m. samedi: 8h a.m. à 8h p.m.

Marchand dit non à Kruger

SAINT-FELICIEEN — Ceux qui s'accrochaient à un espoir depuis six ans et ceux qui sentaient fuir de plus en plus ce même espoir sont désormais fixés. Dans un télégramme daté d'hier, le ministre fédéral Jean Marchand donne un "non" définitif au projet Kruger, qu'on voulait voir réaliser à Saint-Félicien.

A l'attention du président et du directeur général du CRD, MM. P.-A. Fortin et Thomas - Eugène Simard, le message du ministre de l'Expansion économique régionale dévoile que devant la marche actuelle de l'industrie papetière et l'augmentation considérable des coûts de l'entreprise, le gouvernement n'est pas en mesure d'approuver ce projet. "La Consolidated Bathurst a mis plusieurs centaines d'employés à pied et une autre grosse compagnie se prépare à faire de même". M. Marchand se dit également conscient de tous les espoirs que les gens de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean avaient mis en la réalisation de ce projet mais souligne que les "arguments que vous donnez ont été soigneusement étudiés sans qu'ils puissent nous convaincre que nous devions répondre positivement à la demande qui était faite".

REACTIONS

Les réactions à l'annonce du gouvernement fédéral ont été vives. La grande majorité croit qu'il s'agit d'une décision purement politique qui aura une incidence très néfaste sur la vie économique de la région concernée.

En plus, on s'inquiète vivement de ce qui adviendra de la subvention de \$7,500,000 qui était attachée à ce projet. En juillet, le ministre Marchand déclarait que Kruger n'avait pas donné suite à son projet, "malgré l'importance de l'assistance financière qui lui était disponible", c'est-à-dire une subvention de \$7,500,000 et une garantie de prêts de l'ordre de \$15,000,000. Quelques semaines plus tard, le 13 septembre, M. Marchand précisait qu'il n'y avait pas eu d'évolution dans la situation, ajoutant qu'advenant la non-réalisation du projet, "nous n'envisageons pas pour le moment d'utiliser les sommes offertes à Kruger pour réaliser d'autres projets d'infrastructure dans la zone spéciale du Lac-Saint-Jean."

Un projet français pour la Côte-Nord

par André DIONNE

de notre bureau de SEPT-ÎLES

Le gouvernement du Québec a été saisi de l'intérêt d'une compagnie française d'ouvrir une usine de pâtes blanches ou pâtes "Kraft" dans la région de Baie-Comeau sur la Côte-Nord.

De source officielle mais certaine, nous apprenions que le ministre des Terres et Forêts du Québec a accordé à la compagnie "La Cellulose du Pin", dont le siège social est à Paris, une option d'une année entière comme réserve et objet d'étude la forêt domaniale Outardes sur la Côte-Nord. L'option prendra fin en novembre 1972.

Selon d'autres informations, on croit que le projet, s'il devient réalisable, pourrait naître dans la région médiate de Ragueneau, petit village situé à une vingtaine de milles à l'ouest de Baie-Comeau-Hautrive.

Le produit de cette usine sera destiné à l'exportation seulement.

Notons ici que le projet est à un stade tout à fait préliminaire soit l'étude des possibilités forestières et l'étude du prix de la coupe de bois dans cette région à peu près jamais exploitée sur le plan forestier et où les ressources forestières sont situées dans des milieux fort peu accessibles. Actuellement, la société d'Etat Rexfor procède à des coupes de bois et il ne semble pas que cela puisse leur nuire, du moins pour le moment.

Ces informations nous révèlent également que le premier ministre Robert Bourassa avait été saisi de cette question lors de son dernier voyage à Paris. Depuis, les études vont bon train tant du côté de la compagnie que du côté du gouvernement du Québec.

L'investissement représenterait une somme de plusieurs millions de dollars puisque l'usine produira 250,000 tonnes par année soit un approvisionnement de 500,000 cordes de bois annuellement.

Nous avons eu peu d'informations cependant sur le rôle possible de Rexfor dans ce projet.

LA SOCIÉTÉ

Cette société française n'est toutefois pas étrangère au Québec puisqu'elle dirige les destinées financières de la compagnie Donohue Brothers et ses ramifications en Europe en font une société importante sur ce continent dans divers domaines de la fabrication de produits dont la base est le bois.

Elle fait partie du groupe financier Saint-Gobin-Pont-à-Mousson et possède plusieurs usines dans la majorité des pays de la Communauté économique européenne. Ses principaux actifs sont cependant en France.

Du côté américain, apprenions-nous également, elle possède une filiale parmi les plus grandes compagnies américaines, Johnson and Johnson, dont les ramifications financières vont de la fabrication de la poudre à bébé jusqu'à l'étude du saumon dans la rivière Matamek, sur la Côte-Nord, à une vingtaine de milles à l'est de Sept-Îles.

Le Canada reconnaîtra bientôt le Bangla Desh

OTTAWA (PC et UPI) — Le Canada et un certain nombre d'autres pays s'orientent à grands pas vers la reconnaissance officielle du nouvel Etat du Bangla Desh.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a dit espérer que le mouvement prendrait de l'ampleur avant longtemps, ajoutant que le Canada reconnaîtrait le gouvernement de Dacca d'ici à quelques jours.

De sources autorisées on laisse entendre que la décision canadienne pourrait intervenir d'ici à 10 jours, si non avant.

Aux journalistes, M. Sharp a dit qu'il y avait identité de vues entre le Canada et quelques autres Etats, notamment les pays scandinaves, l'Australie et la Grande-Bretagne.

De l'avis du ministre, ce n'est plus que question de temps.

Le Pakistan, dit-il, n'a pas menacé de quitter le Commonwealth si le Canada reconnaissait le Bangla Desh.

Des nouvelles avaient fait état de telles menaces prononcées par le Pakistan à l'endroit de la Grande-Bretagne. Le Bangla Desh, ancien Pakistan oriental, a accédé à l'indépendance à la suite de la guerre indo-pakistanaise de novembre dernier.

M. Sharp préférerait que la décision canadienne soit agréée par le Pakistan et son peuple. Cependant, le Canada ne compte pas se laisser arrêter par un éventuel veto pakistanais.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MATANE APPEL D'OFFRE NO : 72-1 EQUIPEMENT SPORTIF

La Commission Scolaire de Matane recevra jusqu'à 3 heures (heure locale) en vigueur jusqu'au 10 février 1972 à 300, rue St-Jérôme, Matane des offres pour l'équipement sportif suivant :

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie - un chèque de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire de Matane et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire québécoise. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire de Matane.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier de charges et autres documents à compter de mardi le 25 janvier 1972 à la Commission Scolaire de Matane, 300, rue St-Jérôme à Matane, téléphone, 418-962-1780.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 3 heures (heure locale) en vigueur le 10 février 1972 au bureau de la Commission Scolaire.

La Commission Scolaire de Matane ne s'engage à accepter ni le plus bas, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

DENIS CARBEE, Directeur, Service de l'Équipement, Le 23 janvier 1972.

Entente entre les principaux d'écoles et le gouvernement

par Damien GAGNON

Après treize mois de négociations, le gouvernement et la Fédération des principaux d'écoles du Québec en viennent à une entente et ils ont signé ce matin à Montréal un premier contrat de travail à l'échelle provinciale.

Le point important de cette entente porte sur les salaires, tenant compte que dans le passé cette question était négociée localement.

Par ce contrat de travail d'une durée de trois ans (1972-1975), les principaux d'écoles à l'élémentaire recevront pour la première année (1972) un traitement minimum de \$11,138 et maximum de \$17,200 selon la catégorie à laquelle ils appartiennent. À la fin de l'entente, le salaire pourra atteindre \$18,673.

Pour les principaux du secondaire, le salaire variera entre \$12,123 et \$19,807 pour la première année et il atteindra \$21,754 à la dernière année du contrat.

L'entente intervenue a été signée par le gouvernement, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, l'Association des commissions scolaires protestantes et la Fédération des principaux d'écoles dont le président est M. Maurice Fortin.

C'est à l'unanimité que les 24 associations régionales membres de la Fédération et groupant plus de 3,000 principaux ont accepté les offres gouvernementales après treize mois de discussion.

Toutefois, l'Association des principaux d'écoles de Montréal, qui ne fait pas partie de la fédération, a refusé les offres du gouvernement. Cette association avait un représentant à la table de négociation.

Ce matin, à Montréal, le porte-parole du gouvernement a laissé entendre clairement que l'Etat n'avait pas l'intention de négocier avec d'autres associations que la fédération qui est l'organisme représentatif sur le plan provincial.

Ceci signifie que les principaux de Montréal devront emboîter le pas alors que l'on sait qu'ils n'ont pas le droit de grève, faisant partie des cadres.

Sur le plan de la sécurité d'emploi, l'entente accorde des avantages comparables à toutes les associations professionnelles.

Un autre point important de

ce contrat de travail, est la participation des principaux à la gestion de la commission scolaire. Ils devront être consultés en ce qui concerne l'engagement du personnel enseignant ainsi que des crédits que la commission scolaire accordera dans les différents services.

L'entente prévoit également un plan de perfectionnement dont les modalités restent à déterminer.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

PHARMACIEN OU PHARMACIENNE demandé(e) ROMUALD DEMERS 849-4432

PHARMACIEN OU ASSISTANT PHARMACIEN demandé PHARMACIE BILODEAU 2126, BOUL. ST-ANNE, QUEBEC 3. — 661-3785

COMMIS DES PIECES DEBOSELEUR PEINTRE MECANICIENS DIESEL CLASSE B ou C avec expérience demandés Salaire selon expérience. Avantages, assurance-groupe. TELEPHONE A : 681-6083

Un imprimeur de la ville de Québec demande : SECRETAIRE Connaissances générales de bureau, tenue de livres et dactylo. Salaire selon expérience. TEL: 623-4238 M. Fortin 529-9383 J. Lemay

SECRETAIRE EXECUTIVE Sténodactylo, parfaite connaissance du français, précision en dactylographie. Expérience d'au moins 3 ans. Appelez MME BERNIER 653-4928

INGENIEUR ou ESTIMATEUR en ventilation et mécanique en général Le candidat devra avoir expérience dans l'estimation des spécialités en ventilation normale et forcée. Connaissance en spécialités de plomberie, chauffage et construction en général serait appréciée. Travail pour un agent manufacturier. Bonnes conditions. Communiquer à : 653-3218 (entre 9h. a.m. et 5h.30 p.m.)

CONSEILLERS EN CONTRÔLES DE GESTION

Nous recherchons des candidats exceptionnellement qualifiés pour notre équipe de conseillers en contrôles de gestion, à notre bureau de Montréal.

Nous leur offrons :

- la possibilité d'utiliser leurs talents pour conseiller nos clients dans les domaines suivants : — amélioration des profits — planification financière — systèmes d'information — contrôles de gestion — organisation
- une confrontation quotidienne à des problèmes nouveaux, dont les solutions exigent souvent beaucoup d'imagination et d'initiative
- l'occasion de s'affirmer dans un contexte dynamique, à la pointe de l'innovation en matière de gestion.

Les idées nouvelles sont la matière première de nos services.

5, place ville marie, montreal 113

Price Waterhouse et Associés conseillers en administration

membre de l'association canadienne des conseillers en administration

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SECRETAIRE DEMANDEE Pour compagnie d'assurance Dactylo et dictaphone, 2 ans d'expérience dans réclamation automobiles et incendies. Demandez M. Vermette 522-1256

SECRETAIRE BILINGUE pour étude légale. (Expérience requise). 522-4752 - Local 67

DESSINATEUR EN CHARPENTE D'ACIER

Minimum: 2 ans d'expérience comme dessinateur. Salaire et conditions de travail très intéressants. Téléphoner: 839-4124

METALLURGIE PELCHAT INC. Centre Industriel St-Romuald.

VENDEUR DEMANDE

Avec expérience dans le couvre-plancher au détail. Envoyer curriculum vitae à:

SERGE CLOUTIER 6435, 9e Avenue Est, Charlesbourg

SECRETAIRE DEMANDEE doit posséder sténodactylo bilingue. Bon salaire et avantages sociaux. Faire demande par écrit en incluant scolarité et références à: ROGER BEDARD 2700, DALTON, STE-FOY

Manufacturier d'appareils de plomberie et chauffage requiert un: REPRESENTANT AVEC EXPERIENCE Commission, bénéfices marginaux, etc. S'il vous plaît, envoyer curriculum vitae à: DEPT 4438, LE SOLEIL

HOPITAL ST-AMBROISE DE LORETTEVILLE recherche

UNE INFIRMIERE AUTORISEE

qualifiée pour le poste de surveillante générale en service de nuit. S'adresser et transmettre curriculum vitae à: Directrice du Nursing 29, rue de l'Hôpital, Loretteville, Qué. Tél.: 842-3651

ANALYSTE DU PRIX DE REVIENT

Le candidat choisi, c.a. ou r.i.a., de date récente, a acquis une expérience pratique dans l'industrie manufacturière et une connaissance générale de l'informatique. Il aura la responsabilité de faire des études relatives au prix de revient et à ses modifications, aux contrôles de production et à un système d'informations administratives intégrées en coopération avec notre département d'informatique. Il devra prendre charge du département de prix de revient dans un bref délai.

Le candidat doit être bilingue et faire preuve d'initiative et de dynamisme.

Salaire intéressant et suivant les qualifications.

Curriculum vitae à:

CASE POSTALE 190, VICTORIAVILLE, QUEBEC.

OFFRE D'EMPLOI

On demande un ADMINISTRATEUR GENERAL

pour le Centre d'Accueil de Cap-Chat. Lequel sera en charge du bureau et de l'administration générale d'un Centre de 96 lits.

Le candidat devra faire parvenir son curriculum vitae, par écrit, à La Corporation du Centre d'Accueil de Cap-Chat. Prière de fournir toutes les qualifications, certificats et références nécessaires avant le 10 février 1972. Salaire suivant la compétence, le sérieux et l'expérience. LA CORPORATION DU CENTRE D'ACCUEIL DE CAP-CHAT

Théodore Roy, prés. de la Corp. Cap-Chat, le 21 janvier 1972.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU BAS ST-LAURENT REQUIERT LES SERVICES

1 PROFESSEUR DE CATECHESE (sec. IV et V)

QUALIFICATIONS: Brevet ou permis d'enseignement avec spécialité dans la matière.

UN PROFESSEUR DE MECANIQUE DIESEL

QUALIFICATIONS: Cours technique. EXPERIENCE: Pertinente.

Les offres de services devront être expédiées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 21 janvier 1972 et mentionner: Concours numéro PE-EN-OE-72-02

C.S.R. du Bas St-Laurent, 320 est, rue St-Germain, Rimouski. Alt.: Directeur du Personnel Enseignant. Tél.: 723-9268

REPRESENTANT ASSURANCE-VIE

Excellente occasion pour celui qui veut progresser. Au candidat choisi, au départ nous offrons un contrat avec un salaire mensuel de \$600 plus bonus, selon les qualifications. Nos primes sont annualisées. Nous offrons au public tous les plans: vie, épargne et fonds variables. De préférence, nous choisissons celui qui est âgé de 30 ans et plus, demeurant dans le Québec métropolitain.

Appelez le gérant pour rendez-vous: 651-6866

HILTI

systèmes de fixation

REPRESENTANT TECHNIQUE

Nous recherchons un représentant technique, énergique et bien organisé, pour se joindre à une entreprise dynamique vendant directement aux chantiers de construction et à l'industrie. Celui qui nous recherchons doit avoir de bonnes aptitudes mécaniques et de l'expérience dans la construction. Une période d'entraînement est prévue. Excellentes conditions incluant salaire plus commissions, auto fournie, dépenses et autres bénéfices. Le poste vacant est pour la ville de Québec.

Si vous rencontrez nos exigences et voulez commencer une carrière de vente avec une organisation internationale, écrivez, en toute confiance, à:

CANADIAN HILTI LIMITED 152 Ronald Drive, Montréal Ouest, P.Q. Att. M. M. De Schutter

UNIVERSITE DE MONCTON

POSTES VACANTS: Professeurs en management, marketing, méthodes quantitatives. Enseignement au niveau du baccalauréat et de la maîtrise, recherches et participation à différents comités.

QUALIFICATIONS: Préférence sera accordée aux détenteurs d'un Ph. D. ou D.B.A. Les candidats avec une maîtrise seront également considérés. L'expérience dans l'enseignement et / ou l'industrie serait un atout.

REMUNERATION: Rang professoral et salaire à négocier.

APPLICATION: Faire parvenir un curriculum vitae sommaire le plus tôt possible à: Directeur Ecole de Commerce Université de Moncton Moncton, N.-B., Canada

ASSURANCE AGENTS DE RECLAMATIONS

Recherchons candidats sérieux pour remplir les postes suivants:

Agent de réclamations externe pour travail d'enquêtes à Québec et les environs.

Agent de réclamations interne pour travail d'enquêtes à notre succursale de Québec.

Il est requis pour pouvoir poser sa candidature: scolarité: 12e année ou Secondaire V ou équivalent; expérience: au moins 2 années dans le domaine des sinistres en assurance-automobile, incendie et responsabilité. Très bonnes conditions de travail et salaire suivant expérience.

GROUPE COMMERCE

Compagnies d'assurance

Communiquer avec: J.J. Chicoine, f.i.a.c., gérant des sinistres 580 est, Grande-Allée, suite 240 Case postale 849, Québec 4 Tél.: 529-9331

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

BIBLIOTHECAIRE

LE POSTE:

Sous l'autorité du directeur de la bibliothèque de la Faculté de droit, le candidat sera responsable du catalogage et de la classification de la documentation juridique ainsi que de la surveillance du personnel attaché à ce secteur.

LE CANDIDAT:

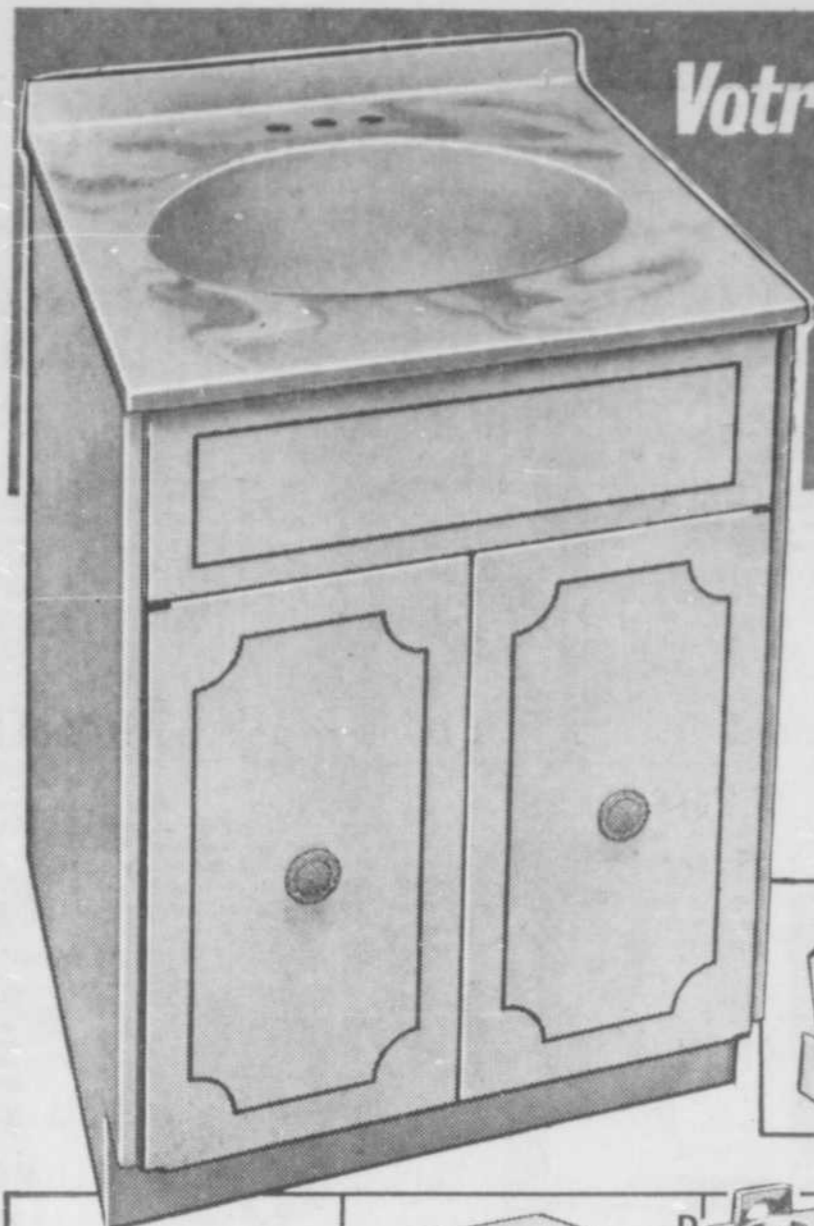
Doit posséder un baccalauréat en bibliothéconomie.

LE TRAITEMENT:

Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience.

Toute offre de services doit être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et adressée avant le 11 février 1972, au:

SERVICE DU PERSONNEL UNIVERSITE DE SHERBROOKE SHERBROOKE, QUE.



Votre salle de bains à l'heure du
**GRAND CHIC
FONCTIONNEL**

Vanité pour salle de bains

Jolis panneaux de bois blancs avec décoration dorée. Monture en acier. Section spacieuse pour le rangement. 23 1/2 x 20 1/2 x 30 1/2" de hauteur. (Dessus en sus).

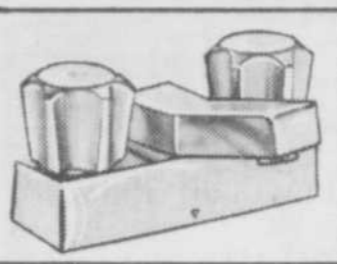
39.95

Dessus-évier "Carano"
Dessus de 1 pièce en simili-marbre. 23 1/2 x 22 1/2" en beige. (sans crépine).

44.95

Dessus de vanité en Arborite
Simili-marbre Pompéii formé. 23 1/2 x 20 1/2". (sans évier).

15.95



Robinet chromés "Jameco"

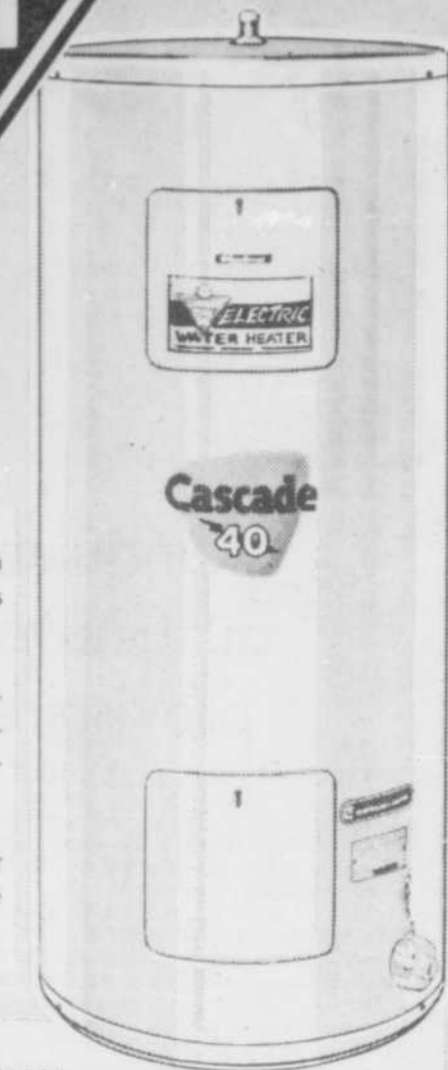
Éléphants robinets à centre à 4"; en forme de boîtier; poignées en couronnes faciles à manipuler. Approuvé par CSA. Fabrication canadienne.

12.29

Modèle similaire à ci-dessus avec bouton actionnant la bonde d'évacuation. **16.95**



**Cascade
40**



Une cascade d'eau bouillante au plus bas coût possible!

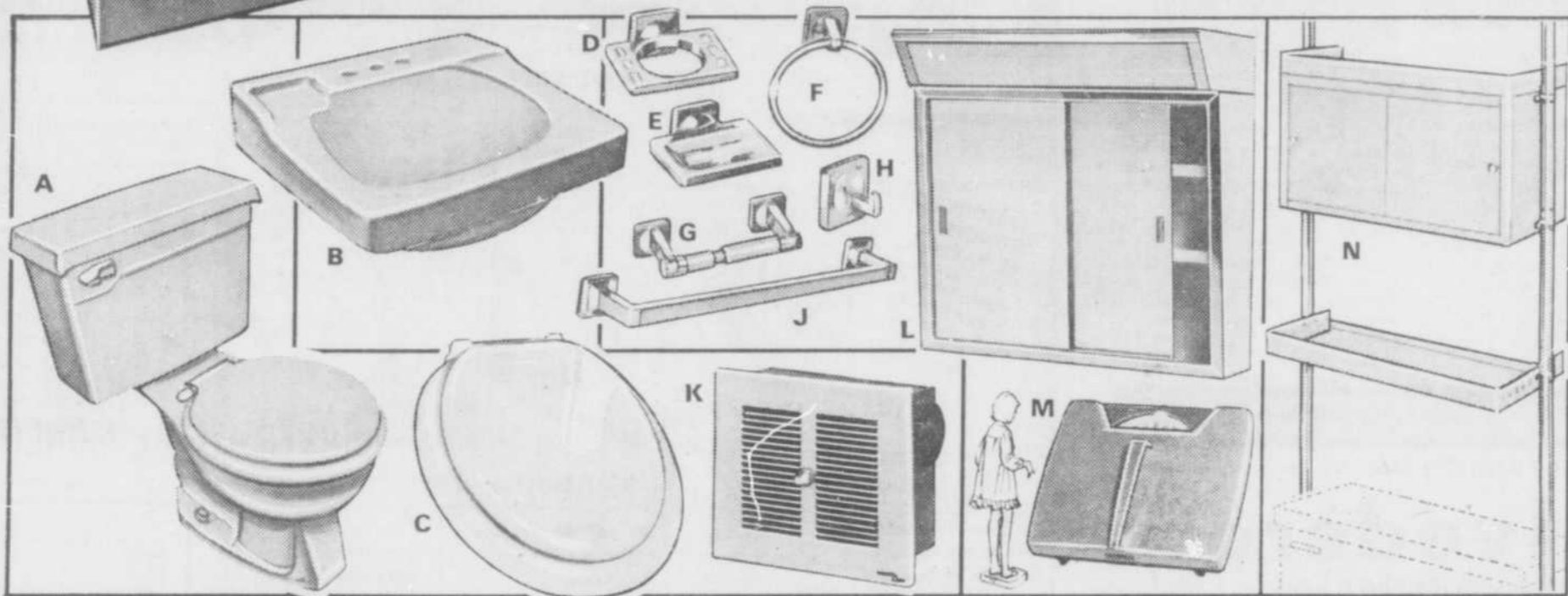
Réservoir en acier doublé de verre avec éléments jumeaux immergés!

Réservoir garanti pour 10 ans, et approuvé par la CSA!

40 GALLONS IMPERIAUX!

**CASCADE 40
CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE
74.95**

Capacité et format idéal pour la famille moyenne. Diamètre de 22", hauteur de 52". Éléments rapides: 3000 watts en haut et 1000 watts en bas. Anode neutralisante anticorrosion. Fini blanc.



A. CABINET "ROYAL VENTON"

De style moderne, combinaison à siphon direct et raccord arrière. Une unité de fabrication canadienne avec bol rond à l'avant en porcelaine blanche. (sans siège et couvercle).

29.95

B. EVIER EN PORCELAINE 19" x 17"

Un joli lavabo pour la salle de bains en porcelaine vitreuse blanche. Montage sur le mur. Haut dossier pour robinets au centre (en sus) Trop-plein dissimulé.

12.29

C. SIEGE DE CABINET STANDARD

Fabrication moulée résistante. Email blanc ou noir.

3.99

D-J Accessoires de luxe en fonte à triple chromage - plus vis, etc.

- D. Support à verre et à brosse à dents **\$1.95**
- E. Porte-savon avec vis dissimulées **\$1.79**
- F. Anneau à serviette (vis dissimulées) **\$1.95**
- G. Porte-papier (vis dissimulées) **\$2.10**
- H. Crochet simple **.95**
- J. Porte-serviettes de 12" (supports, etc.) **\$3.19**
- Porte-serviettes de 18" **\$3.39**
- Porte-serviettes de 24" **\$3.69**

L. ETAGERE PROFILEE LUMINEUSE

Jolie unité de 24 x 23" avec portes-miroirs coulissantes de 12 x 18". Panneau lumineux au-dessus. Armature en acier inoxydable; 2 tablettes de métal. (ampoules en sus).

26.95

M. PESE-PERSONNE DE SALLE DE BAINS

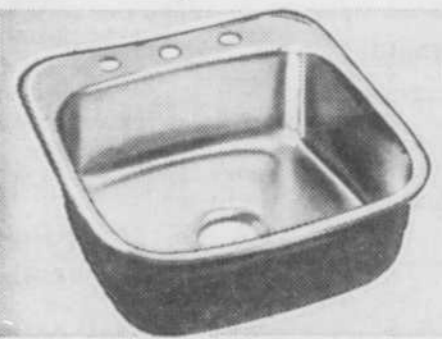
Capacité de 300 lb. Avocat, rose, noir ou blanc.

6.59

N. ETAGERE ET ARMOIRE SUR TIGES

Un espace de rangement supplémentaire à installer au-dessus du cabinet. Tiges à ressorts chromées de 1" s'étirant jusqu'à 8" 2". Armoire en acier de 23 x 8 x 12"; étagère de 23 x 8".

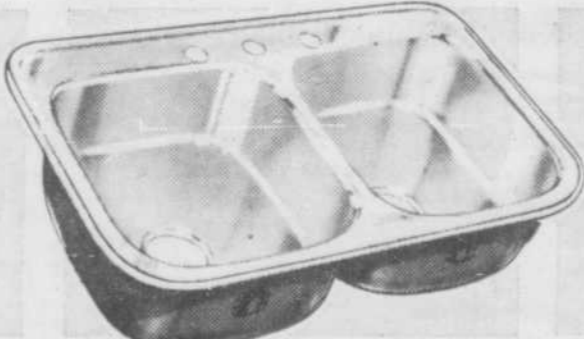
16.95



EVIER SIMPLE A REBORD ARRIERE

En acier inoxydable nickelé, enduit et percé pour les robinets. Format de 20 x 20 1/2 x 7" de profondeur. Facile à installer. (Sans crépine).

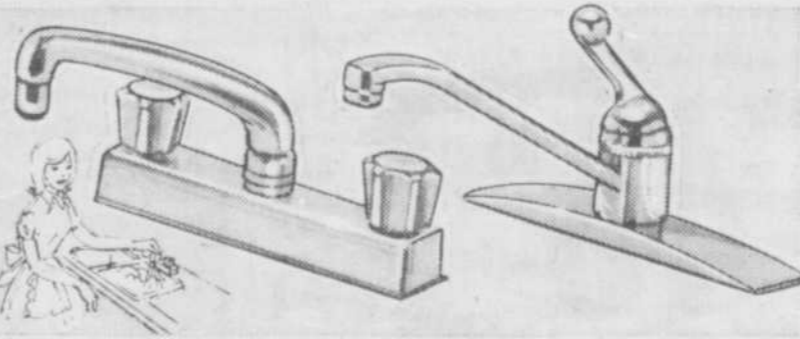
18.95



EVIER DOUBLE A REBORD ARRIERE

Rebord de 3 1/4" percé pour recevoir les robinets. Acier inoxydable nickelé. 20 1/2 x 31 x 7" de profondeur. (Crépine en sus).

35.95



ROBINET A BEC PIVOTANT

Bec de 8 1/2" avec brise-jet; centre à 8"; poignées couronnes. Unité chromée "Jameco" Approuvé par CSA.

14.88

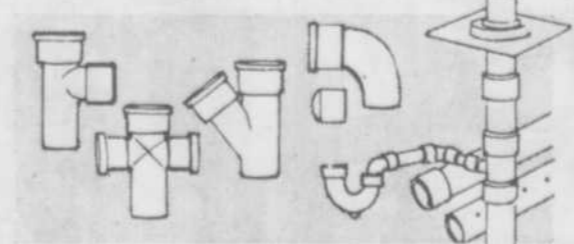
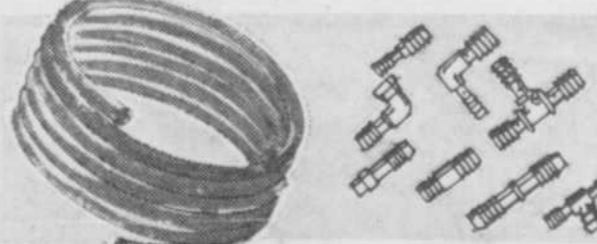
Avec arroseur. **\$22.95**

ROBINET A LEVIER "DELTA"

En laiton chromé; bec pivotant de 8"; centre à 8". Contrôle facile d'une seule main.

25.88

Avec arroseur. **\$33.88**



Des aubaines sur les accessoires de plomberie pour la maison, le chalet ou la ferme — chez Canadian Tire

Un vaste choix d'articles de qualité approuvés par la CSA. Tuyaux d'évacuation A.B.S., tuyaux d'évacuation et de ventilation, tuyaux de cuivre et fixations pour la plomberie intérieure; tuyaux d'égout et fixations; tuyau de plastique résistant et fixa-

tions, idéal pour les installations d'eau froide permanentes ou temporaires au chalet ou à la ferme. Pour des conseils professionnels, consultez votre vendeur Canadian Tire. Il s'y connaît!



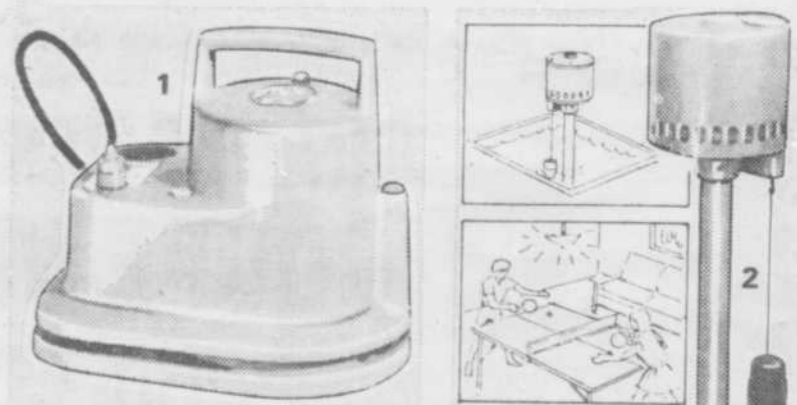
Utilisez votre nouvelle **CARTE DE CREDIT** Canadian Tire

Vous ne remboursez que **10%** de votre PAR MOIS



- QUEBEC** 4 BOUL. HAMEL
- QUEBEC** 2575 BOUL. STE-ANNE
- LEVIS** ROND-POINT
- STE-FOY** 1170 RTE. DE L'EGLISE
- CHICOUTIMI** 1257 BOUL. TALBOT
- KENOGAMI** 20 RUE PRICE

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours).



POMPES DE PUISARD

APPROUVEES PAR LA CSA

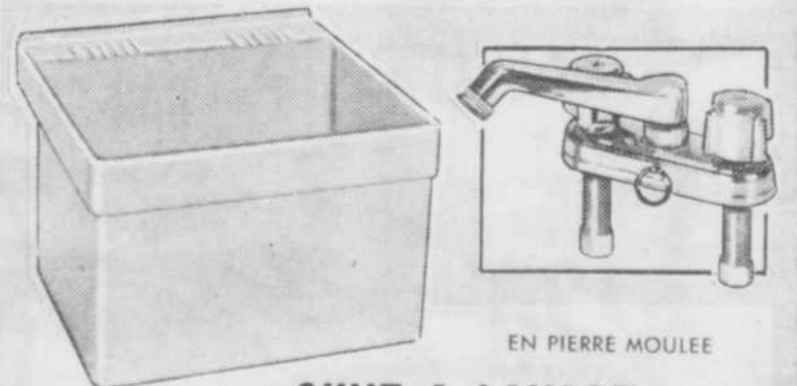
1. POMPE SUBMERSIBLE
Pompe portative en fer; 1/2 c.v.; 2040 gal. imp. à l'heure. (2450 amé.). Corde de 9 pi.

79.95

2. GRAND DEBIT

Fonctionnement automatique. Jusqu'à 2500 gal. imp. (3000 amé.) à 5 pi.; 37" de hauteur.

38.95



CUVE A LAVAGE

Finis blancs résistants aux taches. Boulons et supports muraux. 22" x 21" x 13 1/2". (Crépine en sus).

29.95

ROBINETS POUR CUVE A LAVAGE

Bec pivotant chromé; poignées à prise facile; bec avec moulures pour assembler au boyau. Centre à 4 pouces.

11.29

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT, REGION DE QUEBEC.



Première coupe de cheveux en 28 ans — Shochi Yokoi, ancien sergent de l'armée japonaise, a retrouvé hier avec émotion un ancien compagnon d'armes avec qui il avait partagé une bonne partie de ses 28 ans de fuite dans la jungle de Guam de crainte que les troupes américaines ne l'exécutent après la deuxième guerre mondiale. Hier, Yokoi se faisait couper les cheveux pour la première fois depuis l'invasion de l'île par les Américains en 1944. Yokoi fut repéré par des pêcheurs de la région lundi. On le voit ici au Memorial Hospital de Guam.

Cinquième diffusion d'un appel du Gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud-Vietnam (GRP)

SAIGON (AFP) — A l'heure ou simultanément à Washington et à Saïgon le président Richard Nixon et le président Nguyen Van Thieu annonçaient officiellement leurs nouvelles propositions de paix en huit points, radio "GIAI PHONG" (la radio du front national de libération), captée à Saïgon, rediffusait pour la cinquième fois en vingt-quatre heures l'appel du gouvernement révolutionnaire provisoire (GRP) du Sud-Vietnam.

Cet appel à la mobilisation de la population du sud-vietnam avait été diffusé pour la première fois mardi à 6 heures du matin. Il avait été précédé tout au cours de la nuit de lundi à mardi d'avertissements à la population, invitant celle-ci à écouter Radio "GIAI PHONG" pour entendre la lecture d'un important document du GRP. Au cours de la journée d'hier, la radio du FNL l'a retransmis intégralement à trois reprises, annonçant quatre nouvelles

émissions pour la journée. La lecture de ce document, a duré chaque fois environ une demi-heure.

C'est la première fois que radio "Giai Phong" procède de cette manière et retransmet aussi fréquemment et avec autant de solennité un appel du gouvernement révolutionnaire provisoire.

Cet "appel" est adressé "au peuple tout entier" et plus précisément aux soldats incorporés dans "l'Armée Fantoche". Il leur demande de désertir, de détruire les positions militaires et de se joindre aux forces armées libération pour "balayer jusqu'au dernier agresseur".

Il s'adresse aussi à toutes les organisations et à tous les mouvements anti-militaristes et pacifistes, aux mères de famille, aux bouddhistes, aux étudiants et aux policiers.

L'appel dénonce "les Américains et les fantoches qui poursuivent la guerre et effectuent des tueries parmi la population des villes et des campagnes". Il demande au peuple tout entier de "briser la politique Nixon de vietnamisation", "de chasser tous les américains du territoire sud-vietnamien", "de renverser le gouvernement Thieu" et "de réaliser ainsi l'enseignement de 'Tonle Ho Chi Minh'".

Un avion de combat entièrement chinois

PARIS (AFP) — La revue mensuelle de l'armée de l'air française, "Air Actualités", annonce que la Chine populaire a conçu et mis au point un avion de combat, le "F-9", qui atteindrait Mach 2 et dont 80 exemplaires seraient déjà opérationnels. Le nouveau chasseur serait fabriqué à la cadence de 10 par mois depuis avril dernier.

La revue indique d'autre part, que la Chine populaire dispose d'environ 3,500 appareils de combat: 2,900 chasseurs, 440 bombardiers, et 300 hélicoptères. Elle disposerait en outre de 400 avions de transport.

Comme appareils de chasse la Chine aurait 100 "Mig-15" soviétiques, 1700 "Mig-17", et de 1,000 "Mig-19" et 30 "Mig-21". Pour les appareils de bombardement et de reconnaissance: 100 "TU-2" et 300 "IL-28", ainsi que 25 "TU-16".

Spécialité: FINITION DE FILM
 ● AMATEUR ● COMMERCIAL ● PROFESSIONNEL

SERVICE DE FINITION ENR.

Belvédère PHOTO

FINISHING SERVICE REG'D
 537 est, rue St-Vallier — Tél.: 529-4127

VENTE DE FILMS DE TOUT GENRE AINSI QUE D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES ET D'ACCESSOIRES

GRANDE VENTE LATULIPPE
 COUPE-VENT R.A.F.

CUIR BRUN - BEIGE - NOIR - BOURGOGNE
 JAUNE - GRIS - BLEU MARINE

MOUTON DOUBLURE SYNTHETIQUE

Valeur de \$75.00
 Prix rég. Latulippe \$59.95 pour **\$45.00 SEULEMENT**

PANTALONS

CAR-COAT 3/4 Val. de \$29.95 pour **\$20.00**

CAR-COAT de velours \$27.95 pour **\$20.00**

VESTONS DE SKI \$12.95 (Nylon 1/2 avec capuchon) \$17.95

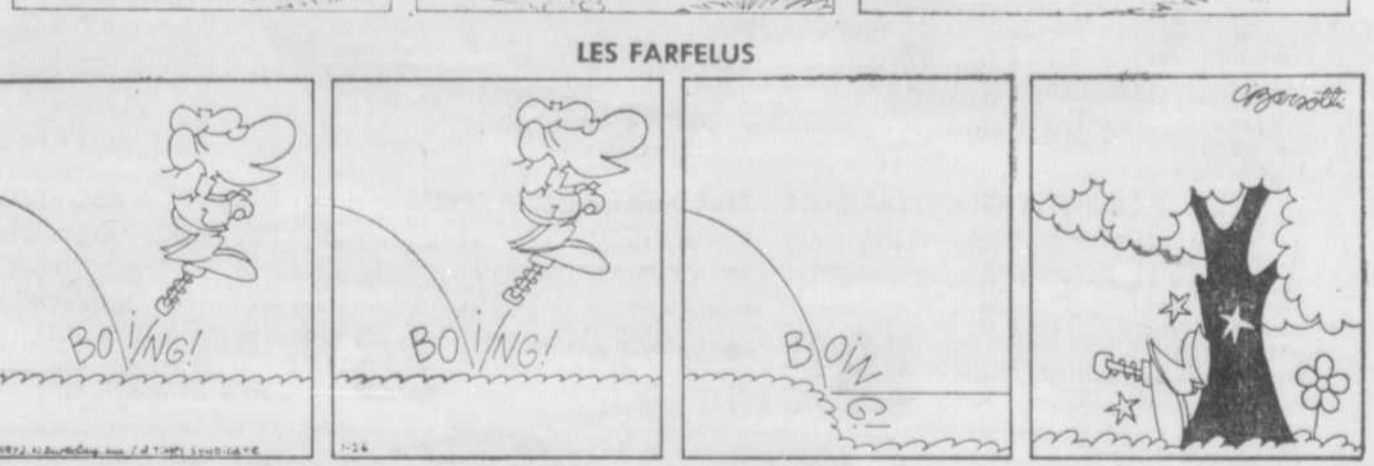
CAR-COAT Nylon 1/2 avec capuchon Valeur \$24.50 SPECIAL **\$19.95**

lots de \$9.95 à \$11.95 **\$7.00**

lots de \$12.95 à \$14.95 **\$9.00**

MAGASIN LATULIPPE ENR.
 637 OUEST, RUE ST-VALLIER QUEBEC 8

STATIONNEMENT GRATIS



275 DIVERS

MALAYEUSES de toutes marques, à vendre...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

275 DIVERS

TELEVISION Motorola 21", en parfait état...
LIT d'hôpital, chaise longue, table...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

275 DIVERS

3 POELES électriques, 220, automatique...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

307 VENDEURS DEMANDES

COMMERCE dans la marchandise à la vente...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

358 SERVICE DOMESTIQUE

PERSONNE sérieuse et fiable, disponible...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI

PEINTRE compétent, offre ses services...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

411 LIMOLOU

GRANDS pièces, moderne, à louer...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

411 LIMOLOU

GRANDS pièces, moderne, à louer...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

290 DIVERS A LOUER

MAISON à louer, 3 chambres, 2 salles de bain...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

290 DIVERS A LOUER

MAISON à louer, 3 chambres, 2 salles de bain...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

291 DIVERS DEMANDES

ACHETEUR tout ce qui concerne le matériel...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

344 COUPLES DEMANDES

CONJUGES avec expérience, demandés...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

JEUNE fille désireuse de se créer un avenir...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

359 SERVICE DE GARDERIE

BON CHEZ-VOUS PRENDRAI ENFANT TOUT AGE...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

411 LIMOLOU

PLACE DES SEIGNEURS - 1, 2, 4 1/2, 5 1/2 pièces...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

412 MONTCALM

Le Saint-Laurent 250 ouest, Grand-Allée, Québec, Tél.: 523-6409...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

Quebec et région, 25 ans et plus, résidents de Québec...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

Quebec et région, 25 ans et plus, résidents de Québec...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

Quebec et région, 25 ans et plus, résidents de Québec...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

Quebec et région, 25 ans et plus, résidents de Québec...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

Quebec et région, 25 ans et plus, résidents de Québec...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

Quebec et région, 25 ans et plus, résidents de Québec...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

Quebec et région, 25 ans et plus, résidents de Québec...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

Quebec et région, 25 ans et plus, résidents de Québec...
MACHINE à coudre, modèle 1000...
MACHINE à coudre, modèle 1000...

BUREAU DU PERSONNEL DES VENTES

Mme T. LAROSE 9680, JEANNE-MANCE MONTREAL 357, P.Q.

BUREAU DU PERSONNEL DES VENTES

Mme T. LAROSE 9680, JEANNE-MANCE MONTREAL 357, P.Q.

BUREAU DU PERSONNEL DES VENTES

Mme T. LAROSE 9680, JEANNE-MANCE MONTREAL 357, P.Q.

BUREAU DU PERSONNEL DES VENTES

Mme T. LAROSE 9680, JEANNE-MANCE MONTREAL 357, P.Q.

BUREAU DU PERSONNEL DES VENTES

Mme T. LAROSE 9680, JEANNE-MANCE MONTREAL 357, P.Q.

BUREAU DU PERSONNEL DES VENTES

Mme T. LAROSE 9680, JEANNE-MANCE MONTREAL 357, P.Q.

BUREAU DU PERSONNEL DES VENTES

Mme T. LAROSE 9680, JEANNE-MANCE MONTREAL 357, P.Q.

BUREAU DU PERSONNEL DES VENTES

Mme T. LAROSE 9680, JEANNE-MANCE MONTREAL 357, P.Q.

SALES ENGINEER

Steel forms for concrete construction...
If you have a technical background in construction, are bilingual and have a desire to enter the sales field with one of the industry's leaders, please phone or send resume to: Robert J. Brabant, ECONOMY FORMS CORP., 30 TODD ROAD, GEORGETOWN, ONTARIO, Tel.: 416-877-6957

SALES ENGINEER

Steel forms for concrete construction...
If you have a technical background in construction, are bilingual and have a desire to enter the sales field with one of the industry's leaders, please phone or send resume to: Robert J. Brabant, ECONOMY FORMS CORP., 30 TODD ROAD, GEORGETOWN, ONTARIO, Tel.: 416-877-6957

SALES ENGINEER

Steel forms for concrete construction...
If you have a technical background in construction, are bilingual and have a desire to enter the sales field with one of the industry's leaders, please phone or send resume to: Robert J. Brabant, ECONOMY FORMS CORP., 30 TODD ROAD, GEORGETOWN, ONTARIO, Tel.: 416-877-6957

SALES ENGINEER

Steel forms for concrete construction...
If you have a technical background in construction, are bilingual and have a desire to enter the sales field with one of the industry's leaders, please phone or send resume to: Robert J. Brabant, ECONOMY FORMS CORP., 30 TODD ROAD, GEORGETOWN, ONTARIO, Tel.: 416-877-6957

SALES ENGINEER

Steel forms for concrete construction...
If you have a technical background in construction, are bilingual and have a desire to enter the sales field with one of the industry's leaders, please phone or send resume to: Robert J. Brabant, ECONOMY FORMS CORP., 30 TODD ROAD, GEORGETOWN, ONTARIO, Tel.: 416-877-6957

SALES ENGINEER

Steel forms for concrete construction...
If you have a technical background in construction, are bilingual and have a desire to enter the sales field with one of the industry's leaders, please phone or send resume to: Robert J. Brabant, ECONOMY FORMS CORP., 30 TODD ROAD, GEORGETOWN, ONTARIO, Tel.: 416-877-6957

SALES ENGINEER

Steel forms for concrete construction...
If you have a technical background in construction, are bilingual and have a desire to enter the sales field with one of the industry's leaders, please phone or send resume to: Robert J. Brabant, ECONOMY FORMS CORP., 30 TODD ROAD, GEORGETOWN, ONTARIO, Tel.: 416-877-6957

SALES ENGINEER

Steel forms for concrete construction...
If you have a technical background in construction, are bilingual and have a desire to enter the sales field with one of the industry's leaders, please phone or send resume to: Robert J. Brabant, ECONOMY FORMS CORP., 30 TODD ROAD, GEORGETOWN, ONTARIO, Tel.: 416-877-6957

Logis Logements

Logements neufs Terrasse Maricourt

Logements neufs Terrasse Maricourt

Logements neufs Terrasse Maricourt

Logements neufs Terrasse Maricourt

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS \$245.000

480 BANLIEUE MAISONS SEULES ORSAINVILLE AUBAINE

481 BANLIEUE MAISONS A REVENUS

511 BUREAUX A LOUER PARC SAMUEL HOLLAND

530 COMMERCES A VENDRE BONNE OPPORTUNITE

550 COMMERCES DEMANDES URGENT BESOIN

Véhicules-moteurs 619 AUTOS A VENDRE 619 AUTOS A VENDRE

PROFESSIONNELS MAGNIFIQUE jumelle de luxe

PROFES CENTRES D'ACHATS IMMENSES à vendre

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces, décoration

BOIS BOULOGNE DEUX pièces, piscine

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

SPECIAL AU PLUS GRAND CENTRE DE VOITURES USAGEES

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1971 PINTO 2 portes, 4 vitres

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1971 FIRENZA 2 portes, 4 vitres

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1970 CHEVROLET 2 portes, 4 vitres

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1969 CAMARO 2 portes, 4 vitres

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1968 MONTEGO 2 portes, 4 vitres

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1968 CHRYSLER 2 portes, 4 vitres

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1968 CAMARO 2 portes, 4 vitres

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1969 PLYMOUTH 2 portes, 4 vitres

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1968 OLDSMOBILE 2 portes, 4 vitres

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1969 DODGE 2 portes, 4 vitres

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1967 DODGE 2 portes, 4 vitres

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1967 DODGE 2 portes, 4 vitres

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1967 DODGE 2 portes, 4 vitres

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1967 DODGE 2 portes, 4 vitres

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1967 DODGE 2 portes, 4 vitres

MARONS 3 revenus, 4 pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

PROPRIETE de 115.900

UNIQUE JUMELLE DEUX pièces

BOIS BOULOGNE DEUX pièces

ST-THOMAS-D'AQUIN 3 LOGEMENTS

1967 DODGE 2 portes, 4 vitres

EN SPECIAL MONTE-CRISTO Toit de vinyle, tout équipés \$3250

619 AUTOS A VENDRE

PARISIENNE 1968, hard-top, 4 vitesses, usées, après 4 heures, 843-1842, quo-29

TOYOTA Crown, 1970, propre, bas milles, cause auto fournie, 625-2941, quo-29

1971 MARQUIS de luxe sedan, 1971, Auto-Union, 4 vitesses, usées, après 4 heures, 1971, 1970, 1969, 1968, 1967, 1966, 1965, 1964, 1963, 1962, 1961, 1960, 1959, 1958, 1957, 1956, 1955, 1954, 1953, 1952, 1951, 1950, 1949, 1948, 1947, 1946, 1945, 1944, 1943, 1942, 1941, 1940, 1939, 1938, 1937, 1936, 1935, 1934, 1933, 1932, 1931, 1930, 1929, 1928, 1927, 1926, 1925, 1924, 1923, 1922, 1921, 1920, 1919, 1918, 1917, 1916, 1915, 1914, 1913, 1912, 1911, 1910, 1909, 1908, 1907, 1906, 1905, 1904, 1903, 1902, 1901, 1900, 1899, 1898, 1897, 1896, 1895, 1894, 1893, 1892, 1891, 1890, 1889, 1888, 1887, 1886, 1885, 1884, 1883, 1882, 1881, 1880, 1879, 1878, 1877, 1876, 1875, 1874, 1873, 1872, 1871, 1870, 1869, 1868, 1867, 1866, 1865, 1864, 1863, 1862, 1861, 1860, 1859, 1858, 1857, 1856, 1855, 1854, 1853, 1852, 1851, 1850, 1849, 1848, 1847, 1846, 1845, 1844, 1843, 1842, 1841, 1840, 1839, 1838, 1837, 1836, 1835, 1834, 1833, 1832, 1831, 1830, 1829, 1828, 1827, 1826, 1825, 1824, 1823, 1822, 1821, 1820, 1819, 1818, 1817, 1816, 1815, 1814, 1813, 1812, 1811, 1810, 1809, 1808, 1807, 1806, 1805, 1804, 1803, 1802, 1801, 1800, 1799, 1798, 1797, 1796, 1795, 1794, 1793, 1792, 1791, 1790, 1789, 1788, 1787, 1786, 1785, 1784, 1783, 1782, 1781, 1780, 1779, 1778, 1777, 1776, 1775, 1774, 1773, 1772, 1771, 1770, 1769, 1768, 1767, 1766, 1765, 1764, 1763, 1762, 1761, 1760, 1759, 1758, 1757, 1756, 1755, 1754, 1753, 1752, 1751, 1750, 1749, 1748, 1747, 1746, 1745, 1744, 1743, 1742, 1741, 1740, 1739, 1738, 1737, 1736, 1735, 1734, 1733, 1732, 1731, 1730, 1729, 1728, 1727, 1726, 1725, 1724, 1723, 1722, 1721, 1720, 1719, 1718, 1717, 1716, 1715, 1714, 1713, 1712, 1711, 1710, 1709, 1708, 1707, 1706, 1705, 1704, 1703, 1702, 1701, 1700, 1699, 1698, 1697, 1696, 1695, 1694, 1693, 1692, 1691, 1690, 1689, 1688, 1687, 1686, 1685, 1684, 1683, 1682, 1681, 1680, 1679, 1678, 1677, 1676, 1675, 1674, 1673, 1672, 1671, 1670, 1669, 1668, 1667, 1666, 1665, 1664, 1663, 1662, 1661, 1660, 1659, 1658, 1657, 1656, 1655, 1654, 1653, 1652, 1651, 1650, 1649, 1648, 1647, 1646, 1645, 1644, 1643, 1642, 1641, 1640, 1639, 1638, 1637, 1636, 1635, 1634, 1633, 1632, 1631, 1630, 1629, 1628, 1627, 1626, 1625, 1624, 1623, 1622, 1621, 1620, 1619, 1618, 1617, 1616, 1615, 1614, 1613, 1612, 1611, 1610, 1609, 1608, 1607, 1606, 1605, 1604, 1603, 1602, 1601, 1600, 1599, 1598, 1597, 1596, 1595, 1594, 1593, 1592, 1591, 1590, 1589, 1588, 1587, 1586, 1585, 1584, 1583, 1582, 1581, 1580, 1579, 1578, 1577, 1576, 1575, 1574, 1573, 1572, 1571, 1570, 1569, 1568, 1567, 1566, 1565, 1564, 1563, 1562, 1561, 1560, 1559, 1558, 1557, 1556, 1555, 1554, 1553, 1552, 1551, 1550, 1549, 1548, 1547, 1546, 1545, 1544, 1543, 1542, 1541, 1540, 1539, 1538, 1537, 1536, 1535, 1534, 1533, 1532, 1531, 1530, 1529, 1528, 1527, 1526, 1525, 1524, 1523, 1522, 1521, 1520, 1519, 1518, 1517, 1516, 1515, 1514, 1513, 1512, 1511, 1510, 1509, 1508, 1507, 1506, 1505, 1504, 1503, 1502, 1501, 1500, 1499, 1498, 1497, 1496, 1495, 1494, 1493, 1492, 1491, 1490, 1489, 1488, 1487, 1486, 1485, 1484, 1483, 1482, 1481, 1480, 1479, 1478, 1477, 1476, 1475, 1474, 1473, 1472, 1471, 1470, 1469, 1468, 1467, 1466, 1465, 1464, 1463, 1462, 1461, 1460, 1459, 1458, 1457, 1456, 1455, 1454, 1453, 1452, 1451, 1450, 1449, 1448, 1447, 1446, 1445, 1444, 1443, 1442, 1441, 1440, 1439, 1438, 1437, 1436, 1435, 1434, 1433, 1432, 1431, 1430, 1429, 1428, 1427, 1426, 1425, 1424, 1423, 1422, 1421, 1420, 1419, 1418, 1417, 1416, 1415, 1414, 1413, 1412, 1411, 1410, 1409, 1408, 1407, 1406, 1405, 1404, 1403, 1402, 1401, 1400, 1399, 1398, 1397, 1396, 1395, 1394, 1393, 1392, 1391, 1390, 1389, 1388, 1387, 1386, 1385, 1384, 1383, 1382, 1381, 1380, 1379, 1378, 1377, 1376, 1375, 1374, 1373, 1372, 1371, 1370, 1369, 1368, 1367, 1366, 1365, 1364, 1363, 1362, 1361, 1360, 1359, 1358, 1357, 1356, 1355, 1354, 1353, 1352, 1351, 1350, 1349, 1348, 1347, 1346, 1345, 1344, 1343, 1342, 1341, 1340, 1339, 1338, 1337, 1336, 1335, 1334, 1333, 1332, 1331, 1330, 1329, 1328, 1327, 1326, 1325, 1324, 1323, 1322, 1321, 1320, 1319, 1318, 1317, 1316, 1315, 1314, 1313, 1312, 1311, 1310, 1309, 1308, 1307, 1306, 1305, 1304, 1303, 1302, 1301, 1300, 1299, 1298, 1297, 1296, 1295, 1294, 1293, 1292, 1291, 1290, 1289, 1288, 1287, 1286, 1285, 1284, 1283, 1282, 1281, 1280, 1279, 1278, 1277, 1276, 1275, 1274, 1273, 1272, 1271, 1270, 1269, 1268, 1267, 1266, 1265, 1264, 1263, 1262, 1261, 1260, 1259, 1258, 1257, 1256, 1255, 1254, 1253, 1252, 1251, 1250, 1249, 1248, 1247, 1246, 1245, 1244, 1243, 1242, 1241, 1240, 1239, 1238, 1237, 1236, 1235, 1234, 1233, 1232, 1231, 1230, 1229, 1228, 1227, 1226, 1225, 1224, 1223, 1222, 1221, 1220, 1219, 1218, 1217, 1216, 1215, 1214, 1213, 1212, 1211, 1210, 1209, 1208, 1207, 1206, 1205, 1204, 1203, 1202, 1201, 1200, 1199, 1198, 1197, 1196, 1195, 1194, 1193, 1192, 1191, 1190, 1189, 1188, 1187, 1186, 1185, 1184, 1183, 1182, 1181, 1180, 1179, 1178, 1177, 1176, 1175, 1174, 1173, 1172, 1171, 1170, 1169, 1168, 1167, 1166, 1165, 1164, 1163, 1162, 1161, 1160, 1159, 1158, 1157, 1156, 1155, 1154, 1153, 1152, 1151, 1150, 1149, 1148, 1147, 1146, 1145, 1144, 1143, 1142, 1141, 1140, 1139, 1138, 1137, 1136, 1135, 1134, 1133, 1132, 1131, 1130, 1129, 1128, 1127, 1126, 1125, 1124, 1123, 1122, 1121, 1120, 1119, 1118, 1117, 1116, 1115, 1114, 1113, 1112, 1111, 1110, 1109, 1108, 1107, 1106, 1105, 1104, 1103, 1102, 1101, 1100, 1099, 1098, 1097, 1096, 1095, 1094, 1093, 1092, 1091, 1090, 1089, 1088, 1087, 1086, 1085, 1084, 1083, 1082, 1081, 1080, 1079, 1078, 1077, 1076, 1075, 1074, 1073, 1072, 1071, 1070, 1069, 1068, 1067, 1066, 1065, 1064, 1063, 1062, 1061, 1060, 1059, 1058, 1057, 1056, 1055, 1054, 1053, 1052, 1051, 1050, 1049, 1048, 1047, 1046, 1045, 1044, 1043, 1042, 1041, 1040, 1039, 1038, 1037, 1036, 1035, 1034, 1033, 1032, 1031, 1030, 1029, 1028, 1027, 1026, 1025, 1024, 1023, 1022, 1021, 1020, 1019, 1018, 1017, 1016, 1015, 1014, 1013, 1012, 1011, 1010, 1009, 1008, 1007, 1006, 1005, 1004, 1003, 1002, 1001, 1000, 999, 998, 997, 996, 995, 994, 993, 992, 991, 990, 989, 988, 987, 986, 985, 984, 983, 982, 981, 980, 979, 978, 977, 976, 975, 974, 973, 972, 971, 970, 969, 968, 967, 966, 965, 964, 963, 962, 961, 960, 959, 958, 957, 956, 955, 954, 953, 952, 951, 950, 949, 948, 947, 946, 945, 944, 943, 942, 941, 940, 939, 938, 937, 936, 935, 934, 933, 932, 931, 930, 929, 928, 927, 926, 925, 924, 923, 922, 921, 920, 919, 918, 917, 916, 915, 914, 913, 912, 911, 910, 909, 908, 907, 906, 905, 904, 903, 902, 901, 900, 899, 898, 897, 896, 895, 894, 893, 892, 891, 890, 889, 888, 887, 886, 885, 884, 883, 882, 881, 880, 879, 878, 877, 876, 875, 874, 873, 872, 871, 870, 869, 868, 867, 866, 865, 864, 863, 862, 861, 860, 859, 858, 857, 856, 855, 854, 853, 852, 851, 850, 849, 848, 847, 846, 845, 844, 843, 842, 841, 840, 839, 838, 837, 836, 835, 834, 833, 832, 831, 830, 829, 828, 827, 826, 825, 824, 823, 822, 821, 820, 819, 818, 817, 816, 815, 814, 813, 812, 811, 810, 809, 808, 807, 806, 805, 804, 803, 802, 801, 800, 799, 798, 797, 796, 795, 794, 793, 792, 791, 790, 789, 788, 787, 786, 785, 784, 783, 782, 781, 780, 779, 778, 777, 776, 775, 774, 773, 772, 771, 770, 769, 768, 767, 766, 765, 764, 763, 762, 761, 760, 759, 758, 757, 756, 755, 754, 753, 752, 751, 750, 749, 748, 747, 746, 745, 744, 743, 742, 741, 740, 739, 738, 737, 736, 735, 734, 733, 732, 731, 730, 729, 728, 727, 726, 725, 724, 723, 722, 721, 720, 719, 718, 717, 716, 715, 714, 713, 712, 711, 710, 709, 708, 707, 706, 705, 704, 703, 702, 701, 700, 699, 698, 697, 696, 695, 694, 693, 692, 691, 690, 689, 688, 687, 686, 685, 684, 683, 682, 681, 680, 679, 678, 677, 676, 675, 674, 673, 672, 671, 670, 669, 668, 667, 666, 665, 664, 663, 662, 661, 660, 659, 658, 657, 656, 655, 654, 653, 652, 651, 650, 649, 648, 647, 646, 645, 644, 643, 642, 641, 640, 639, 638, 637, 636, 635, 634, 633, 632, 631, 630, 629, 628, 627, 626, 625, 624, 623, 622, 621, 620, 619, 618, 617, 616, 615, 614, 613, 612, 611, 610, 609, 608, 607, 606, 605, 604, 603, 602, 601, 600, 599, 598, 597, 596, 595, 594, 593, 592, 591, 590, 589, 588, 587, 586, 585, 584, 583, 582, 581, 580, 579, 578, 577, 576, 575, 574, 573, 572, 571, 570, 569, 568, 567, 566, 565, 564, 563, 562, 561, 560, 559, 558, 557, 556, 555, 554, 553, 552, 551, 550, 549, 548, 547, 546, 545, 544, 543, 542, 541, 540, 539, 538, 537, 536, 535, 534, 533, 532, 531, 530, 529, 528, 527, 526, 525, 524, 523, 522, 521, 520, 519, 518, 517, 516, 515, 514, 513, 512, 511, 510, 509, 508, 507, 506, 505, 504, 503, 502, 501, 500, 499, 498, 497, 496, 495, 494, 493, 492, 491, 490, 489, 488, 487, 486, 485, 484, 483, 482, 481, 480, 479, 478, 477, 476, 475, 474, 473, 472, 471, 470, 469, 468, 467, 466, 465, 464, 463, 462, 461, 460, 459, 458, 457, 456, 455, 454, 453, 452, 451, 450, 449, 448, 447, 446, 445, 444, 443, 442, 441, 440, 439, 438, 437, 436, 435, 434, 433, 432, 431, 430, 429, 428, 427, 426, 425, 424, 423, 422, 421, 420, 419, 418, 417, 416, 415, 414, 413, 412, 411, 410, 409, 408, 407, 406, 405, 404, 403, 402, 401, 400, 399, 398, 397, 396, 395, 394, 393, 392, 391, 390, 389, 388, 387, 386, 385, 384, 383, 382, 381, 380, 379, 378, 377, 376, 375, 374, 373, 372, 371, 370, 369, 368, 367, 366, 365, 364, 363, 362, 361, 360, 359, 358, 357, 356, 355, 354, 353, 352, 351, 350, 349, 348, 347, 346, 345, 344, 343, 342, 341, 340, 339, 338, 337, 336, 335, 334, 333, 332, 331, 330, 329, 328, 327, 326, 325, 324, 323, 322, 321, 320, 319, 318, 317, 316, 315, 314, 313, 312, 311, 310, 309, 308, 307, 306, 305, 304, 303, 302, 301, 300, 299, 298, 297, 296, 295, 294, 293, 292, 291, 290, 289, 288, 287, 286, 285, 284, 283, 282, 281, 280, 279, 278, 277, 276, 275, 274, 273, 272, 271, 270, 269, 268, 267, 266, 265, 264, 263, 262, 261, 260, 259, 258, 257, 256, 255, 254, 253, 252, 251, 250, 249, 248, 247, 246, 245, 244, 243, 242, 241, 240, 239, 238, 237, 236, 235, 234, 233, 232, 231, 230, 229, 228, 227, 226, 225, 224, 223, 222, 221, 220, 219, 218, 217, 216, 215, 214, 213, 212, 211, 210, 209, 208, 207, 206, 205, 204, 203, 202, 201, 200, 199, 198, 197, 196, 195, 194, 193, 192, 191, 190, 189, 188, 187, 186, 185, 184, 183, 182, 181, 180, 179, 178, 177, 176, 175, 174, 173, 172, 171, 170, 169, 168, 167, 166, 165, 164, 163, 162, 161, 160, 159, 158, 157, 156, 155, 154, 153, 152, 151, 150, 149, 148, 147, 146, 145, 144, 143, 142, 141, 140, 139, 138, 137, 136, 135, 134, 133, 132, 131, 130, 129, 128, 127, 126, 125, 124, 123, 122, 121, 120, 119, 118, 117, 116, 115, 114, 113, 112, 111, 110, 109, 108, 107, 106, 105, 104, 103, 102, 101, 100, 99, 98, 97, 96, 95, 94, 93, 92, 91, 90, 89, 88, 87, 86, 85, 84, 83, 82, 81, 80, 79, 78, 77, 76, 75, 74, 73, 72, 71, 70, 69, 68, 67, 66, 65, 64, 63, 62, 61, 60, 59, 58, 57, 56, 55, 54, 53, 52, 51, 50, 49, 48, 47, 46, 45, 44, 43, 42, 41, 40, 39, 38, 37, 36, 35, 34, 33, 32, 31, 30, 29, 28, 27, 26, 25, 24, 23, 22, 21, 20, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 0

684 MOTOS-NEIGE

GARANTI 60" SOUS ZERO
LE TOUT NOUVEAU
HABIT D'ENVOL
BREVETE POUR MOTONEIGE

UNE EXCLUSIVITE
LATULIPPE
HOMMES
ET
DAMES
TISSE 100%
NYLON
PETIT GRAND
GRAND
\$3550

LATULIPPE
637 QUÉBEC, RUE
ST-VALIER

SKI-ROULE
SERVICE accessoires, M. P. Auto-Body,
1105, Route 2, Ancienne-Lorette, 872-
2922, quo-29

YAMAHA ET BOA-SKI
REPARATION Garage André Bélanger,
287, rue Saint-Joseph, 872-1049,
Ver. service, réparation, service de
pièces, quo-29

MARQUE MASSEY FERGUSON
REPARATION Garage André Bélanger,
287, rue Saint-Joseph, 872-1049,
Ver. service, réparation, service de
pièces, quo-29

SKIROULE
VENTE-Service pièces, Réparations géné-
rales, Accessoires Automobiles, 200 Boul.
Victor Hamel, Ville Vanier, 681-8022,
quo-29

AUTO-NEIGE neuves et usagées, à
vendre, démontées, pièces, pièces,
dresseur R.P.P. Equipement, 29 Doyon,
Beauport, Tél. 863-2856, quo-29

BOMBARDIER 1971, 28 forces, 250 milles, commande
neuf, 609-881-2289, quo-4

BOMBARDIER T.N.T. 1970, 350 cc, pièces
garantie 20 jours, 440, 667-1664,
quo-3

SKI-ROULE 1970, parfaite condition, état
neuf, pièces garanties, 20 jours, 667-
1084, quo-3

PIECES usagées, tous modèles, Laurent,
287, rue Saint-Joseph, 872-1049, quo-29

BOMBARDIER 1968, 28 forces, très bon
état, 667-1084, quo-3

MOTO-SKI 1971, 28 forces, très bon état,
667-1084, quo-3

BOMBARDIER Nordic, 1970, 640 cc, élec-
trique, parfait, 440, 667-1084, quo-3

BOMBARDIER 1970, avec remorque,
640, 628-2828, quo-3

BOMBARDIER NEUVE ET USAGÉE
SPECIAL AVEC CARAVANES, 843-3333, quo-29

QUEREC Moto Sport, dépositaire 883-
1016, vente et réparation, toutes mar-
ques, de motos, ouvert tous les
jours, 883-1016, 872-7435, quo-7

BELZARD 540, 1970, état neuf, 825-
2922, quo-29

SNOW-CRUISER, moteur Cooler, 28 for-
ces, après 4 heures, 872-1961, quo-8

SKI-DOO 1971, 83 cc, 440, 35 forces, com-
mande, T.N.T. 340 cc, 440, 626-4069, quo-29

BANC de motos, motos, motos, sport et
autres, vente et réparation, toutes mar-
ques, de motos, ouvert tous les
jours, 883-1016, 872-7435, quo-7

SKI-DOO usagés, prix débaras, finance
sur les lieux, 824-9122, quo-14

SKI-ROULE 1971, 83 cc, 440, 35 forces, com-
mande, T.N.T. 340 cc, 440, 626-4069, quo-29



RETOUR A L'ORDRE — Le chef de la guérilla au Bangladesh, Abdul Kadar Siddique a déposé les armes aux pieds du Sheikh Mujibur Rahman au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Tangail, Bangladesh, mardi.

Le Canada deviendra membre de la Banque Interaméricaine de Développement

BRASILIA (d'après UPI) — Un comité spécial de la Banque Interaméricaine de Développement a décidé hier, d'admettre le Canada à titre de membre à part entière tout en refusant par ailleurs une suggestion américaine d'accorder un statut particulier au sein de l'organisation aux pays européens et au Japon.

Ernane Galvéas, président de la banque du Brésil et membre de la délégation brésilienne a accueilli avec satisfaction la venue du Canada.

Il a affirmé que le comité qui mettait fin hier, à une conférence de deux jours, a rejeté la proposition américaine d'accueillir le Japon et les pays européens parce que ceux-ci sont en dehors de l'hémisphère. Cependant, a-t-il dit, des solutions furent présentées dans l'espoir de protéger les intérêts

latino-américains en matière de gestion tout en ouvrant la porte aux investissements japonais et européens.

Le comité a suggéré la création d'une "association" avec les autres pays désireux d'investir en Amérique latine.

"Cette association serait une manière d'attirer des capitaux étrangers en Amérique latine et d'ouvrir de nouveaux marchés" selon M. Galvéas. Si nous pouvons affermir notre association, nous demeurerons en mesure d'agir dans le sens de nos intérêts régionaux.

Le comité spécial affirme, dans un communiqué publié hier, avoir autorisé le président Antonio Ortiz Mena à assurer la liaison avec le Canada de sorte que les modalités de son admission en mai prochain soient clairement exposées.

Le deuxième voyage de Pompidou en Afrique

FORT LAMY (AFP) — Le président de la République Française, est arrivé au Tchad à 16h45 locales, venant de Niamey.

M. et Mme Pompidou ont été accueillis à leur descente d'avion par M. François Tombalbayé, président de la République du Tchad.

Les deux chefs d'Etat ont prononcé des allocutions, puis le cortège présidentiel s'est dirigé vers le centre de la ville. Le chef de l'Etat français doit séjourner au Tchad jusqu'au 28 janvier, date à laquelle il regagnera Paris.

C'est le deuxième voyage officiel en Afrique du président français depuis le début de son septennat. Au cours de la visite de deux jours qu'il vient de faire à Niamey, le président a reçu un accueil chaleureux de la population nigérienne et s'est entretenu longuement avec le président Diouri Hamani.

Les discours des deux chefs d'Etat et les communiqués publiés à l'issue de leurs entretiens font état principalement, dans le domaine bilatéral, de l'aménagement de la coopération française avec le Niger, et,

dans le domaine international, de la revalorisation des exportations des pays du tiers-monde.

DEMENTI

Les autorités tchadiennes se montrent surprises de l'information en provenance de Lagos selon laquelle le Tchad aurait demandé au Nigeria la fermeture de la frontière entre les deux pays pendant la visite du président Pompidou, déclare-t-on de source autorisée.

Elles précisent qu'au contraire toutes mesures ont été prises pour que le trafic routier entre les deux pays puisse se poursuivre normalement pendant la période considérée.

Reddition pakistanaise

Washington vérifiait l'authenticité

WASHINGTON (AFP) — Une offre de reddition pakistanaise qui devait être retransmise à l'Inde par les Etats-Unis le 14 décembre dernier a été retardée de 24 heures par les autorités américaines, a reconnu hier, le département d'Etat.

Un porte-parole du département d'Etat a tenu à préciser que ce retard avait été occasionné par des vérifications d'authenticité. Il a expliqué qu'une première proposition de capitulation faite le 10 décembre à Dacca par un général pakistanais avait été retransmise à l'Inde par les Etats-Unis pour être presque aussitôt démentie par le gouvernement du Pakistan occidental.

La deuxième offre de reddition fut communiquée au consulat des Etats-Unis à Dacca le 14 décembre par le général Niazi. Le gouvernement indien ne fut toutefois informé que dans l'après-midi du 15.

Le porte-parole du département d'Etat a déclaré à ce sujet qu'en vue de ce qui s'était produit la première fois la proposition du général Niazi avait dû être soumise au gouvernement du Pakistan occidental pour confirmation, raison retard involontaire.

Poursuite contre le cardinal Malula?

KINSHASA (AFP) — Le bureau politique du "mouvement populaire de la révolution" (MPR), réuni hier, en session ordinaire, a demandé au ministre de la Justice, M. André Tshibangu, de déposer une plainte contre le cardinal Albert-Joseph Malula, primat du Zaïre, qui a d'écarter sa résidence dans la matinée de mardi.

Cette décision du bureau politique annonce l'ouverture prochaine d'un procès contre le prélat, accusé d'avoir inspiré un article de l'hebdomadaire "Afrique chrétienne", jugé "subversif et contre-révolutionnaire" par le ministère de l'Information du Zaïre.

Au cours de cette même réunion, le "MPR" a demandé aux citoyens zairois désirant supprimer leurs prénoms chrétiens, de ne le remplacer que par un seul petit nom zairois et non plusieurs.

Bancardchek: "Argent comptant sur les pentes de ski"

Skieurs, la Banque de Montréal peut vous faciliter les choses grâce à Bancardchek. Carte d'identité Bancardchek et chèques en poche, vous voilà sûr d'avoir de l'argent comptant sur les pentes de ski. Car, Bancardchek est un chèque garanti qui fait partie des services aux skieurs de la Banque de Montréal. Mentionnons: la pochette information-ski et le guide d'achats de Nancy Greene; le prêt-ski; l'appui à l'équipe nationale de ski et l'épreuve Banque de Montréal Internationale. Voilà pourquoi la Banque de Montréal, c'est aussi la Banque du skieur —

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?



Des dollars pour les aubaines
Tout à coup, votre boutique de ski préférée offre des aubaines. Des aubaines si alléchantes que vous voudriez en profiter. Oubliez votre compte en banque grâce à Bancardchek, un prêt automatique qui vous permet de répartir le coût de votre achat sur une longue période.

Des dollars pour le plaisir
Tout va bien... mieux que vous le pensiez... mais... l'argent file! Qu'à cela ne tienne! Avec Bancardchek en poche, c'est comme de l'argent sonnante. Allez-y de tout coeur. Obtenir un prêt est aussi facile que de signer un simple chèque.

Des chèques garantis
Bancardcheks, ce sont des dollars en plus, quand vous les voulez. Pour inviter un ami à dîner par exemple. La Banque de Montréal s'engage à honorer votre Bancardchek, que vous ayez de l'argent ou non. Les Bancardcheks sont des chèques garantis.



Banque de Montréal

La Première Banque Canadienne

Le printemps vous sourit

Panorama des ensembles de toile

De nouveaux combinés de toile apportent fraîcheur et élégance avec les nuances claires contrastées de motifs, poches appliquées ou de contrastes amusants. Trois versions pour la dame classique.

Manteau tailleur avec poches appliquées et double croisé sur une robe droite deux tons avec ceinture à la taille. Manches courtes ou sans manches à votre convenance. Blanc/chocolat, blanc/marine. Tailles: 8 à 20. \$115

En toile 100% Polyester, robe à motifs de fantaisie dont le corsage en toile unie se marque d'une ceinture en vernis. Son complément: la jaquette courte à col tailleur. Beige/blanc, noir/blanc. Tailles: 10 à 18. \$120

L'allure tailleur pour ce blazer en toile. Coupe semi-ajustée sur une jupe à trois plis plats au devant. Chocolat/blanc ou marine/blanc. Tailles: 10 à 18. \$95

Manteaux, rayon 4, au 2e, Centre-Ville et 804, niveau 2, Place Laurier.

RHETORIENS et AMICALES • FUNÉRAILLES • REMERCIEMENTS • SERVICES ANNIVERSAIRES • IN MEMORIAM • FAVEURS

705 AVIS DE DECES

ANGERS (Arsène) — A Québec, le 24 janvier 1972, à l'âge de 82 ans, est décédé Arsène Angers, époux en premières noces de feu Louise Letourneau et en secondes noces de Rose-A. Langlois. Il demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Fortin. Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée, 950 Roul. Dassault, St-Marc. A 2 45 heures pour l'église de St-Marc et de là au cimetière de St-Alban où un libraire sera chanté avant l'inhumation. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles, Jeannette (Mme Michel Slivitsky), Louise (Mme Joachim Perron), Dolores (Mme Marcel Martin), Gilles (Jeanne d'Arc Béland), ses petits-enfants, Anne, Serge, André Slivitsky, Huguette, Réal, Guy et Mario Perron, René et Louise Marie, etc. qu-27

BROUSSEAU (Simone) — A Québec, le 25 janvier 1972, est décédée Simone Brousseau, employée de la Maison Holt Renfrew, fille de feu M. Hébert Brousseau et de feu Alice Veitch. Elle demeurait au 665 rue St-Olivier. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Lépine Ltée, 120 rue St-Jean. A 9 45 heures pour l'église St-Vincent de Paul et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, ses frères et belles-sœurs, Mlle Corinne, Sylvio (Emérentienne Dodier), Lucien (Anne-Marie Lamour), Maurice (Paulette Hudon), Gustave et Mme Oscar Drouin (Bibiane Auger), etc. qu-28

GOSSELIN (Joseph-Henri) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 24 janvier 1972, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph-Henri Gosselin, courtier en assurances, époux de dame Yvonne Breton. Il demeurait au 27 Avenue Marcoux, Beauport. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 janvier, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 1124 Ave Royale, Beauport. A 2 45 heures pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre ses enfants, ses frères et belles-sœurs, Mlle Germaine (Mme Gilbert Drouin), Gemma, Thérèse (Mme Maurice Parent), Françoise (Mme René Guindon), Jean (Colette Paulin); ses beaux-frères et belles-sœurs, Louise (Mme Jean-Marc Beaudré), Raymond (Claudette), Paul-Emile, Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures. qu-27

CAUCHON (Gilles) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 26 janvier 1972, à l'âge de 29 ans, est décédé M. Gilles Cauchon, fils de M. Emile Cauchon et de Mme Marie-Ange Lachance. Il demeurait au 190 St-Louis, Beauport. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 1124 Ave Royale, Beauport. A 2 45 heures pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre ses parents, ses frères et belles-sœurs, Denis (Denise Bourré), Ghislaine (Mme René Lavoie), Lucille, ainsi que plusieurs parents et amis. Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures. qu-28

CLAVEAU TREFFLE (Frère Eliot) — A St-Anne de Beauport, le 25 janvier 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé Frère Eliot Claveau (Frère Eliot), Révérend Père. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 janvier, à 10 30 heures. Départ du Monastère à 10 30 heures pour la Basilique Ste-Anne de Beauport et de là au cimetière paroissial. qu-27

CLOUTIER (Jeanne) — A l'hôpital St-Joseph de Rosemont, Montréal, le 21 janvier 1972, est décédée Jeanne Lambert, épouse de monsieur Henri Cloutier. Ses funérailles ont eu lieu le 25 janvier, à l'église Ste-Jeanne d'Arc et l'inhumation au cimetière de l'Est de Montréal. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Alice (Mme Emile Vézina), de Rochester, New York; ses frères et belles-sœurs: Édouard (Vera Webb), Théophile, Léonard, (Emilia Gagné), Léon (Jeanne Hamel), Paul (Olive Labey), Raymond (Georgette Tremblay), tous de Québec. Plusieurs neveux et nièces. qu-27

COLLIN (Joseph) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Joseph Collin, époux de feu Dame Antonia Chouinard. Il demeurait au 28 Petit Champlain, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 janvier 1972, à 9 30 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, Québec. A 9 10 heures pour l'église Notre-Dame des Victoires et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, ses filles et ses gendres, M. et Mme Vital Bois (Marguerite), M. et Mme Alfred Lavoie (Yvonne); ses petits-enfants, Denis, Daniel, Daniel Lavoie; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mlle Yvonne Collin, M. et Mme Phasias Collin, M. et Mme Joseph Robichaud, Mme Alfred Dubé, M. Georges Morency, M. et Mme Maurice Chouinard, M. et Mme Lauréat Fortin, M. Alfred Chouinard. Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures p.m. Prière de ne pas envoyer de fleurs. qu-28

COUTURE (Denis) — Au Lac Beauport, le 25 janvier 1972, est décédé accidentellement Denis Couture, époux de Lucie Deschênes. Il demeurait au 531, rue Commerciale, St-David. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, Québec. A 9 45 pour l'église de St-David et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, Patrick, et sa mère, Mme Eliodote Couture, ses beaux-parents, M. et Mme Louis-Philippe Deschênes; frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Marcel Savard, M. et Mme Réjean Barnabé, M. et Mme Luc Couture, MM. Roch, Jean, Clément et Bruno Couture, M. et Mme Maurice Deschênes, M. et Mme Guy Deschênes, M. et Mme Benoît Deschênes, M. et Mme Marc Deschênes, M. et Mme Pierre Deschênes, M. et Mme Paul Sylva, M. et Mme Michel Deschênes, M. et Mme Jean-Louis Deschênes, M. et Mme Denis Deschênes, M. et Mme Yvonne Deschênes, M. et Mme Hélène Deschênes, M. et Mme Jacques Deschênes, etc. qu-28

DENIS (Olivier) — A Québec, le 26 janvier 1972, est décédé Olivier Denis, barbier, époux de Rose - Alma Pépin. Il demeurait au 156, Ste-Agnès, Donnacona. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 30 heures. Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 924, Notre-Dame, Donnacona. A 9 15 heures, pour l'église de Donnacona et de là au cimetière St-Charles à Québec. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses sœurs, Mlle Louise Langlais, Mme Wilhelmine Veitch, beaux-frères et belles-sœurs: Henri Perreault, Mme Antoine Giroux, M. Ernest Pépin, M. et Mme Paul - Emile Pépin, Mme Roland Pépin, Mme Aurélien Pépin, M. et Mme Omer Pépin, M. et Mme Laurent Frenette, etc. qu-29

DROUIN (Fernand) — En mer sur le Frigate, le 22 janvier 1972, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Fernand Drouin avocat. Sa sœur, sa femme: Mme Lionel Raé (Gemma), M. Marcel Pelletier. Son oncle, M. Bernard Forgue. qu-28

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BOUTIN (Reine-Marie) — M. et Mme Ernest Boutin et ses enfants, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné de leur sympathie à l'occasion du décès de leur fille Reine-Marie Boutin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

760 REMERCIEMENTS POUR FAVEURS

Grandes reconnaissances et remerciements au Père Pie XII pour faveurs obtenues et garanties avec promesse de publication. Mme N.C.

790 MONUMENTS FUNERAIRES

LAPORECE & FILS, entreposeur de monuments funéraires, 1629, Quai St-Vallier, Québec, Q.B. 2G2 2G2.

THÉRIAU ET FILS LTÉE

170, 1ère AVENUE, Québec, Q.B. 2G1 1G1.

790 MONUMENTS FUNERAIRES

LAPORECE & FILS, entreposeur de monuments funéraires, 1629, Quai St-Vallier, Québec, Q.B. 2G2 2G2.

THÉRIAU ET FILS LTÉE

170, 1ère AVENUE, Québec, Q.B. 2G1 1G1.

790 MONUMENTS FUNERAIRES

LAPORECE & FILS, entreposeur de monuments funéraires, 1629, Quai St-Vallier, Québec, Q.B. 2G2 2G2.

THÉRIAU ET FILS LTÉE

170, 1ère AVENUE, Québec, Q.B. 2G1 1G1.

790 MONUMENTS FUNERAIRES

LAPORECE & FILS, entreposeur de monuments funéraires, 1629, Quai St-Vallier, Québec, Q.B. 2G2 2G2.

705 AVIS DE DECES

ANGERS (Arsène) — A Québec, le 24 janvier 1972, à l'âge de 82 ans, est décédé Arsène Angers, époux en premières noces de feu Louise Letourneau et en secondes noces de Rose-A. Langlois. Il demeurait à St-Marc des Carrières, Co. Fortin. Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée, 950 Roul. Dassault, St-Marc.

ASSELIN (Dominique) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 25 janvier 1972, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Dominique Asselin, employé du Centre de Main-à-Main du Canada, époux de dame Pierrette Fitzback. Il demeurait au 23 rue du Temple, Beauport. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 janvier, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738 Ave Royale, Beauport.

BEAUDOIN (Roger) — A Lauzon, le 25 janvier 1972, à l'âge de 82 ans, est décédé Roger Beaudoin, époux de Mme Gabrielle Roy. Il demeurait au 597, rue St-Joseph, Lauzon. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée, 208, St-Joseph, Lauzon.

BEAUDEAU (Rose - Délima) — A Charlebourg, le 26 janvier 1972, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Rose-Délina Trépanier, épouse en premières noces de feu Alphonse Poullot et en secondes noces de feu M. Emile Belleau. Elle demeurait au 8360, 1re Avenue, Charlebourg. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 janvier 1972, à 14 30 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, Québec.

BERGERON (Florent) — A St-Rémi de Napierville, le 23 janvier 1972, à l'âge de 88 ans, est décédé accidentellement Florent Bergeron, fils de Adolphe Bergeron et de Yvonne Côté. Il demeurait autrefois à Côté, au Lotbinière. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ du Centre Social de Dosquet, sous la direction de la maison Beaudoin & Ferland Ltée, St-Agapit, à 9 h 50, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial. qu-27

BLAIS (Rodolphe) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 24 janvier 1972, à l'âge de 58 ans, est décédé Rodolphe Blais, entrepreneur-mécanicien, époux de Dame Yvonne Charpentier. Il demeurait au 1103, ave Amiens, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, 27 janvier, à 3 hres. Départ funéraire Lépine Ltée, 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois. A 2 hres 45 pour l'église Ste-Ursule et de là au cimetière Belmont. qu-27

BROUSSEAU (Simone) — A Québec, le 25 janvier 1972, est décédée Simone Brousseau, employée de la Maison Holt Renfrew, fille de feu M. Hébert Brousseau et de feu Alice Veitch. Elle demeurait au 665 rue St-Olivier. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Lépine Ltée, 120 rue St-Jean.

CAUCHON (Gilles) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 26 janvier 1972, à l'âge de 29 ans, est décédé M. Gilles Cauchon, fils de M. Emile Cauchon et de Mme Marie-Ange Lachance. Il demeurait au 190 St-Louis, Beauport. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 1124 Ave Royale, Beauport.

CLAVEAU TREFFLE (Frère Eliot) — A St-Anne de Beauport, le 25 janvier 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé Frère Eliot Claveau (Frère Eliot), Révérend Père. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 janvier, à 10 30 heures. Départ du Monastère à 10 30 heures pour la Basilique Ste-Anne de Beauport et de là au cimetière paroissial.

CLOUTIER (Jeanne) — A l'hôpital St-Joseph de Rosemont, Montréal, le 21 janvier 1972, est décédée Jeanne Lambert, épouse de monsieur Henri Cloutier. Ses funérailles ont eu lieu le 25 janvier, à l'église Ste-Jeanne d'Arc et l'inhumation au cimetière de l'Est de Montréal.

COLLIN (Joseph) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Joseph Collin, époux de feu Dame Antonia Chouinard. Il demeurait au 28 Petit Champlain, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 janvier 1972, à 9 30 heures.

COUTURE (Denis) — Au Lac Beauport, le 25 janvier 1972, est décédé accidentellement Denis Couture, époux de Lucie Deschênes. Il demeurait au 531, rue Commerciale, St-David. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

GOSSELIN (Joseph-Henri) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 24 janvier 1972, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph-Henri Gosselin, courtier en assurances, époux de dame Yvonne Breton. Il demeurait au 27 Avenue Marcoux, Beauport.

CLAVEAU TREFFLE (Frère Eliot) — A St-Anne de Beauport, le 25 janvier 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé Frère Eliot Claveau (Frère Eliot), Révérend Père. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 janvier, à 10 30 heures.

CLOUTIER (Jeanne) — A l'hôpital St-Joseph de Rosemont, Montréal, le 21 janvier 1972, est décédée Jeanne Lambert, épouse de monsieur Henri Cloutier. Ses funérailles ont eu lieu le 25 janvier, à l'église Ste-Jeanne d'Arc et l'inhumation au cimetière de l'Est de Montréal.

COLLIN (Joseph) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Joseph Collin, époux de feu Dame Antonia Chouinard. Il demeurait au 28 Petit Champlain, Québec.

COUTURE (Denis) — Au Lac Beauport, le 25 janvier 1972, est décédé accidentellement Denis Couture, époux de Lucie Deschênes. Il demeurait au 531, rue Commerciale, St-David.

DROUIN (Fernand) — En mer sur le Frigate, le 22 janvier 1972, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Fernand Drouin avocat.

LAVOIE (Marie-Ange) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 24 janvier 1972, à l'âge de 69 ans et 10 mois, est décédée Mme Marie-Ange Lavoie, épouse de M. Charles Lavoie. Elle demeurait au 1513 Ave Royale, Beauport. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.

MARTINEAU (Cécile) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 66 ans, est décédée Cécile Martineau, épouse de M. Louis-Alcide Martineau, anciennement photographe au Soleil. Elle demeurait au 975 Bourlaimaque, Québec.

ROCHETTE (François) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 80 ans, est décédé François Rochette, époux de Dame Marie-Blanche Beauharnois. Il demeurait au 584 La-Touraille. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 janvier, à 10 heures.

MORIN (Claude) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 39 ans, est décédé Claude Morin, fils de feu Adrien Morin et de Bernadette Gauthier. Les funérailles auront lieu samedi, à 2 30 heures.

PAGEAU (Marie - Elizabeth) — A Québec, le 25 janvier 1972, à l'âge de 89 ans et 8 mois, est décédée madame Marie-Elizabeth Bédard, épouse de feu Pierre Pageau. Elle demeurait au 64, rue Franklin. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 janvier, à 9 heures.

PAQUET (Roméo) — A Québec, le 25 janvier 1972, à l'âge de 63 ans, est décédé Roméo Paquet, époux de feu Dame Lucille Larochelle. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

LAVOIE (Marie-Ange) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 24 janvier 1972, à l'âge de 69 ans et 10 mois, est décédée Mme Marie-Ange Lavoie, épouse de M. Charles Lavoie. Elle demeurait au 1513 Ave Royale, Beauport.

MARTINEAU (Cécile) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 66 ans, est décédée Cécile Martineau, épouse de M. Louis-Alcide Martineau, anciennement photographe au Soleil.

ROCHETTE (François) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 80 ans, est décédé François Rochette, époux de Dame Marie-Blanche Beauharnois.

MORIN (Claude) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 39 ans, est décédé Claude Morin, fils de feu Adrien Morin et de Bernadette Gauthier.

PAGEAU (Marie - Elizabeth) — A Québec, le 25 janvier 1972, à l'âge de 89 ans et 8 mois, est décédée madame Marie-Elizabeth Bédard.

PAQUET (Roméo) — A Québec, le 25 janvier 1972, à l'âge de 63 ans, est décédé Roméo Paquet, époux de feu Dame Lucille Larochelle.

JEANNE LAROCHELLE, M. et Mme Henri Demers, M. et Mme Abel Gosselin, M. et Mme Robert Larochelle, M. et Mme Fernand Larochelle, M. et Mme André Larocroix, Sr. Jacqueline Larochelle, M. Curé Jean Larochelle, de St-Laurant, de Orléans, M. l'abbé Jacques Larochelle. qu-27

PICHETTE (Joseph - Philippe) — A l'hôpital St-Augustin, le 25 janvier 1972, à l'âge de 71 ans et 2 mois, est décédé Joseph - Philippe Pichette, époux de feu Marie-Anne Giguère. Il demeurait au 7625, ave Royale, à Château-Richer. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

ROCHETTE (François) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 80 ans, est décédé François Rochette, époux de Dame Marie-Blanche Beauharnois.

MORIN (Claude) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 39 ans, est décédé Claude Morin, fils de feu Adrien Morin et de Bernadette Gauthier.

PAGEAU (Marie - Elizabeth) — A Québec, le 25 janvier 1972, à l'âge de 89 ans et 8 mois, est décédée madame Marie-Elizabeth Bédard.

PAQUET (Roméo) — A Québec, le 25 janvier 1972, à l'âge de 63 ans, est décédé Roméo Paquet, époux de feu Dame Lucille Larochelle.

JEANNE LAROCHELLE, M. et Mme Henri Demers, M. et Mme Abel Gosselin, M. et Mme Robert Larochelle, M. et Mme Fernand Larochelle, M. et Mme André Larocroix, Sr. Jacqueline Larochelle, M. Curé Jean Larochelle, de St-Laurant, de Orléans, M. l'abbé Jacques Larochelle. qu-27

PICHETTE (Joseph - Philippe) — A l'hôpital St-Augustin, le 25 janvier 1972, à l'âge de 71 ans et 2 mois, est décédé Joseph - Philippe Pichette, époux de feu Marie-Anne Giguère.

ROCHETTE (François) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 80 ans, est décédé François Rochette, époux de Dame Marie-Blanche Beauharnois.

MORIN (Claude) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 39 ans, est décédé Claude Morin, fils de feu Adrien Morin et de Bernadette Gauthier.

PAGEAU (Marie - Elizabeth) — A Québec, le 25 janvier 1972, à l'âge de 89 ans et 8 mois, est décédée madame Marie-Elizabeth Bédard.

PAQUET (Roméo) — A Québec, le 25 janvier 1972, à l'âge de 63 ans, est décédé Roméo Paquet, époux de feu Dame Lucille Larochelle.

TESSIER (J.-Edmond) — A Shawinigan, le 26 janvier 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé M. J.-Edmond Tessier, employé civil au ministère de la Santé, à sa retraite et ex-échevin de Ste-Foy, époux de Dame Clarisse Berthiaume. Il demeurait au 1005, 123e Rue Shawinigan Sud, autrefois de Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi le 31 janvier.

VERVILLE (Anita) — A Québec, le 24 janvier 1972, à l'âge de 81 ans, est décédée Dame Anita Poisson, épouse de M. Willie Verville. Elle demeurait au 7150, boulevard Cloutier. Les funérailles auront lieu vendredi, 28 janvier à 10 hres. Départ funéraire Lépine Ltée, 990, 1ère Avenue, Charlebourg.

ROCHETTE (François) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 80 ans, est décédé François Rochette, époux de Dame Marie-Blanche Beauharnois.

MORIN (Claude) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 39 ans, est décédé Claude Morin, fils de feu Adrien Morin et de Bernadette Gauthier.

PAGEAU (Marie - Elizabeth) — A Québec, le 25 janvier 1972, à l'âge de 89 ans et 8 mois, est décédée madame Marie-Elizabeth Bédard.

PAQUET (Roméo) — A Québec, le 25 janvier 1972, à l'âge de 63 ans, est décédé Roméo Paquet, époux de feu Dame Lucille Larochelle.

TESSIER (J.-Edmond) — A Shawinigan, le 26 janvier 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé M. J.-Edmond Tessier, employé civil au ministère de la Santé, à sa retraite et ex-échevin de Ste-Foy, époux de Dame Clarisse Berthiaume.

VERVILLE (Anita) — A Québec, le 24 janvier 1972, à l'âge de 81 ans, est décédée Dame Anita Poisson, épouse de M. Willie Verville.

ROCHETTE (François) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 80 ans, est décédé François Rochette, époux de Dame Marie-Blanche Beauharnois.

MORIN (Claude) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 39 ans, est décédé Claude Morin, fils de feu Adrien Morin et de Bernadette Gauthier.

PAGEAU (Marie - Elizabeth) — A Québec, le 25 janvier 1972, à l'âge de 89 ans et 8 mois, est décédée madame Marie-Elizabeth Bédard.

PAQUET (Roméo) — A Québec, le 25 janvier 1972, à l'âge de 63 ans, est décédé Roméo Paquet, époux de feu Dame Lucille Larochelle.

705 AVIS DE DECES

ANGERS (Arsène) — A Québec, le 24 janvier 1972, à l'âge de 82 ans, est décédé Arsène Angers, époux en premières noces de feu Louise Letourneau et en secondes noces de Rose-A. Langlois.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BOUTIN (Reine-Marie) — M. et Mme Ernest Boutin et ses enfants, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné de leur sympathie à l'occasion du décès de leur fille Reine-Marie Boutin.

760 REMERCIEMENTS POUR FAVEURS

Grandes reconnaissances et remerciements au Père Pie XII pour faveurs obtenues et garanties avec promesse de publication.

790 MONUMENTS FUNERAIRES

LAPORECE & FILS, entreposeur de monuments funéraires, 1629, Quai St-Vallier, Québec, Q.B. 2G2 2G2.

THÉRIAU ET FILS LTÉE

170, 1ère AVENUE, Québec, Q.B. 2G1 1G1.

790 MONUMENTS FUNERAIRES

LAPORECE & FILS, entreposeur de monuments funéraires, 1629, Quai St-Vallier, Québec, Q.B. 2G2 2G2.

THÉRIAU ET FILS LTÉE

170, 1ère AVENUE, Québec, Q.B. 2G1 1G1.

790 MONUMENTS FUNERAIRES

LAPORECE & FILS, entreposeur de monuments funéraires, 1629, Quai St-Vallier, Québec, Q.B. 2G2 2G2.

THÉRIAU ET FILS LTÉE

170, 1ère AVENUE, Québec, Q.B. 2G1 1G1.

705 AVIS DE DECES

ANGERS (Arsène) — A Québec, le 24 janvier 1972, à l'âge de 82 ans, est décédé Arsène Angers, époux en premières noces de feu Louise Letourneau et en secondes noces de Rose-A. Langlois.

ASSELIN (Dominique) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 25 janvier 1972, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Dominique Asselin, employé du Centre de Main-à-Main du Canada.

BEAUDOIN (Roger) — A Lauzon, le 25 janvier 1972, à l'âge de 82 ans, est décédé Roger Beaudoin, époux de Mme Gabrielle Roy.

BEAUDEAU (Rose - Délima) — A Charlebourg, le 26 janvier 1972, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Rose-Délina Trépanier.

BERGERON (Florent) — A St-Rémi de Napierville, le 23 janvier 1972, à l'âge de 88 ans, est décédé accidentellement Florent Bergeron.

BLAIS (Rodolphe) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 24 janvier 1972, à l'âge de 58 ans, est décédé Rodolphe Blais, entrepreneur-mécanicien.

BROUSSEAU (Simone) — A Québec, le 25 janvier 1972, est décédée Simone Brousseau, employée de la Maison Holt Renfrew.

CAUCHON (Gilles) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 26 janvier 1972, à l'âge de 29 ans, est décédé M. Gilles Cauchon.

CLAVEAU TREFFLE (Frère Eliot) — A St-Anne de Beauport, le 25 janvier 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé Frère Eliot Claveau.

CLOUTIER (Jeanne) — A l'hôpital St-Joseph de Rosemont, Montréal, le 21 janvier 1972, est décédée Jeanne Lambert.

COLLIN (Joseph) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Joseph Collin.

COUTURE (Denis) — Au Lac Beauport, le 25 janvier 1972, est décédé accidentellement Denis Couture.

GOSSELIN (Joseph-Henri) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 24 janvier 1972, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph-Henri Gosselin.

CLAVEAU TREFFLE (Frère Eliot) — A St-Anne de Beauport, le 25 janvier 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé Frère Eliot Claveau.

CLOUTIER (Jeanne) — A l'hôpital St-Joseph de Rosemont, Montréal, le 21 janvier 1972, est décédée Jeanne Lambert.

COLLIN (Joseph) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Joseph Collin.

COUTURE (Denis) — Au Lac Beauport, le 25 janvier 1972, est décédé accidentellement Denis Couture.

DROUIN (Fernand) — En mer sur le Frigate, le 22 janvier 1972, à l'âge de 61 ans



Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER



Simmons

SIMMONS... le bien-dormir des oreillers stérilisés

A. 'Deep Sleep' combinant 25% de duvet et 75% de plumes dans un satin bleu. Dim.: 20 x 26 pouces. **\$20**

B. 'Charm' en plumes de canards et d'oies recouvert d'un coutil à motif floral bleu. Dim.: 20 x 26". **\$13**

C. 'Dawn Crest' en duvet stérilisé avec riche coutil à rayures bleues sur fond blanc. Dim.: 19 x 26. **\$6**

D. Gold Crest' fait de fines plumes stérilisées avec recouvrement d'un riche coutil floral. Dim.: 20 x 26. **\$10**

E. 'Sleep Crest' en plumes de poulet choisies dans un beau coutil à fleurs roses et blanches. Dim.: 18 x 26. **3⁴⁹**

Lingerie de maison, rayon 8, au 4e, Centre-Ville et 808, niveau 2, Place Laurier.

Ensemble 'Paquet' de style colonial

Lit continental Paquet comprenant le matelas de construction robuste, le sommier-caisse, tête en bois colonial et jeu de pattes. Largeurs disponibles: 36 et 39 pouces.

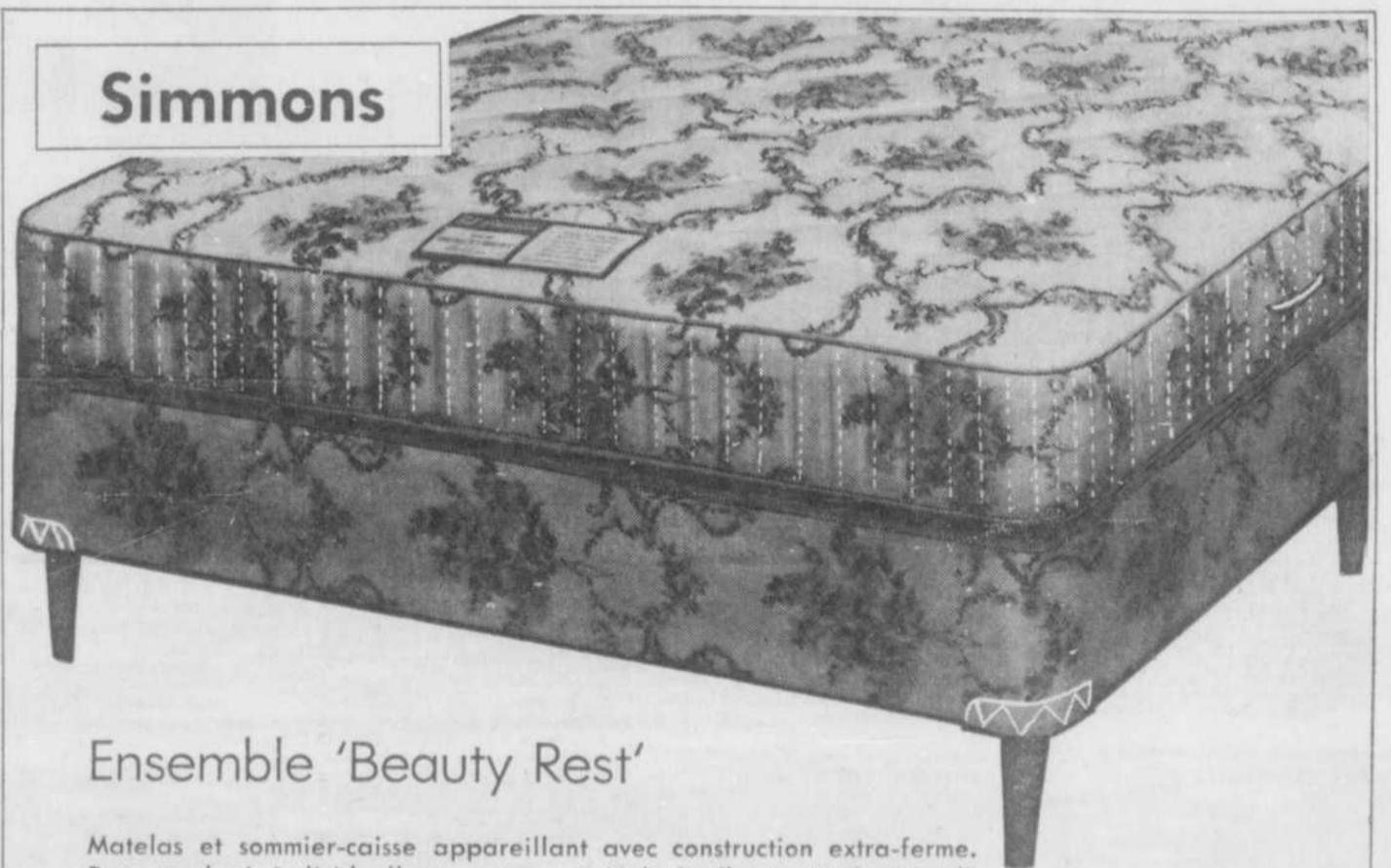


Simmons

99.95

Meubles, rayon 30, au 5e, Centre-Ville et 830, niveau 2, Place Laurier.

Simmons



Ensemble 'Beauty Rest'

Matelas et sommier-caisse appareillant avec construction extra-ferme. Ressorts placés individuellement et coussinés de Simflex traité 'Sanitized'. Coutil garanti pour une durabilité prolongée.

Largeur de 54 pouces	239⁹⁵	Largeur de 39 pouces	219⁹⁵	Queen Size 60 x 80	289⁹⁵
----------------------	-------------------------	----------------------	-------------------------	--------------------	-------------------------

Meubles, rayon 30, au 5e, Centre-Ville et 830, niveau 2, Place Laurier.

Simmons



Matelas ou sommier-caisse 'Slumber King'

Magnifique matelas à 312 ressorts recouverts d'un riche coutil résistant à motifs fleuris dont le dessus est piqué.

Sommier-caisse appareillant et de construction robuste.

Largeur de 54 pouces

Largeur de 39 pouces

89⁹⁵ chacun
79⁹⁵ chacun

Meubles, rayon 30, au 5e, Centre-Ville et 830, niveau 2, Place Laurier.